



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



3 2044 107 259 681

SVg
P42

Arnold Arboretum Library



THE GIFT OF

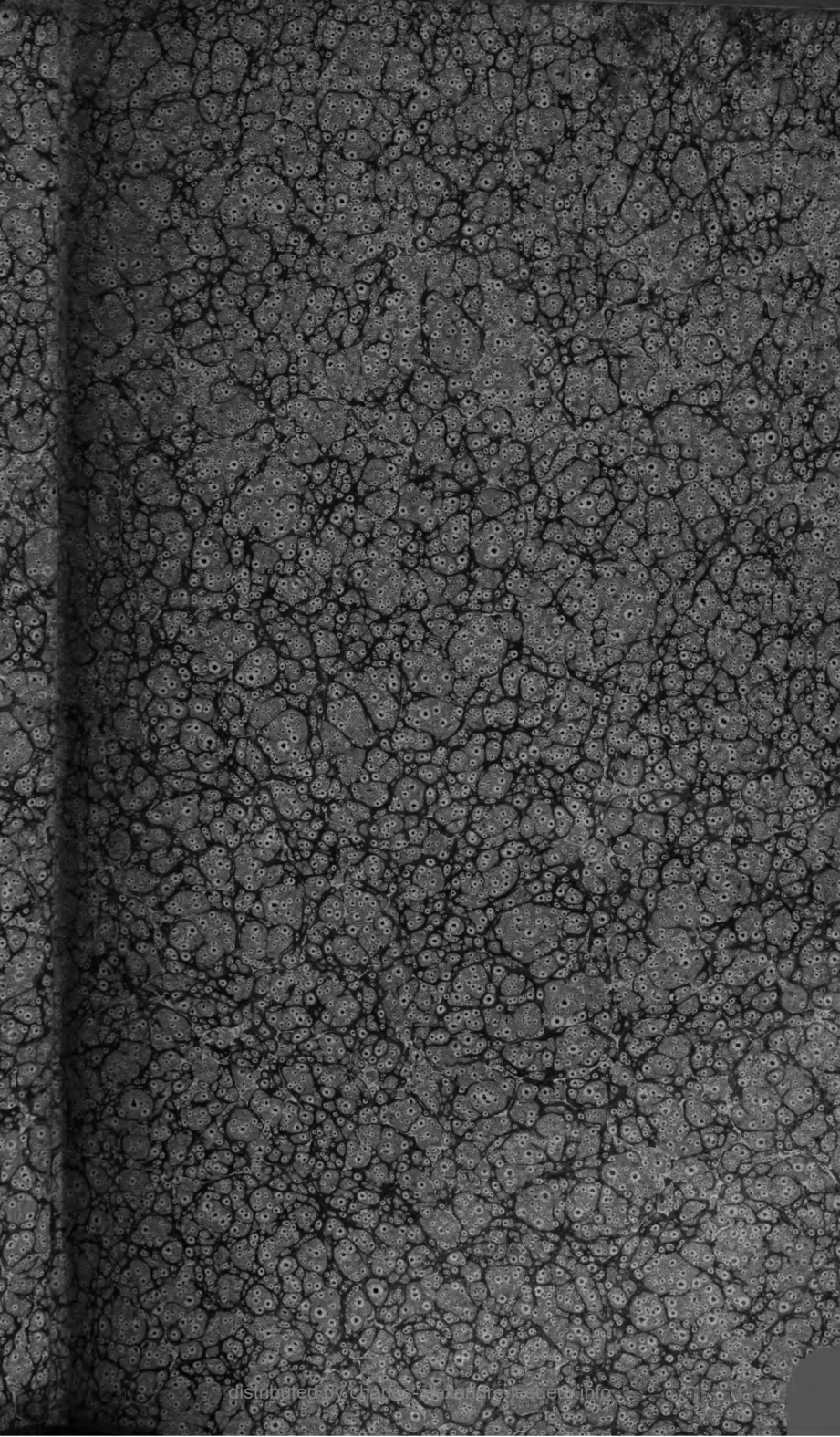
FRANCIS SKINNER
OF DEDHAM

IN MEMORY OF

FRANCIS SKINNER

(H. C. 1862)

Received May, 1909.



VOYAGE DE DÉCOUVERTES
AUX
TERRES AUSTRALES.

PARIS, IMPRIMERIE DE LEBEL,
Imp. du Roi, rue d'Erfarth, n° 1.

VOYAGE DE DÉCOUVERTES

AUX

TERRES AUSTRALES,

FAIT PAR ORDRE DU GOUVERNEMENT,

Sur les corvettes *le Géographe*, *le Naturaliste*, et la goëlette *le Casuarina*,
pendant les années 1800, 1801, 1802, 1803 et 1804 ;

Historique.

RÉDIGÉ PAR PÉRON,

ET CONTINUÉ PAR M. LOUIS DE FREYCINET.

SECONDE ÉDITION,

REVUE, CORRIGÉE ET AUGMENTÉE

PAR M. LOUIS DE FREYCINET,

Capitaine de vaisseau, chevalier de S.-Louis et de la Légion-d'Honneur, correspondant
de l'Académie royale des sciences de l'Institut de France, et membre de plusieurs
autres sociétés savantes ; commandant du *Casuarina* pendant l'expédition.

*Ouvrage enrichi d'un superbe atlas composé de 68 planches,
dont 27 coloriées.*

TOME TROISIÈME.

PARIS,

ARTHUS BERTRAND, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

RUE HAUTEFEUILLE, N° 23.

1824.

May 1959
19923

LIVRE IV.

DU PORT JACKSON A LA TERRE D'ARNHEIM,

INCLUSIVEMENT :

RETOUR EN EUROPE.

III.

LIVRE IV.

DU PORT JACKSON A LA TERRE D'ARNHEIM,

INCLUSIVEMENT :

RETOUR EN EUROPE.

CHAPITRE XXII.

ILE KING : ILES HUNTER : PARTIE NORD-OUEST DE LA
TERRE DE DIÉMEN.

Du 18 novembre au 27 décembre 1802.

A PEINE nous étions sortis du port Jackson, que nous essayâmes un de ces violens orages que j'ai décrits dans le chapitre XIX : toute la côte étoit comme embrasée par les éclairs, et la foudre nous parut tomber sur divers points.

Dans la matinée du 20 nous rencontrâmes une goëlette angloise qui cherchoit à nous rallier, et

I.

que nous joignîmes sur les dix heures. Quelle ne fut pas notre surprise, en reconnoissant à bord de ce navire un armateur françois de l'Ile-de-France, M. Coxwell, que nous avions vu au port Jackson, et dont les malheurs doivent être ici présentés avec d'autant plus de détails, qu'ils se rattachent plus essentiellement à l'histoire des colonies anglaises aux Terres australes !

Malgré son immense étendue, la Nouvelle-Hollande n'avoit pas encore fixé l'attention de l'Europe, lorsque, en 1788, l'Angleterre prit possession de la moitié de ce continent, et fit partir une flotte pour y fonder une colonie. Cette entreprise extraordinaire fut à peine remarquée par les politiques, et n'excita guère d'autre intérêt que celui d'une curiosité stérile.

Enhardi, pour ainsi dire, par le silence des autres gouvernemens européens, le cabinet britannique ne craignit point de rendre publiques les instructions qu'il avoit remises au commodore Phillip, et dont nous allons rappeler ici quelques dispositions. « La commission royale fut lue par » M. D. Collins, juge-avocat. Cet acte nommoit et » établissoit Arthur Phillip capitaine-général et » gouverneur en chef de tout le territoire appelé » la *Nouvelle-Galles du Sud*, s'étendant (*pl. 1.*) de-

» puis le cap York ou extrémité septentrionale de
» la côte, par la latitude de $10^{\circ} 37'$ sud, jusqu'au
» cap Sud ou extrémité méridionale de la même
» côte, par la latitude de $43^{\circ} 39'$ sud, et de tout
» le pays intérieur à l'ouest, jusqu'au 135° degré
» de longitude orientale, en comptant du méridien
» de Greenwich, y compris toutes les îles
» adjacentes de l'océan pacifique, entre les latitudes
» susdites de $10^{\circ} 37'$ sud, et de $43^{\circ} 39'$ sud, et de toutes les villes, garnisons, citadelles,
» forts ou autres fortifications et ouvrages militaires qui pourroient être construits
» par la suite sur ledit territoire ou sur quelques-unes desdites îles ¹. »

¹ Péron ayant eu sous les yeux une traduction inexacte de la pièce importante dont il vient d'être question, puisqu'il plaçait par 105° de longitude, au lieu de 135° , la limite occidentale de la Nouvelle-Galles du Sud, j'ai pensé qu'il seroit à propos de joindre ici le texte même de la Commission royale tel qu'il est rapporté dans l'édition originale du Voyage du gouverneur Phillip à Botany-Bay, pag. 65. London, 1789.

« *The Royal Commission was then read by Mr. D. Collins, the Judge Advocate. By this instrument Arthus Phillip was constituted and appointed Captain General and Governor in Chief in and over the territory called New South Wales; extending from the northern cape, or extremity of the*

On voit par ces instructions remarquables, que la moitié de la Nouvelle-Hollande, toutes les îles du détroit de Bass et la terre de Diémen se trouvent réunies dans l'acte de prise de possession de l'Angleterre; enfin que la Nouvelle-Zélande et la plupart des archipels du grand océan se rattachent aussi à ce nouvel empire, sans aucune autre détermination de longitude à l'est que les rivages du Pérou et du Chili.

En s'arrogeant la possession de cet immense espace de terre et de mer, il semble que le principal but de l'Angleterre ait été de se ménager un prétexte plausible pour écarter les autres peuples du théâtre si important de ses pêches,

» *coast, called Cape York, in the latitude of ten degrees,*
 » *thirty-seven minutes south, to the southern extremity of the*
 » *said territory of New South Wales, or South Cape, in*
 » *the latitude of forty-three degrees, thirty-nine minutes*
 » *south, and of all the country inland to the westward, as far*
 » *as the one hundred and thirty-fifth degree of east longitude,*
 » *reckoning from the meridian of Greenwich, including all*
 » *the islands adjacent in the Pacific Ocean, within the lati-*
 » *tudes aforesaid of 10° 37' south, and 43° 39' south, and*
 » *of all towns, garrisons, castles, forts, and all other fortifi-*
 » *cations, or other military works which may be hereaf-*
 » *ter erected upon the said territory, or any of the said*
 » *islands.* » L. F.

et s'adjuger ainsi à elle-même les avantages immenses que le commerce et les productions de ces climats lointains pourroient offrir. Fidèles à ce système d'exclusion et de monopole, les gouverneurs du port Jackson ne négligent aucun des moyens qui sont à leur disposition pour assurer les intérêts et les prétendus droits de leur pays : les craintes que notre expédition fit naître à M. King, et dont nous parlerons bientôt, feront connoître jusqu'où vont leur jalousie et leur prévoyance à cet égard. Mais revenons d'abord au malheureux M. Coxwell.

Instruit des avantages que procurent dans les régions australes la pêche des phoques et le commerce de leurs fourrures, M. Coxwell s'étoit associé, à l'Ile-de-France, avec le capitaine Lecorre, expérimenté dans les affaires de ce genre ; ils avoient armé le navire *l'Entreprise*, de Bordeaux, pour aller pêcher dans le détroit de Bass. La paix, à cette époque, venoit d'être rétablie entre la France et l'Angleterre ; et la meilleure intelligence paroissant régner entre les deux gouvernemens, il étoit impossible, sous ce rapport, de se trouver dans des circonstances plus favorables. Malheureusement pour nos compatriotes, ils éprouvèrent en route une si violente tem-

pête, qu'après avoir perdu une partie de leurs voiles et presque tous leurs bastingages, ils furent contraints de venir se réparer au port Jackson.

On les y accueillit d'abord avec bienveillance, mais aussitôt que le gouverneur anglois fut instruit de l'objet de leur armement, il fit appeler le capitaine Lecorre, et lui signifia l'ordre de s'éloigner des rivages de la Nouvelle-Galles, sous peine d'être arrêté avec son navire et son équipage. Vainement ce malheureux capitaine supplia le gouverneur de ne pas consommer sa ruine et celle de sa famille, en faisant manquer ainsi l'objet d'un armement dispendieux; tout fut inutile; et déjà *l'Entreprise* étoit sur le point de retourner à l'Ile-de-France, lorsque notre commandant parvint à fléchir M. King, et en obtint une permission de pêche aux conditions suivantes : 1^o que le capitaine Lecorre ne pourroit pas entrer dans le détroit de Bass, qu'il se contenteroit en conséquence de pêcher sur *les Deux-Sœurs*, petits îlots escarpés qui se trouvent dans le nord des îles Furneaux, et qui ne présentent aucune espèce d'abri pour les bâtimens; 2^o que, dans aucun autre cas de ce genre, on ne pourroit jamais se prévaloir de la permission particulière accordée au navire *l'Entreprise*, et que le commandant se chargeroit.

de prévenir l'administration et les armateurs de l'Ile-de-France de l'intention où étoit le gouvernement de la Nouvelle-Galles de repousser de ces parages tous les navires françois qui voudroient y faire la pêche des phoques.

Quelque dure que pût être la condition imposée par le gouverneur anglois à MM. Coxwell et Lecorre, ils partirent cependant pour aller s'établir sur les Deux-Sœurs; mais à peine ils s'y trouvoient depuis huit jours, qu'une violente tempête s'étant élevée, le navire fut entraîné contre les brisans et mis en pièces. Dans ce cruel naufrage, le capitaine Lecorre périt avec son frère et les deux tiers de son équipage.... Tel fut le triste sort du premier navire de commerce françois qui parut dans ces mers; et les dispositions du gouvernement anglois envers les étrangers sont si rigoureuses, qu'on peut d'avance prédire de semblables désastres aux armateurs européens qui, dans l'état actuel des choses, voudroient porter leurs spéculations dans ces contrées lointaines.

Après avoir offert à notre infortuné compatriote toutes les consolations qu'il étoit en notre pouvoir de lui donner alors, nous poursuivîmes notre route vers le détroit de Bass, que nous

devions traverser pour aller reconnoître les îles qui se trouvent à son ouverture occidentale ; mais l'orage qui nous avoit assaillis le jour même de notre départ du port Jackson fut suivi bientôt d'une tempête qui dura, presque sans interruption, jusqu'au 1^{er} décembre.

Pendant cet intervalle, nous fûmes séparés du *Casuarina*, qui marchoit très-mal, ainsi que du navire américain *la Fanny*, qui désiroit passer le détroit avec nous. Nous parvînmes pourtant, dans la matinée du 3, à doubler le promontoire de Wilson, et le 6 au soir nous laissâmes tomber l'ancre dans la baie des Éléphants-marins, sur la côte orientale de l'île King (*pl. 1.*) *.

Bientôt après, le *Casuarina* vint nous rejoindre au mouillage : il avoit beaucoup souffert pendant notre séparation ; ses coutures, entr'ouvertes par l'effort des vagues, avoient besoin d'être réparées ; tous les calfats du *Géographe* furent employés à cet ouvrage, et dès le lendemain cette goëlette appareilla pour aller faire la reconnoissance des îles Hunter, situées à l'extrémité nord-ouest de la terre de Diémen. En même temps l'ingénieur-

* Cette île a été découverte par le capitaine Reed, commandant la goëlette anglaise *la Martha*.

géographe, M. Faure, partit dans le grand canot pour lever le plan de l'île King : cette île n'avoit été jusqu'alors fréquentée que par des pêcheurs, et la carte n'en avoit pas été faite.

A peine ces dispositions étoient exécutées, que nous vîmes paroître la petite goëlette *le Cumberland*, de la colonie du port Jackson. Ce navire portoit M. Grimes, ingénieur en chef de l'établissement anglois, qui venoit, par ordre du gouverneur, nous faire une déclaration aussi singulière dans sa forme que remarquable par son objet. « Le bruit s'étant répandu, écrivoit » M. King à notre commandant, que votre projet est de laisser quelques hommes, soit à la » terre de Diémen, soit à la côte sud-ouest de » la Nouvelle-Galles, pour y jeter les fondemens » d'une colonie françoise, je crois devoir vous déclarer, monsieur le Commandant, qu'en vertu » de l'acte de prise de possession de 1788, solennellement proclamé par l'Angleterre, toutes » ces contrées font partie intégrante de l'empire » britannique, et que vous ne sauriez en occuper » aucun point sans briser les liens de l'amitié » qui vient si récemment d'être rétablie entre » les deux nations. Je ne chercherai pas même à » vous dissimuler que telle est la nature de mes

» instructions particulières à cet égard, que je
» dois m'opposer, par tous les moyens qui sont
» en mon pouvoir, à l'exécution du projet qu'on
» vous suppose : en conséquence, le navire de
» Sa Majesté le *Cumberland* a reçu l'ordre de ne
» vous quitter qu'au moment où l'officier qui le
» commande aura la certitude que vos opéra-
» tions sont étrangères à toute espèce d'enva-
» hissement du territoire britannique dans ces
» parages.... »

Après avoir remis leurs dépêches à notre chef, le capitaine anglois et M. Grimes descendirent à terre, et là, en notre présence, ils firent arborer un pavillon anglois sur un grand arbre au pied duquel ils placèrent quelques factionnaires; faisant ensuite plusieurs décharges de mousquèterie, accompagnées de trois *huzza*, ils renouvelèrent la déclaration de prise de possession de 1788.

Sans doute cette cérémonie pourra paroître frivole aux yeux des personnes qui connoissent peu la politique angloise; mais, pour l'homme d'état, de telles formalités prennent un caractère beaucoup plus important et plus sérieux. A la faveur de ces déclarations publiques et répétées, l'Angleterre semble chaque jour fortifier

ses prétentions, établir ses droits d'une manière plus positive, et se ménager ainsi des prétextes pour repousser, même par la force des armes, tous les peuples qui voudroient former quelques établissemens dans ces contrées.... Mais écartons les réflexions pénibles qu'un tel sujet inspire, pour reprendre notre narration au point où nous l'avons laissée.

Le 8 décembre vit s'opérer enfin la séparation des deux premiers vaisseaux de l'expédition : notre conserve, *le Naturaliste*, appareilla dans la soirée pour retourner en France. Tous les yeux la suivirent long-temps, et lorsqu'elle disparut à l'horizon, un sentiment de tristesse se peignit sur chaque visage. Si loin de sa patrie, et dans la situation malheureuse où nous étions, on éprouve plus vivement le besoin de la revoir ; et lorsque cette douce perspective sembloit fuir devant nous, étoit-il possible de ne pas envier le sort de ceux de nos compagnons et de nos amis qui déjà se livroient à l'espoir d'être bientôt rendus à leurs familles, à leurs affections les plus douces et les plus chères?...

Le 10, les naturalistes obtinrent les moyens d'aller s'établir à terre ; nous partîmes en conséquence, MM. Leschenault, Bailly, Lesueur et moi,

avec le jardinier Guichenot, pour nous rendre dans le fond de la baie des Éléphants-marins. Mais, avant de présenter les détails de nos travaux sur ce point, il me semble indispensable de décrire rapidement l'île King elle-même, et les îlots qui en dépendent.

Au milieu de l'ouverture occidentale du détroit de Bass, à une distance presque égale de la terre de Diémen et de la Nouvelle-Hollande, par $39^{\circ} 49' 30''$ de latitude sud, et par $142^{\circ} 7' 2''$ de longitude à l'est du méridien de Paris¹, se trouve l'île King, dont la longueur du nord au sud est d'environ quarante milles, tandis que sa largeur de l'est à l'ouest n'est que de vingt-cinq; sa circonférence totale est de cent cinq. Toute la partie occidentale de cette île, étant sans abri contre les flots de l'immense océan austral, se trouve hérissée de brisans dangereux; il en existe aussi beaucoup vers le cap nord, que nous avons désigné sous le nom de *Cap d'Anville*. Le brassiage est en général assez considérable autour de l'île, et même à une petite distance de la terre on ne trouve guère moins de 6 à 10 brasses; le fond,

¹ C'est la position de notre observatoire sur le rocher des Éléphants.

presque partout, est d'un sable vaseux et noir, très-propre au mouillage; mais malheureusement la couche en est si légère, elle recouvre des roches tellement tranchantes, qu'il n'est peut-être pas d'endroits plus à craindre pour les navigateurs. Outre ce premier inconvénient, l'île King présente encore celui d'être exposée aux vents du sud-ouest, les plus impétueux et les plus redoutables; et sa situation à l'ouverture du détroit la soumet à la funeste influence de ces courans terribles dont nous avons parlé dans le chapitre xiv. Enfin, sur toute la circonférence de l'île, on ne trouve aucun port, ni même aucune baie profonde. Il doit résulter de ces diverses circonstances réunies, que le mouillage de cette île est extrêmement dangereux pour les navires, et nous verrons bientôt combien il l'est en effet.

Par sa position entre les hautes montagnes du promontoire de Wilson, des îles Furneaux et de la terre de Diémen, par son isolement et son exposition aux vents du sud-ouest, par l'épaisseur des forêts qui la couvrent, et la nature des roches qui composent son sol, l'île King paroît avoir habituellement une température humide et froide: en effet, bien que nous nous y trouvassions à une époque correspondante au mois de juin de l'hé-

misphère boréal, la constitution de l'atmosphère fut toujours celle d'un automne pluvieux et avancé de nos climats. Le thermomètre s'éleva rarement au-dessus de 15 degrés, et le terme moyen de ses variations journalières fut à peine de 14 degrés pour midi. Les brumes et la rosée y furent toujours très-abondantes; la pluie ne cessa pour ainsi dire pas de tomber pendant les quinze jours que nous passâmes à terre; et nous apprîmes par des pêcheurs anglois qui s'y trouvoient fixés depuis treize mois, qu'il en étoit ainsi la plus grande partie de l'année. Ces pluies sont extrêmement froides et pesantes; elles durent ordinairement deux ou trois heures, et ne cessent quelques instans que pour recommencer ensuite avec la même violence.

Il suit de cet état de l'atmosphère, que l'hygromètre est rarement au-dessous du point de saturation; le terme moyen de l'humidité s'y est élevé jusqu'à 95^d,33. Le baromètre est descendu plusieurs fois de 28 pouces 4 lignes à 27 pouces 6 lignes, ce qu'il faut attribuer sans doute à la violence des orages que nous avons éprouvés; mais en général la hauteur du mercure paroît être moins considérable qu'elle ne devoit l'être d'après la position en latitude de cette île: circonstance qui

dépend peut-être de l'humidité continuelle de l'air. (*Voyez le chap. III, tom. Ier.*) Les vents de la partie de l'ouest ont été tellement dominans, que sur quarante-trois observations répétées de huit heures en huit heures pendant notre séjour à l'île King, ils ont seuls soufflé trente-deux fois, et nous ont procuré constamment des brumes ou des averses; le peu de beau temps dont nous avons joui nous a été donné par les vents du sud-est, et plus particulièrement par ceux de l'est-sud-est, qui paroissent être les plus tempérés et les plus salubres de ces climats.

C'est à la combinaison de toutes les circonstances physiques que je viens de rapporter, que l'île King doit l'avantage, si précieux dans ces contrées, d'être abondamment pourvue d'eau douce. Partout où la distribution du sol peut se prêter à l'écoulement des eaux et à leur réunion, on trouve des sources nombreuses; c'est ainsi, par exemple, que vers le fond de la baie des Éléphans, la direction des collines étant perpendiculaire au rivage, et tout le sol sur ce point étant granitique, il existe jusqu'à six ruisseaux dans l'espace de cinq à six milles seulement; il en est de même dans la baie des Phoques, opposée aux îles du Nouvel-An, où l'on trouve aussi plusieurs

sources. Mais à la côte du nord-est, à celles de l'ouest et du sud-ouest, où le sol se compose particulièrement de dunes sablonneuses, incapables de retenir l'eau des pluies, nous n'avons pu découvrir aucune trace de ruisseaux ; et comme ces dunes présentent vers la mer une barrière non interrompue, il est possible de présumer que les eaux sont contraintes à refluer vers l'intérieur du pays. Cette présomption se trouve en quelque sorte confirmée par le rapport des pêcheurs anglais : ils assurent qu'il existe au centre de l'île une espèce de grand lac, dont les eaux sont très-profondes, et du milieu desquelles s'élève une petite île que jusqu'à ce jour ils ont négligé de visiter.

Les produits minéraux de l'île King sont très-variés, et presque tous appartiennent aux roches primitives. Parmi ces dernières, on distinguoit un très-beau porphyre, qui contient des cristaux de fer sulfuré ; plusieurs espèces de roches serpentineuses et argileuses, dont quelques-unes offroient dans leurs fissures comme de petits filons d'asbeste. Sur divers points du rivage on rencontroit des cristaux assez volumineux de quartz hyalin, des fragmens de jaspe, et surtout de très-gros blocs d'une brèche rougeâtre et très-dure,

composée de cailloux de toute grosseur, et qui pourroit offrir, par la richesse de ses couleurs et par leur variété, d'assez grands avantages au sculpteur et au marbrier. Indépendamment de ces produits d'origine primitive, on voit encore çà et là quelques roches schisteuses, qui reposent sur des parties granitiques ; et vers la pointe nord de la baie des Éléphants, il existe un rocher qui, du bord de la mer, s'avance jusque dans l'intérieur d'une vallée voisine, et qui se compose entièrement d'un grès coquillier très-dur et très-compacte.

Toutes les eaux de l'île sont chargées d'une si forte portion d'oxide de fer, qu'il paroît probable que le métal qui sert de base à cet oxide entre pour beaucoup dans la composition de certaines roches : peut-être même forme-t-il des mines particulières ; nous n'avons rien vu cependant qui pût confirmer cette conjecture.

Aucune espèce de substance saline ne s'est offerte à notre observation, il est vrai ; mais les pêcheurs prétendent qu'il y a dans l'intérieur du pays une colline entièrement composée de sel gemme. J'indique ce fait important, sans vouloir en garantir ni en contester l'exactitude.

De toutes les roches particulières à l'île King,

il n'en est point de plus remarquable que celle dont il me reste à parler; c'est une espèce de granit d'un bleu noirâtre, à grain très-fin, mêlé de petits cristaux d'amphibole noirs, ce qui lui donne l'apparence d'une roche de corne. Cette substance affecte dans ses masses une sorte de cristallisation régulière et rhomboïdale telle, que chacune de ces masses présente une pyramide trièdre, dont le sommet est tourné en haut, et dont les arêtes sont vives et tranchantes. En brisant un de ces cristaux, on observe qu'il se résout en petites pyramides d'une forme analogue à celle de la masse principale.

C'est à cette disposition particulière que le granit dont il s'agit doit le triste avantage d'être la terreur des marins sur ces côtes. Comme il forme la plus grande partie des rivages de l'île King et de celles du Nouvel-An; comme il se retrouve avec une disposition semblable au fond de la mer, revêtu seulement d'une légère couche de sable vaseux, il en résulte que les câbles les plus forts sont bientôt coupés par les angles tranchans de ce granit. Nous rapporterons plusieurs exemples de cette funeste propriété.

Toute la partie de l'île que nous avons pu reconnoître présente le tableau d'une végéta-

tion forte et vigoureuse; en divers endroits les arbres et les arbrisseaux se trouvent tellement pressés à la surface du sol, et leurs débris sont partout si multipliés, qu'il est presque impossible de pénétrer au milieu des forêts; mais en général, les végétaux qui les composent n'offrent pas ces proportions gigantesques que nous avons admirées dans ceux de la terre de Diémen; du reste, ils appartiennent aux mêmes genres que ces derniers : comme eux ils demeurent toujours verts; comme eux encore ils sont dépourvus de toute espèce de fruits mangeables, et sont inutiles, sous ce rapport, aux besoins de l'homme et des animaux frugivores. Nous ne nous étendrons pas autant que nous l'eussions voulu sur ces végétaux de l'île King, ces détails rentrant plus particulièrement dans le cercle des précieuses études de notre botaniste M. Leschenault : j'ajouterai seulement ici que la famille des fougères, celles des mousses et des fungus, présentoient un grand nombre d'espèces aussi belles que vigoureuses; ce qui m'a paru dépendre de l'humidité habituelle de l'atmosphère et du sol. Tous les rivages étoient couverts d'une grande quantité de fucus, qui, pour la plupart, formoient des espèces nouvelles; j'en décri-

vis plusieurs sous les noms de *f. phyllotrichos*, de *f. caulitortus*, de *f. panacrochordus*, etc. : cette dernière paroît comme entièrement composée de petites verrues. Je retrouvai pareillement sur ces bords le fucus curieux que j'avois précédemment décrit sous le nom de *phyllophorus*, et le *f. gigantinus* présentait aussi çà et là de puissans débris. L'abondance et la variété de ces plantes marines s'expliquent suffisamment par ce que nous avons dit de la nature des rivages de cette île. C'est effectivement au milieu des rochers granitiques et sur les plages orageuses que se complaisent les productions de ce genre ; c'est, pour ainsi dire, sous le choc des vagues qu'elles s'élèvent et prospèrent.

Sur toute l'étendue de l'île King on n'aperçoit aucune trace de l'espèce humaine, et tout annonce que cette île est également étrangère aux peuplades sauvages de la terre de Diémen et de la Nouvelle-Hollande.

En revanche, il est peu d'endroits dans les régions australes qui nourrissent autant d'animaux utiles. Nous y avons recueilli, M. Lesueur et moi, une foule d'espèces inconnues à l'Europe, parmi lesquelles se trouvent deux dasyures élégans (*pl.* 63), deux kanguroos, le sin-

gulier animal que les habitans de la Nouvelle-Hollande connoissent sous le nom de *wombat* (*pl.* 58), et le quadrupède bien plus extraordinaire encore que j'ai décrit sous le nom de *échidné soyeux*.

Tous les rivages de l'île sont couverts d'un nombre prodigieux d'amphibies, dont quelques-uns n'ont pas moins de 25 à 30 pieds de longueur (*pl.* 62), et qui sont devenus pour les Anglois la source d'un commerce intéressant. Le chapitre suivant offrira l'histoire de ces monstres marins et celle des pêches dont ils sont l'objet.

L'intérieur des forêts recèle une grande quantité de casoars (*pl.* 66 et 67); le rocher des Éléphants nourrit un nombre prodigieux de pétrels, de mauves et de manchots, dont plusieurs espèces étoient nouvelles pour les naturalistes ; enfin, la plupart des oiseaux de la terre de Diémen se retrouvoient sur ces rivages brumeux.

La famille des reptiles ne m'a fourni que deux espèces de lézards et deux serpens : ces derniers, voisins du genre boa, sous le rapport des écailles, étoient armés l'un et l'autre de crochets venimeux. Je me suis encore procuré une nouvelle espèce de crapaud, la seule que j'aie pu trouver

soit à la terre de Diémen, soit dans le détroit de Bass.

Mais c'est surtout en mollusques, en vers et en zoophytes (*pl.* 59, 60 et 61), que l'île King présente à l'observateur des trésors pour ainsi dire inépuisables : en effet, malgré les tempêtes violentes qui régnèrent dans ces parages pendant le séjour que nous y fîmes, je parvins à m'y procurer plus de cent quatre-vingts espèces inconnues de ces trois classes du règne animal. Je décrivis ces objets avec soin, et M. Lesueur en fit un grand nombre de dessins et de peintures. Dans cette foule d'animaux, on distinguait beaucoup de précieux coquillages, trente ou quarante espèces d'éponges, d'antipathes, de gorgones, de celépores, de rétepores, etc. ; plusieurs actinies, des ascidies singulières, dix ou douze holothuries, de belles doris, d'élégantes amphitrites, plusieurs aphrodites, des néréides, des planaires, etc., etc. L'abondance extraordinaire de ces animaux se rattache à celle des fucus et des plantes marines, au milieu desquelles ces tribus gélatineuses viennent chercher leur nourriture et leur asile.

Considérées sous le rapport de la subsistance de l'homme, les productions zoologiques dont

nous venons de parler présentent de nombreux et importants avantages. Les kangourous de l'île King ont une chair plus tendre et plus savoureuse que celle des animaux du même genre répandus sur le continent voisin. Déjà le wombat, réduit à l'état domestique par les pêcheurs anglais, va chercher pendant le jour au milieu des forêts la nourriture dont il a besoin, et rentre le soir dans la cabane qui lui sert de retraite. Animal doux et stupide, il est précieux par la délicatesse de sa chair, qui nous a paru préférable à celle de tous les autres animaux de ces régions. La langue des phoques monstrueux, dont nous parlerons dans le chapitre suivant, est regardée par les pêcheurs comme un bon manger. Le puissant casoar, haut de 5 à 7 pieds, donne des œufs de la grosseur de ceux de l'autruche, et plus délicats que ces derniers : la viande de cet oiseau antarctique, intermédiaire, pour ainsi dire, entre celle du coq d'Inde et du jeune cochon, est véritablement exquise. Les innombrables troupes de cormorans, de pétrels, de mauves et de manchots, établies sur le rocher des Éléphants marins et sur l'île dont il dépend, fournissent pendant une partie de l'année des milliers d'œufs presque aussi bons que ceux de nos

poules domestiques. Enfin, les crustacés divers et les coquillages qui pullulent dans ces mers complètent le riche ensemble des ressources que la nature ici présente à l'homme.

Je viens d'esquisser rapidement le tableau général de l'île King; c'est aux détails de nos travaux et de nos périls qu'il faut nous attacher maintenant. J'ai déjà rapporté que, le 10 au soir, les naturalistes étoient partis pour aller s'établir dans le fond de la baie des Éléphants. Située à la côte orientale de l'île, cette baie n'a pas plus de deux lieues d'ouverture, et se termine au sud par la pointe *Phumier*, au nord par la pointe *Cowper*. Beaucoup moins profonde que la baie des Phoques, qui lui est opposée, celle dont nous parlons a le précieux avantage d'être plus à l'abri des vents d'ouest; mais elle n'est guère moins dangereuse : ce que nous dirons dans un instant suffira pour le prouver. Tout le fond de cette baie, lorsque nous y abordâmes, étoit couvert d'éléphants marins qui, par leur couleur brune, se détachent fortement de dessus la grève blanchâtre, et paroissent de loin comme autant de grosses roches noires. A notre aspect, quelques-uns de ces animaux s'enfuirent en poussant d'affreux mugissemens; d'autres au contraire restè-

rent immobiles sur le sable, et nous regardoient d'un air indifférent et calme.

A peine nous commençons à dresser nos tentes, que nous vîmes paroître six pêcheurs anglois qui venoient nous faire les offres de service les plus obligeantes : de ce nombre étoient deux Irlandois, déportés pour opinions politiques, et condamnés à la plus misérable condition. Le chef de ces pêcheurs, nommé *Cowper*, nous apprit que depuis treize mois il étoit établi sur l'île avec dix hommes pour faire la pêche des animaux marins, et préparer avec leur huile et leur fourrure la cargaison de quelques navires destinés pour la Chine ; qu'il attendoit avec d'autant plus d'impatience ces bâtimens, que tous les tonneaux qui lui avoient été remis étoient pleins depuis longtemps, et qu'il se trouvoit réduit à l'inactivité la plus contraire à ses intérêts.

Le 12 décembre, sur les trois heures du soir, à la suite d'un vent impétueux du sud-ouest, nous vîmes *le Géographe* mettre sous voiles, et s'éloigner précipitamment du mouillage qu'il occupoit. Ce bâtiment venoit de perdre une de ses grosses ancrs, dont le câble avoit été coupé par les roches.

Dans la matinée du 13, l'ingénieur anglois,

M. Grimes, et le capitaine du *Cumberland*, M. Robins, vinrent nous rendre visite sous nos tentes, et consentirent obligeamment à partager notre frugal dîner. Ces messieurs nous apprirent sur l'expédition du capitaine Flinders les détails suivans. Peu de jours après notre arrivée au port Jackson, cet officier étoit parti avec ses deux navires, *l'Investigator* et *la Lady Nelson*, pour aller terminer la reconnoissance de la côte orientale de la Nouvelle-Hollande; il ne tarda pas sur ces bords dangereux à se trouver dans la situation la plus critique. Après avoir perdu une partie de ses ancres, M. Flinders avoit été contraint de renvoyer sa conserve *la Lady Nelson*, à qui il n'en restoit pas une seule, et qui par conséquent se trouvoit hors d'état de continuer le voyage. Ce dernier navire étoit rentré au port Jackson la veille du départ du *Cumberland*. Dans la reconnoissance périlleuse qu'il venoit d'exécuter, l'intrépide capitaine Flinders avoit fait quelques découvertes importantes, et notamment celle d'un très-beau port, voisin du cap Capricorne.

Tandis que nous nous entretenions encore avec les officiers anglois, nous vîmes reparoître *le Géographe*, qui ne tarda pas à jeter l'ancre, mais dans un lieu différent de celui qu'il avoit

occupé d'abord. Nos vivres se trouvoient épuisés; nous en attendions d'autres avec une grande impatience, lorsque nous aperçûmes une embarcation qui partoît du navire et se dirigeoit sur nos tentes. Nous pensâmes tous qu'elle nous apportoit les secours dont on n'ignoroit pas à bord du *Géographe* que nous avions le plus pressant besoin : nous nous trompions... Le commandant, qui venoit se promener à terre, n'avoit pas voulu laisser embarquer dans son canot les vivres que le chef de notre table, M. Lharidon, avoit destinés pour nous : une telle indifférence nous affligea d'autant plus, que l'état du ciel annonçoit une tempête violente et prochaine; elle éclata dans la nuit; et le *Géographe*, après avoir encore perdu ses ancres, fut obligé d'appareiller de nouveau pour s'enfuir au milieu des ténèbres, vers le détroit de Bass. Dans cet appareillage, nous eûmes le malheur de perdre notre chaloupe qui se trouvoit à la remorque au moment où le câble fut coupé, et qui fut mise en pièces et submergée avant qu'il eût été possible de la rembarquer. Au même instant le *crapaud* et les *galoches* du gouvernail de la corvette furent cassés par l'effort des vagues. Le ciel étoit noir, chargé de gros nuages; la pluie tomboit par torrens;

et les rafales de l'ouest-sud-ouest étoient si violentes, qu'il fallut amener toutes les voiles, et mettre à la cape sous le petit foc, la pouillouse et le foc d'artimon seulement. Dans ce dernier ouragan, la goëlette anglaise ne fut pas plus heureuse que *le Géographe*; après avoir perdu ses ancres, elle se trouva pareillement forcée à prendre le large.

Tandis que notre navire, ainsi battu par la tempête, erroit au milieu des récifs et des îlots du détroit, notre propre situation devenoit à chaque instant plus critique. La tente où nous logions, MM. Leschenault, Lesueur et moi, mise en lambeaux et renversée par les rafales, ne suffisoit plus pour nous garantir des ondées qui nous accabloient jour et nuit; mais ce désagrément n'étoit rien, en comparaison de la faim qui nous pressoit. Les vagues déferloient avec tant de violence le long de la grève, qu'il eût été impossible d'aller y chercher les coquillages dont nous aurions pu nous nourrir. Tous les animaux s'étoient retirés dans leur gîtes, afin de se soustraire aux torrens de pluie qui tomboient du ciel, et nous manquions des moyens nécessaires pour les y poursuivre. Il ne nous restoit aucune espèce de provisions; et pour comble de peines, l'eau

du ruisseau près duquel nos tentes étoient dressées, contenant beaucoup d'oxide de fer, nous donnoit à tous un redoublement d'appétit désespérant.... Nous dûmes alors notre salut aux pêcheurs anglois; et sans les secours généreux qu'ils nous prêtèrent, nous eussions infailliblement été victimes de l'imprévoyance de notre chef ou de son indifférence.

Ces pêcheurs avoient établi leur habitation au sommet d'une colline, sur la pointe nord de la baie des Éléphants (*pl. 61*), à six milles environ de notre bivouac : elle consistoit en quatre loges ou cabanes, construites avec des pièces de bois fichées en terre, et réunies en angle vers le haut; quelques écorces grossières fermoient les intervalles que les pièces de bois laissoient entre elles. Le chef de ces pêcheurs, le bon Cowper, occupoit un de ces tristes réduits avec une femme des îles de Sandwich, qu'il avoit amenée de Mowie, et qui lui tenoit lieu d'épouse et de principale ménagère : dans cette même cabane se trouvoient réunies les provisions communes les plus précieuses, particulièrement celle des liqueurs fortes. Dans les autres cases logeoit le reste des pêcheurs. Un large brasier entretenu jour et nuit avec de gros troncs d'arbres, servoit

en même temps à chauffer les hommes et à cuire leurs alimens. Un vaste hangar voisin contenoit une énorme quantité de grosses barriques remplies d'huile, ainsi que plusieurs milliers de peaux de phoques desséchées et prêtes à partir pour la Chine. On voyoit à côté une espèce de crochet de boucherie, auquel étoient suspendus cinq ou six casoars, autant de kanguroos, avec deux gros wombats. Une grande chaudière remplie de viandes de la même espèce venoit d'être retirée du feu, et répandoit une odeur agréable.

A peine nous parûmes au milieu des pêcheurs, que ces bonnes gens nous accablèrent de témoignages d'intérêt et de bienveillance : leur chef nous introduisit dans son manoir enfumé; et là, sur une espèce de tréteau, il nous fit servir un dîner que nous jugeâmes excellent. Ces masses de viandes diverses, essentiellement délicates, bien cuites dans leur jus, offroient une nourriture savoureuse, quoique d'ailleurs il fallût les manger sans pain, sans biscuit et sans aucune autre substance analogue. Un tel genre de vie, quelque bizarre qu'il puisse paroître d'abord, n'en est sans doute pas moins salubre; car tous les pêcheurs jouissoient de la santé la plus vigoureuse, malgré les fatigues auxquelles ils

étoient contraints de se livrer, malgré la température humide et froide de l'île qu'ils habitoient, et l'air infect qu'ils respiroient dans leurs cabanes.

Pour se procurer l'énorme quantité de viande qu'ils consomment, les pêcheurs emploient un moyen aussi simple que peu dispendieux. Sur les îles désertes dont nous parlons, les produits de la multiplication des diverses espèces d'animaux qu'y plaça la nature, ont pu, pendant des siècles, s'accumuler sans trouble; aussi chacune de ces espèces y compte-t-elle de nombreuses tribus : les plus importantes sont, à l'île King, les kanguroos et les casoars, également agiles à la course, et les wombats, qui ne savent ni fuir ni se défendre. Tous les moyens de chasse sont suffisans pour se procurer ces derniers ; quant aux casoars et aux kanguroos, les pêcheurs, afin de les atteindre, ont dressé des chiens qui vont seuls battre les bois, et qui manquent rarement d'étrangler chaque jour plusieurs de ces animaux : l'expédition terminée, les chiens abandonnent leur proie, accourent vers leurs maîtres, et, par des signes non équivoques, annoncent les succès qu'ils ont obtenus. Quelques hommes se détachent alors, suivent ces intelligens pourvoyeurs, qui, sans se

tromper, les conduisent aux lieux où gisent leurs victimes. Ce n'est pas seulement pour les avoir appris des pêcheurs que je rapporte ces détails ; nous pûmes, ainsi qu'on le verra par la suite, en apprécier nous-mêmes toute l'exactitude, pendant le séjour que nous fîmes sur l'île des Kanguroos. Avec un seul de ces chiens chasseurs, nous primes en quelques jours un si grand nombre de gros kanguroos, qu'il nous parut probable qu'un petit nombre de tels chiens, abandonné sur l'île, auroit suffi pour détruire la race de ces animaux innocens.

Cette facilité qu'ont les pêcheurs anglois de se procurer la nourriture nécessaire, ajoute beaucoup à l'importance du commerce dont ils s'occupent. Avec quelques foibles provisions de viande salée, de farine ou de biscuit, pour parer aux accidens imprévus, ces hommes peuvent subsister des années entières sans coûter rien à leurs armateurs. La plupart d'entre eux ne dépensent pas beaucoup non plus pour se vêtir ; car en faisant subir quelques préparations grossières aux peaux de phoques et de kanguroos, ils trouvent moyen d'en obtenir des habits. Tous ces détails, quelque minutieux qu'ils puissent paroître, se rattachent pourtant d'un manière essentielle

à l'histoire des pêches angloises dans les régions australes; de telles économies, en effet, ne sauroient être étrangères à ces bénéfices énormes que les armateurs britanniques retirent de leurs expéditions sur ces rivages lointains.

Cependant *le Géographe* ne reparoissoit pas, quoique la tempête eût cessé depuis deux jours; et notre inquiétude sur le sort de ce bâtiment devenoit d'autant plus vive, que nous connoissions mieux tous les dangers du détroit de Bass. D'ailleurs les Anglois qui jusqu'à ce jour avoient pourvu si généreusement à notre subsistance, venoient de perdre un de leurs chiens qui s'étoit égaré dans les bois; et comme peu de jours avant notre arrivée à l'île King un autre chien de cette espèce avoit péri en cinq minutes de la morsure du serpent triangulaire dont j'ai parlé précédemment, il n'en restoit plus qu'un seul pour fournir à l'approvisionnement commun. Le bon Cowper, en nous annonçant cette triste nouvelle, nous promit obligeamment de réserver pour nous tout ce qu'il lui seroit possible de retrancher sur sa propre portion et sur celle de ses gens; mais il ne nous dissimula pas ses alarmes sur notre sort futur, dans le cas où notre navire viendrait à ne point reparoître. Ce fut alors surtout que

nous sentîmes plus cruellement que jamais tous les inconvéniens de cette misérable obstination de notre chef à refuser des armes et des munitions aux hommes qu'il envoyoit s'établir à terre. Heureusement la fortune, qui tant de fois nous a servis durant le voyage, ne nous abandonna pas dans cette dernière extrémité; *le Géographe* reparut le 23 au soir : et le lendemain matin, un canot expédié pour nous reprendre mit fin à notre détresse et à nos anxiétés.

Nous apprîmes, à notre retour à bord, que *le Géographe*, après avoir perdu ses ancres et sa chaloupe, avoit été poussé par la tempête jusqu'au-delà du promontoire de Wilson, et que plusieurs fois il avoit été sur le point de se perdre au milieu des îlots et des rochers qui bordent le promontoire, ou qui, répandus dans l'intérieur même du détroit, n'étoient pas indiqués sur les cartes.

Ce fut alors que nous connûmes les détails suivans des opérations de M. Faure, chargé, comme nous l'avons dit ailleurs, de faire le tour de l'île King, et d'en dresser la carte. Après avoir quitté *le Géographe* dans la matinée du 7 décembre, notre compagnon traversa le canal qui sépare l'îlot des Éléphans d'avec la pointe Cowper; il y

trouva 5 brasses d'eau. Plus loin se présente une baie de dix milles environ d'ouverture, peu profonde, bordée dans son pourtour de dunes sablonneuses, et n'ayant pas moins de cinq à dix brasses d'eau. Le cap *Chardin*, qui la termine au nord, est défendu par deux chaînes de brisans, entre lesquelles M. Faure ne craignit pas de naviguer; la sonde y rapporta six brasses fond de sable.

Du cap Chardin jusqu'à celui de d'*Anville* au nord, la terre court nord-ouest et sud-est. En cet endroit, les récifs sont nombreux; le cap d'*Anville* en est cerné de toutes parts, et l'on en voit de longues traînées à cinq ou six milles au large de ce dernier cap. Après avoir passé la nuit, près de la côte, à l'abri de tous ces brisans, notre ingénieur traversa, le 8 au matin, la passe principale qu'ils laissent entre eux et l'extrémité nord de l'île. Le brassiage y varia de deux à dix et douze brasses.

Toute la portion du rivage comprise entre le cap Chardin et le cap d'*Anville* est exclusivement composée de roches granitiques; mais au-delà de ce dernier point, la terre, qui se dirige brusquement vers le sud, forme une grande baie dont les côtes sont sablonneuses, et qui se

trouve protégée vers le sud - ouest par deux petites îles de deux milles de longueur environ, essentiellement formées, comme l'île King, de substances granitiques et de porphyres. Elles sont connues sous le nom de *New-Year-Day's islands* (isles du Nouvel-An), du jour où des pêcheurs anglois en ont fait la découverte. Ces deux îles, les îlots qui en dépendent, et la grande baie qui leur est opposée, sont peuplés d'innombrables légions de phocacés divers, à la chasse desquels un détachement de douze Anglois se trouvoit alors employé. Ces chasseurs étoient entretenus par le commissaire-général de la Nouvelle-Galles, M. Palmer ; et, comme Cowper, ils attendoient avec impatience le navire qui devoit porter en Chine la riche cargaison d'huile et de fourrures qu'ils avoient préparée.

Cependant, les violentes rafales qui avoient contraint *le Géographe* d'appareiller la première fois, se faisoient sentir bien plus vivement encore à la côte occidentale de l'île, qui y est exposée sans défense. M. Faure, après avoir tenté vainement de lutter contre ces terribles vents du sud-ouest, vint chercher un refuge derrière les îles du Nouvel-An. Il y fut accueilli par les pêcheurs anglois avec la plus affectueuse bienveil-

lance; et pendant les trois jours que la tempête le contraignit à passer dans leur asile, l'attention de ces hommes ne se démentit pas un instant, soit envers lui, soit envers les matelots de son équipage; ils le forcèrent même, à son départ, d'accepter quelques-unes de leurs plus belles fourrures.... Pourquoi faut-il que cette hospitalité touchante dont les voyages offrent tant d'exemples, soit presque toujours exercée par des hommes à qui la grossièreté de leur caractère et leur condition misérable semble le moins en imposer l'obligation!.... Le malheur, plus que notre éducation brillante et notre philosophie, seroit-il donc propre à développer en nous cette vertu noble et désintéressée qui nous fait compatir aux peines d'autrui !

Au-delà des îles du Nouvel-An on trouve la baie *des Récifs*, la plus considérable de toutes celles de l'île King. Elle n'a pas moins de 15 milles d'ouverture, sur une profondeur de moins de 2 lieues; mais tout ce grand espace est tellement obstrué par les brisans, qu'il ne sauroit offrir un asile à la plus foible embarcation. La côte dans cette partie est bien boisée : le rivage du fond de la baie sembleroit être formé par des dunes de sable; mais les récifs, ainsi que les deux pointes

de la baie, sont essentiellement granitiques. De ces deux pointes, l'une (celle du nord) reçut le nom de *cap Palmer*, et l'autre fut appelée *cap Olivier*, en l'honneur du célèbre naturaliste et voyageur françois de ce nom. Un récif assez étendu gît par le travers, et à quelques milles au large du cap Olivier. Le reste de la côte, jusqu'au cap *Bonpland*, qui forme l'extrémité sud de l'île, se découpe en un grand nombre de petites anses peu profondes et semées de roches, dans l'une desquelles M. Faure passa la nuit du 13 au 14. Ce dernier jour il doubla le cap Bonpland, rangea de très-près la côte sud-est, reconnut dix ou douze petits îlots qui se trouvent disséminés le long de cette côte, et rejoignit le *Géographe* dans la soirée, après avoir ainsi, le premier des Européens, exécuté la circonvallation de l'île King, et en avoir reconnu les détails géographiques.

Toutes nos opérations particulières se trouvant ainsi terminées, notre sollicitude dut se reporter sur le *Casuarina*. Déjà le temps qui lui avoit été fixé pour la reconnoissance des îles Hunter étoit expiré, et ce bâtiment n'avoit pas paru. Nous résolûmes donc d'appareiller pour aller à sa recherche. Dans la soirée du 24 dé-

cembre, nous fîmes route pour cet objet, et dès le lendemain nous eûmes la vue des îles Hunter. Le 26, nous continuâmes à louvoyer en face de ces îles, sans avoir connoissance du *Casuarina*; ce qui nous força de revenir à l'île King, où nous arrivâmes le 27 au matin. M. Freycinet n'y étoit de retour que depuis la veille, et déjà cependant il avoit perdu une de ses ancres, dont le câble avoit été coupé, comme les nôtres et ceux de la goëlette anglaise, par les redoutables roches qui tapissent le fond de la baie. La réunion des deux bâtimens étant faite, M. Boullanger repassa de suite à bord du *Géographe*, et nous apprîmes alors les résultats précieux des opérations du *Casuarina* pendant son séjour aux îles Hunter.

A l'ouverture occidentale du détroit qui sépare la Nouvelle-Hollande de la terre de Diëmen, non loin de la pointe nord-ouest de cette dernière terre, sont situées les îles dont nous parlons maintenant. Le capitaine Flinders les découvrit en 1798, et les appela du nom qu'elles portent, en l'honneur de l'un des plus estimables gouverneurs de la Nouvelle-Galles. Contrarié par les vents, ou pressé peut-être par l'objet essentiel de sa mission, la circonnaviga-

tion de la terre de Diémen, le capitaine anglois, après avoir doublé le cap Rond (*Circular Head*), se porta de suite au nord des îles, et vint mouiller sur la côte orientale de celle à laquelle il imposa le nom de *Three-Hummock island* (île aux Trois-Mondrains), à cause de trois pitons remarquables que présente cette île. Du mouillage qu'il avoit occupé, M. Flinders fit route directement à l'ouest, en prolongeant la côte nord des îles Hunter jusqu'au-delà d'un gros îlot, qui fut appelé île des Albatros (*Albatross's island*). De ce dernier point il relevoit à l'ouest et dans le lointain un rocher noir, qu'il nomma *Black-rock*; se rabattant alors vers le sud, il rangea d'assez près une partie des îlots et des récifs qui obstruent la grande passe du sud.

On voit par cet exposé rapide des opérations de M. Flinders aux îles Hunter, que cet habile navigateur n'avoit pu déterminer exactement ni le nombre de ces îles, ni leur position relative, ni leur configuration particulière : il en étoit de même des canaux qui existent entre elles, et du détroit qui les sépare de la terre de Diémen. Par la même raison, toute la partie de côte de cette dernière terre comprise entre le cap Rond et la pointe du nord-ouest restoit ignorée des

géographes; enfin rien n'avoit été fait par le navigateur anglois pour la connoissance de la constitution physique et des productions des îles dont je parle. Telles étoient les lacunes que laissoit à remplir la carte angloise : on va voir maintenant par les détails de nos propres travaux qu'il reste bien peu de chose à désirer sur cette importante partie du détroit de Bass.

Après avoir pris à son bord l'ingénieur-hydrographe, M. Boullanger, chargé de faire avec lui le plan des îles Hunter, M. Freycinet appailla dans la matinée du 7 décembre, et sur les six heures du soir il reconnut les pitons de l'île aux Trois-Mondrains, qui se dessinoient foiblement à l'horizon. Contrarié par les calmes, il ne put approcher de la terre que dans la journée du 9. A trois heures, il se trouvoit au nord et à une très-petite distance de l'île des Albatros : c'est un énorme rocher granitique, dont la surface est aride et déchirée; ses flancs sont écorés et d'une hauteur médiocre; il peut être rangé de très-près sans aucun danger.

Le 10, MM. Freycinet et Boullanger prirent connoissance de la côte nord-ouest de la plus occidentale des îles Hunter, qu'ils nommèrent *île Fleurieu*; après avoir passé la nuit au large, ils vin-

rent chercher un asile dans le canal qui sépare cette première île d'avec celle aux Trois-Mon-drains : ils y mouillèrent par vingt brasses fond de sable fin, et n'en partirent le lendemain qu'après avoir déterminé, par leurs observations astronomiques, la position du cap le plus nord de l'île Fleurieu, qu'ils appelèrent *cap Kéraudren*, en l'honneur du premier médecin de la marine. Ce cap gît par $40^{\circ} 25' 38''$ de latitude australe et par $142^{\circ} 38' 7''$ de longitude à l'est du méridien de Paris. M. Flinders avoit placé le même point par $40^{\circ} 25' 20''$ de latitude et par $142^{\circ} 53'$ de longitude, également à l'est du méridien de Paris; différence qui paroîtra très-foible, si l'on fait attention à la petite incertitude toujours inséparable des observations de longitude.

Nos géographes, après avoir ainsi terminé leurs travaux dans le canal qu'ils venoient de visiter, et qui fut nommé *canal Péron*, doublèrent de nouveau le cap Kéraudren pour tourner l'île Fleurieu par l'ouest, et se porter au sud; mais tous leurs efforts ayant échoué contre la violence des vents et des courans contraires, ils furent réduits à regagner le canal, et à se réfugier dans une très-grande baie qui

occupe la côte nord-ouest de l'île aux Trois-Mondrains, et qu'ils désignèrent sous le nom de *baie Coulomb*. En débarquant sur ce point, ils recueillirent plusieurs échantillons d'un granit gris et micacé, qui constitue essentiellement le sol des îles Hunter et des îlots qui s'y rattachent. Le terrain leur parut en général assez bien boisé; mais les vents impétueux qui règnent dans ces parages renversent une grande quantité d'arbres, et ne permettent pas que les végétaux acquièrent ici les dimensions colossales et majestueuses qui caractérisent ceux dont se composent les forêts du canal d'Entrecasteaux.

Le 12, à quatre heures du matin, M. Freycinet appareilla pour se reporter à la côte occidentale de l'île Fleurieu : bientôt après il découvrit dans l'ouest et à quelques milles du cap Kéraudren, une chaîne de brisans très-étendue : entre la terre et ces brisans est un canal que nos compagnons traversèrent; puis ils reconnurent le fond d'une très-grande baie qui occupe toute la partie nord-ouest de l'île Fleurieu, et qui, de l'un des hommes les plus illustres de notre patrie, reçut la dénomination de *baie Cuvier*. Le cap *Lenoir*, hérissé de brisans dangereux, la termine au sud-ouest.

En s'avancant ainsi vers le sud, le projet de nos compagnons étoit de reconnoître et de traverser le détroit qui sépare les îles Hunter d'avec la terre de Diémen; ils le trouvèrent obstrué par un très-grand nombre d'îlots et de récifs. « Les » vagues qui venoient briser sur cet amas de » roches, dit M. Freycinet, offroient un spectacle effrayant; quelques-uns de ces récifs, absolument à fleur d'eau, ne présentoient à l'œil » qu'une nappe d'écume blanchâtre; d'autres, » plus élevés, mais d'une couleur noire, formoient avec les premiers un contraste imposant et terrible. »

La passe qui se trouve entre ces nombreux îlots et l'île Fleurieu paroissoit praticable; M. Freycinet s'y engagea, en rangeant de très-près la pointe sud-ouest de l'île Fleurieu, qu'il appela *pointe Cassard*; et peu d'instans après il se trouva à l'entrée d'une baie très-vaste, appartenant à la côte nord de la terre de Diémen, et qui reçut le nom de *baie Boullanger*. Déjà nos compagnons s'applaudissoient de cette découverte importante, lorsqu'aux approches du *cap Berthoud*, qui forme la pointe occidentale de la baie, le brassiage tomba tout-à-coup de 10 à 3 brasses, et les força de virer de bord pour s'é-

chapper par le canal dangereux qu'ils venoient de parcourir.

A cette époque, les vents souffloient avec tant de violence, que M. Freycinet, pour soulager son navire, qui fatiguoit beaucoup et qui faisoit jusqu'à 10 pouces d'eau à l'heure, fut obligé de mettre à la cape. « Durant tout le » reste du jour, dit cet officier, le temps fut » très-mauvais; les rafales étoient pesantes, et » se succédoient rapidement. L'orage continua » toute la nuit, et nous donna des grains très- » forts; le tonnerre ne cessoit de faire entendre » d'affreux roulemens, et la pluie tomboit avec » une abondance extrême. » Je dois observer, à cet égard, que pendant notre séjour à l'île King, nous fûmes nous-mêmes d'autant plus étonnés de la fréquence et de la force du tonnerre dans ces régions, que l'atmosphère ne cessa presque jamais d'être surchargée de brumes très-froides et de brouillards épais. J'ai parlé déjà plusieurs fois de ce phénomène singulier de la météorologie des contrées australes, sans pouvoir en accorder l'existence avec la position des lieux, leur température et leur constitution hygrométrique.

La journée du 13 fut employée à prolonger

une partie de la côte nord-ouest de la terre de Diémen, et à se rapprocher des points dont le mauvais temps de la veille avoit forcé nos ingénieurs de s'éloigner. *Le Casuarina* durant la nuit faillit se perdre sur une nouvelle traînée de récifs, qu'il ne parvint à doubler qu'après les plus grands efforts.

Le 14, tous les signes d'un coup de vent impétueux et prochain se multipliant de plus en plus, M. Freycinet, pour le recevoir, abandonna ces côtes sauvages. Le 15, l'orage éclata par des rafales de l'ouest-nord-ouest variables à l'ouest-sud-ouest; le ciel, chargé de gros nuages, versoit à flots une pluie continue; la mer étoit énorme. Qu'on juge de toute la fatigue qu'avoient à supporter nos deux géographes dans un foible esquif, entr'ouvert de toutes parts, et faisant jusqu'à 11 pouces d'eau à l'heure : pour épuiser ces torrens, l'équipage, accablé de veilles et de fatigues, ne pouvoit plus suffire, et les officiers, dans cette circonstance difficile, furent réduits à travailler eux-mêmes à la pompe.

Le 16, le 17 et le 18 décembre, l'ouragan continuant toujours avec la même violence, et le navire se trouvant de plus en plus maltraité par les vagues, M. Freycinet résolut de se réfu-

gier derrière les îles Hunter. Il y parvint le 18 au soir, et laissa tomber l'ancre par treize brasses fond de sable, à quelques milles et dans le sud-ouest de l'île aux Trois-Mondrains.

Le 19, le 20 et le 21 décembre, les vents se soutinrent avec tant de violence, le navire paroissoit tellement fatigué par la tempête, qu'on pouvoit craindre les plus funestes accidens en se livrant de nouveau à la fureur d'une mer en courroux. Pressé néanmoins de se conformer aux instructions de son chef, qui ne lui avoit donné que quinze jours pour terminer cette dangereuse mission, M. Freycinet fit plusieurs tentatives pour reprendre le large; mais tout son dévouement fut inutile, et chaque jour il se vit contraint de revenir au lieu même qu'il s'efforçoit de quitter.

Enfin, le 22 décembre ayant ramené le beau temps, nos géographes en profitèrent pour aller reconnoître la grande baie qu'ils n'avoient pu qu'entrevoir dans la journée du 12. A quatre heures du matin, ils étoient sous voiles; mais bientôt après avoir dépassé l'extrémité sud de l'île Fleurieu, qui reçut la dénomination de *cap Lislet*, le brassiage diminua si rapidement, qu'on perdit tout espoir d'arriver jusqu'au fond de la

baie. Cependant, comme il ne s'agissoit de rien moins que de décider si les terres détachées dans la carte de M. Flinders étoient effectivement des îles, ainsi qu'il étoit possible de le croire, et que d'ailleurs le fond de la baie étoit partout sablonneux, ils résolurent, au risque d'un échouement, de poursuivre leur route vers l'intérieur de la baie. Déjà ils n'avoient plus qu'une brasse et demie d'eau lorsqu'ils voulurent virer de bord; mais il n'étoit plus temps, et le navire échoua par 7 pieds d'eau. Heureusement M. Freycinet avoit compté sur la marée montante pour être remis à flot, et son calcul ne fut pas trompé. Dans cette reconnoissance hardie, nos géographes crurent remarquer que la portion de côte représentée comme une île dans la carte angloise appartient à la grande terre, et forme la côte orientale de la grande baie Boullanger; mais ils se convinrent en même temps que cette baie, obstruée sur tous les points par d'énormes bancs de sable, est absolument inutile aux besoins des navigateurs.

Cependant M. Freycinet et son compagnon avoient complété la reconnoissance de l'île Fleuriu, du canal qui la sépare d'avec celle aux Trois-Mondrains, et d'une partie de cette der-

nière île elle-même. Dans une navigation habile et périlleuse, ils avoient embrassé les îlots nombreux du détroit qui existe entre la terre de Diémen et les îles Hunter, reconnu la baie Boulanger, et fixé la position du cap le plus nord de la terre de Diémen, auquel nous avons imposé le nom de *cap Buache*. Le temps prescrit pour leur retour à l'île King étoit expiré; mais abandonner ces rivages sans compléter leurs travaux, sans examiner la portion de côte qui, du cap Buache, se porte dans l'est jusqu'au cap Rond, c'eût été perdre, pour ainsi dire, le fruit de tant de peines et de périls; en conséquence ils résolurent de prolonger leur séjour aux îles Hunter, et de redoubler de zèle dans leurs opérations.

Le 23 décembre, après avoir exploré la côte orientale de l'île aux Trois-Mondraîns, ils doublèrent le cap Buache, et fixèrent la position de cinq petits îlots qui l'entourent; ensuite ils découvrirent une nouvelle baie, peu profonde, mais très-allongée, qu'ils nommèrent *baie Ransonnet* : elle leur parut susceptible de fournir un assez bon abri contre les vents d'ouest et de sud-est en passant par le sud. Un isthme d'une nature sablonneuse, large à peine d'un mille ou

deux, sépare cette dernière baie de celle de l'ouest; le cap *Guyton*, formé de roches granitiques, la termine au sud-sud-est.

Le 24, après avoir doublé le cap *Élie*, on se trouva par le travers d'une ouverture très-profonde qui présentait l'apparence d'une rivière. « Son intérieur, dit M. Freycinet, se trouve rem-
» pli d'une multitude de bancs, dont la plupart
» assèchent à mer basse : quelques-uns sont ab-
» solument cachés sous l'eau; l'un d'entre eux,
» sur lequel la mer vient briser, se termine au
» nord par un petit îlot. » La disposition de ces bancs n'ayant pas permis à M. Freycinet de pénétrer par le sud dans l'enfoncement qu'il venoit de découvrir, et qui reçut le nom d'*Entrée du Casuarina*, cet officier s'y engagea par le nord, en suivant un petit chenal compris entre l'îlot dont je viens de parler et le cap *Élie*; mais bientôt les sondes devinrent tellement irrégulières, qu'il hésita plusieurs fois à s'avancer. Cependant, comme il étoit d'un grand intérêt de constater l'existence d'une rivière sur ce point, il poursuivit sa route; mais la sonde ayant sauté tout-à-coup de 3 brasses à 7 pieds, il se trouva échoué de nouveau sur un banc de sable, avant d'avoir pu atteindre l'extrémité de l'enfonce-

ment, dont toutefois il apercevoit vaguement les terres basses et coupées. Ainsi qu'il étoit arrivé déjà dans la baie Boullanger, la marée suffit pour remettre le navire à flot; et dans le même temps une légère brise s'étant élevée du sud-sud-ouest, M. Freycinet en profita pour opérer sa retraite.

Le 25 au matin, après avoir fait les relèvemens nécessaires pour lier ses opérations des jours précédens avec la position du cap Rond, il s'empressa de regagner l'île King. En côtoyant la partie sud de l'île aux Trois-Mondrains pour venir gagner le canal Péron, il aperçut à peu de distance de la terre un petit îlot qui se trouvoit entièrement couvert de phoques.

Le rapport de MM. Freycinet et Boullanger fut reçu par tout le monde avec un plaisir d'autant plus vif, qu'en réunissant ces derniers travaux à ceux que nous avions exécutés déjà, soit à l'extrémité sud, soit à la côte orientale et dans le nord de la terre de Diémen, il en résultoit que la géographie du littoral de cette grande île australe se trouvoit entièrement terminée par nos soins.

A peine la jonction des deux navires étoit faite, que nous nous mîmes en route pour la

côte Sud-ouest de la Nouvelle-Hollande; mais avant d'aborder à ces nouveaux rivages, il convient de présenter l'histoire du plus grand phoque des mers du sud, et des pêches lucratives dont il est devenu l'objet.

CHAPITRE XXIII.

HISTOIRE DE L'ÉLÉPHANT MARIN, OU PHOQUE A
TROMPE (*Phoca proboscidea*, N.) : PÊCHES DES
ANGLOIS AUX TERRES AUSTRALES.

EN faisant un besoin aux phoques de venir se reposer au milieu des terres, et d'y déposer leurs petits, la nature semble avoir voulu les dévouer à la mort et à la destruction. En effet, sans aucun moyen de défense, pouvant à peine se traîner sur le sol, les phoques doivent partout tomber victimes des grands animaux, et surtout de l'homme. Aussi, fuyant également ces deux genres d'ennemis, leurs troupes timides ne se montrent-ils en grand nombre que sur ces îles éloignées, que sur ces rochers solitaires, qu'au milieu de ces glaces éternelles où les bêtes féroces n'existent pas, où l'homme plus redoutable qu'elles, n'a pas fixé son séjour habituel.

La plupart des îles des régions australes devoient à ce double titre devenir plus particu-

lièrement la retraite de ces nombreuses légions d'amphibies : on n'y a pu trouver encore aucun animal féroce plus gros que le chat domestique ; et l'espèce humaine, déjà si rare sur les plus grandes terres, n'habite pas les îles sans nombre qui les avoisinent. C'est là que les phoques ont établi leur empire ; c'est là qu'ils ont pu , multipliant leurs paisibles invasions, occuper successivement les Malouines, où M. de Bougainville et Pernetty en observèrent plusieurs tribus remarquables ; Tristan d'Acunha, où du Petit-Thouars, avant Macartney, en découvrit une très-grande espèce ; la terre australe de Sandwich, où les Anglois ont établi des chasses régulières contre ces animaux ; celle de Kerguelen, où Pagès en trouva de grandes troupes. Les îles Saint-Paul et Amsterdam en ont offert d'innombrables légions à Cox, à Mortimer, au lord Macartney ; Hawkins, Schouten, Le Maire, Beauchène, Rogers, Marion, Spilberg, Candish, Nassau, Olivier de Noort, Quirogoa, Dampier, Surville, Furneaux, Byron, de Gennes, Battell, Dracke, Houttmann, Hagenaar, Narbrough, Labbe, Guyot, Frézier, Wallis, Barrow, de Grandpré, White, Stavorinus, etc., etc., en observèrent en mille endroits de ces contrées méridionales ; An-

son a décrit ceux de l'île Juan-Fernandez ; Cook , Forster , Sparmann , ont reconnu les troupeaux de la Nouvelle-Zélande , de l'île Georgia , et des îles du Nouvel-An , à la terre des États ; Labillardière , Mainziez et Vancouver en ont rencontré plusieurs espèces à la terre de Diémen , à la Nouvelle-Hollande : les archipels dangereux de la côte orientale de ce dernier continent en sont abondamment fournis ; nous en avons trouvé nous-mêmes à la baie de l'Aventure , sur l'île Bruny , à l'île Maria et dans la baie Fleurieu ; toutes les îles Furneaux , l'île Swan , Waterhouse , l'île Clarck , l'île de la Préservation , les Deux-Sœurs , l'île King , les îlots du Nouvel-An , les îles Hunter , en nourrissent d'innombrables tribus . De nouvelles troupes de ces curieux animaux se sont offertes à notre observation sur les rivages de l'île des Kanguroos , sur ceux des îles Saint-Pierre et des îles Saint-François , à la terre de Nuyts ; dans le port du Roi-Georges et dans la baie du Géographe ; l'île Rottnest , l'île Buache , l'île Berthollet , à la terre d'Édels , en étoient pareillement couvertes ; enfin nous avons retrouvé de ces amphibies à la terre d'Endracht , dans la baie des Chiens-marins , à la terre de Witt , et jusqu'au milieu des régions équato-

riales australes. Ainsi donc il n'est, pour ainsi dire, aucun point de ces immenses contrées qui ne nourrisse des espèces plus ou moins grandes, des troupeaux plus ou moins nombreux de cette famille de phoques, si peu connue jusqu'à présent, et qui ne sauroit manquer un jour de former une des principales coupes du règne animal.

A la tête de ces mammifères marins de l'hémisphère antarctique, il faut placer sans doute le phoque à trompe (*phoca proboscidea*, N.), le plus grand et l'un des plus remarquables de tous ceux qui sont connus. Cette espèce, à la vérité, n'est pas absolument nouvelle; mais elle a été jusqu'à ce jour décrite d'une manière tellement imparfaite, elle a deux fois été si grossièrement dessinée, que le travail de M. Lesueur et le mien doivent recevoir un intérêt particulier de celui-là même qu'on a fait avant nous.

Les Hollandois, dans la relation du voyage de la célèbre flotte de Maurice de Nassau, en 1623, parlèrent les premiers du lion marin de l'île de Juan-Fernandez. (Recueil des Voyages de la compagnie, tom. III, pag. 710.)

Après eux, en 1708, Rogers publia sur ce grand phoque des détails qu'il avoit appris d'un malheureux Écossois nommé Selkirk, abandonné

pendant plus de quatre ans sur les rivages de l'île Juan-Fernandez, et que l'amiral anglois recueillit à bord de son navire.

Anson passe cependant pour avoir le premier fait connoître le puissant amphibie dont nous parlons ; mais la date de son voyage ne remontant pas au-delà de 1742, il s'ensuit que plus d'un siècle auparavant l'existence du phoque à trompe étoit connue de l'Europe. Si la plupart des observations du lord anglois sont exactes, il n'en est pas ainsi de la figure qui les accompagne ; elle se ressent trop de cette époque encore peu éloignée, où l'amour du merveilleux entraînoit les meilleurs esprits. Une attitude que ne sauroit jamais affecter cet animal ; une expression de physionomie qu'il n'a pas ; des mains à cinq doigts distincts, articulés, munis chacun d'un ongle bien arrondi ; une queue bien élégamment retroussée, bien régulièrement découpée en feuilles d'acanthé ; tout dans cette figure semble avoir eu pour objet de reproduire les anciens tritons de la mythologie grecque, ou les hommes marins des traditions populaires.

Dom Pernetty en donna lui-même une seconde figure non moins incorrecte, ou, pour mieux dire, non moins fausse.

Cook, Forster et Bougainville ont parlé de ce phoque, observé par les navigateurs anglois sur l'île Georgia, et par M. de Bougainville aux Malouines, où Bernard Penrose l'avoit précédemment rencontré. Enfin, nous devons à Dampier et à Byron quelques détails sur le même animal.

Tous les navigateurs que je viens de citer s'accordent à lui donner le nom de *lion marin*, nom beaucoup plus convenable au *phoca jubata* du nord, à qui sa longue crinière l'avoit fait conférer déjà depuis long-temps. D'ailleurs, plusieurs autres grandes espèces de phocacés, et tout récemment encore celle des îles Saint-Paul et Amsterdam, ayant obtenu ce même nom, il devient de plus en plus une source de confusion et d'erreur; il doit donc être rejeté pour l'animal que nous décrivons.

En l'indiquant sous le titres pécifique de *leonina*, Linnæus lui donne un caractère qu'il n'eut jamais, celui d'une crête sur le front, *fronte cristata* : ce célèbre naturaliste fut évidemment abusé par les figures inexactes d'Anson et de Pernetty. Tous les naturalistes postérieurs à Linnæus ont consacré la même erreur.

Les sauvages du Port-Jackson connoissent le

phoque dont il s'agit, sous le nom de *miourong*.

Enfin, les pêcheurs anglois de ces rivages l'appellent éléphant - marin (*sea - éléphant*) ; et c'est de là que la baie de l'île King, où ces mammifères se réunissent en plus grand nombre, a reçu le nom de *baie des Éléphants*. Cette dernière désignation, manifestement déduite des proportions gigantesques de l'animal, de la grossièreté de ses formes, et surtout de l'espèce de trompe qu'il porte au bout du museau ; cette désignation, dis-je, seroit assez convenable, si elle n'eût été déjà consacrée pour le morse, qui l'emprunta lui-même des deux singulières défenses analogues à celles de l'éléphant, qu'il porte à la mâchoire supérieure.

Aucune de ces différentes dénominations ne pouvant donc être rigoureusement employée comme spécifique, nous avons cru devoir adopter celle de phoque à trompe (*phoca proboscidea*), qui rappelle d'abord le caractère particulier par lequel cette espèce se distingue de toutes celles que l'on a connues jusqu'à ce jour. (*pl.* 62.)

Des dimensions énormes de 20, 25 ou même 30 pieds de longueur, et de 15 à 18 pieds de circonférence ; une couleur tantôt grisâtre, tan-

tôt d'un gris bleuâtre, plus rarement d'un brun noirâtre; l'absence des auricules, deux lanières inférieures longues, fortes, arquées et saillantes; des moustaches formées de poils durs, rudes, très-longs et tordus comme une espèce de vis; d'autres poils semblables, placés au-dessus de chaque œil, et tenant lieu de sourcils; des yeux extrêmement volumineux et proéminens; des nageoires antérieures fortes et vigoureuses, présentant à leur extrémité, tout près du bord postérieur, cinq petits ongles noirâtres; une queue très-courte, cachée, pour ainsi dire, entre deux nageoires horizontalement aplaties, et plus larges vers leur partie postérieure: tels sont les traits qui distinguent en général le phoque à trompe. Mais un caractère plus particulier se trouve dans cette espèce de prolongement du museau, ou plutôt des narines, qui a fait imposer à cet amphibie le nom d'*éléphant marin*. Lorsque l'animal est en repos, ces narines, affaissées et pendantes, lui donnent une face plus large; mais toutes les fois qu'il se relève, qu'il respire fortement, qu'il veut attaquer ou se défendre, elles s'allongent et prennent la forme d'un tube d'un pied de longueur environ: non-seulement alors la partie anté-

rière de la tête présente une figure toute différente, ainsi qu'on peut l'observer dans le dessin de M. Lesueur (*pl.* 62), mais la nature de la voix en est également beaucoup modifiée. Les femelles sont étrangères à cette organisation; elles ont même la lèvre supérieure légèrement échancrée vers le bord.

Les individus de l'un et l'autre sexe ont le poil extrêmement ras; dans tous il est d'une qualité trop inférieure pour que leur fourrure puisse rivaliser avec celle de la plupart des autres espèces de phocacés¹ antarctiques.

¹ J'appelle phocacés (*mammalia phocacea*) tous les animaux réunis par les naturalistes sous le nom de *phoques*. La famille nouvelle que je propose se divise en deux genres, distingués par la présence des auricules ou leur absence; les phocacés à auricules (*phocacea auriculata*) sont réunis dans un genre particulier sous le nom d'otarie (*otaria*, *N.*). Les phocacés dépourvus d'auricules (*phocacea inauriculata*), constituent le genre des *phoques* proprement dits (*phoca*, *N.*). Dans un travail très-étendu que j'ai préparé sur la famille des animaux marins dont je parle, j'insiste principalement sur la nécessité des distinctions que j'adopte ici, et que Buffon avoit déjà proposées. J'y démontre aussi que tous les ouvrages systématiques sur les phoques sont remplis des erreurs les plus graves; que sous un même nom les espèces les plus disparates se

Habitant exclusif des régions australes , le phoque à trompe se complaît particulièrement sur les îles désertes , de manière toutefois qu'il semble en affectionner quelques-unes exclusivement aux autres. Ainsi, dans ce même détroit de Bass qui réunit les îles Furneaux, l'île Clarke, la Préservation, les Deux-Sœurs, Waterhouse, l'île Swan, le groupe de Kent, les îlots du Promontoire, l'île King, les îles du Nouvel-An, l'île aux Trois-Mondrains, l'île Fleurieu et les nombreuses petites îles qui se rattachent à ce dernier groupe, le phoque à trompe n'habite en grandes troupes que sur les îles Hunter, l'île King et celles du Nouvel-An; à peine en trouve-t-on quelques individus sur les Deux-Sœurs : ils paroissent être complètement étrangers à l'île Maria; sur l'île des Kanguroos je n'ai pu voir qu'une seule défense de phoque à

trouvent confondues dans certains cas, tandis que, dans d'autres circonstances, on a, pour ainsi dire, formé de pièces de rapport des êtres qui restent sans type dans la nature. Je m'efforce surtout de constater le principe important, que toutes les espèces connues des phocacés antarctiques sont différentes de celles du nord, et qu'il n'en est aucune, dans l'un ou dans l'autre hémisphère, qui soit véritablement cosmopolite. (N. B. Ce travail de Péron est encore inédit et même, je crois, à plusieurs égards incomplet. L. F.)

trompe; enfin cet amphibie n'existe pas sur le continent de la Nouvelle-Hollande, non plus que sur la terre de Diémen. Les habitans de ces deux dernières régions ne le connoissent que par quelques individus que les courans ou les tempêtes repoussent sur leurs rivages. On en observe de nombreux troupeaux à la terre de Kerguelen, sur l'île Georgia, et à la terre des États, où les Anglois font habituellement la pêche de ces animaux. Nous avons vu qu'ils existent en grand nombre sur l'île Juan-Fernandez, et qu'on en trouve aux îles Malouines; mais ils sont plus rares sur ce dernier point. Quelle que puisse être la raison de cette préférence, qui dépend peut-être de la présence ou de l'absence des petites mares d'eau douce dans lesquelles les phoques à trompe aiment à se vautrer, il résulte de toutes les observations faites jusqu'à ce jour sur cet objet, que ces puissans animaux sont confinés entre les 35^e et 55^e degrés de latitude sud, et qu'ils existent dans l'océan atlantique et le grand océan austral.

Non-seulement le phoque à trompe n'habite pas indifféremment sur toutes les îles, mais encore il ne réside pas toujours sur celles qu'il a choisies de préférence. Également ennemi d'une cha-

leur trop active ou d'un froid trop vif, il s'avance avec l'hiver de ces parages, du sud vers le nord, et retourne avec l'été, du nord vers le sud. C'est à la mi-juin qu'il exécute sa première migration : il aborde alors en grandes troupes sur les rivages de l'île de King ; ces rivages en sont quelquefois couverts, disent les pêcheurs anglois. Cette marche régulière avoit été déjà décrite par le capitaine Roggers ; il paroît même que plusieurs phocacés du nord ont des mœurs analogues, ainsi qu'on peut s'en convaincre par le passage suivant de Steller, qui, ayant fait naufrage sur l'île de Bering, eut occasion d'observer plus particulièrement ces animaux : *Leo et ursus marini, animalia migrantia, eâdem ratione ut anseres, cigny, etc., recessus maris et incultas insulas querunt, quò ibi à pinguedine se liberare, veneri indulgere, et partum edere possint ; quibus peractis, avium more domum repetunt.* (Steller, *de Bestiis marinis*, pag. 291.) On va voir que tous les détails de cette observation conviennent parfaitement au phoque à trompe.

Un mois après leur arrivée, les femelles commencent à mettre bas ; réunies toutes ensemble sur un point du rivage, elles sont environnées par les mâles, qui ne les laissent plus retourner

à la mer, et qui n'y retournent plus eux-mêmes, non-seulement jusqu'à ce qu'elles se soient déliivrées de leur fruit, mais encore pendant toute la durée de l'allaitement. Lorsque les mères cherchent à s'éloigner de leurs petits, les mâles les repoussent en les mordant. Ces détails singuliers sont déjà rapportés par Roggers; ils n'avoient pas échappé non plus au rigoureux observateur dont nous avons tant de fois confirmé le jugement et l'exactitude. « Cet animal, dit Dampier en parlant de » de son lion marin, demeure quelquefois des » semaines entières à terre, s'il n'en est pas » chassé. »

Le travail du part ne dure pas plus de cinq ou six minutes, pendant lesquelles les femelles paroissent beaucoup souffrir; dans certains momens elles poussent de longs cris de douleur; elles perdent peu de sang. Durant cette pénible opération, les mâles, étendus autour d'elles, les regardent avec indifférence.

Les femelles ne font jamais qu'un petit; et dans l'espace de cinq ou six ans que les pêcheurs ont observé ces phoques sur divers points des régions australes, ils n'ont vu qu'un seul exemple de portée double. Ainsi donc, dans cette espèce, on trouve une nouvelle preuve en faveur

d'un principe généralement vrai. *Le nombre des foetus est d'autant moindre que les animaux sont plus grands.*

L'éléphant marin en naissant a 4 ou 5 pieds de longueur; il pèse environ 70 livres; les mâles sont déjà plus gros que les femelles¹; du reste, les proportions relatives des uns et des autres n'offrent pas de différence sensible d'avec celles qu'ils doivent avoir un jour.

Pour donner à téter à son nourrisson, la mère se tourne sur le côté, en lui présentant ses mamelles. L'allaitement dure sept ou huit semaines, pendant lesquelles aucun membre de la famille ne mange ni ne descend à la mer. Ce phénomène d'une si longue abstinence n'avoit pas échappé non plus à l'Écossois dont nous avons précédemment parlé. « Vers la fin du mois de juin, » dit Roggers d'après Selkirk, ces animaux vont » sur l'île Fernandez, pour y poser leurs petits à » une portée de mousquet du bord de la mer, et » ils s'y arrêtent jusqu'à la fin de septembre sans » bouger de place, et sans prendre aucune sorte

¹ Une disproportion semblable a lieu pour le phoca ursina, Lin. (*otaria ursina*, N.) : *Mares partu multum majores eduntur.* (Steller, de *Bestiis marinis*, pag. 349.)

» de nourriture apparente. » (Roggers, *tom. I, pag. 207.*) Forster avoit fait la même observation à la terre des États : « Ils viennent à terre » pour engendrer sur ces cantons paisibles ; ils ne » prennent pas de nourriture pendant leur séjour » sur la côte, qui est quelquefois de plusieurs » semaines ; mais ils deviennent maigres, et ils » avalent une quantité considérable de pierres » pour tenir leur estomac tendu. » (Forster, 2^e voy. de Cook, *tom. IV, pag. 56.*) L'auteur parle ici de l'*otaria leonina*, N. ¹

L'accroissement des nourrissons est si prompt, que dans les premiers huit jours qui suivent la naissance, ils gagnent 4 pieds de longueur et 100 livres de poids environ.

Un développement si considérable ne peut avoir lieu qu'aux dépens de la mère, puisqu'elle ne compense par aucune espèce d'alimens, la déperdition de substance nourricière qui le produit ; aussi maigrit-elle à vue d'œil : on en a

¹ Quelque singulier que puisse être le phénomène dont il s'agit, il n'est pas cependant particulier aux grands phocacés des régions australes ; Steller a observé quelque chose d'analogue sur le lion marin du nord (*otaria jubata*, N.) : *Senes autem junio et julio parum vel etiam nihil omnino comedunt, ac interea temporis valdè macilentæ evadunt.*

même vu périr pendant cet allaitement pénible; mais il seroit difficile de décider si elles avoient succombé d'épuisement, ou si quelque maladie particulière avoit causé leur mort.

Au bout de quinze jours, les premières dents paroissent; en quatre mois elles sont toutes dehors. Les progressions de l'accroissement sont si rapides, qu'à la fin de la troisième année les jeunes phoques ont atteint la longueur de 18 à 25 pieds, qui est le terme le plus ordinaire de leur grandeur; dès ce moment ils ne croissent plus qu'en grosseur.

Lorsque les nourrissons se trouvent âgés de six à sept semaines, on les conduit à la mer : les rivages sont abandonnés pour quelque temps; toute la troupe vogue de concert, si l'on peut s'exprimer ainsi. La manière de nager de ces mammifères est assez lente; ils sont forcés, à des intervalles très-courts, de reparoître à la surface de l'eau pour respirer l'air dont ils ont besoin. On observe que les petits, lorsqu'ils s'écartent un peu de la bande, sont poursuivis aussitôt par quelques-uns des plus vieux qui les obligent, par leurs morsures, à regagner le gros de la famille.

Après être demeurés trois semaines ou même

un mois à la mer, soit pour familiariser leurs petits avec cet élément, soit pour réparer leurs forces épuisées par une longue abstinence, les éléphants marins reviennent une seconde fois au rivage; ils y sont ramenés par un besoin pressant, celui de la reproduction.

Je viens de dire qu'à l'âge de trois ans ces animaux ont pris tout leur accroissement : alors aussi se développe cette trompe remarquable du mâle, dont nous avons précédemment parlé. Jusqu'à ce moment il étoit confondu, pour ainsi dire, avec la femelle : on peut donc regarder cet organe comme un indice de la puissance qu'il a acquise de multiplier.

A la voix impérieuse de l'amour, l'union commune dispa­roît pour tout le temps que doit durer l'ivresse qu'il inspire. Animés par les mêmes désirs, les mâles viennent se heurter entre eux; ils se battent avec acharnement, mais toujours individu contre individu : ce caractère de générosité n'est point particulier aux animaux dont nous parlons; on le retrouve aussi dans l'ours marin du nord (*otaria ursina*, N.) ¹. La

¹ *Si duo adversus unum pugnant, alii oppressi veniunt in auxilium, indignati imparis certaminis.* (Steller, de *Bestiis marinis*, pag. 351.)

manière de combattre des phoques à trompe est assez singulière. Les deux colosses rivaux se traînent pesamment; ils se joignent; et se mettant, pour ainsi dire, museau contre museau, ils soulèvent toute la partie antérieure de leur corps sur leurs nageoires; ils ouvrent une large gueule; leurs yeux paroissent enflammés de desirs et de fureur : puis, s'entre-choquant de toute leur masse, ils retombent l'un sur l'autre, dents contre dents, mâchoire contre mâchoire : ils se font réciproquement de larges blessures ; quelquefois ils ont les yeux crevés dans cette lutte ; plus souvent encore ils y perdent leurs défenses : le sang coule abondamment ; mais ces opiniâtres adversaires, sans paroître s'en apercevoir, poursuivent le combat jusqu'à l'entier épuisement de leurs forces. Toutefois il est rare d'en voir quelques-uns rester sur le champ de bataille, et les blessures qu'ils se font, quelque profondes qu'elles soient, se cicatrisent avec une promptitude inconcevable. Une telle guérison dépend

Vulnera dentibus inferunt adeò grandia et crudelia, ut acinace inflicta videantur. (Steller, de Bestiis marinis, pag. 353.) L'auteur parle de l'otaria ursina, N. (phoca ursina, L.)

bien moins peut-être de la qualité de leur graisse, comme le pensent les pêcheurs anglois, que de l'épaisseur même de la couche qu'elle forme autour de l'animal, et dont l'effet nécessaire est de mettre les parties blessées à l'abri du contact de l'air, en même temps qu'elle s'oppose aux hémorragies.

Pendant ces combats meurtriers, les femelles, indifférentes en apparence aux fureurs qu'elles allument, attendent du sort le maître qu'il doit leur donner. Fier de la victoire qu'il vient d'obtenir, il s'avance au milieu du troupeau timide, s'approche de la compagne qui paroît lui convenir le plus : celle-ci se renverse sur le côté; le mâle la saisit fortement avec ses nageoires antérieures, et s'applique contre son ventre... Ils s'accouplent... Dans cet état, qui dure à peu près douze ou quinze minutes, rien ne sauroit les distraire; la douleur même la plus vive ne les arracheroit point à leur union; ils ne font entendre aucun cri, toutes leurs facultés semblent anéanties par le plaisir.

Cette première jouissance ne suffit pas pour calmer les appétits luxurieux du vainqueur; tant qu'ils durent, il est impossible aux autres individus d'approcher d'aucune femelle. L'amiral

Anson avoit eu déjà occasion de faire cette remarque importante au milieu des tribus de la même espèce qui peuploient l'île Juan-Fernandez. Il rapporte que ses matelots, comparant ce phoque jaloux et despote au maître d'un harem turc, l'avoient surnommé le *bacha*. Steller, de son côté, avoit observé la même particularité dans les ours marins du nord ¹.

Chez les grands animaux qui nous occupent, les désirs, comme chez l'homme, ne tardent pas à s'éteindre par la jouissance; alors le sultan jaloux abandonne le sérail à ses anciens rivaux, qui s'emparent des femelles à leur tour, et s'accouplent indifféremment avec les unes ou les autres.

La durée de la gestation paroît être d'un peu plus de neuf mois; de sorte que les femelles fécondées vers la fin de septembre, commencent à mettre bas, ainsi que nous venons de le dire, vers la mi-juillet.

Cependant, à mesure que le soleil se rapproche de l'hémisphère antarctique, la chaleur

¹ *Mares polygami sunt; mas sæpè 8, 15 ad 50 fœmellas habet, quas anxie æmulabundus custodit, et vel alio tantillùm appropinquante, in furorem agitur.* (Steller, de *Bestiis marinis*, pag. 349.)

devient plus forte : elle l'est bientôt trop pour des animaux originaires de régions plus froides ; rien ne les retient plus sur ces rivages. A la faveur de la douce température du printemps, les femelles ont mis bas leurs petits : ceux-ci ont été familiarisés par les mâles avec l'élément pour lequel ils sont faits ; le grand œuvre de la reproduction est consommé.... Toute la troupe reprend la route du sud, pour y demeurer jusqu'à l'époque où le retour des frimas doit la ramener sur les rivages alors plus tempérés de l'île King.

Ces émigrations périodiques ont été constatées aussi par Selkirk, Rogers et l'amiral Anson, pour les phoques de l'île Juan-Fernandez ; il faut observer cependant qu'il en demeure toujours un assez grand nombre sur l'île King et sur celles du Nouvel-An, sans qu'il soit possible de décider avec certitude s'ils y sont retenus par quelque infirmité, par le manque des forces indispensables pour une longue navigation, ou par toute autre disposition qui leur rende une forte chaleur plus nécessaire qu'au reste de la troupe.

L'habitude de ces grandes migrations de l'é-léphant marin, quelque remarquable qu'elle puisse être, n'est pas uniquement propre à cette

espèce; il est probable même qu'elle appartient à toutes les tribus de la famille des phoques. Déterminés par les mêmes besoins, ces voyages ont lieu dans l'un et l'autre hémisphère à des époques analogues; et telle est, à cet égard, la conformité de mœurs qui existe entre les phoques du nord observés par Steller, et ceux que je décris, qu'on peut croire que ces mœurs sont communes à la généralité de ces animaux amphibies ¹.

Nous venons de voir tout ce qui concerne les éléphants marins sous le rapport de leur association générale; il me reste à présenter plusieurs traits non moins curieux de leurs habitudes.

La plupart des phocacés connus préfèrent les rochers pour leur habitation; le phoque à trompe, au contraire, se trouve exclusivement sur les plages sablonneuses; il recherche le voisinage de

¹ *Propter securum veneris otium, ab ursis marinis (otariis ursinis, N.) eliguntur septentrionalia et incultæ hæ insulæ inter Americam et Asiam, magno numero a gradu latitudinis 50 ad 56 sitæ, et ut matres junio mense ibidem pariant, ac post partum dulci otio vires reparent, partus autem ibi nutriatur, adolescat tantum intra tres menses, ut parentes domum autumnno revertentes, sequi valeat.* (Steller, *op. cit.* pag. 348.)

l'eau douce, dont il peut se passer, il est vrai, mais dans laquelle les animaux de cette espèce aiment à se plonger, et qu'ils paroissent humer avec plaisir. Ils dorment indifféremment étendus sur le sable, ou flottans à la surface des mers. Lorsqu'ils sont réunis à terre en grandes troupes pour dormir, un ou plusieurs individus veillent constamment : en cas de danger, ceux-ci donnent l'alarme au reste de la bande; alors tous ensemble s'efforcent de regagner le rivage pour se jeter au milieu des flots protecteurs. Rien n'est plus singulier que leur allure; c'est une espèce de rampelement, dont les nageoires antérieures sont les seuls mobiles; et leur corps dans tous ses mouvemens, paroît trembloter comme une énorme vessie pleine de gelée, tant est épaisse la couche de lard huileux qui les enveloppe, et dont j'aurai bientôt à parler. Non-seulement leur allure est lente et pénible, mais encore tous les quinze ou vingt pas ils sont forcés de suspendre leur marche, haletant de fatigue et succombant sous leur propre poids; si, dans le moment de leur fuite, quelqu'un se porte au-devant d'eux, ils s'arrêtent aussitôt; et si, par des coups répétés, on les force à se mouvoir, ils paroissent souffrir beaucoup; ce qu'il y a de plus remarquable

dans cette circonstance, c'est que la pupille de leurs yeux, qui dans l'état ordinaire est d'un vert légèrement bleuâtre, devient alors d'une couleur de sang très-foncée. Malgré cette lenteur et cette difficulté de leur mouvement progressif, les phoques à trompe parviennent sur l'île King à franchir des dunes de sable de 15 à 20 pieds d'élévation, au-delà desquelles se trouvent de petites mares d'eau douce. Ces animaux savent suppléer par la patience et l'obstination à tout ce qui leur manque d'adresse et d'agilité.

Le cri des femelles et des jeunes mâles ressemble assez bien au mugissement d'un bœuf vigoureux; mais dans les mâles adultes, le prolongement tubuleux des narines donne à leur voix une telle inflexion, que le cri de ces derniers a beaucoup de rapport, quant à sa nature, avec le bruit que fait un homme en se gargarisant. Ce cri rauque et singulier se fait entendre au loin; il porte avec lui quelque chose de sauvage et d'effrayant : et lorsqu'au milieu des nuits orageuses dont j'ai parlé dans le précédent chapitre, nous nous trouvions éveillés en sursaut par les hurlemens confus des nombreux colosses qui couvroient les plages voisines de nos tentes,

nous avons peine à nous défendre d'un sentiment de trouble, que la certitude seule de la foiblesse réelle de ces animaux pouvoit dissiper.

Si les émigrations périodiques du phoque à trompe prouvent évidemment qu'il répugne aux chaleurs trop fortes, il est une autre particularité de ses habitudes qui l'annonce également. Lorsqu'un de ces animaux repose étendu sur la plage, et que la force des rayons du soleil l'incommode, on le voit soulever à diverses reprises, avec ses larges nageoires antérieures, de grandes quantités de sable humecté par l'eau de la mer, et le jeter sur son dos jusqu'à ce qu'il en soit entièrement couvert. C'est alors surtout qu'on seroit tenté avec Forster de prendre les éléphants marins pour autant de grosses roches.

La plupart des sens extérieurs paroissent être peu subtils dans ces amphibiens. L'aplatissement de l'œil, la densité très-remarquable de l'humeur vitrée, observée déjà par M. de Labillardière, la densité non moins extraordinaire du cristallin, tout annonce que l'organe de la vision, parfaitement approprié à la nature du fluide dans lequel ces animaux sont surtout destinés à vivre, est par cela même peu propre à les bien gui-

der dans un autre élément : aussi ne peuvent-ils, en sortant de la mer, distinguer les objets qu'à de très-petites distances. D'un autre côté, le défaut d'auricules contribue peut-être à l'imperfection de leur ouïe, qui paroît être assez mauvaise.

Les éléphants marins sont d'un naturel extrêmement doux et facile; on peut errer sans crainte parmi ces animaux; on n'en vit jamais chercher à s'élancer sur l'homme, à moins qu'ils ne fussent attaqués ou provoqués de la manière la plus violente. Ce n'est pas seulement sur le rivage qu'ils se présentent avec ce caractère de douceur et d'innocence; souvent, m'ont dit les pêcheurs, de jeunes phoques d'une espèce infiniment plus petite que la leur, viennent nager au milieu de ces monstrueux amphibies, sans que ceux-ci fassent le moindre mal à ces débiles étrangers. Les hommes eux-mêmes peuvent impunément se baigner dans les eaux où les éléphants se trouvent réunis, sans en avoir rien à redouter, et les pêcheurs sont accoutumés à le faire. Il paroît aussi que ces animaux sont susceptibles d'un véritable attachement, et d'une sorte d'éducation particulière. Dans les premiers temps de leur arrivée sur l'île, un des pêcheurs anglois ayant pris en affection un de ces mam-

mifères, obtint de ses camarades qu'on ne feroit aucun mal à son protégé. Long-temps, au milieu du carnage, ce phoque vécut paisible et respecté. Tous les jours le pêcheur s'approchoit de lui pour le caresser, et dans peu de mois il étoit si bien parvenu à l'apprivoiser, qu'il pouvoit impunément lui monter sur le dos, lui enfoncer le bras dans la gueule, le faire venir en l'appelant; en un mot, cet animal docile et bon faisoit tout pour son protecteur, et souffroit tout de sa part sans jamais s'offenser de rien. Malheureusement ce pêcheur ayant eu quelque légère altercation avec un de ses camarades, celui-ci, par une lâche et féroce vengeance, tua le phoque adoptif de son adversaire. Ce n'est pas seulement l'éléphant marin qui se distingue par ce caractère d'intelligence et de douceur; la plupart des autres espèces de la même famille le partagent avec lui, et les auteurs nous ont conservé plusieurs traits pareils à celui que je viens de rapporter ¹. Quelque bons et

¹ *Phocæ accipiunt disciplinam, voceque pariter et visu populum (in spectaculis exhibitæ) salutant incondito fremitu; nomine vocatæ respondent.* (Varinus; *vid.* Rondelet, pag. 833.)

Vidi ego in hac urbe (Bononiæ) Vitulum marinum sic

quelque paisibles que soient les phoques à trompe, on peut douter cependant qu'ils le soient assez pour souffrir le traitement que Pen-

a circumforaneo, a quo per totam Europam trahebatur, institutum, ut ad nomen cujusvis principis christiani, ceu gaudio affectus, nescio quid voce obstreperet; et contra, nominato vel Turcâ, vel heretico aliquo, planè obmutesceret. Quomodo canes terrestres etiam solent institui. (Ulysses Aldrovandus, *de Cetis*, pag. 725.)

De nos jours (en 1777), il parut à Nîmes un phoque de plus de 6 pieds de longueur, à l'égard duquel M. Sabarot de la Vernière, médecin de cette ville, s'empressa d'adresser à M. de Buffon les détails suivans : « Docile à la voix de son » maître, il prenoit telle position qu'il lui ordonnoit ; il s'éle- » voit hors de l'eau pour le caresser et le lécher, il éteignoit » une chandelle du souffle de ses narines ; son conducteur se » couchoit auprès de lui lorsqu'il étoit à sec, etc. » (Buffon, Supplément, tom. VI, pag. 319.)

Enfin, Buffon lui-même a fait des observations analogues sur le fameux phoque à ventre blanc (*phoca leucogaster*, N.) qui fit l'étonnement de tout Paris. « Le regard de cet » animal, dit M. de Buffon, est doux, et son naturel n'est » point farouche, ses yeux sont attentifs et semblent annon- » cer de l'intelligence ; ils expriment du moins ses sentimens » d'affection et d'attachement pour son maître, auquel il » obéit avec toute complaisance. Nous l'avons vu s'incliner » à sa voix, se rouler, se tourner, lui tendre une de ses na- » goires antérieures, se dresser en élevant son buste ; il

rose assure leur avoir été fait par ses matelots.

« Ils montoient, dit-il, sur ces animaux comme
» sur des chevaux ; et quand ils n'alloient pas
» assez vite, ils leur faisoient doubler le pas en
» les piquant à coups de stylet ou de couteau, et
» leur faisant même des incisions dans la peau. »

Pour ce qui concerne la durée de la vie du phoque à trompe, les Anglois n'ont pu me donner, à la vérité, des notions bien précises à cet égard ; mais ils sont portés à croire, d'après le grand nombre d'individus qu'ils voient mourir

» répondoit à sa voix ou à ses signes par un son rauque, qui
» sembloit partir du fond de la gorge. On pouvoit impunément
» lui mettre la main dans la gueule, et même se reposer sans
» crainte auprès de lui, et appuyer le bras ou la tête contre
» la sienne. Lorsque son maître l'appeloit, il lui répondoit,
» quelque éloigné qu'il fût : il sembloit le chercher des yeux
» lorsqu'il ne le voyoit pas ; et dès qu'il l'apercevoit après
» quelques momens d'absence, il ne manquoit pas de lui
» témoigner sa joie par une espèce de gros murmure »
(Buffon, *Suppl. tom. VI, pag. 310.*)

En général, tous ces animaux ont une physionomie si douce et si bonne, que je ne doute guère qu'il ne fût possible, en les apprivoisant, de renouveler quelques-uns des prodiges que l'antiquité nous a transmis au sujet des dauphins, prodiges qui me paroissent, pour la plupart, ne pouvoir convenir qu'à des phoques.

naturellement sur les rivages, que le terme moyen de leur existence ne va guère au-delà de vingt-cinq ou trente ans. Nous retrouvons donc encore ici une nouvelle preuve de cette règle généralement admise : *La durée de l'existence est proportionnelle au temps du développement; elle est d'autant moindre qu'il est plus rapide.*

Ce qu'il y a de plus remarquable dans la période qui termine la carrière des animaux dont nous parlons, c'est qu'aussitôt qu'ils se sentent malades, ils quittent les flots, s'avancent dans l'intérieur de l'île plus loin qu'à l'ordinaire, se couchent au pied de quelque arbrisseau et y restent jusqu'à leur mort, sans retourner à la mer, comme s'ils vouloient quitter la vie dans les mêmes lieux où ils l'ont reçue. Ce qui fait présumer aux pêcheurs que la fin de ces animaux est naturelle en ce cas, c'est que, sans aucune trace de blessure ou de contusion, ils paroissent beaucoup souffrir, et meurent effectivement au bout de quelques jours. Steller avoit fait de semblables observations sur la mort des ours marins du nord ¹.

¹ *Quot annis permulti ursi marini (otariæ ursinæ, N.).*

Au milieu des mers orageuses qu'ils habitent, les phoques à trompe ont d'autres chances à redouter que celles des maladies ou de la vieillesse. Quelquefois, surpris par la tempête, entraînés par les courans et par les vagues, ils se trouvent précipités contre les rochers et mis en pièces. J'ai vu moi-même dans cette nuit terrible où notre vaisseau perdit ses ancres, sa chaloupe, et courut les plus grands dangers; j'ai vu, dis-je, deux de ces animaux brisés sur les masses de granit qui forment la pointe Plumier dans la baie des Éléphans.

D'autres périls les attendent au fond des eaux. Dans certains cas, disent les pêcheurs, on les voit inopinément sortir tout épouvantés du sein de l'océan : plusieurs sont couverts d'énormes blessures; ils perdent des flots de sang; leur effroi concourt avec ces plaies à prouver qu'ils ont été poursuivis par un ou plusieurs ennemis redoutables. Quels peuvent être ces terribles adversaires? Les pêcheurs conviennent unani-

*suâ sponte senio confecti in hæc insulâ (Beringii scilicet)
pereunt, itâ et tot in pugna cadunt, et ab inflictis vulneribus
obeunt, ut in aliquibus locis totum littus ossibus et calvariis
cooperiatur, veluti ingentia prælia ibi commissa fuerint.
(Steller, op. cit. pag. 358.)*

mement qu'aucun animal connu ne pourroit faire des blessures si larges, si profondes : ils présument seulement que ces monstres habitent loin des côtes et dans les abîmes de la mer, attendu qu'ils n'en ont jamais pu découvrir la moindre trace; ils ajoutent que c'est sans doute pour en préserver leurs petits, que les phoques à trompe les empêchent, avec tant de soin, de trop s'avancer au large, et de plonger trop profondément, ainsi que nous l'avons déjà observé.

Un ennemi bien plus redoutable attend ces animaux sur la terre... c'est l'homme... Nous avons eu occasion de rapporter que quelques individus étoient entraînés par les courans et les tempêtes sur le continent de la Nouvelle-Hollande ou sur la terre de Diémen. Aussitôt que les sauvages de ces régions viennent à en découvrir un, ils l'enveloppent : vainement celui-ci tente de regagner le rivage; toute retraite lui est interdite : armés de longs morceaux de bois enflammés par un bout, les sauvages assiègent le malheureux naufragé; à peine il a entr'ouvert la gueule pour présenter les seules armes qu'il reçut de la nature, qu'on lui enfonce à la fois dans la gorge plusieurs de ces torches ardentes.

Le géant amphibie pousse de longs mugissemens, agite avec violence son énorme masse, et meurt bientôt suffoqué par le défaut de respiration et par la douleur. Alors des cris de joie s'élèvent de toutes parts ; on ne pense plus qu'à la curée : les féroces vainqueurs se groupent autour de leur victime ; on la déchire de tous les côtés à la fois ; chacun mange, dort, se réveille, mange et dort encore. L'abondance avoit réuni les tribus les plus ennemies entre elles ; les haines paroisoient éteintes ; mais dès que les derniers lambeaux corrompus de leur proie ont été dévorés, les ressentimens se réveillent, et des combats meurtriers terminent ordinairement ces dégoûtantes orgies. Il y a quelques années que dans les environs du port Jackson une double scène de cette nature eut lieu parmi les sauvages du comté de Cumberland, à l'occasion d'une baleine énorme qui y avoit échoué, et sur les ossemens de laquelle ils s'entr'égorgèrent.

Les animaux dont nous parlons, guidés par un sage instinct, avoient su jusqu'à ce jour se dérober à la fureur de l'espèce humaine. Loin des lieux qu'elle habite, retirés sur des îles sauvages et solitaires, ces grands phoques pouvoient, sans ennemis, sans alarmes, y multiplier et y croître

à l'envi... tout est changé désormais pour eux ; et s'il leur fut possible de trouver un abri contre la voracité des habitans de ces climats, ils n'échapperont point à l'avidité mercantile, qui paroît avoir juré l'anéantissement de leur race... En effet, les Anglois ont envahi ces retraites si long-temps protectrices : ils y ont organisé partout des massacres, qui ne sauroient manquer de faire éprouver bientôt un affoiblissement sensible et irréparable à la population de ces animaux.

Les pêcheurs Anglois se servent pour les tuer, d'une lance de 12 à 15 pieds de longueur, dont le fer, extrêmement acéré, n'a pas moins de 24 à 30 pouces : ils saisissent avec adresse l'instant où l'animal, pour se porter en avant, soulève sa nageoire antérieure gauche ; c'est sous cette partie que la lance est plongée de manière à percer le cœur ; et les hommes chargés de cette opération cruelle y sont tellement exercés, qu'il leur arrive rarement de manquer leur coup. Le malheureux amphibie tombe aussitôt, en perdant des flots de sang.

Quelque doux et quelque paisibles que soient habituellement ces animaux, il est nécessaire toutefois d'épier avec la plus grande attention

leurs mouvemens lorsqu'on veut les frapper; comme s'ils pressentoient la fin, qu'on leur prépare, ils réunissent toute leur vigueur pour s'élaner contre leurs meurtriers. L'amiral Anson perdit un de ses matelots, qui mourut peu de jours après avoir eu le crâne fracassé par un phoque en furie. Mais, en général, la défense que ces amphibies peuvent opposer est bien foible; leur masse énorme ne sert qu'à les embarrasser, et leurs dents n'ont de redoutable que l'apparence. Vainement ils entr'ouvrent, comme par instinct, une gueule monstrueuse, hérissée de crochets menaçans; ces armes, si terribles par elles-mêmes, sont mises en mouvement par des leviers si lourds et si grossiers, que l'animal ne sauroit en retirer à terre d'autre avantage que celui de l'effroi que leur première vue peut inspirer.

Rarement les femelles des phoques opposent la violence; elles ont reçu d'autres armes, mais plus impuissantes encore que celles des mâles. A peine elles se voient attaquées, qu'elles cherchent à fuir; si la retraite leur est interdite, elles s'agitent avec violence; leur regard porte l'expression du désespoir; elles fondent en larmes. J'ai vu moi-même une de ces jeunes femelles en verser abondamment, tandis qu'un de nos ma-

telots, homme méchant et cruel, s'amusoit, toutes les fois qu'elle vouloit entr'ouvrir la gueule, à lui casser les dents avec le gros bout d'un des avirons de notre chaloupe : ce pauvre animal inspiroit la pitié; toute sa gueule étoit en sang, et les larmes lui ruisseloient des yeux. Steller, cet habile observateur des phoques de l'hémisphère boréal, a fourni des détails curieux sur les mêmes signes de douleur que donnent aussi les ours marins (*otaria ursina*, N.). Une femelle venoit d'être battue par un mâle : « cette malheureuse, dit » Steller, rampoit devant lui comme un ver; elle » le baisoit (*exosculabatur*), et répandoit des » larmes tellement abondantes, qu'elles couloient » comme d'un alambic sur sa poitrine, et l'inon- » doient. » (*De Bestiis marinis*, pag. 353.)¹

Il est dans les massacres dont nous venons de parler une circonstance qui dément ce caractère de générosité par lequel les phoques à trompe se distinguent, et qui paroît surtout en opposi-

¹ Ailleurs, en parlant d'un mâle, Steller ajoute : *Simili more ut fœmella, adeo largiter lacrymabatur, ut totum pectus ad pedes usque lacrymis inundaret, quod et post gravia inflicta vulnera contingit, vel post gravem illatam injuriam quam ulcisci nequit. Observavi phocas captas simili ratione lacrymari.* (Steller, *op. cit.* pag. 353.)

tion avec le principe qui tient ces animaux réunis en famille : c'est la froide indifférence qu'ils affectent alors les uns pour les autres; non-seulement, en effet, ils ne cherchent point à se défendre réciproquement, mais encore ceux qui survivent n'ont pas même l'air de s'apercevoir de ce qui se passe autour d'eux.

Quand ils ne tombent pas immédiatement sous le coup qu'on leur porte, mais qu'ils se sentent grièvement blessés, au lieu de retourner à la mer, ils se traînent dans l'intérieur des terres, aussi loin que leurs forces peuvent le leur permettre; il se couchent au pied d'un arbre, et y restent jusqu'à la mort. Cette habitude singulière, que nous avons indiquée déjà en parlant des maladies du phoque à trompe, se retrouve dans le lion marin du nord (*phoca jubata*, Lin.). Alors même qu'il vient d'être blessé mortellement dans les flots, il en sort pour venir mourir sur le continent. (Steller, op. cit., pag. 362.) Kracheninnikow a fait la même observation sur les phocacés du Kamschatka. (Voyez son Histoire du Kamschatka, tom. I^{er}, pag. 287.)

Quelque facile et quelque prompt que puisse paroître la manière dont les pêcheurs anglois tuent les éléphants marins, elle n'est cependant

pas la plus expéditive ni la plus simple ; les pêcheurs même ne l'emploient que pour déterminer une effusion de sang qui doit contribuer à rendre meilleure l'huile qu'ils préparent. En effet, ce qu'on auroit peine à croire, si les navigateurs n'en avoient répété l'observation sur presque toutes les espèces de phoques, sans en excepter celle dont nous parlons, c'est qu'il suffit de quelques coups, et parfois d'un seul coup de bâton appliqué fortement sur le bout du museau de ces amphibies, pour les tuer à l'instant. Les anciens connoissoient déjà cette fragilité de l'existence des phoques.

Non hami penetrant phocas, sævique tridentes.....
 In caput incutiunt, et circùm tempora pulsant.....
 Nam subitâ pereunt capitis per vulnera morte.

Oppianus.

« La pêche de ces animaux, dit Frézier, est » très-facile; on en approche sans peine sur terre, » et on les tue d'un seul coup sur le nez. » (Frézier, *Voyage à la mer du Sud*, in-4°, pag. 74 et 75.)

En voyant un matelot féroce, armé d'un lourd bâton, courir quelquefois pour s'amuser au mi-

lieu de ces troupeaux marins, assommant autant de phoques qu'il en frappe, et s'entourer en peu de temps de leurs cadavres, on ne peut s'empêcher de gémir sur l'espèce d'imprévoyance ou de cruauté de la nature, qui semble n'avoir créé des êtres si puissans, si doux et si malheureux, que pour les livrer en marâtre à tous les coups de leurs ennemis... C'est d'ailleurs un des phénomènes les plus singuliers de la physiologie animale, que cette espèce de foudroiement des phoques par un seul coup de bâton sur le museau.

En ouvrant l'estomac de ceux qu'on vient de tuer, on y trouve ordinairement un grand nombre de becs de seiches, beaucoup de fucus, de pierres ou de gravier; jamais on n'y aperçoit des débris de poisson ou de tout autre animal osseux. Je dois observer ici que, malgré l'assertion de quelques anciens voyageurs, il n'est pas vrai que ces animaux paissent l'herbe du rivage, ou même broutent le feuillage de certains arbres; les pêcheurs anglois m'ont assuré que le fait étoit absolument controuvé, et nous n'avons nous-mêmes jamais rien vu de pareil. Au surplus, les expériences directes de Pagès à ce sujet sont plus que suffisantes pour montrer toute

l'in vraisemblance de cette assertion. (Pagès ,
Mémoire sur les phoques.)

A l'égard des pierres qu'on a coutume de rencontrer dans l'estomac du phoque à trompe, cet animal a cela de commun avec la plupart des phocacés connus. Quelquefois même ces pierres sont si nombreuses et si grosses , qu'on a peine à concevoir comment les parois de l'estomac qui les contient ne sont pas déchirées par leur pesanteur. *L'otaria cinerea*, N., de l'île des Kangaroos, m'a offert en ce genre une particularité remarquable ; trente-trois pierres de diverses grosseurs étoient accumulées dans l'estomac d'une seule otarie. Forster avoit fait une observation non moins singulière : « Nous reconnûmes avec » surprise, dit-il, que les estomacs de plusieurs » de ces animaux étoient remplis de dix ou douze » pierres rondes et pesantes, chacune de la grosseur des deux poings. » (Forster , 2^e voyage de Cook , tom. IV , pag. 56.)

La faculté extraordinaire qu'ont les phocacés de vivre presque indifféremment au milieu de l'atmosphère ou dans le sein des eaux , a fixé depuis long-temps l'attention des physiciens et des naturalistes. Buffon avoit cru pouvoir en assigner la cause dans l'ouverture du trou de

Botal, qui, suivant ce grand homme, persistoit dans les animaux de cette famille, tandis qu'elle s'oblitére dans les autres mammifères, aussitôt que la circulation pulmonaire a remplacé celle du cordon ombilical. Tout le monde connoît cette ingénieuse théorie de Buffon, et les expériences curieuses qu'il fit sur divers foetus pour l'appuyer ou pour la défendre. Malheureusement le fait principal, s'il existe dans quelque espèce, est bien loin d'être général; et dès lors la supposition du célèbre naturaliste françois devient insuffisante. En effet, M. de Labillardière, Steller et plusieurs autres observateurs avoient déjà constaté l'occlusion du trou de Botal dans diverses espèces de phoques, et je l'ai reconnue moi-même dans cinq espèces nouvelles des mers du sud.

Ce n'est pas sous le rapport de la qualité de leur chair, que des chasses régulières ont été dirigées contre les éléphants marins; elle est non-seulement fade, huileuse, indigeste et noire, mais encore il est presque impossible de la retirer du milieu des couches de graisse qui l'enveloppent. La langue seule fournit un aliment assez bon; les pêcheurs salent ces langues avec soin, et les vendent au prix des meilleures salaisons.

Nos matelots mangeoient aussi le cœur; mais la chair m'en a paru très-serrée, très-dure et très-indigeste. A l'égard du foie, qu'on recherche dans plusieurs espèces de phocacés, il paroît avoir dans l'éléphant marin quelque qualité nuisible; car les pêcheurs anglois, ayant voulu essayer de s'en nourrir, éprouvèrent un assoupissement invincible, qui dura plusieurs heures, et qui s'est renouvelé toutes les fois qu'ils ont voulu goûter de ce perfide aliment.

La graisse fraîche du phoque à trompe jouit aussi parmi les pêcheurs d'une grande réputation pour la guérison des plaies; c'est à cette substance qu'ils attribuent la cicatrisation rapide des blessures profondes que ces animaux se font entre eux, ou qu'ils reçoivent de leurs ennemis. Les Anglois eux-mêmes n'emploient pas d'autre moyen contre les coupures journalières et souvent très-grandes qu'ils se font en dépouillant ces animaux, en dépeçant leur graisse, etc.; et rien n'est comparable, disent-ils, à la promptitude avec laquelle ces coupures guérissent.

La peau du phoque à trompe présente de plus grands avantages que toutes les parties dont je viens de parler. Si, par la nature de son poil très-court et très-rude, elle se trouve exclue de la

classe des fourrures proprement dites, son épaisseur et sa force la rendent très-recommandable pour d'autres ouvrages domestiques : on l'emploie à couvrir de grandes et fortes malles ; on l'estime surtout convenable pour les harnois des chevaux et des voitures. Malheureusement celles des individus vieux, et dès lors les plus précieuses par leurs dimensions et par leur force, sont les plus mauvaises, à cause des nombreuses et larges cicatrices dont elles se trouvent couvertes.

Les petits avantages dont je viens de parler entrent pour peu de chose dans le but essentiel des établissemens anglois sur ces rivages. C'est à la graisse seule des éléphans marins que les armateurs britanniques en veulent ; elle est seule l'objet immédiat de leurs entreprises et de leurs expéditions lointaines : elle le mérite bien à tous égards, soit par son abondance, soit par la facilité de sa préparation, soit enfin par la qualité de l'huile qu'elle fournit. En effet, égal pour les dimensions à plusieurs grands cétacés, le phoque à trompe ne leur cède nullement pour l'épaisseur de la couche du lard qui l'enveloppe. Anson n'a point exagéré lorsqu'il a dit qu'elle étoit de plus d'un pied. Aussi la quantité d'huile qu'un

seul de ces animaux peut fournir, est-elle prodigieuse. Les pêcheurs l'estiment, pour les plus gros individus, de 14 à 1500 livres.

Aussitôt que l'animal est tué, on le dépouille; puis, avec de larges tranchoirs bien acérés, on enlève la graisse par longues bandes, à peu près comme cela se pratique pour le dépècement de la baleine : on coupe ensuite cette graisse en petits cubes, et on la fait fondre à petit feu dans d'immenses chaudières dressées à cet effet sur le rivage; lorsqu'elle a reçu le degré de cuisson jugé nécessaire, on la coule dans des tonneaux. Toute cette opération est si facile et si prompte, que les dix hommes établis sur l'île King pouvoient aisément par jour faire 3000 livres d'huile, y compris le temps de la chasse, du dépouillement, du dépècement et du transport. Aussi toutes les futailles qu'on avoit remises à ces hommes étoient-elles pleines depuis longtemps lorsque nous arrivâmes à l'île King, et le chef de cet établissement se plaignoit de ce que ses armateurs ne lui fournissent pas la vingtième partie de celles qu'il auroit pu remplir.

La quantité de substance oléagineuse qu'on retire de chaque éléphant marin est assez constamment proportionnée au volume de l'animal

quels que soient d'ailleurs son sexe et son âge; mais elle est infiniment moindre dans tous les individus à cette époque singulière de la mise-bas et de la lactation, où les mâles et les femelles restent plusieurs semaines de suite sans prendre aucune nourriture. Quant à la qualité, on n'observe aucune différence bien sensible entre l'huile fournie par les jeunes ou par les vieux, par les mâles ou par les femelles : chez tous elle est également bonne. Roggers, Anson, Pernetty, Forster, Coréal, etc., s'accordent à la vanter, et véritablement elle est encore au-dessus des éloges qu'ils en ont faits. Préparée par les pêcheurs anglois, l'huile du phoque à trompe est limpide, inodore, et ne contracte point ce goût rance dont on ne sauroit jamais dépouiller l'huile de baleine ou de poisson. Employée pour les alimens de quelque nature qu'ils soient, elle ne leur communique aucune saveur désagréable; elle fournit à la lampe une flamme extrêmement vive et pure, sans faire de fumée, sans exhaler l'odeur infecte de la plupart des huiles animales; enfin elle dure plus que les autres produits de même nature; car la seizième partie d'une pinte suffit pour entretenir une mèche ordinaire pendant douze heures. Ces détails m'avoient été communiqués par les pê-

cheurs anglois, et nous avons pu nous-mêmes en reconnoître l'exactitude sur celle que leur chef, le brave Cowper, nous força d'accepter à notre départ ¹. Toute cette huile est destinée pour l'Angleterre, où on l'emploie à divers usages économiques, mais particulièrement dans les manufactures de drap, pour adoucir les laines; elle s'y vend, nous ont dit les pêcheurs, 6 shillings 6 pences (8 francs 13 centimes) le gallon ².

¹ « Nous gardâmes pour la friture l'huile qu'on retire de » ces animaux jeunes (il parle des éléphants marins), et nous » la trouvâmes aussi bonne que l'huile d'olive. » (Voy. de Coréal, tom. I^{er}, pag. 180.)

On peut appliquer à cette huile tout ce que Steller dit de celle de la vache marine, ou mainate du nord. *Pinguedo crassa, grandulosa, consistens, candida : soli verò exposita butyri maialis instar flavescens : ut gratissimi odoris, ita et saporis est, adeò ut cum nulla marinorum animalium confundenda; quin imò quadrupedum adipi longè anteponenda. Præter quàm enim quòd diutissimè, etiam calidissimis diebus, conservari potest, nec rancorem aut fætorem ullum contrahit; excocata, ita dulcis est et sapida, ut omne butyri desiderium excusserit, sapore fermè ad oleum amygdalarum dulcium accedit, iisdemque usibus omnibus quibus butyrum, destinari potest. In lampade clarè absque fumo ac fætore ardet.* (Steller, op. cit. pag. 318)

² Cette mesure équivaut à peu près à quatre pintes, mesure de Paris.

Il paroît certain, d'après les observations de Mortimer, que l'importation en Chine de cette substance seroit très-avantageuse; et je ne doute nullement qu'elle ne devienne bientôt pour les Anglois un nouvel et précieux objet d'échange.

Quoi qu'il en puisse être de ce dernier aperçu, la pêche des éléphans marins offre tant de facilité, elle exige si peu de capitaux, elle assure des bénéfices si considérables, que tout a concouru depuis quelques années à lui donner un développement rapide dans les régions australes. Déjà sur l'île de King et sur celles du Nouvel-An deux pêcheries sont en pleine activité; une troisième existe à la terre de Kerguelen; un quatrième établissement de ce genre se trouve, m'a-t-on dit, sur la terre australe de Sandwich; d'autres viennent de se former à la terre des États ¹. Les Malouines ne sont plus étrangères aux pêcheurs anglois; et de nouvelles troupes de ces hommes actifs ne sauroient manquer de se fixer bientôt sur l'île Juan-Fernandez, s'ils n'y sont pas prévenus par les Espagnols.

Ainsi donc cette grande espèce de phoques va

¹ Barrow, Nouveau Voyage en Afrique, *Introduction*.

se trouver attaquée sur tous les points à la fois; elle va subir partout des pertes effrayantes, et qui deviendront de plus en plus irréparables. Il ne lui restera pas même la ressource qu'ont les baleines, celle de pouvoir, en se réfugiant au milieu des glaces des pôles, s'entourer contre l'homme des horreurs de la nature. En effet, une douce température est absolument nécessaire aux phoques : la terre est leur séjour habituel; après avoir été le berceau de leur existence, elle devient le théâtre de leurs amours, elle reçoit leurs derniers soupirs... Avec de pareils besoins, comment pourroient-ils se soustraire à la poursuite de leur principal ennemi?... Pour eux, plutôt encore que pour les baleines, doit se réaliser sans doute cette éloquente prédiction de l'un de mes premiers et de mes plus chers professeurs : « Cette grande espèce s'éteindra » comme tant d'autres; découverte dans ses retraites les plus cachées, atteinte dans ses asiles les plus reculés, vaincue par la force irrésistible de l'intelligence humaine, elle disparaîtra de dessus le globe : on ne verra plus que quelques restes de cette espèce gigantesque; ses débris deviendront une poussière que les vents disperseront... Elle ne subsistera

» plus que dans le souvenir des hommes et dans
» les tableaux du génie. » (Lacépède, Histoire
naturelle des Cétacés, pag. 101.)

*Des avantages que les Anglois retirent des
phoques des mers australes.*

Ce n'est pas seulement par la singularité de l'organisation et des habitudes, par le gigantesque des formes et l'énormité des masses, que les phoques des régions australes méritent de fixer l'attention : devenus depuis quelques années l'objet d'un double commerce également précieux pour une grande nation rivale de la nôtre, ces animaux commandent un intérêt plus réel et plus particulier. Sous ce dernier rapport aussi je n'ai rien négligé de ce qui peut compléter leur histoire ; mais, pour faire mieux ressortir toute l'importance de ces nouvelles considérations, il est indispensable d'établir quelques idées générales sur le commerce de l'Europe avec la Chine : il s'en faut de beaucoup, ainsi qu'on le verra bientôt, que cette courte digression soit étrangère à notre objet.

Ce commerce, qui successivement a passé des Portugais aux Hollandois, et de ceux-ci aux An-

glois, a pris, dans ces derniers temps surtout, un développement si prodigieux, il s'exerce d'une manière si particulière, qu'il devient de plus en plus impossible d'en calculer les résultats ultérieurs sur l'état politique de l'Europe. Ce ne sont plus quelques bâtimens qui s'y trouvent employés aujourd'hui, ce sont des flottes de trente, quarante et même cinquante vaisseaux, presque tous d'un très-fort tonnage, armés chacun de vingt, trente ou même quarante pièces de canon, montés par de nombreux équipages, capables, en un mot, de prêter le côté à des frégates et même à des vaisseaux de ligne. Les dernières affaires de l'Inde ont dû convaincre tous les esprits de la haute importance, ou plutôt de l'énormité du commerce de l'Europe avec la Chine. Les observations de Lettsom, consignées dans le précieux mémoire de M. Desfontaines sur le thé, le prouvent d'une manière non moins évidente. On y voit, en effet, que la quantité de cette dernière substance, importée de Chine en Europe depuis 1776 jusqu'en 1794, a été annuellement de 20, 25, 30 et même 36 millions de livres pesant : or, quel que soit le prix auquel on veuille porter maintenant cette marchandise, il n'en sera pas moins pro-

digieux. Qu'on y ajoute ensuite la valeur de ces riches cargaisons des plus belles soies , dont nos manufactures de gazes , de blondes , etc. ne sauroient se passer ; de toutes celles que , d'après le rapport fait au gouvernement par M. Verninac , préfet du Rhône , nous sommes forcés d'acheter à grands frais de la compagnie angloise pour l'usage de nos fabriques de Lyon ; qu'on y ajoute encore toute la valeur de ces nankins également inimitables , soit pour la qualité du tissu , soit pour celle de la teinture ; et l'on conviendra sans doute que , sans parler des vernis , du camphre , de l'encre , de la porcelaine , des étoffes de soie , de l'ambre , du musc , des drogues médicinales , et de quelques autres objets de moindre valeur , le commerce de la Chine est le plus considérable qui se soit jamais fait avec un seul pays.

Par malheur l'inconvénient qu'il porte avec lui est tellement grave , que si l'Europe ne parvient pas à y remédier , elle sera contrainte peut-être de renoncer à ses rapports avec la Chine , faute des moyens nécessaires pour les entretenir. Ce dernier empire , en effet , avec une surface presque égale , en y comprenant la Tartarie chinoise , aux deux tiers de l'Europe , avec une

population de 70 à 80 millions d'habitans réunit sur son sol excessivement varié, tous les objets nécessaires à ses besoins. Un orgueil national extrême concourant d'ailleurs avec la religion et les lois à consacrer le mépris pour les nations étrangères, il en résulte que la voie des échanges, cette base essentielle du commerce des peuples, est presque entièrement nulle avec les Chinois. Des étoffes grossières de coton, du poivre, du sandal, du calin, du riz, des tripans, de l'opium, des dents d'éléphant, de la cire, sont à peu près les seuls produits que l'Inde et les Moluques fournissent à la Chine ; et ces objets, à l'exception de l'opium et du sandal, sont généralement de peu de valeur. D'Europe, on y transporte quelques draps, de l'azur, de l'alun, du soufre, de l'étain, du corail, et un petit nombre d'autres articles de moindre importance. Tous ces objets réunis équivalent à peine à la douzième partie du prix d'achat des marchandises embar-

Caréri porte la population de l'empire chinois à 300 millions; Pinkerton va plus loin encore; il compte jusqu'à 333 millions d'habitans en-deçà de la grande muraille, sans comprendre dans ce nombre exorbitant la population de la Tartarie chinoise et du Tibet. Tous ces calculs paroissent exagérés, pour ne pas dire absurdes.

quées sur les vaisseaux européens; le reste se paie exclusivement en numéraire, et les négocians les plus instruits dans ce genre de commerce estiment de 40 à 50 millions au moins le tribut d'argent que l'Europe et l'Amérique versent chaque année en Chine. Qu'on calcule maintenant la progression de ce commerce depuis trente ans, et l'on sentira que si les produits des mines du Brésil et du Pérou venoient à changer de direction, le commerce de l'Europe avec la Chine seroit bientôt anéanti.

Le gouvernement anglois, plus que ses foibles rivaux les Américains ¹ et les Danois, a dû sentir combien les bases sur lesquelles repose le commerce de la Chine sont ruineuses : il

¹ Négocians habiles, navigateurs économes et courageux, les Américains, depuis quelques années, sont devenus des rivaux incommodes pour les Anglois. En partageant avec ces derniers le bénéfice du commerce des fourrures à la côte nord-ouest d'Amérique, et le bénéfice plus considérable encore des pêches du grand océan austral, ils sont parvenus à multiplier leurs relations avec la Chine, et à faire redouter leur concurrence..... Déjà les plaintes des armateurs britanniques se sont élevées à cet égard; déjà des moyens ont été proposés au gouvernement pour exclure les Américains des mers du sud, et ruiner ainsi leur commerce à Canton.....

n'a rien négligé pour le ramener au principe général des échanges; et s'il n'a pas complètement encore atteint son but, du moins il a su se procurer de puissans palliatifs contre un si grand mal.

Les objets d'échange pouvoient être tirés de l'Europe elle-même ou des autres parties du monde. C'est pour les premiers que l'expédition du lord Macartney fut spécialement résolue. Sous prétexte des présens à faire, les vaisseaux *le Lion* et *l'Indostan* furent encombrés de tout ce que nos climats pouvoient offrir de plus précieux et de plus parfait en produits du sol, des arts et des manufactures. On fit naître avec adresse de fréquentes occasions d'étaler ces objets aux yeux des Chinois : soins inutiles! Macartney lui-même est forcé d'en convenir; il ne put inspirer à la nation, à la cour, le goût d'aucune des choses qu'il avoit apportées dans ses navires.

Pour ce qui concerne les productions étrangères, l'Angleterre vient d'obtenir des succès plus importans. En effet, les fourrures ont été de tout temps d'un grand prix à la Chine. Après le Canada, si malheureusement perdu pour la France, la côte nord-ouest de l'Amérique donne les pelleteries les plus belles et les plus

faciles à obtenir. A la faveur de leurs foibles établissemens sur ces rivages, les Espagnols en avoient fait long-temps le principal commerce, sans y donner cependant toute l'extension dont il est susceptible. Sous des prétextes frivoles, l'Angleterre arme tout-à-coup, en 1790, une des plus belles escadres, dit Vancouver lui-même, qu'on eût encore vues dans ses ports; et profitant de la terreur et de la foiblesse du gouvernement espagnol pris au dépourvu, elle le force à lui livrer le port de Cox, celui de Nootka, devenu le principal entrepôt du commerce des fourrures, et à reconnoître, en faveur de la Grande-Bretagne, le droit illimité de trafiquer tout le long du reste de la côte d'Amérique au nord de Nootka.

Dans le même temps, l'Angleterre établissoit à la Nouvelle-Hollande des colonies qui, sous un rapport semblable, lui garantissoient des avantages encore plus précieux. Tous les voyageurs, en effet, avoient successivement parlé de l'énorme affluence des phocacés et des cétacés vers les régions australes. Les fourrures des phoques, sans être comparables aux pelleteries de la côte nord-ouest et du Canada, n'en étoient pas moins à la Chine d'un débit très-avantageux, et la faci-

lité de les obtenir devoit suffisamment compenser l'infériorité de leur valeur. Les espérances du gouvernement anglois n'ont point été trompées. Chaque jour ce commerce prend un développement plus rapide, et les profits en deviennent, pour ainsi dire, incalculables. Eh! comment pourroit-il n'en être pas ainsi d'une spéculation peu dispendieuse, si facile et si prompte à réaliser? « A midi je descendis à terre avec quarante hommes, dit Coréal, nous entourâmes les loups marins, et en une demi-heure nous en tuâmes quatre cents. (*Voy. de Coréal*, tom. II, pag. 180.) Pendant les huit jours que nous restâmes dans la rade de Vlaming, dit Mortimer, nous tuâmes douze cents phoques, dont nous emportâmes les peaux après les avoir fait sécher au soleil; et si nous eussions pu donner quelques jours de plus à cette chasse, nous en aurions tué sans peine plusieurs milliers ¹. »

¹ Tous les endroits étoient également bons pour chasser les veaux marins, car toute la côte en étoit couverte. (*Cook*, 2^e Voy., tom. IV, pag. 53.)

Toutes les îles voisines de la terre des États sont remplies de lions de mer, d'ours de mer, etc. (*Cook*, 2^e Voy., tom. IV, pag. 61.)

Les loups marins s'y trouvent en si grande quantité,

Or ces fourrures, dont on peut se procurer si facilement des milliers en quelques jours, se vendent à la Chine de 2 piastres et demie à 3 piastres, c'est-à-dire de 12 à 16 francs la pièce, et les cargaisons en sont d'un débit certain et rapide. Les Chinois en paient la valeur avec du numéraire, qui est employé à l'acquisition des marchandises de retour. Par cette sorte d'échange, qui devient chaque jour plus considérable, l'Angleterre est parvenue du moins à diminuer de beaucoup pour son propre compte la proportion des espèces qu'elle étoit obligée de laisser annuellement à la Chine ¹. Sous ce rapport, la

qu'on en voit souvent tous les rochers couverts. (Frézier, *Voy. à la mer du Sud*, pag. 74.)

¹ Avant la guerre précédente avec l'Espagne, l'Angleterre étoit parvenue à retirer de la compagnie des Philippines, en échange des marchandises de l'Europe et de l'Inde qu'elle fournissoit à cette compagnie, une portion de l'argent nécessaire au commerce britannique avec la Chine. Dans ces derniers temps, les Anglois avoient obtenu des avantages encore plus précieux : maîtres de la presqu'île de l'Inde, du cap de Bonne-Espérance et de la côte Natal, ils l'étoient aussi du commerce de l'ivoire ; la conquête des îles Timor et Solor leur avoit livré d'immenses forêts de bois de

Nouvelle-Hollande est devenue pour elle de la plus haute importance ; et son acte de prise de possession du grand océan austral, qui paroît d'abord illusoire est en effet un chef-d'œuvre de politique. A la faveur de ce titre solennellement proclamé, la Grande-Bretagne peut écarter à son gré toutes les nations européennes de ce vaste et précieux théâtre de ses pêches. Nous en avons rapporté dans le chapitre précédent une preuve aussi triste qu'évidente.

Tandis qu'avec les fourrures du nord de l'Amérique, réunies à celles des régions australes, l'Angleterre va solder à Canton une partie des marchandises qu'elle en tire, et qu'elle doit nous revendre à haut prix, la chasse de quelques autres espèces d'animaux marins lui procure en Europe des bénéfices plus directs et non moins

sandal et beaucoup de cire ; Ternate leur fournissoit des cargaisons inépuisables du poivre le plus estimé des Chinois ; Ceylan, Amboine et Banda leurs assuroient le monopole exclusif des plus riches épiceries ; et, par leur domination dans l'Inde et dans le Golfe Persique, ils faisoient presque exclusivement la vente de l'opium.... Ainsi, l'univers entier étoit mis à contribution pour donner au commerce de l'Angleterre avec la Chine ce développement prodigieux qu'il a reçu dans ces derniers temps....

importans. Peu satisfaite d'exploiter presque exclusivement aujourd'hui la pêche du cachalot et de la baleine au nord, elle vient d'envahir cette même branche de commerce dans l'hémisphère austral. J'ai dit ailleurs (chap. XXI) à quel point les pêches de ces cétacés dans le détroit de Magellan, à la côte de Natal, la terre de Kerguelen, la terre de Sandwich, et surtout à la Nouvelle-Zélande, produisaient aux Anglois d'énormes bénéfices, je ne dois donc plus parler en ce moment que des avantages du même genre que cette nation retire des phoques.

Indépendamment du phoque à trompe, il en est deux autres espèces qui ne fournissent pas une moindre quantité d'huile : c'est le lion marin proprement dit (*otaria leonina*, N.), qui se trouve sur la plupart des îles australes, et le grand phoque des îles Saint-Pierre et Amsterdam (*phoca resima*, N.), dont Macartney, Cox et Mortimer nous ont successivement donné l'intéressante histoire. Ces trois espèces de phocacés, les plus grandes que nous connoissions jusqu'à ce jour, ne peuvent à la vérité servir par leur fourrure les projets de l'Angleterre; mais la qualité de l'huile qu'on en retire, la facilité de sa préparation, l'énorme quantité que chacun de

ces animaux en fournit, etc., tout concourt à leur donner une importance non moins grande qu'aux espèces à fourrures plus belles. La pêche de ces derniers amphibies offrira encore bien plus d'avantages, s'il est vrai, comme l'assure Mortimer, que ses produits puissent devenir en Chine un nouvel objet d'échange; mais, en attendant, l'importation de cette huile en Europe procure aux armateurs anglois des bénéfices d'autant plus assurés, qu'ils peuvent la fournir à des prix beaucoup moindres que les armateurs des autres nations, qui se trouvent réduits à glaner au milieu des régions épuisées du nord. Ainsi donc tout tend à concentrer de plus en plus, entre les mains de l'Angleterre, ces pêches lointaines et lucratives. Un intérêt plus puissant que celui du gain lui commande encore cette politique. « En » effet, dit avec raison M. de Fleuriéu, chez nos » rivaux on compte pour beaucoup, on compte » pour tout, de donner la plus grande activité au » commerce et à la marine qui l'alimente, et » toute l'extension possible à la navigation, et » surtout à la grande navigation où s'élève cette » innombrable pépinière de matelots qui, endurent » de longue main à la fatigue et aux dangers, » et versés ensuite sur les vaisseaux de l'état, ces

» citadelles mouvantes de la Grande-Bretagne,
» assurent à la fois son indépendance et sa do-
» mination. » (Fleurieu, *Voyage de Marchand*,
tom. II, page 655.)

CHAPITRE XXIV.

RETOUR A LA CÔTE SUD-OUEST DE LA NOUVELLE-
HOLLANDE : ILE DES KANGUROOS.

Du 27 décembre 1802 au 1^{er} février 1803.

QUELQUE importans qu'eussent été nos premiers travaux à la côte sud-ouest de la Nouvelle-Hollande, ils n'embrassoient cependant pas tous les détails de cette terre immense ; la saison trop avancée, la grandeur de notre navire, la fréquence des orages et les vents contraires ne nous avoient pas permis de compléter la reconnaissance de l'île des Kanguroos et des deux golfes qui sont à l'opposite. Ce fut vers ce point intéressant de la Nouvelle-Hollande que nous fîmes route, après avoir opéré notre jonction avec *le Casuarina*, dans la matinée du 27 décembre, ainsi que je l'ai dit ailleurs.

L'atmosphère étoit chargée de brumes épaisses, et les vents étant peu favorables, nous eûmes beaucoup de peine à doubler l'île King par le

sud. Dans la matinée du 28, le *Casuarina* faillit se perdre contre deux rochers d'une grande élévation, mais qui se trouvoient tellement enveloppés de vapeurs, qu'on ne put les apercevoir qu'au moment où il n'étoit plus possible de les fuir : un canal, large à peine de 200 toises, séparoit ces roches formidables; il fallut s'y jeter : heureusement il étoit profond, et notre conserve put échapper au désastre qui la menaçoit. A cette époque, le baromètre se soutenoit de 28^p 2^l à 28^p 3^l, et le thermomètre ne s'élevoit guère au-dessus de 12^d, bien que nous fussions alors dans une saison correspondante à la fin du mois de juin de nos climats.

Du 29 au 31 décembre, l'humidité continua, et ce dernier jour fut marqué par une de ces illusions d'optique dont l'histoire des voyages offre plusieurs exemples. Une immense écharpe de vapeurs, fixée à l'horizon, présentoit si parfaitement l'apparence d'une terre, que tout le monde, à bord des deux navires, y fut trompé. De toutes parts on croyoit distinguer les caps, les pitons et les enfoncemens divers qui constituent une grande étendue de côtes; mais, après avoir couru pendant plusieurs heures vers ces rivages fantastiques, nous reconnûmes notre er-

reur, et nous nous empressâmes de reprendre la route que nous avions si mal à propos changée.

Le 2 janvier 1803, nous eûmes connoissance des terres qui forment l'extrémité la plus orientale de l'île des Kangaroos (*pl.* 13.) Cette île est, de toutes celles qui se rattachent au continent de la Nouvelle-Hollande, la plus grande qui soit connue. Toute sa côte méridionale est exposée, sans abri, aux flots impétueux du grand océan austral.

Les rivages septentrionaux de cette île ayant été déjà reconnus dans notre précédente campagne, nous nous rapprochâmes d'abord du cap Sané, vers la partie orientale de l'île, et commençâmes, aussitôt après, nos opérations à la côte sud. Vingt milles environ à l'ouest du cap Sané, se présente une baie très-large, mais peu profonde et peu sûre, que nous nommâmes *baie d'Estrées*; le cap Linois en forme la pointe australe.

Le 3 à midi, nous nous trouvions déjà par le travers du cap sud de l'île; il fut appelé cap *Gantheaume*: deux petits îlots, cernés de récifs, en sont à peu de distance et dans le sud-sud-est. La baie *Vivonne*, que nous découvrîmes ensuite, a quatre ou cinq lieues d'ouverture; mais, comme

la précédente, elle est peu profonde, et ne sauroit fournir aucun abri contre les vents impétueux qui dominent dans ces régions. A cinq ou six milles au large de cette baie, et vers sa pointe occidentale, on aperçoit une grosse chaîne de récifs, que nous rangeâmes à très-peu de distance.

Du *cap Kersaint*, qui termine à l'ouest la baie Vivonne, jusqu'à la hauteur du *cap du Couëdic*, dans une étendue de plus de trente milles, l'île des Kangaroos court à peu près est et ouest, sans offrir aucun détail remarquable. La mer brise avec violence le long de cette côte, et l'on observe çà et là des récifs qui paroissent très-rapprochés du rivage : cependant un de ces récifs, qui gît par le travers d'un petit cap que nous avons nommé *cap Bouguer*, s'avance à plus de trois lieues au large, et présente un danger d'autant plus à craindre, qu'il se trouve plus à fleur d'eau. Le cap du Couëdic est défendu par une double chaîne de brisans, et les îlots du *Casuarina* sont pareillement environnés de récifs. La baie *Maupertuis*, comprise entre le cap du Couëdic et le *cap Bedout*, offre la même configuration que les précédentes, et ne mérite pas plus d'intérêt qu'elles.

Au-delà du cap Bedout, qui forme la pointe la plus occidentale de l'île, on découvre une ravine profonde, qui paroît servir de lit à quelque torrent : nous la nommâmes *ravine des Casoars*, du grand nombre des animaux de ce genre qui existent sur l'île.

Le 4 au matin, nous doublâmes le cap nord-ouest, que nous consacrámes sous le nom de *cap Borda* : de ce point nous vîmes la côte se diriger vers l'est, en présentant plusieurs caps peu saillans, qui reçurent les noms de *cap Forbin*, *cap Prony*, *cap Cassini* et *cap d'Estaing*; le cap Marsden forme à la fois l'extrémité nord de l'île, et la pointe occidentale d'une grande baie que les Anglois ont nommée baie Nepean : nous y mouillâmes le 6 janvier au matin.

Cette baie, située vers la partie nord-est de l'île, est le plus considérable de tous les enfoncemens que présente l'île; elle en est aussi le plus important sous tous les rapports; sa situation la met à l'abri des vents du sud-ouest, et son étendue la rend propre à recevoir des flottes nombreuses; elle a 17 milles d'ouverture, sur une profondeur de 8 à 10 milles; le brassiage y varie de 9 à 12 brasses, et le fond est partout d'un sable vaseux, mêlé d'herbages, et d'une très-

bonne tenue. Dans la partie occidentale de cette baie se trouvent deux anses remarquables : l'une, très-étroite et plus profonde, fut appelée *anse des Hauts-fonds*, à cause de ceux qui l'obstruent ; l'autre, plus large et plus libre, servoit particulièrement d'asile à des troupeaux nombreux d'animaux amphibies : nous la nommâmes *anse des Phoques*. Un gros cap très-saillant, *le cap Vendôme* occupe le milieu de la baie, et sépare cette dernière anse d'un petit port ou lagon extrêmement irrégulier, presque partout obstrué de bancs de sable, mais dont les eaux paisibles nourrissent d'innombrables légions de pélicans. Le cap des Kanguroos termine à l'est la baie Nepean. Deux milles environ au-delà de ce dernier cap, se trouve la petite *anse des Sources*, qui mérite une mention particulière, parce que c'est le seul point de l'île sur lequel nous ayons pu nous procurer quelque eau douce. Plus loin est une baie de 2 ou 3 milles d'ouverture et d'une profondeur un peu moindre, dans l'intérieur de laquelle nous avions déjà mouillé l'année précédente. A ce dernier point, la côte, en s'inclinant vers le sud-sud-est, rencontre le cap Willoughby, peu éloigné du cap Sané, dont nous avons parlé d'abord. On voit par cette con-

figuration compliquée de la partie orientale de l'île des Kanguroos, que tout l'espace compris entre le lagon dont nous avons parlé et ce dernier cap, forme une presqu'île de 20 milles de long, sur deux lieues de large, dans sa partie la plus étroite, et que nous avons nommée *presqu'île la Galissonnière*, en mémoire du vainqueur de l'amiral Bing.

Après avoir esquissé le tableau géographique de l'île des Kanguroos, nous allons nous occuper maintenant de l'histoire physique et météorologique de cette grande île.

C'est un phénomène bien étrange que ce caractère de monotonie, de stérilité, si généralement empreint sur les diverses parties de la Nouvelle-Hollande, et sur les îles nombreuses qui s'y rattachent; un tel phénomène devient encore plus inconcevable par le contraste qui existe entre ce continent et les terres voisines. Ainsi, vers le nord-ouest, nous avons vu les îles fertiles de l'archipel de Timor offrir à nos regards leurs hautes montagnes, leurs rivières, leurs ruisseaux nombreux et leurs forêts profondes, lorsqu'à peine quarante-huit heures s'étoient écoulées depuis notre départ des côtes noyées, arides et nues de la terre de Witt; ainsi, vers le

sud , nous avons admiré les puissans végétaux de la terre de Diémen et les monts sourcilleux qui s'élèvent sur toute la surface de cette terre ; plus récemment encore, nous avons célébré la fraîcheur de l'île King et sa fécondité.... La scène change ; nous touchons aux rivages de la Nouvelle-Hollande, et pour chaque point de nos observations il faudra désormais reproduire ces sombres tableaux, qui tant de fois déjà ont fatigué l'esprit du lecteur, comme ils étonnent le philosophe, comme ils affligent le navigateur.

L'île des Kanguroos (*pl.* 13.) ne présente, malgré sa grande étendue, aucune espèce de montagnes proprement dites : la charpente entière du pays se compose de collines plus ou moins élevées, mais dont les sommets sont presque partout réguliers et uniformes. Tout le long de la côte méridionale, ces collines se développent sur un seul plan de 2 à 300 pieds de hauteur perpendiculaire. Les pentes en sont tellement unies, que dans leur partie supérieure elles paroissent glissantes; mais, au bord de la mer, ces mêmes collines sont taillées à pic, et s'élèvent presque partout comme un rempart. Leurs couleurs sont tristes et sauvages; elles varient du gris au brun, ou même au noirâtre; les

espaces moins rembrunis sont d'un jaune d'ocre plus ou moins sale.

Du cap Bedout jusqu'à la ravine des Casoars, les terres n'offrent qu'un seul plan de collines parfaitement semblables à celles de la partie sud, mais plus hautes; et bien qu'elles soient dépourvues de toute espèce d'arbres, on y distingue pourtant çà et là quelques traces de verdure. A travers cette chaîne, la ravine des Casoars laisse apercevoir, dans l'intérieur, d'autres collines dont quelques parties sont boisées. La côte du nord est aride et nue comme celle du sud, et se montre partout avec un aspect analogue.

Les rivages de la baie Nepean sont formés eux-mêmes de collines peu élevées; mais la verdure qui les couvre, et les forêts dont les sommets se montrent sur divers points, donnent à cette partie de l'île un aspect plus riant et plus agréable.

Telle paroît, aux yeux du navigateur qui la circonscrit dans sa route, la plus grande île de la Nouvelle-Hollande : cependant le tableau que je viens de tracer, rigoureusement exact pour toutes les côtes de cette île, serait devenu sans doute plus intéressant et plus varié, s'il nous

eût été possible de pénétrer dans l'intérieur du pays, pour en observer la constitution physique et les productions diverses.

Dépourvue de montagnes, étrangère à cette végétation active qui entretient l'humidité de la terre, l'île des Kanguroos nous a paru presque entièrement manquer d'eau douce; il est vrai que nous nous trouvions alors dans la saison la plus chaude de l'année : nous parvînmes cependant, en creusant quelques trous dans la petite anse des Sources, à nous procurer une quantité d'eau suffisante pour notre consommation journalière.

Ce n'est pas seulement le long des rivages que cette île, à l'époque dont je parle, étoit privée d'eau douce; il est une particularité de l'histoire des animaux qui la peuplent, qui semblerait annoncer que cette disette étoit alors, sinon absolue, du moins bien générale dans l'intérieur du pays. En effet, aussitôt que la chaleur du jour commençait à diminuer, on voyoit accourir du fond des bois de grandes troupes de kanguroos et de casoars, qui alloient demander à l'océan une boisson que la terre leur refusoit sans doute.

Cette rareté des eaux, le peu d'élévation du

sol, la foiblesse générale de la végétation, concourant sur ces rivages à rendre plus vive la chaleur de l'atmosphère, il n'est pas étonnant que le terme moyen de nos observations thermométriques ait été pour midi, de 18^d, 7. Le 20, le 25, le 27, le 29 et le 30 janvier furent surtout des journées très-chaudes; le mercure, à l'ombre et à deux heures de l'après-midi, s'éleva sur l'île jusqu'à 27^d, 5; les vents de terre, c'est-à-dire ceux de nord-est, du nord-nord-est, de l'est-nord-est, dominoient alors, et nous pûmes nous convaincre qu'ils participoient de la nature des vents brûlans qui désolent l'intérieur de la Nouvelle-Hollande.

L'atmosphère, sur les côtes arides et déprimées de l'île des Kangaroos, s'est montrée presque toujours d'une sérénité parfaite : à peine, dans l'espace de vingt-huit jours, avons-nous eu quelques instans d'une pluie légère; et le 15 janvier, un foible orage, qui nous arrivoit de l'ouest, fut dissipé aussitôt, pour ainsi dire, qu'il eut touché les rivages de l'île. La marche de l'hygromètre fut conforme à l'état de l'atmosphère, et les variations de cet instrument, comprises entre 68 et 94^d, nous donnèrent pour terme moyen 82^d, 05; mais de tous les résultats de ce

genre que nous obtînmes, le plus curieux fut la marche rapide de l'aiguille vers la sécheresse, au moment où les vents du nord-est souffloient avec force dans l'après-midi du 29 : de 94 elle rétrograda jusqu'à 68^d.

En réunissant ces faits remarquables aux observations analogues que nous aurons à rapporter dans le chapitre xxv, nous pouvons donc déduire la conséquence suivante :

« Les vents qui traversent la Nouvelle-Hollande » du nord-est au sud-ouest, du nord-nord-est au » sud-sud-ouest, et de l'est-nord-est à l'ouest-sud- » ouest, sont, pour la côte Sud-ouest de ce con- » tinent, des vents chauds et secs. »

Que si l'on cherche maintenant à comparer ces résultats de nos recherches météorologiques sur l'île des Kanguroos, avec ceux du même genre que nous avons obtenus à l'île King, on trouve que le thermomètre s'est élevé de 11^d, 5 plus haut sur la première de ces îles que sur la dernière; que le terme moyen de la chaleur, qui n'avoit été que de 14^d dans la baie des Éléphants, est de 18^d, 7 pour l'île des Kanguroos; et que celui de l'humidité est, à ce dernier point, de 18^d, 28 moindre que sur l'île King. Sans doute de telles différences ne sauroient dépendre de la posi-

tion de deux endroits si voisins; mais on en trouve la cause réelle dans la constitution opposée des deux îles que je compare. Ainsi tout s'enchaîne dans l'observation des phénomènes de la nature : la connoissance de l'état physique du sol éclaire ici l'histoire météorologique de l'île, et toutes les deux ensemble vont prêter d'utiles secours au naturaliste.

Les produits minéraux de l'île des Kanguroos, moins variés que ceux de l'île de King, offrent plus d'intérêt que ces derniers; ils se composent essentiellement des diverses espèces de schistes primitifs, entre les couches desquels se trouvent quelques veines de quartz opaque, le plus ordinairement blanchâtre, et quelquefois rougeâtre. Toute la partie occidentale de la baie Nepean est principalement composée d'un grès ferrugineux rouge et très-dur : c'est à cette roche que le cap Vendôme, celui du Géographe, le cap Rouge et le cap Marsden doivent la teinte rougeâtre et sombre qui les fait distinguer au loin.

Deux autres espèces de grès existent encore sur l'île qui nous occupe : l'une, primitive, quartzeuse et très-compacte, forme des parties de côtes assez étendues; l'autre, secondaire, calcaire et moins dure, joue dans l'histoire géo-

logique du sol un rôle sinon plus important, au moins plus singulier que la première espèce. C'est au milieu de cette roche que sont enfouis des arbres, on pourroit dire même des portions entières de forêts pétrifiées.... En plusieurs endroits où les dunes sont taillées à pic, on distingue parfaitement les troncs de ces arbres; on peut en suivre les plus petits détails; on voit leurs rameaux, également pétrifiés, s'enfoncer et se perdre dans la gangue commune : il n'est pas jusqu'aux plantes parasites et grimpantes, qu'on ne retrouve dans le même état de pétrification, et serpentant autour des arbres dont il s'agit. Sur quelques points, les dunes gréieuses se sont éboulées; les décombres en ont été successivement entraînés par les eaux, dispersés par les vents : le sol s'est aplani, et présente des surfaces plus ou moins égales et quelquefois très-étendues. Là se montrent, d'une manière encore plus remarquable, les pétrifications curieuses que je décris. Coupés naturellement au niveau du sol, les troncs des arbres forment comme de larges mosaïques : en examinant ces troncs avec beaucoup de soin, on y reconnoît encore les diverses couches du tissu ligneux..... L'esprit étonné s'arrête sur un si grand phénomène, et cherche à

découvrir dans la nature le principe et les agents d'une telle métamorphose.... Nous dirons dans le chapitre xxxvii, quels paroissent être ces agents; contentons-nous ici d'avoir exposé les faits.

Sur plusieurs points de la baie Nepean, on rencontre deux espèces de pierres calcaires : l'une, d'un grain plus serré, d'un tissu plus homogène, se rapproche de la nature des grès; l'autre ressemble davantage aux substances crétaées. Ces pierres calcaires sont ordinairement superposées aux roches schisteuses, ainsi qu'aux grès primitifs : on les observe à plus de 50 ou 60 pieds au-dessus du niveau de la mer, et, à cette élévation, elles contiennent une grande quantité de détritits et de débris de coquilles pétrifiées.

Le sable du rivage est très-fin, de nature quartzreuse, mélangé d'environ une cinquième partie de terre calcaire fortement atténuée. Ce sable, repoussé du bord de la mer par les vents et par les eaux, s'élève, sur une grande partie du rivage, en dunes de 60 à 80 pieds de hauteur. Je reviendrai, dans un des chapitres suivans, sur ce sable, sur ces dunes, et nous verrons leur histoire se rattacher d'une manière intéressante à celle des pétrifications.

Dans le fond de la grande baie qui nous

occupe, on rencontre des forêts qui paroissent se prolonger assez loin vers l'intérieur du pays, et qui se composent, comme toutes celles de ces régions lointaines, de diverses espèces d'eucalyptus, de banksias, de phébaliums, de mimosas, de casuarinas, de métrosidéros, de leptospermes, de styphélias, de conchiums, de diosmas, d'hakéas, d'embothriums, etc., etc. Parmi ces arbres, et surtout parmi les plus gros, il en est un grand nombre qui sont si complètement gâtés à l'intérieur, qu'ils ne sauroient être employés à aucune sorte d'usage; cette altération m'a paru généralement dépendre de la maigreur du sol, qui ne fournit point à ces végétaux une quantité suffisante de sucs nutritifs, lorsque, parvenus à de fortes dimensions, ils exigent plus d'humidité pour leur entretien. Que dirai-je de l'inutilité des forêts de l'île sous le rapport de la nourriture de l'homme et des animaux? Elles partagent ce triste caractère avec toutes celles de la Nouvelle-Hollande et des îles qui en dépendent; caractère d'autant plus inconcevable, que ces régions lointaines nourrissent un plus grand nombre de végétaux magnifiques.

Nulle trace du séjour de l'homme ne se fait remarquer ici, et nous n'y avons vu que trois

espèces de mammifères : l'une appartient au joli genre des dasyures ; les deux autres sont nouvelles et paroissent être les plus grandes de la famille des kanguroos. Plusieurs de ces animaux sont ici de la hauteur d'un homme et plus, lorsqu'assis sur les jambes de derrière et sur la queue, ils tiennent leur corps perpendiculaire. Favorisée par l'absence de tout ennemi, la multiplication de ces grands quadrupèdes a été considérable dans cette île ; ils y forment de nombreux troupeaux. En quelques endroits plus habituellement fréquentés par eux, la terre est tellement foulée, qu'on n'y voit pas un brin d'herbe. De larges sentiers, ouverts au milieu des bois, viennent aboutir de tous les points de l'intérieur au rivage de la mer ; ces sentiers, qui se croisent dans tous les sens, sont partout fortement battus ; on pourroit croire, en les voyant d'abord, qu'une peuplade nombreuse et active habite dans le voisinage.

Cette abondance de kanguroos rendant la chasse aussi facile que profitable, nous pûmes nous en procurer vingt-sept, qu'on embarqua vivans à bord de notre navire, indépendamment de ceux qui furent tués et mangés par l'équipage. Cette précieuse acquisition ne nous coûta ni mu-

nitions, ni fatigue; un seul chien fut notre pourvoyeur : formé par des pêcheurs anglois à ce genre de chasse, il poursuivoit les kanguroos, et lorsqu'il les avoit joints, il les tuoit aussitôt, en leur déchirant les artères jugulaires. Il ne falloit rien moins que la présence et les cris du chasseur pour arracher la victime à une mort certaine. Avec un tel chien, avec une telle méthode de chasse, il n'est pas douteux que plusieurs hommes auroient pu se procurer sur cette île une nourriture abondante; on conçoit même que la race innocente et foible des kanguroos seroit infailliblement détruite en peu d'années par quelques chiens de l'espèce de celui dont je parle.

Parmi les phocacés nombreux qui peuploient les rivages de l'île, on distinguoit surtout une nouvelle espèce du genre otarie ¹, qui parvient à la longueur de 9 à 10 pieds. Le poil de cet animal est très-court, très-dur et très-grossier; mais son cuir est épais et fort, et l'huile qu'on prépare avec sa graisse est aussi bonne qu'abondante. Sous l'un et l'autre rapport, la pêche de cet amphibie offriroit de précieux avantages; il

¹ *Otaria cinerea*, N.

en est de même de quelques autres espèces de phocacés plus petites, qu'on trouve également en très-grand nombre sur ces bords, et qui portent des fourrures de bonne qualité. Dans le cas d'une spéculation de ce genre, l'anse des Sources procureroit aux pêcheurs assez d'eau pour leur consommation, tandis que les kangaroos et les ca-soars leur fourniroient une nourriture salubre et inépuisable.

Comme toutes les autres îles désertes de la Nouvelle-Hollande, celle dont nous parlons réunit de grandes troupes d'oiseaux de terre et de mer : les premières se composoient d'une foule de belles espèces de perroquets, de cacatoës, de mésanges, de muscicapas, de bouvreuils, de turdus, etc. ; on y trouvoit le beau pigeon aux ailes d'or, la jolie mésange à collier bleu-d'outre-mer, le bouvreuil à croupion rouge, l'autour blanc de la Nouvelle-Hollande, une nouvelle espèce de chouette, etc. Les tribus pélagiennes et de rivages offroient surtout à notre observation des pélicans à gorge jaune, à ailes mi-parties de blanc et de noir ; des mauves, dont une grande espèce se faisoit distinguer par la belle couleur lilas du dessus de son corps ; des sternes, des huîtriers, diverses espèces de procellaria,

un grand aigle de mer, plusieurs sarcelles remarquables par l'éclat et la variété de leurs couleurs, etc., etc. Mais de tous les oiseaux que cette île reçut en partage de la nature, les plus utiles à l'homme sont les casoars (*pl.* 66.) : ces gros animaux paroissent exister sur l'île en troupes nombreuses; mais comme ils sont très-agiles à la course, et que nous mîmes peu de soin à les chasser, nous ne pûmes nous en procurer que trois individus vivans.

Sur un sol privé d'eau douce, il n'est pas étonnant que nous n'ayons découvert aucune trace de crapauds, de grenouilles et de rainettes; en revanche, la famille des lézards, dont l'organisation s'accommode si bien des lieux arides et sablonneux, y comptoit un grand nombre d'espèces nouvelles : tels sont le scinque noir (*scincus aterrimus*, *N.*), le gecko *pachyurus*, le gecko *sphincturus*, le scincoïde ocellé (*scincoides ocellatus*, *N.*), l'iguane de l'île des Kanguroos (*iguana Decresiensis*, *N.*), etc., etc. Quelque importans que puissent être ces divers animaux, ils ont cependant bien moins d'intérêt pour la science, que deux autres sauriens que j'ai décrits sous les noms de *tridactyle* et de *tétradactyle* : le premier, comme les seps et les

chalcides, ne porte que trois doigts à chaque patte; tandis que le second en a quatre, soit aux pieds de devant, soit à ceux de derrière; combinaison de doigts inconnue jusqu'alors parmi les reptiles, mais dont mon illustre maître, M. de Lacépède, avoit annoncé l'existence comme possible, et même comme probable.

Des diverses parties de la Nouvelle-Hollande que nous avons pu visiter, l'île des Kanguroos est une de celles qui nous ont paru les moins poissonneuses. Tous nos moyens de pêche ordinaires, et toutes nos recherches, ont pu nous procurer à peine douze espèces de poissons, nouvelles il est vrai, mais dont cinq ou six ne se mangent pas ordinairement. Parmi ces espèces, on comptoit un labre, qui, par ses couleurs sales, grises¹ et ternes, m'a paru mériter le nom spécifique de *squalidus*; un scombre, assez semblable au maquereau d'Europe, mais différent de ce dernier par ses proportions beaucoup plus petites, et par quelques détails de ses nageoires; un caranx, dont le dos est d'une belle couleur d'azur; un scombrésoce, de 22 pouces de longueur, et qui brille de toutes les couleurs du prisme; une petite coryphène rougeâtre; deux sphyrènes; une fistulaire; trois ba-

listes, dont l'un se fait remarquer par quatre bandes brunes et latérales, l'autre par la belle couleur pourprée de ses nageoires pectorales; le troisième, qui est un *balistacanthure*, se distingue surtout par la couleur noire de son corps et par les quatre gros aiguillons dont chacun des côtés de sa queue est armé. Mais de tous les poissons de cette île, le plus étonnant est une espèce de squal, qui parvient jusqu'à la longueur de 15 à 20 pieds, et qui est très-commun dans la baie Nepean : jour et nuit on voyoit rôder autour du bâtiment plusieurs de ces monstrueux animaux, qui cherchoient quelque pâture, et glaçoient d'effroi tous les spectateurs. Un de ces squales redoutables s'étant pris à l'émérillon, il fallut se servir de palans pour le hisser à bord : il avoit 15 pieds 6 pouces de longueur, et ne pesoit pas moins de 1000 à 1200 livres; sa gueule affreuse, garnie de sept rangées de dents, avoit 23 pouces d'ouverture.... Et cependant on voyoit dans la mer des individus beaucoup plus volumineux que celui-ci..... Quels animaux peuvent donc assouvir la voracité de tels monstres ! Ce doivent être les malheureux phoques et leurs petits ; car on ne sauroit concevoir autrement l'existence de tant de

squales gigantesques dans une baie d'ailleurs peuplée de poissons.

Announcer que l'île des Kangaroos a pu fournir à mes collections trois cent trente-six espèces de mollusques, de crustacés, d'araignées, d'insectes, de vers et de zoophytes, c'est dire assez qu'il me seroit impossible d'entrer dans de longs détails sur cette multitude d'animaux ; je me bornerai donc à présenter quelques-uns des principaux résultats de mes observations en ce genre.

1° A l'entrée du lagon des Pélicans, on trouve une grande espèce d'huître, qui forme sur ce point des bancs très-étendus ; la chair de cet animal est tendre et délicate.

2° Parmi les coquilles de ces bords, j'indiquerai surtout une belle espèce d'haliotis (*haliotis conicopora*, N.), dont tous les pores sont sail-lans, et forment comme autant de petits cônes ouverts et tronqués. Une seconde espèce du même genre, que je décris sous le nom de cyclobate (*haliotis cyclobates*, N.), à cause de sa bouche presque orbiculaire et très-profonde, est un des plus beaux et des plus grands ormeaux qu'on connoisse ; sa nacre étincelle de toutes les couleurs du prisme.

3° Vers le fond de la baie se trouvent des espèces de prairies couvertes d'algues et d'ulva, au milieu desquelles vivent, enfouis dans la vase et dans le sable, des millions de pinnes marines ou jambonneaux : ces coquillages fournissent une soie comparable, sous tous les rapports, à celle qu'on obtient d'animaux analogues le long des côtes de la Calabre et de la Sicile; mais les jambonneaux européens habitant à une profondeur de 30 à 40 pieds, la pêche en est très-difficile; au lieu que ceux de l'île des Kanguroos sont à peine couverts de 25 à 30 pouces d'eau, et qu'on pourroit aisément en ramasser des milliers dans quelques heures.

4° Nos collections entomologiques se sont enrichies de cinquante-quatre espèces nouvelles, appartenant à trente-trois genres différens. Parmi ces espèces on en comptoit une de termès, dont les nids avoient 2 ou 3 pieds de hauteur; plusieurs espèces de fourmis, dont les innombrables légions se retrouvoient partout. On y voyoit encore deux scorpions, six araignées, un magnifique cossyphe, neuf espèces de blattes, de sauterelles et de grillons, deux oniscus, un iule, deux scolopendres, dont une remarquable par la belle couleur rouge de son ventre; deux penta-

tomes, une forficule noire, une espèce de papillon de la division des brassicaires de M. Latreille, outre diverses espèces de chrysomèles, de bupestes, d'œdémères, de lébies, d'opis, d'hélops, de cérambyx, de thynnes, etc, etc.

On voit, par l'énumération que nous venons de faire des principaux insectes de l'île des Kangaroos, que ceux de ces animaux qui se plaisent dans les lieux arides et sablonneux sont effectivement, sur cette île, les plus nombreux et les plus variés. A l'île King, au contraire, où toute la plage étoit couverte de cadavres d'éléphants marins, les insectes carnivores constituoient la masse principale de ceux que j'y pus recueillir : là, se trouvoient les sylphes, qui exhalent, pour ainsi dire, l'odeur infecte des chairs pourries dont ils font leur pâture; les staphylins, destinés, suivant l'expression d'un naturaliste célèbre, à réduire les cadavres à leur dernière dissolution; les trox, qui dévorent les ligamens et les membranes des plus anciennes charognes; les histers avides de sang, les voraces ixodes, etc.... Ainsi, les détails les plus obscurs de l'histoire naturelle d'un pays ont d'intéressans rapports avec l'ensemble de sa constitution physique.

5° Sur divers points de la baie Nepean, on ob-

servoit avec admiration des masses très-volumineuses d'une espèce de roche calcaire, entièrement formée d'un nombre prodigieux de serpules entrelacées ensemble. Ceux de ces animaux qui occupoient la surface de chaque groupe, étoient seuls vivans; tous les autres, étouffés sans doute par le développement successif de leurs propres rejetons, étoient morts depuis une époque plus ou moins ancienne; mais leurs tubes conservoient encore leur première solidité. De tous les vers testacés que j'ai pu voir, aucun ne m'a paru se rapprocher autant des lithophytes tubuleux; et c'est d'après cette considération que j'ai cru devoir décrire l'animal dont il s'agit, sous le nom de serpule lithogène (*serpula lithogena*, N.).

6° L'île des Kanguroos est, sans contredit, un des lieux les plus riches en éponges; j'y en ai recueilli vingt-six espèces des plus grandes et des plus belles. Cette fécondité remarquable me mit à-même de faire une étude plus particulière de ces zoophytes, qui, par leur organisation, se trouvent repoussés jusqu'aux dernières limites du règne animal, et d'établir dans le genre qui les comprend les trois coupes suivantes :

Éponges dépourvues de pores ocellés et de tubes distincts, *spongiæ cæcæ*, N.;

Éponges pourvues de pores ocellés, sans tubes distincts, *spongiæ ocellatæ*, N.;

Éponges pourvues de tubes distincts, *spongiæ tubiporæ*, N.

7° Nos collections d'ascidies, déjà bien nombreuses, s'enrichirent encore de plusieurs espèces propres à l'île des Kanguroos. L'une d'elles, que je décrivis sous le nom d'antropocéphale (*ascidia anthropocephala*, N.), est d'une belle couleur rouge, et présente, dans sa masse, une ressemblance singulière avec une tête d'homme vue de profil. J'ai retrouvé depuis ce zoophyte aux îles Saint-Pierre, et dans le port du roi Georges à la terre de Nuyts.

Je ne dirai rien des belles astéries, des ophiures variées, des brillantes actinies que l'île a pu nous offrir; l'histoire de tant d'animaux, quelque importante qu'elle puisse être, ne sauroit convenir à la nature de cet ouvrage : il me suffit d'avoir indiqué combien les rivages qui nous occupent sont féconds en ce genre, et combien est immense la carrière qu'ils présentent aux recherches du naturaliste.....

En parcourant ainsi les diverses branches de l'histoire générale de l'île des Kanguroos, j'ai dû naturellement entrer dans des détails qui ren-

droient superflus la plupart de ceux qui ont rapport à notre séjour dans la baie Nepean : le lecteur se rappellera, sans doute, que nous y avons jeté l'ancre le 6 janvier au matin; le *Casuarina*, qui étoit resté de l'arrière, vint nous y rejoindre le lendemain. Après avoir reçu quelques réparations indispensables, ce navire appareilla dans la nuit du 10 au 11 pour aller compléter la reconnaissance des golfes de la côte Sud-ouest. M. Freycinet devoit n'employer que vingt-six jours à ce travail difficile, pour l'exécution duquel notre ingénieur-géographe, M. Boulanger, lui fut adjoint.

Dans cet intervalle, nous levâmes le plan de la baie, des anses et du lagon qui s'y rattachent; nous mîmes une nouvelle chaloupe sur les chantiers, et préparâmes les bois nécessaires à sa construction : plusieurs hommes établis à terre s'occupoient, dans la petite anse des Sources, à recueillir la provision d'eau journalière de l'équipage; notre astronome fixoit la marche des chronomètres, et répétoit diverses expériences sur l'inclinaison magnétique, sur les marées, etc., etc. : enfin, MM. Leschenault, Bailly, Lesueur et moi, nous réunissions de toutes parts les produits minéraux de l'île, les plantes diverses

et les animaux nombreux qui lui sont propres.

Tous ces travaux étant finis, et *le Casuarina* ne reparoissant pas au terme convenu pour son retour, nous appareillâmes le matin du 1^{er} février, abandonnant ainsi notre conserve, dont les besoins pressans nous étoient connus, et dont le secours nous étoit indispensable pour la suite de nos opérations..... Mais à peine nous étions partis depuis quelques heures, que *le Casuarina* parut à l'horizon, forçant de voiles pour nous joindre..... Nous dirons dans le chapitre suivant, pourquoi, malgré tous ses efforts, M. L. Freycinet ne put pas opérer sa jonction, à quel péril il se trouva livré, quels travaux il exécuta pendant sa séparation d'avec nous; mais, pour ne pas intervertir l'ordre naturel du récit et des événemens, il convient d'exposer d'abord tout ce qui concerne la mission du *Casuarina* dans les deux golfes qu'il étoit allé visiter.

CHAPITRE XXV.

GOLFES DE LA CÔTE SUD-OUEST DE LA NOUVELLE-HOLLANDE.

Du 10 janvier au 2 février 1803.

L'ABSENCE de toute espèce de grande rivière à la Nouvelle-Hollande est un phénomène si extraordinaire, que plusieurs physiciens célèbres se sont occupés à en rechercher la cause : les uns ont cru la trouver dans la constitution du sol et dans sa disposition générale; les autres ont voulu disjoindre le continent, s'il est permis de s'exprimer ainsi; et, parce que plusieurs portions n'en avoient pas été vues, ils ont supposé des coupures et des détroits, qui auroient formé de la Nouvelle-Hollande un nombre d'îles plus ou moins grand : ainsi la Nouvelle-Guinée, mieux connue, s'est montrée ouverte sur plusieurs points.

Cette dernière supposition paroissoit d'autant

III.

10

moins invraisemblable, qu'au golfe de Carpentarie, dont aucun des détails n'étoit alors regardé comme certain, on voyoit correspondre au sud-ouest un enfoncement considérable, qui pouvoit, à la rigueur, remonter vers le golfe du nord-est, communiquer avec le fond de ce golfe, et conséquemment ouvrir sur ce point un très-long détroit. A ces premières et puissantes considérations venoient se joindre les intervalles que l'immortel Cook n'avoit pu visiter lors de sa reconnoissance de la côte orientale, et les lacunes plus étendues que présentoient à l'ouest la terre de Leuwin, et au nord-ouest la terre de Witt. Sans prétendre montrer ici ce qu'on doit penser des diverses hypothèses dont il s'agit, nous dirons par quelle suite de découvertes récentes l'intégrité du continent austral se trouve établie. C'est à la connoissance des golfes de la côte Sud-ouest qu'il faut borner nos recherches actuelles; mais leur histoire, bien loin de résoudre les difficultés que présente la constitution physique de la Nouvelle-Hollande, va les accroître.

Des deux golfes dont il s'agit, le plus voisin de l'île des Kanguroos, le plus oriental et le moins étendu, est celui auquel les Anglois ont

donné le nom de golfe Saint-Vincent : sa partie sud correspond à l'île dont je viens de parler. Toute la face orientale de la presqu'île Yorke se compose des rivages occidentaux du golfe, tandis que ceux de l'est appartiennent à la presqu'île Fleurieu, dont nous avons déjà parlé, mais sur laquelle il convient de donner ici quelques nouveaux détails. Cette presqu'île, comme celle de l'Italie, a la figure d'une botte : le cap Mollien la termine à l'est ; se renfonçant alors vers le nord, elle présente une jolie baie de 5 à 6 milles d'ouverture, sur une profondeur un peu moins grande ; nous l'avons nommée *baie Cretet* ; plus loin sont les petites îles *Dacaen*, et le cap du même nom, qui forme, pour ainsi dire, l'éperon de la botte ; le cap *Montalivet* en est comme le talon. A une distance presque égale du continent et de l'île des Kangaroos se trouvent trois îles très-petites, environnées de récifs, qui ont été nommées les Pages. Le cap *Dupleix* s'avance un peu plus à l'ouest que les Pages, et le cap Jervis termine à l'est la presqu'île Fleurieu, en formant comme le bout du pied de la botte.

Ici commence véritablement le golfe Saint-Vincent : le cap *Sévigné* est le premier point

remarquable que présente la côte orientale de ce golfe; la *baie Hortense*, qui se développe ensuite à l'est, se termine elle-même à un second cap, qui gît par $35^{\circ} 24'$, et que nous désignâmes sous le nom de *cap Lætitia* : la *baie Vendôme* est large, peu profonde, et se trouve bornée vers le nord par le *cap Jeanne-Hachette* : plus loin, en continuant à remonter la côte orientale du golfe, on découvre successivement le *cap Stéphanie*, par $35^{\circ} 9'$, le *cap Nemours* par $35^{\circ} 1'$, et le *cap Lafayette*, par $34^{\circ} 49'$. C'est à cette dernière hauteur que *le Géographe* avoit été contraint, l'année précédente, de terminer ses relèvemens, et que *le Casuarina* devoit commencer les siens :

« A peine, dit M. L. Freycinet, avions-nous
» dépassé la *pointe Victorine*, que le fond dimi-
» nua beaucoup; bientôt nous ne trouvâmes
» plus que deux brasses; cette variation dans
» le brassiage me força à mettre le cap au nord,
» et peu d'instans après à l'ouest. Toute la por-
» tion de côte que nous avions en vue est basse,
» marécageuse et couverte de petits arbres : une
» chaîne de hautes collines se laissoit apercevoir
» dans l'intérieur du pays, et affectoit sensi-
» blement la direction du nord au sud. L'ap-

» proche du rivage étoit défendue par une multitude de bancs sous l'eau et hors de l'eau, qui formoient une ceinture fort étendue : à 6 milles de terre, nous n'avions que deux brasses d'eau. »

Tels sont les obstacles qui nous avoient arrêtés dans notre première campagne; et si l'on se rappelle maintenant ces nuits obscures et orageuses pendant lesquelles nous fûmes réduits à louvoyer au milieu de ce golfe avec un gros navire chargé de voiles, on frémira sans doute des périls auxquels nous avons été livrés, et dont nous étions bien loin de soupçonner alors toute l'étendue.

De la pointe Victorine, qui gît par $34^{\circ} 40'$, jusqu'au fond du golfe, la côte ne présente que trois points qui soient un peu remarquables; le *cap Scudéry*, par $34^{\circ} 32'$, la *pointe Pauline*, par $34^{\circ} 25'$, et le cap Sandy, par $34^{\circ} 18'$. Toute cette étendue de côtes est extrêmement basse et sablonneuse; les hauts-fonds continuent à s'y montrer en grand nombre, et M. L. Freycinet, quoique à la distance de 6 à 7 milles du rivage, navigua toujours par 4, 3, 2, et même une brasse et demie d'eau.

Cependant à mesure que nos compagnons s'avancoient dans l'intérieur du golfe, ils voyoient les terres se rapprocher, en formant comme le lit d'une grande rivière; déjà même ils avoient l'espoir de faire quelque découverte importante, lorsqu'en arrivant à l'extrémité de ce vaste enfoncement, ils le trouvèrent terminé par des terres basses et noyées, sans aucune *apparence* d'ouverture ou de communication intérieure. Sur ces bords marécageux vivent, sans doute, plusieurs hordes sauvages; car on y aperçut un grand nombre de feux.

Ainsi trompés dans leur attente, MM. Freycinet et Boullanger se reportèrent à la côte occidentale du golfe: ils y reconnurent bientôt la pointe Mangrove, qui s'avance passablement au large; elle forme, avec le cap Sandy, une grande baie qui occupe tout le fond du golfe, et que nous avons nommée *baie Caroline*. Le brassiage s'y soutient entre trois et cinq brasses, fond de vase et d'herbage.

Après avoir passé la nuit du 13 dans les environs de la pointe Mangrove, nos ingénieurs prolongèrent le lendemain toute la portion de côte qui s'étend jusqu'au *cap Grafigny*, par la latitude de $34^{\circ} 31'$. Au-des-

sous de ce dernier point, le rivage forme une baie peu profonde, de 10 milles d'ouverture environ, et que nous nommâmes *baie Julie*; le cap qui la termine au sud gît par $34^{\circ} 40'$, et fut nommé *cap Amélie*. Toute cette dernière portion du golfe est assez saine, et la sonde n'y a pas donné moins de quatre brasses et demie; le terrain en est aussi plus élevé que celui de la côte orientale, et l'on y distingue quelquefois des falaises rougeâtres, qui, sans être fertiles, présentent pourtant une assez belle végétation.

C'est à la hauteur du *cap Jeanne-d'Arc* que les bancs de sable et les hauts-fonds commencent à se montrer de nouveau; ils continuent presque sans interruption jusqu'au *cap Adèle*, par $34^{\circ} 58'$; ils reparoissent au sud de la *baie Dacier*, et se projettent à près de deux lieues en avant du *cap La Rochefoucault*. De là ils forment une ceinture redoutable, qui se développe au large des terres dans un espace de 9 à 10 milles, et vient expirer à peu de distance du *cap Élisabeth*. C'est à ce dernier point que se termine le golfe Saint-Vincent, par $35^{\circ} 13' 0''$ de latitude sud, et $135^{\circ} 20' 54''$ de longitude à l'est du méridien de Paris.

Nos compagnons prolongèrent rapidement, dans la journée du 18, l'extrémité sud de la presqu'île Yorke, qui, dans cette partie, n'a pas moins de 40 milles de largeur. A 7 heures du matin, ils doublèrent le cap Élisabeth; bientôt ils tombèrent sur un banc de sable assez étendu, qui se projette en avant du cap Sandy, et qu'ils ne purent éviter qu'en portant 10 à 12 milles au large. A six heures du soir, ils étoient par le travers d'une seconde pointe, en avant de laquelle se trouvent quelques roches détachées. Ce ne fut qu'à la nuit tombante qu'ils atteignirent les îles Althorpe, à l'extrémité du détroit de l'Investigator, et tout près de la pointe d'entrée orientale du golfe Spencer. Ces îles sont au nombre de quatre, dont deux très-petites : nous donnâmes, à la plus grande d'entre elles, le nom d'île *Laubardière*. Presque vis-à-vis est un cap remarquable, défendu par une traînée de brisants dangereux, et que nous appelâmes *cap Mornay*. Plus loin, par 35° 15' 30'' de latitude sud, et 134° 32' 0'' de longitude orientale, se trouve le cap Spencer qui forme l'extrémité sud-est du beau golfe du même nom : il me reste à en faire connoître les principaux détails.

Du cap dont il vient d'être question, en remon-

tant au nord sur la côte orientale du golfe, nous n'aperçûmes d'autre point très-remarquable que l'île *Dalberg*, qui gît par $34^{\circ} 32'$ de latitude australe ¹. Un fort brisant s'avance de sa pointe nord jusqu'à deux milles environ au large. Bien que, à l'exception de cette île, toute la portion de côte qui s'étend depuis le cap Spencer jusqu'à la hauteur de $34^{\circ} 10'$, n'eût été reconnue que du haut des mâts dans notre campagne précédente, le commandant n'en avoit pas moins donné l'ordre à M. Freycinet de s'abstenir de toutes recherches sur ce point, et de se porter directement au nord, par la latitude dont je viens de parler. Cette mauvaise combinaison du chef est cause qu'il se trouve sur nos cartes une espèce de lacune, de près d'un degré, pour la partie orientale du golfe : mais, comme cette lacune se rapporte à la presqu'île Yorke, dont tout le reste avoit été reconnu avec exactitude, il s'ensuit du moins que l'omission dont il s'agit ne sauroit porter que sur des détails de peu d'importance.

¹ Il paroîtroit, d'après la carte de Flinders, que cette portion de terre n'est pas une île, mais une presqu'île assez allongée : sa partie la plus occidentale a reçu du capitaine anglois le nom de *pointe Pearce*. L. F.

Fidèle exécuter des ordres qu'il avoit reçus, M. L. Freycinet, après avoir doublé le cap Spencer, dirigea sa route vers le nord, et dès le 21 au matin il atteignit le point fixé pour sa reconnoissance. Un cap remarquable gît par $34^{\circ} 7'$; il fut nommé *cap Sully*. La *baie Duguesclin*, qui se présente immédiatement au nord de ce cap, est profonde, mais paroît obstruée de hauts-fonds. Plus loin, à 7 milles au large, et par le travers de cette baie, est un récif dangereux, dont nous avons eu connoissance l'année précédente, et que nous avons nommé *récif du Géographe*. Le *cap Mondovi* termine la baie Duguesclin au nord. Une petite île toute environnée de récifs se présente ensuite ; elle reçut le nom d'*île Dugommier*. La *baie Pascal*, par $33^{\circ} 55'$, a deux lieues d'ouverture, sur une profondeur égale. La pointe Riley la termine au nord, et se distingue elle-même par un monticule élevé. Plus loin on découvre successivement le *cap Dubelloy*, le *cap Saint-Vincent-de-Paul*, le *cap Fénélon* et le *cap Bosquet*. Ce dernier point se trouve par $33^{\circ} 13'$ de latitude australe. Toute l'étendue de côtes que je viens d'indiquer plutôt que de décrire est très-basse, et la mer qui la baigne est obstruée de hauts-fonds, qui ne permirent pas à nos ingé-

nieurs de ranger la terre d'aussi près qu'ils l'eussent désiré : mais bientôt la scène change ; la largeur du golfe diminue considérablement ; les terres s'élèvent, et forment de chaque côté comme un immense rempart. Alors aussi tout sembloit garantir l'existence d'un grand fleuve : ce lit vaste et profond, ces rives imposantes, ces eaux dont le cours remontoit bien au-delà du point où la vue pouvoit s'étendre, le prolongement extraordinaire du golfe, sa direction, sa figure même, tout contribuoit à rendre l'illusion complète ; et, pénétrés d'une ardeur nouvelle, nos compagnons poursuivirent leur route le long de la côte orientale.

Déjà ils ont dépassé la *baie Turenne*, de plus de 20 milles d'ouverture ; ils ont atteint le *cap Bayard* : le golfe n'a plus que deux lieues et demie à trois lieues de largeur ; mais il paroît s'avancer encore au loin : ils forcent de voiles, et presque aussitôt le fleuve s'évanouit... Des bancs de sable sans nombre sont pressés dans un lit de 4 à 5 milles ; les rivages se rapprochent de plus en plus : dans le fond même du golfe on découvre des terres basses, qui paroissent se rattacher à celle de l'est et de l'ouest, sans qu'il soit possible de distinguer s'il existe entre elles aucune

espèce de coupure. D'un autre côté, les eaux de la mer ne présentoient aucune diminution de salure, et rien n'annonçoit, dans la force des courans ou dans leur direction, qu'une masse d'eau considérable coulât du nord.

Ainsi se termine le plus grand golfe qu'on connoisse à la Nouvelle-Hollande, après celui de Carpentarie. Malgré ses vastes dimensions, il présente la même série de phénomènes que nous avoient offerts, à la Nouvelle-Galles du sud, Botany-Bay, port Jackson et Broken-Bay. Bien qu'en effet il n'ait pas été possible de reconnoître aucune échancrure dans les terres du fond du golfe, il n'en est pas moins tout-à-fait probable qu'il reçoit sur ce point une ou plusieurs rivières, analogues sans doute à la Grose ou à la Nepean, et qu'il est, comme l'Hawkesbury, sujet dans certaines circonstances à de fortes inondations : c'est ce que semblent indiquer surtout les bancs de sable qui l'obstruent. Mais quelles que puissent être les rivières dont nous admettons ici l'existence hypothétique, elles ne sauroient, non plus que la Grose ou la Nepean, être jamais d'aucune utilité pour la navigation, ou même pour le commerce intérieur d'une colonie fixée sur ces bords.

La reconnoissance des rivages orientaux et du fond du golfe étant ainsi terminée, nos compagnons se rapprochèrent de la côte de l'ouest. Le 22 à midi ils se trouvoient par le travers d'un gros cap, dont la latitude est de $32^{\circ} 43'$, et qui fut consacré sous le nom de *cap Racine*. Entre ce dernier point et le *cap Delille* se trouve la *baie Voltaire*, de 7 milles d'ouverture. Plusieurs bancs de sable qui se projettent fort en avant de cette baie en rendent l'approche dangereuse, même pour les petits bâtimens : plusieurs fois en effet le brassiage descendit de 3 brasses à 2 brasses et demie, bien que nos compagnons se trouvassent encore à près de deux lieues au large. Les mêmes dangers se montrent à la hauteur du cap Delille, et rendent cette partie du golfe véritablement impraticable pour les gros navires. Obligés, à cause des vents contraires, de louvoyer pendant près de 60 heures dans ces périlleux parages, MM. Freycinet et Boullanger n'eurent que trop de temps pour bien déterminer la position et l'étendue de la plupart de ces hauts-fonds, et sous ce rapport leur travail est d'un grand intérêt.

Après avoir échappé, avec autant d'habileté que de bonheur, aux dangers continuels de cette

dernière partie de sa navigation, M. L. Freycinet reconnut successivement la pointe Lowly, la *baie Corneille*, le *cap Molière*, et vint passer la nuit du 24 janvier vis-à-vis une troisième baie, dont l'entrée lui parut absolument inabordable, à cause des bancs de sable qui l'obstruoient dans toute son étendue. Elle gît par $33^{\circ} 3'$ de latitude sud, et reçut le nom de *baie Crébillon*. Le *cap Chaulieu*, qui la termine au sud, se distingue par un morne élevé et très-remarquable, nommé mont Young : vu du milieu du golfe, il offre l'apparence d'un îlot solitaire, et sous ce rapport il devient un point de reconnaissance intéressant pour les navigateurs; il gît par $33^{\circ} 6' 22''$ de latitude australe, et par $135^{\circ} 7' 48''$ de longitude orientale. Entre ce dernier point et le *cap Amyot* on découvre vers l'intérieur du pays, à la distance d'environ trois lieues du bord de la mer, un piton assez élevé; les Anglois l'ont nommé mont Midle-back.

Ce fut en prolongeant cette dernière partie de côte, que nos compagnons éprouvèrent une illusion d'optique semblable à celle dont nous avons parlé dans le chapitre précédent. « L'erreur étoit si » générale et si complète, dit M. Freycinet, que » si nous n'eussions pas été bien certains qu'il

» ne pouvoit exister aucune terre dans des lieux
» où nous venions de naviguer, il n'eût pas été
» possible de se défendre d'un tel prestige. Ces
» rivages fantastiques formoient comme un im-
» mense bassin, au milieu duquel nous paroîs-
» sions placés. Quelques-uns de mes matelots
» étoient si parfaitement abusés, qu'ils croyoient
» distinguer des arbres sur cette prétendue terre;
» la brume seule, en se dissipant, put les convain-
» cre de leur méprise. »

Au-delà du cap Amyot, en continuant à se porter vers le sud, nos géographes découvrirent successivement le *cap Rollin*, le *cap Condillac*, l'*île Volney*, de 6 milles de longueur environ, le *cap Dolomieu*, le *cap Portalis*, et plusieurs autres points remarquables, qui furent tous consacrés par quelques-uns de ces noms célèbres dont notre patrie s'honore : mais il en est malheureusement des détails géographiques comme des détails relatifs à l'histoire naturelle ; plus ils sont multipliés, plus ils ont d'importance, et moins il seroit possible de leur donner le développement qu'ils exigeroient, et qu'ils doivent recevoir de mon ami M. L. Freycinet, dans la partie Nautique de ce Voyage.

Cependant, à mesure qu'on se rapproche de

l'entrée du golfe, sa largeur augmente rapidement; elle est déjà de 60 milles à la hauteur de la *baie Laplace*, dont le milieu se trouve placé par $34^{\circ} 15'$ de latitude, et par $134^{\circ} 0'$ de longitude orientale. Cette baie a près de trois lieues d'ouverture, et se termine au nord par le *cap Méchain*, au sud par la *pointe Lacaille*, vis-à-vis de laquelle est la petite *île d'Alembert*. Plus bas, gît l'*anse Descartes*, qui n'est, à proprement dire, qu'une partie même de la baie Laplace, mais qui se recommande à l'intérêt des navigateurs, par la commodité du mouillage qu'elle offre, et par sa sûreté. Le brassiage y donne en effet de 5 à 6 brasses, et le fond en est partout de sable fin; le *cap Euler* lui sert de limite vers le sud.

Dans cette dernière partie de leur navigation, nos ingénieurs eurent occasion d'observer un fait important, et qui mérite bien d'être ajouté à ceux du même genre dont nous avons eu plusieurs fois à parler dans cette histoire. « Le » 26 janvier au matin, dit M. Freycinet, nous » nous trouvions à la hauteur du cap Dolomieu » par $33^{\circ} 51'$ de latitude, rangeant la terre d'assez » près, lorsque les vents s'élevèrent avec force du » nord au nord-ouest. Dans le même instant,

» nous éprouvâmes une chaleur excessivement
» forte, et qui se déclara tout-à-coup avec ces
» vents. »

Ainsi donc, à la côte Sud-ouest de la Nouvelle-Hollande, comme au canal d'Entrecasteaux, et comme au port Jackson, les vents qui traversent ces régions sont caractérisés par une chaleur ardente.

Immédiatement au-dessous du *cap Lalande* est une nouvelle baie de 6 milles d'ouverture environ, et que nous avons nommée *baie Masséna*. Presque en face de cette baie se trouve le groupe des îles Sir-Joseph-Banks, qui sont au nombre de sept, toutes peu considérables et stériles. La plus grande a presque une lieue de longueur; elle a été nommée île Reevesby. Son milieu gît par $34^{\circ} 32' 20''$ de latitude sud, et sa longitude est de $134^{\circ} 5' 9''$ à l'est du méridien de Paris.

La *baie Maret*, qui se présente à peu de distance au sud de la précédente, est elle-même large et profonde: indépendamment de deux petites îles qui sont à peu de distance de sa pointe méridionale, elle paroissoit offrir quelques détails vers son fond; mais, commandés par les ordres impérieux de leur chef, nos ingénieurs

ne purent s'en occuper, et poursuivirent leur route vers le sud.

Nous voici parvenus maintenant au point le plus intéressant du golfe qui nous occupe; nous sommes à l'entrée de ce magnifique port Lincoln, dont nous avons déjà donné la description dans le chapitre xv de cette histoire, mais qui mérite bien de nous occuper encore quelques instans.

L'ensemble de ce port se compose de trois bassins, dans chacun desquels on ne trouve pas moins de 10 à 12 brasses d'eau, fond de sable vaseux, et qui par leur étendue seroient susceptibles de recevoir toutes les flottes militaires de l'Europe. L'île Boston est à l'ouverture de ce port admirable, et forme, avec le continent, deux passes, dans chacune desquelles les plus gros vaisseaux de guerre pourroient louvoyer avec sécurité. Celle du nord est plus étroite, et correspond à la baie Boston; celle du sud est plus large, et s'ouvre, d'une part, dans le *bassin de l'Ouest*, et de l'autre, dans la baie Spalding. Entre l'île et la grande terre est le *canal Dégérando*, qui établit une communication directe des trois bassins entre eux, et qui offre également un excellent mouillage aux flottes les plus nombreuses. Deux petites îles, placées à l'ouverture

du bassin méridional, offrent aussi de bons abris. Il en est de même de l'île Grantham, pour le bassin de l'ouest. Rappellerai-je maintenant ce que j'ai dit ailleurs de la fertilité du sol? Parlerai-je des vallons, qui semblent indiquer autant de sources ou de ruisseaux d'eau douce? Dois-je insister sur ces feux multipliés qu'en approchant du port nos compagnons apercevoient sur tous les coteaux voisins, et qui paroissent y attester l'existence d'une population beaucoup plus nombreuse que sur les autres points de la côte Sud-ouest?... Digne rival du port Jackson, le port Lincoln est, sous tous les rapports, un des plus beaux du monde; et de tous ceux que nous avons découverts, soit au sud, soit à l'ouest, soit au nord de la Nouvelle - Hollande, il paroît être, je le répète, le plus propre à recevoir une colonie européenne.

Cependant, depuis vingt-un jours, nos ingénieurs continuoient leurs précieuses observations au milieu des vastes enfoncemens que nous venons de décrire; le terme prescrit pour leur retour à l'île des Kanguroos alloit expirer, et le caractère du chef leur étoit connu..... Bien sûrs d'être impitoyablement abandonnés en cas de retard, il leur fallut se résoudre, dans la jour-

née du 30 janvier, à faire route pour la baie Nepean, quoiqu'il leur restât encore quelques points à reconnoître au sud du port de Lincoln et dans ce port lui-même..... Mais déjà leur craintes étoient réalisées, et *le Géographe* avoit mis sous voiles, lorsque, le 1^{er} février, au matin, ils parurent à la vue du cap Marsden.

CHAPITRE XXVI.

SUITE DE LA CÔTE SUD-OUEST : ILES SAINT-PIERRE
ET ILES SAINT-FRANÇOIS.

Du 1^{er} au 17 février 1803.

A son départ de l'île des Kanguroos, M. Freycinet n'avoit reçu du commandant que pour trente jours d'eau, et *le Casuarina* ne possédoit aucune espèce d'embarcation susceptible de porter une ancre au large, et de sauver les hommes en cas d'échouement ou de naufrage. Dans de telles circonstances, abandonner nos compagnons au milieu de ces vastes golfes, où nous avions couru tant de périls, avoit été, à bord du *Géographe*, un sujet de consternation commune. Ce ne fut donc pas sans un plaisir bien vif, qu'en traversant le détroit de l'Investigator, dans la journée du 1^{er} février, nous aperçûmes notre conserve qui louvoyoit en se dirigeant sur nous : déjà elle étoit par notre travers, nous nous trouvions au vent à elle, quelques in-

stans suffisoient pour opérer la réunion des deux vaisseaux..... Pas le moindre changement n'est ordonné dans la route du *Géographe*; ce navire étoit chargé de voiles, on n'en amène aucune; incapable de suivre notre marche rapide, affalé sous le vent, le *Casuarina* reste de l'arrière, et bientôt il disparoît à nos regards!..... En vain, pour attendre le navire qu'il venoit d'abandonner ainsi, notre commandant passe la nuit en panne; en vain, dans la matinée du 2, il retourne sur ses pas et rentre dans le détroit; il ne retrouve plus sa conserve.

Cette inconcevable séparation ainsi terminée, nous fîmes route pour les îles Saint-Pierre et Saint-François, que nous atteignîmes dans la journée du 5 : mais avant de nous engager au milieu de ces îles, il convient de jeter un coup d'œil général sur la partie de la côte Sud-ouest comprise entre les archipels dont il s'agit et le golfe Spencer.

Par le travers de ce golfe, à l'est de sa pointe occidentale, gisent les îles Gambier; elles sont au nombre de cinq : la plus grande, l'île Wedge, a près de trois milles de longueur; les quatre autres sont beaucoup plus petites.

Dix-sept milles environ, au sud-ouest des précédentes, est un second groupe de petites îles,

qui a été nommé groupe des îles Neptune. L'une d'elles, l'*île Montmorency*, peut avoir deux milles de long; les trois autres, qui ont moins d'étendue, furent appelées *île Valbelle*, *île Villars*, *île d'Assas*.

Vis-à-vis les îles Neptune, par 35° 8' de latitude sud, et par 133° 46' de longitude orientale, se montre le *cap Turenne*, qui forme la pointe d'entrée occidentale du golfe Spencer ¹: les terres en sont assez hautes; mais leur couleur obscure, grise ou jaunâtre, ne décele que trop la stérilité générale de ces côtes sauvages.

Ici paroissoit sur le continent une coupure profonde, à l'entrée de laquelle on distinguoit deux petits îlots, mais dont il ne nous fut pas possible de reconnoître le fond ².

¹ Flinders a constaté que le cap dont il s'agit ici n'appartient pas au continent, mais qu'il forme la partie méridionale d'une île assez étendue qu'il a nommée *île Thistle*: les cartes de Flinders, sur ce point, diffèrent d'une manière notable de celles levées à bord du *Géographe* et du *Casuarina*; l'histoire de notre navigation justifie assez, ce me semble, les incertitudes où nous sommes restés à cet égard. L. F.

² Cette ouverture est un détroit où Flinders a passé et qui porte sur les cartes de ce navigateur le nom de *Thorny passage*. L. F.

Au-delà, une nouvelle baie se présente; elle n'a pas moins de 5 à 6 milles d'ouverture, et s'enfonce de près d'une lieue dans les terres; elle fut nommée *baie Jussieu*, en l'honneur de cette famille qui en fait tant elle-même aux sciences et à la patrie. Le *cap Tournefort* sépare cette dernière baie d'un enfoncement du même genre, mais plus large et plus profond, qui est appelé *baie Sleaford*.

A ce point, les terres du continent se dessinent sur deux plans très-distincts. Celui qui appartient au rivage est abaissé, d'une coupe généralement abrupte, et paroît être plus particulièrement formé de dunes de sable, qui reposent sur un sol gréseux et jaunâtre. Quelques nuances d'un vert foncé semblent indiquer çà et là une végétation languissante : nous n'avons pu y distinguer aucun arbre. Au second plan appartiennent des terres assez hautes, surmontées encore, de distance en distance, par des pitons peu saillans, et qui, du point où nous étions, affectoient à nos yeux cette nuance aérienne et bleuâtre qui caractérise les terrains élevés vus dans l'éloignement.

Le cap Wiles, qui borne la baie Sleaford à l'ouest, a l'apparence d'un énorme bastion, tant il est uniformément taillé à pic de toutes parts.

Au-delà de ce dernier cap, la direction des terres change brusquement ; elles courent du sud-est au nord-ouest dans un espace de 40 milles, sans offrir d'autres parties remarquables que le *cap Carnot*, la *baie d'Anville*, le *cap Mairan*, et la pointe Avoird.

Sous le rapport de sa constitution physique, cette dernière partie de côtes est analogue à celle que nous venons de décrire : partout des couleurs grises, sales et rembrunies ; partout l'apparence d'une stérilité absolue. Quelques pitons qui continuent à se montrer dans l'intérieur sont évidemment la prolongation de ces hautes terres que nous avons dit former un second plan parallèle au rivage de la mer. Les environs du cap Mairan y sont surtout remarquables : vers ce point de la côte s'élève, à 12 ou 15 milles dans l'intérieur, un gros massif de montagnes que nous avons nommé *piton Borda*.

Tout le long des rivages qui nous occupent, se trouvent disséminées de nombreuses petites îles. La première est en face du cap Carnot, et porte vers sa pointe sud un petit îlot environné de brisans ; elle a été désignée sous le nom d'île Liguanea.

Vingt milles environ au nord-ouest de cette

première île, se présentent les îles Whidbey. L'île *Maupertuis* est la plus rapprochée du continent, et gît entre la pointe Avoid et le cap Mairan. Sur la même ligne, et dans la direction du sud-ouest au nord-est, on découvre successivement l'île *Pingré*, l'île *Perforated*, la plus considérable de toutes, et les îlots *la Condamine*, qui sont au nombre de six, et forment eux-mêmes un petit groupe distinct. Plus loin, à l'ouest-nord-ouest de ces îlots, paroît le groupe des îles *Greely*, où se remarquent l'île *Chappe*, l'île *Fermat* et l'île *Lacaille* : cette dernière est plus élevée que les autres, et d'une forme circulaire. La baie Avoid est peu profonde, mais elle n'a pas moins de dix milles d'ouverture, et nous offrit aussi quelques îlots dans sa partie de l'est.

Sur tout le prolongement de côtes qui s'étend du cap Turenne aux îles Whidbey, le continent paroissoit être absolument désert lorsque nous y passâmes ; nulle part du moins nous ne pûmes y découvrir des traces de ces feux qui, partout ailleurs, nous annonçoient la présence des naturels.

Au-delà de la pointe Whidbey, qui gît par $34^{\circ} 45'$ de latitude sud, et par $132^{\circ} 52'$ de longitude orientale, la direction du continent change de

nouveau, et se rapproche davantage du nord. Ce dernier cap se compose de falaises basses et jaunâtres; il en est de même du cap *La Tour-d'Auvergne* et de la pointe Sir-Isaac, qui forment la pointe sud de l'entrée d'une très-grande baie, qui a été nommée baie Coffin. Cette baie a 12 milles de large, sur une profondeur un peu moindre. Le cap *Mongolfier* se détache en avant de la côte septentrionale, dont la pointe Drummond forme l'extrémité; la petite île Rocky gît à une distance presque égale du cap Mongolfier et de la pointe Drummond.

De ce dernier point jusqu'au cap du Vétéran, la brume et le gros temps s'étant joints à des vents contraires pour nous éloigner du rivage, nos constructions géographiques présentent dans cette partie une lacune d'environ 10 lieues, que nos successeurs pourront d'autant plus aisément remplir, qu'elle est comprise entre des positions exactement déterminées sur nos cartes. Cette dernière lacune ne porte d'ailleurs que sur les détails même de la côte, que nous avons vue, quoique à une grande distance, continuer sans interruption.

Cinq îles principales et huit îlots composent le groupe de l'Investigator : la plus grande de

ces îles, l'île Flinders, nous a paru avoir 4 milles de longueur; l'île *Meyronnet*, l'île Waldegrave, ont chacune environ une lieue; l'île *Lecamus* n'a guère plus d'un mille; il en est de même de l'île Ward, la plus occidentale de toutes, et dans le sud-ouest de laquelle est une chaîne de récifs étendus et dangereux.

Au-delà de l'île Waldegrave, qui gît par 33° 35', est une nouvelle lacune presque aussi grande que la première, et qui, occasionnée par les mêmes circonstances que celles dont je viens de parler, doit offrir encore moins de difficultés aux navigateurs. Dans cette dernière étendue de côtes, en effet, nous avons aperçu l'île *Poissonnier*, et l'île *Percy*, qui présentent deux points de reconnaissance précieux pour les recherches ultérieures qu'on voudroit faire dans cette partie. L'île Poissonnier n'a guère qu'un mille de longueur de l'est à l'ouest, et l'île Percy en a trois dans le même sens.

Le cap *Hallé*, à la hauteur duquel il nous fut enfin possible de reprendre la suite de nos relevemens, gît par 33° 2' 20'' de latitude australe, et forme la pointe sud de la baie Lemonnier, dont il a déjà été question dans le volume précédent : cette baie, ainsi que nous l'avons dit

alors, est toute remplie de récifs, qui font entendre au loin un bruit terrible et menaçant; le cap Westal la termine vers le nord. Au-delà de cette pointe s'ouvre une nouvelle baie de trois lieues de largeur, que nous avons nommée *baie Corvisart*, en l'honneur du médecin célèbre qui, par le premier établissement d'une clinique pratique en France, et par ses belles recherches sur les maladies organiques, a si bien mérité de la science médicale et de la patrie. Le cap Bauer en forme l'extrémité nord.

Toute cette dernière partie de côtes est extrêmement basse, et comme noyée sur divers points; c'est en quelque sorte une chaîne de dunes arides, sablonneuses, coupées à pic vers la mer, d'une teinte grise ou jaunâtre, sans aucune trace de végétation.

Malgré leur aspect sauvage, ces tristes bords ne sont pas étrangers à l'espèce humaine, et quelque horde de naturels, établie pour lors auprès du cap Hallé, manifesta sa présence par un grand feu qu'elle y alluma.

Vis-à-vis le cap Bauer, à 4 milles environ dans l'ouest, est l'île Olive, stérile et jaunâtre; des brisans dangereux l'enveloppent de toutes parts. Le cap Bauer se prolonge lui-même plus d'une

demi-lieue au large par une traînée de récifs.

Au nord de tous ces brisans, la Nouvelle-Hollande se renforce de nouveau en une baie vaste et profonde, qui est désignée sous le nom de baie Streaky : le pourtour de cette baie nous a paru avoir 50 milles dans le développement de ses côtes, et se compose de terres absolument semblables à celles dont nous venons de parler : dans quelques parties même, la dépression extraordinaire du sol semble indiquer l'existence de vastes marécages vers le fond de la baie. Une triste et déplorable preuve vient à l'appui de cette présomption, déduite de l'aspect général et de la constitution physique du pays ; je veux parler de la réunion sur ce point d'un grand nombre de hordes sauvages, dont les feux multipliés se faisoient apercevoir sur une longue étendue de côtes. Nous savons en effet, par expérience, que ces peuplades se trouvent surtout fixées aux endroits marécageux, où elles peuvent plus aisément se procurer les poissons et les coquillages qui servent à leur nourriture. Ainsi nous avons vu à la Nouvelle-Galles du sud les marais fétilides et profonds de Botany-Bay, de Broken-Bay, etc., occupés par diverses troupes de naturels ; ainsi les marécages saumâtres de la baie du

Géographe, à la terre de Leuwin, rassembloient sur leurs bords les sauvages habitans que nous avons pu voir dans cette partie de la Nouvelle-Hollande; ainsi nous trouverons bientôt les malheureux naturels de la terre de Nuyts environnés par de nouveaux marais.... Triste condition de l'espèce humaine, que celle où elle est réduite à braver ainsi tous les inconvéniens et tous les maux attachés à un tel séjour !...

Enfin nous voilà parvenus à ce point de la côte Sud-ouest qu'il ne nous avoit pas été possible d'aborder l'année précédente : là devoit être ce fameux détroit dont nous avons parlé; c'est derrière les îles Saint-Pierre et Saint-François qu'il devoit avoir son embouchure; c'est là qu'il falloit pénétrer. Des vents propices, une belle mer, un ciel pur, une douce température, sembloient cette fois se réunir pour le succès de nos nouvelles recherches; tout nous donnoit l'espoir de résoudre enfin le grand problème de l'intégrité de la Nouvelle-Hollande; et pleins de cet espoir, nous forcâmes de voiles sur les îles nombreuses qui bornoient l'horizon.

La connoissance des îles dont il s'agit remonte jusqu'à l'année 1627; c'est à cette époque, dit-on, que le célèbre navigateur hollandois Peter

Nuyts les découvrit, après avoir prolongé cette immense partie de côtes à laquelle la reconnaissance publique a décerné son nom; mais placées, pour ainsi dire, au-delà du terme de sa longue exploration, elles se trouvent plutôt indiquées que déterminées sur sa carte : dans cette carte, en effet, tout est inexact, soit sous le rapport du nombre de ces îles, de leur forme, de leurs dimensions, soit même à l'égard de leur position relative; et comme, depuis le temps de Nuyts jusqu'à nos jours, nul navigateur n'avoit reconnu ces îles ¹, notre travail, sur ce point, devient presque aussi nouveau qu'il est intéressant et complet.

Quatre groupes principaux se les partagent; l'archipel Saint-François, le groupe des îles Saint-Pierre, celui des îles Franklin, et des îles Purdie. Plus rapprochés du continent, ces deux derniers groupes n'avoient pas été vus par le navigateur hollandois.

Onze îles de diverses grandeurs composent l'archipel Saint-François : il se développe sur une étendue de 17 milles en latitude, et de 10

¹ C'est au moins ce que nous pensions à cette époque, les travaux de Flinders, sur ce point, ne nous étant pas connus alors. L. F.

milles seulement en longitude; la plus grande des îles qui le compose, l'île Saint-François, n'a guère qu'une lieue de longueur; parmi les autres, *l'île Malesherbes*, *l'île Fénélon*, *l'île Massillon*, *l'île Sully*, tiennent le premier rang : cette dernière est la plus septentrionale de toutes.

Dans l'est-nord-est, à 22 milles environ de l'archipel Saint-François, gisent les îles Franklin; elles sont au nombre de cinq, dont une a près d'une lieue de longueur, et fut nommée *île Turenne*; la seconde, un peu plus petite que celle-ci, reçut le nom d'*île Richelieu*. C'est aux deux îles les plus septentrionales de ce groupe que vient se raccorder cette effroyable chaîne de brisans dont il a été parlé déjà plusieurs fois sous le nom de la Rambarde.

Rien de plus hideux que les îles nombreuses qui se rattachent à cette partie de la côte Sud-ouest de la Nouvelle-Hollande; pas un arbre, pas un arbrisseau, pas une broussaille ne s'élève de leur surface, qui paroît couverte d'arides et sombres lichens; plusieurs de ces îles ont leurs flancs écores, et les canaux qui les séparent semblent être profonds et sûrs; nous n'y avons aperçu du moins aucun de ces récifs qui bordent la côte voisine, et dont les îles Saint-Pierre sont

elles-mêmes hérissées sur plusieurs points. Si l'on ne jugeoit de leur origine que d'après leur forme, leur abaissement, leur couleur, leur régularité, etc., on seroit tenté de croire que les îles Saint-François et les îles Franklin se composent essentiellement de substances secondaires ou même tertiaires; mais, en observant que les îles Saint-Pierre, qui leur ressemblent d'ailleurs sous tant de rapports, sont cependant granitiques, il est difficile de ne pas croire que cette dernière origine soit commune à toutes les îles de cette partie de la Nouvelle-Hollande.

Quoi qu'il en puisse être, après avoir complété nos opérations de l'année précédente sur ces deux premiers groupes, nous fîmes voile dans la matinée du 7 février, pour traverser celui des îles Franklin, et prolonger la portion de terre continentale qui, du cap Brown, remonte vers le nord, en s'enfonçant derrière les îles Saint-Pierre.

Au-delà du cap dont je viens de parler, est une petite baie, sans doute impraticable, que nous nommâmes *baie Tréville* : le cap *Missiessy* la termine au sud; et elle se rattache au nord par le cap *Dubouchage*, avec la *baie Jean-Bart*, qui nous a pareillement semblé devoir être in-

abordable. En effet, la terrible rambarde se développe en avant de toute cette partie de côte, et une chaîne analogue ne permet pas, comme nous le dirons bientôt, de pénétrer par le nord dans aucune de ces baies dangereuses. Les Anglois ont désigné sous le nom général de baie Smoky nos deux baies Tréville et Jean-Bart réunies.

Ainsi repoussés du continent, nous prolongeâmes la Rambarde par l'ouest, et reconnûmes la partie sud de *l'île Eugène*; bientôt après en avoir doublé la pointe occidentale, nous nous trouvâmes à l'ouverture de la baie Denial, où nous laissâmes tomber l'ancre par six brasses et demie, fond de sable gris, mêlé de coquilles et d'herbages.

Le lendemain, à la pointe du jour, je m'embarquai dans un canot qui, sous les ordres de M. de Montbazin, devoit explorer la partie orientale de la baie, ainsi que la portion voisine du continent, et fixer d'une manière exacte les principaux points de cette côte. A cet effet, notre astronome, M. Bernier, reçut ordre de s'embarquer avec nous.

Bientôt nous atteignîmes un cap, qui forme l'extrémité nord de la baie Jean-Bart; nous le nommâmes *cap d'Estrées*, et vîmes mouiller

sur ce point pour y observer la latitude. Tandis que nos compagnons étoient occupés sur le rivage, je m'empressai de pousser une petite reconnaissance dans le pays : le soleil étoit ardent, et la nudité du sol, entièrement sablonneux et blanchâtre, ajoutoit encore à l'incommodité de sa chaleur brûlante. Des obstacles de ce genre n'étoient point capables de m'arrêter; je m'éloignai du rivage avec d'autant plus de précipitation, que j'avois moins de temps à donner à cette course. Les résultats en furent peu satisfaisans. Sur le sol ingrat et brûlé que je parcourus, il me fut impossible de distinguer aucune trace non-seulement de ruisseau, mais même de torrent, et il me parut évident que les eaux des pluies étoient absorbées par les sables arides, avant d'avoir pu se réunir sur aucun point. Quelques arbres du genre des casuarinas, de celui des banksias, se montroient çà et là dispersés sur cette campagne stérile; à peine les plus grands d'entre eux atteignoient à la hauteur de quelques mètres, et les arbrisseaux, rares eux-mêmes et languissans, sembloient végéter à regret sur ces tristes bords : nulle part je n'y pus découvrir quelque production qui fût susceptible de servir à la nourriture de l'homme ; aussi

ne paroissoit-il en ces lieux aucun vestige d'habitans.

A peine j'étois de retour au mouillage, que nous appareillâmes pour prolonger notre reconnaissance vers l'est; mais bientôt nous fûmes arrêtés par une longue chaîne de récifs, contre laquelle la mer déferloit avec violence, et qui, du cap d'Estrées, se portant vers l'ouest, alloit se réunir à un immense banc de sable dont le canal, compris entre le continent et l'île Eugène, se trouve obstrué.

Ainsi, forcés de rétrograder, nous pénétrâmes dans le fond d'une anse très-grande, que nous nommâmes *anse Decrès*, et qui se trouve également remplie de hauts-fonds. Le *cap Vivonne* la termine vers le nord, et porte en avant de lui des roches dangereuses qui faillirent entraîner notre perte; en effet, tandis qu'avec une assez forte brise nous courions vent arrière pour doubler ce cap, notre canot toucha violemment sur quelques-unes de ces roches qui se trouvoient entièrement cachées sous l'eau. Au craquement qui se fit entendre, nous crûmes que le canot alloit s'entr'ouvrir; et déjà plusieurs de nos matelots se précipitoient à la mer, lorsque M. de Montbazin les arrêta, fit amener toutes

les voiles et sonder avec une gaffe la direction et l'étendue des brisans. Pour décharger l'embarcation, nous nous mîmes tous à la mer, et réunissant nos efforts, nous parvîmes à la remettre à flot sans qu'elle eût éprouvé d'autre avarie que l'arrachement de la bande de fer qui garnissoit le dessous de la quille. Le péril ainsi passé, nous vîmes nous établir pour la nuit au fond d'une petite anse qui se trouve dans le voisinage. Quelques heures de jour nous restoient encore, et tandis que mes compagnons faisoient sécher leurs vêtemens, et que les matelots préparoient le frugal repas du soir, je descendis au rivage, où je fis de riches et intéressantes collections.

Fatigués comme nous l'étions, nous espérions jouir d'un sommeil paisible; mais nous ne tardâmes pas à reconnoître que sur ces bords la terre étoit affectée des mêmes inconvéniens que ceux dont nous avions eu tant à nous plaindre à la terre de Leuwin, à la terre d'Édels, ainsi qu'à la terre d'Endracht. A la chaleur brûlante du jour succéda vers le soir une forte brise du sud-sud-est, qui, partie des régions glacées de l'hémisphère antarctique, refroidit tellement l'atmosphère que, malgré la chaleur du sol et l'abri que nous nous étions fait avec les voiles du canot,

il nous fut impossible de fermer l'œil; la nuit entière se passa tristement à entretenir le feu autour duquel nous nous étions rassemblés. Dans le **xxix^e** chapitre de cet ouvrage, je reviendrai sur cette circonstance remarquable de la température de ces climats, et je dirai quels moyens l'homme sut opposer à sa dangereuse influence.

A peine le jour commençoit à paroître, et déjà nous avions repris la suite de nos opérations géographiques.

Au nord du cap Vivonne est l'anse *Suffren*, remplie de bancs comme les précédentes, et qui s'en distingue par un groupe de roches placées vers son fond. Le cap *Thévenard* en fait la limite septentrionale, et, à ce point, commence la baie Denial proprement dite. Nous en reconnûmes toutes les sinuosités; et bien loin d'y découvrir l'embouchure de cet immense détroit que nous cherchions, nous ne pûmes même pas y reconnaître la plus foible trace d'un ruisseau, ni même d'une source d'eau douce.

Tandis que vers cette partie de la baie toutes nos espérances se trouvoient ainsi détruites, MM. Faure et Ransonnet, après un début qui sembloit promettre davantage, arrivoient pourtant aux mêmes résultats. C'étoit dans la partie

de l'ouest que ces messieurs avoient eu l'ordre de se porter en partant du bord le même jour, à la même heure que nous en étions partis nous-mêmes.

Après une navigation de quelques heures, ils arrivèrent par le travers d'une large ouverture, qui leur parut être celle d'une rivière : ils s'y enfoncèrent en dépassant deux pointes nommées *cap Beaufort* et *pointe Peter*; mais bientôt des bancs de sable se montrèrent de toutes parts; la rive gauche étoit couverte de marécages inabornables.... En vain ils voulurent poursuivre leur route, les bancs ne tardèrent pas à les arrêter; et en s'approchant davantage encore au milieu des obstacles de tout genre, ils reconnurent que des marais immenses occupoient tout le reste de l'enfoncement au milieu duquel ils se trouvoient, et qui reçut le nom d'*anse Tourville*.

Il résulte de l'ensemble de ces recherches :

1° Qu'il n'existe sur ce point de la côte Sud-ouest aucune trace de détroit, ni même de rivière intérieure;

2° Que la baie Denial est obtruée de brisans et de hauts-fonds qui la rendent très-dangereuse, même pour les plus petits navires, et qu'il en faut dire autant des anses nombreuses qui se

rattachent à cette baie ou qui se trouvent dans son voisinage.

Cette triste certitude étant acquise, nos observations se dirigèrent du continent vers les îles mêmes qui composent l'archipel Saint-Pierre, et sur lesquelles il convient d'abord de jeter un coup d'œil général. Sept îles de diverses grandeurs se trouvent dans cet archipel : la plus grande et la plus rapprochée du continent est l'île Eugène; elle a trois lieues de longueur environ sur une largeur moyenne de 5 à 6 milles. L'île *Hortense* se rattache à la pointe occidentale de celle-ci par une traînée de récifs et quelques roches. Plus loin, dans le sud-sud-ouest, se trouvent l'île Évan, et les îles Lacy, disposées en triangle. Au nord de la dernière de ces îles, trois lieues à l'ouest de l'île Eugène, se montre l'île Lound. Toutes ces îles ont le même aspect général, et portent des traces évidentes d'une formation commune et d'une constitution analogue. Ce que nous allons dire de la plus considérable d'entre elles, de l'île Eugène, pourra donc leur être appliqué.

Le 10, à la pointe du jour, je m'embarquai de nouveau pour aller visiter cette île; notre botaniste M. Leschenault, et mon ami M. Le-

sueur, prirent part à cette dernière excursion. Tandis que celui-ci s'enfonçoit dans l'intérieur pour y faire la chasse aux animaux que le pays pouvoit offrir, et que mon digne collègue étoit occupé de ses recherches sur le règne végétal, je parcourois de mon côté les bords de la mer, multipliant à chaque pas les observations, et faisant à chaque pas aussi de nouvelles et importantes découvertes. Un matelot nommé Lefebvre m'accompagnoit : nous arrivâmes ensemble sur les bords d'une crique fort large, et qui s'enfonçoit passablement dans l'île. Au-delà commençoit le grand banc de sable que j'ai dit partir de la pointe orientale de l'île Eugène, et s'avancer jusque vers le continent, à la hauteur du cap d'Estrées. A de tels bancs appartiennent toujours d'intéressantes productions; et j'étois d'autant plus avide de celles de ces rivages, qu'ils étoient plus nouveaux pour la science et pour nous. Alors la mer étoit basse, et une partie considérable du banc étoit à découvert. Bientôt nous nous trouvâmes sur ces précieux attérissemens que je voulois fouiller. Leur richesse surpassa mon attente, et plusieurs heures furent employées à les parcourir : mais déjà la mer montoit rapidement; Lefebvre m'en fit faire

la remarque, et nous revînmes sur nos pas pour aller rejoindre nos compagnons.

L'espèce de crique dont il s'agit a plus d'un mille de largeur, et remonte assez loin dans l'intérieur de l'île, en formant sur ce point comme l'embouchure d'un très-grand ruisseau. C'étoit à mer basse que nous l'avions traversée le matin, et presque partout elle étoit à sec; mais quand nous reparûmes sur ces bords, elle nous offrit un tableau bien différent : les eaux de la mer, repoussées par une marée violente, s'engouffroient dans cette étroite vallée, et remontoient en bouillonnant jusque vers son fond. Faire le tour de cette crique étoit une opération longue et pénible; surtout à cause des broussailles et des marécages. Abusés d'ailleurs par la couleur blanche du sable et par quelques portions de banc qui restoient encore à découvert, nous crûmes qu'il y avoit peu d'eau partout; et sans même soupçonner aucune espèce de difficulté dans ce passage, nous l'entreprîmes. A peine avions-nous fait un quart du chemin, que déjà nous avions de l'eau jusqu'à la ceinture, et la marée croissoit à vue d'œil : il étoit impossible de rebrousser chemin; il fallut poursuivre notre périlleuse entreprise : Bientôt la mer s'é-

leva jusqu'à la hauteur de notre poitrine..... Étranger à l'art de la natation, épuisé d'efforts, je me trouvois dans un péril imminent; le zèle du bon Lefebvre me sauva : lui seul me dirigeoit au milieu des ondes toujours croissantes; aux endroits les plus profonds, il me prêtoit un bras secourable; en un mot, cet homme courageux n'omettoit rien de ce qui pouvoit prévenir ma perte. Malgré tous ses soins, elle auroit infailliblement eu lieu, si, à force de tâtonnemens et de recherches, il n'étoit parvenu à découvrir un banc de sable sur lequel il y avoit peu d'eau, et qui nous conduisit à peu de distance de la rive où nous voulions atteindre.

A peine nous étions de retour au vaisseau, que les ordres furent donnés pour partir le lendemain à la pointe du jour; et le 11 février, à six heures du matin, nous nous trouvions sous voile. Mais avant de reprendre la suite de nos opérations géographiques à la côte Sud-ouest, il convient, suivant notre usage, d'esquisser le tableau général du pays que nous allons quitter.

Les îles Saint-Pierre et la portion du continent qui s'y rattache se trouvent comprise entre $32^{\circ} 2'$ et $32^{\circ} 23'$ de latitude australe; elles s'étendent en longitude de $131^{\circ} 0'$ jusqu'à $131^{\circ} 26'$ à l'est du

méridien de Paris; elles correspondent à la partie la plus profonde de cette espèce de golfe que forme la côte de la Nouvelle-Hollande comprise entre le promontoire de Wilson au sud, et le cap de Nuyts à l'est; golfe immense de 500 lieues d'ouverture.

On voit par ce qui précède : 1° que les terres dont il est question se trouvent exposées sans abri à toute la violence des vents et des courans de l'ouest, du sud-ouest, du sud et du sud-sud-est;

2° Qu'elles sont, au contraire, efficacement protégées par la masse entière du continent de la Nouvelle-Hollande, contre tous les autres vents et tous les autres courans généraux.

Sur ces îles, non plus que sur la grande terre voisine, nous n'avons pu découvrir aucune trace d'eau douce. A toutes les causes dont nous avons tant de fois parlé, telles que l'absence de toute espèce de montagnes, ou même de tout piton intérieur, il faut ajouter ici la dépression du terrain, la foiblesse extrême de la végétation, et, par-dessus tout encore, l'abondance des sables qui recouvrent le sol d'une couche aride, profonde et mobile, dont l'effet nécessaire est de s'opposer à la réunion des eaux à sa surface.

Indépendamment des marais salés qui obstruent l'anse Tourville, et de ceux infiniment moins considérables dont j'ai parlé en décrivant la crique de l'île Eugène, on trouve encore dans l'intérieur de cette dernière île quelques petits étangs salés, sur le bord desquels je recueillis deux espèces de coquilles qui leur sont particulières. Cette eau tiroit évidemment son origine de celle de l'océan, qui à travers les dunes de sable avoit filtré jusque dans ces lieux plus déclives.

Pendant les deux jours que nous avons passés sur ces bords, la marée s'est élevée de 6 à 7 pieds; mais comme nous nous trouvions alors au milieu de l'été, il est probable que cette élévation est beaucoup plus considérable au temps des équinoxes; dans quelques endroits même j'ai cru remarquer des lignes de marée qui n'avoient pas moins de 10 à 12 pieds de hauteur au-dessus du niveau de la basse mer.

La température, observée dans l'ombre et à midi, a varié de 13 à 16 degrés, et le baromètre s'est soutenu de 28 pouces 3 lignes à 28 pouces 4 et même 5 lignes. Pendant tout ce temps, les vents du sud-est, du sud-sud-est et de l'est-sud-est ont soufflé seuls; et comme ce sont à la fois les plus

secs et les plus froids qu'on puisse éprouver dans ces parages , il est probable que c'est à leur influence qu'il faut attribuer l'élévation moins grande du thermomètre , et l'ascension plus forte du baromètre sur ces plages que leur position en latitude ne semble le comporter : il en est de même de la sérénité du ciel , et de la marche de l'hygromètre , qui se soutenoit à peine de 70 à 80^d ; terme d'humidité beaucoup moindre qu'on ne devoit la supposer à cette latitude , et bien inférieur sans doute au terme de celle que nous eussions éprouvée , si , au lieu des vents du sud et du sud-est , avoient regné ceux de la bande de l'ouest , et même du sud-ouest et de l'ouest-sud-ouest. C'est ainsi , je le repète , qu'il convient dans tous les temps et dans tous les lieux d'analyser avec soin les résultats des expériences météorologiques , et de s'aider , pour les discussions de ce genre , de tous les secours que peuvent offrir la physique générale et la constitution particulière des contrées qu'on observe.

Toutes les parties de la terre de Diémen , ainsi que nous l'avons dit ailleurs , sont essentiellement primitives : il en est de même de l'île Bruny , de l'île Maria , de l'île Schouten , des îles Furneaux , des îles Hunter , de l'île King , du

promontoire de Wilson, du port Western et de l'île des Kangaroos; il en est de même aussi des îles de ces parages, et de la portion du continent voisine de ces îles. Partout, en effet, où j'ai pu pénétrer, j'ai trouvé diverses espèces de granits, de quartz et de schistes primitifs, et MM. Ransonnet et Faure ont rapporté les mêmes produits du fond de l'anse qu'ils étoient allés explorer.

Tous les granits se composent de feld-spath qui leur sert de base, de quartz et de mica. Parmi les nombreux échantillons que j'en ai recueillis moi-même, on distinguoit trois variétés plus importantes que les autres.

La première est un granit feuilleté, de couleur gris verdâtre, à très-petits cristaux; il forme une grande partie des galets de l'île Eugène.

A la seconde variété se rapporte un granit en masse, avec des lignes noires, obliques et flexueuses; il se compose de feld-spath, de quartz gras légèrement rougeâtre, et de mica noir: c'est cette dernière substance qui forme les lignes dont nous venons de parler. Ce beau granit paroît être la base de l'île Eugène; on le retrouve aussi sur les parties voisines du continent.

La troisième variété est un granit rougeâtre, d'un grain dur et très-âpre; il se compose de feld-spath rougeâtre, de mica noir, et de quartz également rougeâtre : il existe en très-grandes masses sur l'île Eugène et sur le continent.

Indépendamment de ces trois principales variétés de granit, il en est encore plusieurs autres; mais comme elles jouent ici un rôle moins important, je m'abstiendrai de toute espèce de détails à leur égard : il en sera de même des schistes et du quartz, que je n'ai trouvés que par fragments, disposés en filons de peu d'étendue, et placés le plus ordinairement entre les masses granitiques.

Après les roches primitives qui sont la base et comme le fondement de tout le sol qui nous occupe, viennent les grès de diverses sortes et de formations différentes. Les uns, d'un grain très-fin, d'une texture presque graniteuse, d'une couleur agréable de gris rougeâtre, inattaquables par les acides, parsemés de petites particules de mica, s'élèvent en grandes masses au cap d'Estrées, dans l'anse Decrès, et sur le cap Vivonne.

D'autres, à ciment silicéo-calcaire, font effe-

vescence avec les acides; ils sont d'une couleur grise, d'un grain fin, et d'une dureté bien moins grande que ceux de la précédente espèce; ils gisent aux mêmes lieux, et se trouvent quelquefois adossés à ces masses.

Une troisième sorte de grès, beaucoup plus calcaire que les deux autres, d'un grain fin, d'une texture homogène, d'une couleur gris-blanchâtre, et beaucoup moins dure que les précédentes, se retrouve comme elles en grandes masses, tout le long de la côte continentale. Battues sans cesse par les flots de la mer, ces roches gréseuses se distinguent par une foule de crevasses, d'érosions, de scissures, de petites cavernes, de petites aiguilles, et de tubérosités remarquables et pittoresques.

Tous ces grès ne présentent dans leur tissu aucune trace de débris organiques : il n'en est pas de même de ceux dont il me reste à parler.

Le premier qui nous fournisse un exemple de ce genre, est d'un grain très-fin, presque pulvérulent, et d'une couleur blanchâtre; tout son intérieur est parsemé de diverses espèces de petites coquilles plus ou moins altérées. On le trouve plus particulièrement dans l'anse Suffren; mais il existe sur plusieurs autres points

de la terre continentale, formant partout des couches horizontales et de peu d'épaisseur.

C'est également à la grande terre qu'appartient le grès suivant : d'une consistance plus solide que le précédent, il est d'une nuance obscure, d'un tissu lâche, et presque entièrement composé de coquilles, qui laissent entre elles de grands espaces vides et comme caverneux. Cette roche est excessivement dure, et sa dureté m'a paru dépendre de la nature spathique du ciment qui réunit les coquillages et les autres parties qui entrent dans sa composition. Tout le long de la partie de côtes qui, du cap d'Estrées, se prolonge et s'avance jusque vers le fond de la baie Denial, on retrouve cette roche; presque partout elle se présente en masses de plus de 50 pieds de hauteur perpendiculaire au-dessus du niveau de la mer, toutes crevassées, et qui s'abaissent insensiblement jusqu'au rivage.

D'autres grès de diverses nuances de composition, de texture, de couleur, etc., existent sur ces bords : disposés par couches plus ou moins épaisses, ils s'étendent sur les granits, ils comblent les intervalles que les masses de ceux-ci laissent entre elles; ils s'appuient sur leurs revers, et revêtent les autres roches gréseuses d'une

formation plus ancienne. Mais tous les détails de ce genre seroient étrangers à la nature de cette relation; il suffit à mon objet d'avoir indiqué les principaux élémens de la constitution minéralogique du sol de ces contrées, et qui va nous fournir de nouveaux et intéressans phénomènes.

Au-dessus des grès divers et des granits que je viens de décrire, repose une couche plus ou moins épaisse d'un sable très-fin, de couleur blanche, grise ou même rougeâtre, qui, sur plusieurs points, forme des chaînes de dunes élevées, et qui, porté quelquefois vers l'intérieur des terres, y couvre de ses ondes mobiles les arbustes et même les arbres les plus hauts. Mélange singulier de parties calcaires et quartzeuses, ce sable est susceptible, dans certaines circonstances, de former en peu de jours une espèce de ciment très-dur, et qui s'attache à tous les corps. C'est à lui qu'il faut rapporter l'origine de la plupart des grès secondaires qu'on trouve sur ces plages; c'est encore lui qui joue le principal rôle dans cette foule de concrétions qui se présentent à chaque pas, et au milieu desquelles l'observateur étonné reconnoît, non-seulement des coquilles, des ossemens d'ani-

maux, mais encore des feuilles, des rameaux et des troncs d'arbre entiers. Il n'est pas jusqu'à des excréments de kanguroos et de phalangers qui ne puissent être enveloppés par ce ciment sablonneux, et qui ne se transforment, pour ainsi dire à vue d'œil, en autant de masses dures et pierreuses..... Mais nous ne tarderons pas à revenir en détail sur ces pétrifications, ou plutôt sur ces incrustations remarquables; il nous suffit ici d'avoir indiqué ce nouveau fait, aussi curieux qu'intéressant pour la science géologique.

Exposées à tous les vents les plus rigoureux et les plus violens de l'hémisphère antarctique; soumises à de grandes vicissitudes dans leur température journalière; sans montagnes, sans vallées, sans rivières, sans eau douce; environnées d'une ceinture de dunes arides; recouvertes d'une couche profonde de sable éminemment solidifiable, les tristes plages que nous décrivons ici sont encore plus stériles que celles dont nous avons parlé jusqu'à présent. Des innombrables végétaux que la nature semble avoir créés pour le sol ingrat de la Nouvelle-Hollande, qui se complaisent, pour ainsi dire, au milieu de ses sables ardents, il ne s'en trouve qu'un petit nombre d'espèces en ces lieux, et tous paroissent languir

à la surface aride du terrain qui les porte : comme leurs congénères, ils produisent d'ailleurs des fruits ligneux, également inutiles à la subsistance de l'homme et à celle des animaux. Deux espèces seules forment une exception précieuse.

Au premier rang des mammifères dont nous avons constaté l'existence sur cette partie de la côte Sud-ouest, il faut placer ce chien extraordinaire qui, particulier à la Nouvelle-Hollande, peuple de ses tribus diverses toute l'étendue de ce vaste continent.

Après lui vient une nouvelle espèce de kangaroo, dont mon ami M. Lesueur tua quelques individus sur l'île Eugène, où elle habite en grandes troupes, et dont nous n'avons pu découvrir aucune trace sur le continent : c'est d'après cela que j'ai cru devoir la décrire sous le nom de *kangaroo de l'île Eugène*. Chacun de ces quadrupèdes pèse de huit à dix livres; la fourrure en est épaisse, d'un poil très-fin, et d'une belle couleur rousse tirant sur le brun.

Parmi les animaux à bourse qui peuplent la Nouvelle-Hollande, le genre phalanger compte surtout un grand nombre d'espèces plus ou moins singulières et plus ou moins élégantes; l'île Eugène nous en fournit une nouvelle. C'est

exclusivement sur les bords marécageux de la crique où je courus tant de dangers, qu'elle a fixé son habitation; c'est là que mon digne collaborateur tua les quatre beaux individus de cette espèce que nous avons apportés en Europe.

La multiplicité des îles qui se trouvent projetées sur le flanc de cette partie de la côte Sud-ouest, l'isolement de ces îles, l'absence de l'homme et des animaux féroces, tout semble concourir à favoriser ici la propagation des phocacés divers : on peut donc croire que d'innombrables légions de ces animaux viennent, à l'époque de l'hiver, se répandre sur ces paisibles rivages, s'y livrer, comme sur l'île King, à leurs amours, à l'éducation de leurs petits, et qu'elles retournent ensuite lorsque l'été arrive, vers des climats plus rapprochés du pôle, et d'une température plus analogue à leur constitution et à leurs besoins. C'étoit malheureusement dans cette dernière saison que nous abordions sur ces plages, et telle est, sans doute, la raison pour laquelle nous y rencontrâmes un si petit nombre d'animaux de ce genre. Retenus cependant ici comme sur l'île King, soit par l'âge, soit par la maladie, ou, plus vraisemblablement encore, par l'éducation d'une famille trop tardive à croître, quelques

individus seulement avoient prolongé leur séjour sur les plages de l'île Eugène. Tous ces individus appartenoient à une espèce nouvelle du genre particulier que j'ai cru devoir établir sous le nom d'*otarie*. Ils parviennent à la longueur de 8 à 9 pieds, et se distinguent surtout par une grande tache blanche à la partie moyenne et supérieure du cou : c'est d'après ce caractère que j'ai décrit ce phocacé nouveau sous le nom d'*otarie albicollis* (*otaria albicollis*, N.). Les animaux de cette belle espèce ont les pieds antérieurs moins éloignés de la poitrine que la plupart des autres amphibiens de la même famille; aussi sont-ils tous d'une agilité bien plus grande et d'un naturel bien moins timide que ces derniers. Cette observation n'est pas seulement applicable aux otaries de l'île Eugène; d'après toutes les observations que j'ai pu faire sur les phoques, il me paroît qu'en général le courage de ces animaux et leur agilité sont dans un rapport assez exact avec la position relative des pieds antérieurs : suivant que ces principaux agens de la loco-motion sur le sol se trouvent plus ou moins rapprochés de la poitrine, la démarche est plus ou moins facile; et comme chez les phoques ainsi que chez tous les autres animaux, la possibilité d'échapper au péril est un

motif de l'affronter, il s'ensuit naturellement que les plus lestes de ces amphibiens en sont encore les moins timides. Rien ne seroit plus facile à prouver que cette intéressante assertion, et je la justifierois aisément par tout ce que nous connaissons de plus exact sur les diverses espèces de phocacés des deux hémisphères; mais la nature de mon travail actuel se refuse à des détails de ce genre; il me suffira d'ajouter que la chasse de ces amphibiens, exécutée dans une saison convenable, seroit aussi facile que lucrative aux lieux dont nous parlons. La baie Denial offriroit un abri suffisant aux petits navires qu'on emploie à ces sortes d'entreprises, et leur provision d'eau pourroit aisément être renouvelée au port du Roi-Georges. Cette traversée est un peu longue, il est vrai; mais comme, dans ces derniers parages, les phocacés habitent également en troupes nombreuses, les pêcheurs ne feroient, pour ainsi dire, que varier le théâtre de leurs travaux.

La stérilité profonde qui caractérise les îles Saint-Pierre semble en avoir repoussé l'espèce volatile. Les oiseaux de terre y sont presque inconnus, et nos collections en ce genre se réduisent à une espèce de muscicapa nouvelle et sin-

gulière, qui vit sous les broussailles, et se nourrit plus particulièrement des fourmis qui pullulent sur ces bords. Avec ses ailes basses et traînantes, sa queue relevée, étalée, et les plumes de son croupion hérissées sur son dos, ce petit animal figure assez bien, et comme en miniature, un coq-d'inde de nos basses-cours faisant la roue.

Parmi les oiseaux de mer, on apercevoit sur ces îles le petit manchot bleu (*aptenodytes minor*); une espèce de cormoran à dos noir et à ventre bleu, qui habitoit en grandes troupes parmi les brisans et les récifs; d'innombrables essaims de mauves, dont plusieurs espèces étoient nouvelles; quelques sternes qui voltigeoient çà et là sur le rivage. Dans les marais de l'anse Tourville, dans ceux du fond de la crique de l'île Eugène, vivoient quelques gros pélicans dont nous n'avons pu nous procurer aucun individu.

Quant aux reptiles, nous n'avons obtenu qu'une nouvelle espèce de lézard du genre scinque. Plusieurs débris de squelettes et de carapaces nous ont appris que l'île Eugène étoit fréquentée par de grandes tortues de mer : la nature en partie sablonneuse, en partie vaseuse, de cette crique, l'abondance des ulves et des conferves qui la tapissent, se réunissent en effet pour

la rendre propre à l'habitation de ces paisibles animaux. On peut donc croire qu'à l'époque du printemps ils viennent déposer leurs œufs et les faire éclore sous les sables ardens de l'île Eugène; après quoi ils regagnent la haute mer avec leur jeune famille. Quelques nouveaux détails que nous aurons à donner sur les mêmes animaux dans le **xxix^e** chapitre, viendront à l'appui de cette présomption, d'autant plus intéressante que le séjour des tortues coïncidant avec celui des phoques sur les mêmes bords, les pêcheurs trouveroient en elles une nourriture aussi salubre qu'abondante, et facile à se procurer.

Quelle qu'en puisse être la cause générale ou seulement accidentelle, les îles de cette partie de la côte Sud-ouest étoient, à l'époque de notre séjour, aussi pauvres en poissons qu'en oiseaux et en reptiles. De petits scombres, un seul esox, une seule lophie de 4 à 5 pouces de longueur, un seul tétrodon d'une nouvelle espèce, ont été pris par nos pêcheurs.

Les insectes n'y étoient pas moins rares que les poissons : les fourmis gigantesques qui couvrent les dunes de sable de leurs noirs et dévorans essaims, quelques blattes et un petit nombre d'autres orthoptères, se sont seuls offerts à nos

regards. Ainsi tous les insectes que nous avons pu voir appartiennent à ceux des genres de cette classe d'animaux qui se plaisent et pullulent dans les lieux les plus arides; observation qui nous fournit une nouvelle et puissante raison de l'excessive rareté des oiseaux de terre. En effet, tandis que les espèces herbivores et granivores sont repoussées de ces terres infertiles par le défaut presque absolu de nourriture, les oiseaux insectivores, si nombreux, si variés sur tous les autres points du continent, sont ici contraints de s'éloigner pour la même cause. Ainsi tout est lié dans le grand système de la nature; ainsi l'histoire des êtres les plus foibles se rattache à celle des plus puissans : souvent ces liens merveilleux échappent à nos sens; mais lorsque nous pouvons arriver à les saisir, ils nous étonnent également et par l'importance de leurs résultats et par leur simplicité.

Autant les îles Saint-Pierre sont pauvres sous d'autres rapports, autant elles sont riches en mollusques, testacés surtout, en vers, en échinodermes et en zoophytes mous. Plus de deux cents espèces d'animaux appartenant à ces divers groupes ont été réunies par moi seul pendant les deux jours que nous avons passés sur

ces plages. Énoncer un tel nombre d'espèces, c'est faire assez comprendre combien il me seroit impossible d'entrer dans quelque détail sur cette partie de mes travaux ; il me suffira de dire que parmi les coquillés, il s'en trouve un grand nombre d'espèces nouvelles et d'une rare beauté ; qu'on y compte surtout une grande variété de moules, de turbos, de serpules, d'haliotis, de buccins, de murex, de patelles, de fissurelles, etc., etc. ; que sur plusieurs points, la côte de l'île Eugène était couverte de bulles, de vénus, de tellines, de trochus éblouissans ; qu'on y rencontre de magnifiques avicules d'une excessive friabilité, et qui ne vivent pour cela qu'au milieu des éponges ; que j'y ai trouvé vivante une espèce de marteau blanc, qui me paroît différer du marteau de même couleur que j'avois recueilli précédemment soit à Timor, soit à la terre d'Endracht. Cette rare et précieuse coquille vit au milieu d'un grand banc d'alcyons, qui se trouve dans l'anse Decrès ; engagé par sa base, fixé par ses deux longues oreilles au milieu de ces zoophytes, cet animal paroît être physiquement dans l'impuissance de se débarrasser de cette sorte de gangue vivante ; à peine baillant à l'extrémité de ses deux valves, c'est par cette

seule ouverture supérieure qu'il peut saisir et recevoir sa nourriture. Il en est de même d'une magnifique espèce de vulselle, dont j'ai trouvé des millions d'individus pareillement enterrés dans les alcyons..... Ainsi croissent sous cette enveloppe épaisse, mollasse, élastique, ces coquilles délicates et fragiles, qui, sans cette espèce de précaution de la nature, périroient sous le choc des vagues et sous celui des plus foibles animaux qui vivent aux mêmes lieux qu'elles.

Cette abondance extraordinaire de coquillages et de vers marins nous fait connoître comment tant d'oiseaux voraces peuvent exister et se nourrir sur des côtes si peu poissonneuses, et le problème de la multiplicité de ces oiseaux devient pour nous tout aussi simple que celui de la rareté des oiseaux de terre.

Nous venons de parcourir successivement les diverses parties de l'histoire physique et naturelle des îles Saint-Pierre et de la portion du continent qui leur est opposée; c'est de l'homme même qu'il nous reste à parler.

On ne trouve aucune trace d'habitans sur ces îles, et la multiplicité des kanguroos et des phalangers me paroît une preuve évidente que les naturels du continent voisin, non plus que leurs

redoutables chiens, ne les fréquentent pas. Nous avons vu, d'ailleurs, qu'il en est de même de toutes les îles du détroit de Bass, de l'île des Kanguroos, de toutes les autres îles de la côte Sud-ouest, de toutes celles qui sont projetées sur le flanc de la terre d'Edels et de la terre d'Endracht; il en est de même encore, ainsi que nous l'avons déjà dit, ou que nous le dirons par la suite, des archipels de la terre de Nuyts, et de ceux de la terre de Witt. Cet éloignement des indigènes de ces lieux, où si facilement ils pourroient se procurer une nourriture abondante et salubre, paroît avoir pour cause principale leur ignorance absolue de la navigation : il est digne de remarque, en effet, que sur tout cet immense développement de côtes qui, du promontoire de Wilson, remonte vers le nord jusqu'à l'extrémité de la terre d'Arnhem, nous n'ayons jamais aperçu la plus légère trace d'une embarcation quelconque; et sous ce rapport, aucun des navigateurs qui nous ont devancés dans ces mêmes parages, n'a été plus heureux que nous. Je ne fais qu'indiquer ici un fait si curieux.

Quelle qu'en soit, au surplus, la vraie cause c'est sur le continent seul que nous avons pu

distinguer des traces d'habitans; c'est vers le fond de l'anse Tourville, que plusieurs feux furent remarqués dans le lointain, par ceux de nos compagnons qui avoient été chargés de la reconnoissance de cette côte; c'est au milieu des marais immenses que nous avons décrits ailleurs, qu'ils découvrirent deux misérables cases, formées de branches d'arbres grossièrement entrelacées et fichées en terre; c'est encore là qu'ils aperçurent deux malheureux sauvages fuyant épouvantés vers l'intérieur; enfin c'est là seulement qu'on a trouvé des empreintes de pas d'hommes et de chiens... Nouvelle et déplorable preuve de la funeste préférence que ces infortunés sont contraints d'accorder aux parties les plus humides et les plus insalubres du pays qu'ils habitent! Là, sans doute réduits, comme les farouches indigènes de la terre de Leuwin, à l'usage de quelque eau saumâtre; n'ayant pour se nourrir que les produits incertains de la chasse et de la pêche, ils renouvellent, avec des teintes peut-être plus rembrunies encore, ces tristes tableaux de la misère, de la famine et de la barbarie dont nous avons déjà présenté tant de fois l'esquisse à nos lecteurs.

Toutes nos observations étant terminées aux

îles Saint-Pierre, nous appareillâmes, ainsi que je l'ai déjà dit, dans la matinée du 11 février, pour sortir de la baie Denial et reprendre la suite de notre reconnoissance.

Au-delà de la pointe Peter, nous découvrîmes d'abord la baie Duquesne, de 2 milles seulement d'ouverture, et dont le pourtour se compose de falaises peu élevées, stériles et grisâtres. Le *cap Du Gay-Trouin* la termine à l'ouest. De cette dernière pointe jusqu'à la hauteur du *cap Rosily*, dans une étendue de deux lieues, la côte forme une suite de petites anses, en avant desquelles est une longue chaîne de récifs. La *baie Caffarelli* a quatre milles de large; le *cap Motard* en forme l'extrémité occidentale.

Vis-à-vis de ce cap, à quatre milles environ au sud, se trouvent les petites îles Purdie, qui sont au nombre de cinq, toutes environnées de récifs et de brisans. Ces îles sont basses, désertes, stériles, comme toutes celles de ces régions, et affectent comme elles des couleurs tristes et sombres; la plus grande reçut le nom d'*île Barbié-Dubocage*, et les deux plus méridionales furent appelées *île Gosselin* et *île Langlès*. A l'ouest du cap Motard la côte forme une longue courbure, puis elle s'avance en une pointe nom-

mée pointe Bell : vis-à-vis est la petite *île Coquebert* ; plus loin, en remontant vers le nord-nord-ouest, gît le *cap Choiseul-Gouffier* ; plus loin encore, et dans la direction de l'ouest-nord-ouest, s'avance le *cap Vien*, stérile, sauvage et déprimé comme le reste des terres que nous venons de décrire. Les îles ou roches Sainclair sont à peu de distance du cap Vien ; elles sont très-petites, ou, pour mieux dire, ce n'est guère qu'un amas de grosses roches environnées de brisans dangereux.

Cependant, à mesure que l'on continue à s'avancer vers l'ouest, on voit insensiblement changer la constitution des terres ; déjà, à la hauteur du cap Vien, elles laissent apercevoir quelques traces d'un second plan de collines intérieures, et leur teinte, généralement moins rembrunie, affecte çà et là quelques nuances légèrement verdâtres. La composition du rivage se complique davantage encore à la hauteur du *cap Gérard*, qui gît par $32^{\circ} 1'$ de latitude australe, et par $130^{\circ} 30'$ de longitude orientale. De ce point jusqu'à la *baie Denon*, le continent présente une suite de caps plus ou moins saillans qui ont été désignés sous les noms de *cap Le Poussin*, *cap Lebrun* et *cap Van-Spaendonck* ; ce dernier en l'honneur du savant professeur

qui a si bien mérité des sciences naturelles, non-seulement par les beaux ouvrages dont il les a lui-même enrichies, mais encore par le grand nombre d'habiles artistes qu'il a formés pour elles.

La baie Fowler a trois milles d'ouverture, sur une profondeur presque égale : diverses coupures sembloient indiquer vers le fond de cette baie l'existence de quelque torrent intérieur; ou plus vraisemblablement de quelque crique d'eau salée, plus ou moins prolongée dans les terres, et se terminant, comme celle de l'anse Tourville, par des marais étendus. Une énorme colonne de flamme et de fumée qui s'élevoit derrière les dunes, et non loin du *cap David*, vient à l'appui de cette dernière supposition.

De la pointe Fowler jusqu'au cap des Adieux la terre continentale se compose d'une suite de falaises basses, stériles, escarpées et jaunâtres, qui ne présentent que peu de points remarquables. La petite *île Rameau* est à peu de distance et à l'ouest du cap Vaucanson : 6 milles plus loin, et vers le sud, gisent quelques petites îles ou rochers entourés de brisans, sauvages, déprimées, stériles et désertes, comme toutes celles de ces parages. Les Anglois les ont nommées récifs

de Nuyts. Les îles de Montenote, qui sont à 7 ou 8 lieues dans l'ouest des précédentes, et à 5 lieues au sud du cap des Adieux, offrent les mêmes caractères; il en est de même encore de ce dernier cap et de toute l'étendue de côtes qui s'y rattache, soit à l'est, soit à l'ouest.

Plusieurs fois dans le cours de l'histoire de la côte Sud-ouest, j'ai parlé de la force des lames qui brisent le long de ses rivages, et j'ai considéré ce phénomène comme un résultat nécessaire de l'immense étendue des mers, qui de cette partie de la Nouvelle-Hollande se prolongent, sans aucune espèce d'interruption, jusqu'aux glaces antarctiques. Ce caractère houleux et violent des flots nous frappa surtout dans notre navigation des îles Saint-Pierre au cap des Adieux. Malgré le beau temps et les vents modérés dont nous jouissions alors, les vagues rouloient avec violence contre les côtes, et la mer étoit si creuse, que la marche de notre navire en étoit sensiblement affectée. Qu'on juge du spectacle et du danger que doivent offrir de tels parages, lorsqu'au milieu de l'hiver ils se trouvent livrés à toute la fureur des aquilons du sud...

Dans cette dernière partie de notre navigation, nous fûmes également étonnés de la con-

stance des vents du sud-est, du sud-sud-est, et même de l'est-sud-est ; nous n'en eûmes, pour ainsi dire, pas d'autres ; et si nous ajoutons à notre propre expérience celle de tous les navigateurs qui nous avoient précédés dans ces parages, on restera convaincu que ces vents y dominent plus particulièrement pendant le printemps et l'été, tandis que l'automne et l'hiver se trouvent sous la triste influence de ceux du sud-ouest, du sud-sud-ouest et de l'ouest. Cette circonstance particulière de l'histoire météorologique de la côte sud-ouest fournit une explication suffisante de l'inutilité des efforts qui avoient été faits avant nous par différens navigateurs pour découvrir cette terre, en s'avancant du nord-ouest au sud-est ; l'époque de leur navigation correspondant à celle où règnent les vents orientaux, ils devoient les trouver, et les trouvoient toujours en effet opposés à leur marche.

C'est en méditant sur ce beau problème, que M. de Fleurieu rédigea pour nous cet admirable plan qui devoit assurer le triomphe de notre expédition dans ces intéressans parages. Grâce à ses nobles travaux, les espérances de la patrie n'auront point été trompées, et il m'est doux, en arrivant au terme de cette brillante

partie de notre navigation, de pouvoir être l'interprète de la reconnaissance publique et de celle de tous mes compagnons.

Au cap des Adieux finit la côte Sud-ouest de la Nouvelle-Hollande et commence la terre de Nuyts, immortel monument aussi des beaux travaux géographiques exécutés dans ces derniers temps par les François. Sur une étendue de plus de 300 lieues en longitude, cette dernière terre en effet a été reconnue par l'amiral d'Entrecasteaux avec une précision si grande, avec des détails si particuliers, qu'il est peu de rivages, même en Europe, dont les cartes hydrographiques soient plus exactes et plus complètes. D'après cela, toute recherche ultérieure sur cette partie de la Nouvelle-Hollande étant inutile, nous fîmes route pour le port du Roi-Georges, à l'autre extrémité de la terre de Nuyts.

Alors une douce satisfaction remplissoit tous les cœurs; chacun de nous s'arrêtoit avec une sorte d'orgueil sur ce grand travail qui venoit d'être terminé: riches de tous les trésors que la patrie nous avoit chargés de recueillir sur ces plages lointaines, nous sentions leur prix s'accroître pour nous des privations et des périls que, deux ans de suite, il nous avoit fallu braver pour les

obtenir; nous nous disions : « Plus heureux que
» nos prédécesseurs, dont la fortune trompa le
» courage, nous avons vu tous les détails de cette
» terre immense, qu'ils n'ont pu connoître; nous
» avons pénétré dans ses vastes golfes, abordé
» sur ses îles, et réuni partout d'importans ma-
» tériaux pour son histoire; plusieurs milliers de
» végétaux utiles, d'animaux précieux pour les
» sciences ont été recueillis sur ces plages; nous
» y avons répandu nous-mêmes une multitude
» de semences précieuses..... Puisse la rosée du
» ciel leur être propice! Puisse un jour l'habi-
» tant, arraché par elles à la misère qui le con-
» sume, déposer ces mœurs farouches, ce carac-
» tère barbare, qui sont la conséquence de sa
» misérable condition!..... »

Cependant, au milieu de l'allégresse commune, il étoit impossible de songer sans inquiétude au *Casuarina*..... Nous avions espéré de le rejoindre aux îles Saint-Pierre, et notre espoir avoit été déçu. Le dénuement de cette foible conserve nous étoit connu; nous savions qu'elle avoit peu de vivres, et surtout peu d'eau¹; que la mar-

¹ En expédiant M. Freycinet pour les golfes, le commandant n'avoit voulu lui donner que pour trente jours d'eau.

che de ce navire étoit mauvaise; qu'il étoit sujet à de fréquentes avaries dans ses œuvres basses; déjà il avoit fallu lui faire de grandes réparations à l'île King, à l'île des Kangaroos... Tant de circonstances défavorables nous alarmoient sur le sort de nos compagnons, et ces alarmes ne cessèrent qu'au moment où, en arrivant au port du Roi-Georges, nous découvrîmes le pavillon qu'ils avoient arboré sur l'une des petites îles qui se trouvent à l'entrée de ce port. Bientôt MM. Freycinet et Boullanger se rendirent à notre bord, et ce ne fut pas sans une vive émotion que nous apprîmes les détails suivans de la longue et périlleuse navigation qu'ils avoient exécutée depuis leur séparation d'avec nous. Le lecteur se rappellera sans doute les circonstances véritablement inconcevables de cette séparation, et les manœuvres étranges qui la déterminèrent.

« Étonné de ces manœuvres, dit M. Freycinet, » et ne concevant rien aux motifs qui pouvoient » engager le commandant à me délaisser ainsi » dans l'état de détresse où il me savoit réduit, » je forçai de voiles, en suivant la route que le » *Géographe* tenoit encore au moment où nous » l'avions perdu de vue; mais bientôt, et comme

» pour rendre toute espèce de réunion impossible, le commandant revira de bord à la nuit, changea de route, revint sur l'île des Kangeroos; et par ces dernières combinaisons, plus inconcevables encore que les précédentes, la séparation des deux vaisseaux fut consommée.

» Le 3 février, à 5 heures du matin, je me trouvois déjà par le travers de l'île Lacaille et de l'île Chappe, qui font partie du groupe des îles Greely; j'en découvris une troisième, qui avoit échappé aux recherches antérieures du *Géographe*, et que je nommai *Ile Fermat*. L'île Lacaille me parut surtout remarquable par sa forme conique.

» Le même jour, à 6 heures 45 minutes du soir, j'aperçus dans l'ouest du groupe de l'Investigator, trois nouvelles îles qui se rattachent à ce groupe, et qui gisent au sud-sud-ouest de l'île Meyronnet; le capitaine Flinders leur a imposé le nom d'îles Person.

» Le 5, à 4 heures du matin, je m'estimois au point de rendez-vous qui m'avoit été fixé par le commandant; mais comme si tout eût conspiré pour empêcher la réunion des deux navires, une erreur de chiffres dans la longitude

» qui m'avoit été donnée pour celle des îles Saint-
» François, me porta près d'un degré à l'ouest de
» ces îles, et ne me permit pas d'en avoir con-
» noissance : bien sûr, toutefois, de rencontrer
» la terre en portant vers l'est, je fis route dans
» cette direction; je ne tardai pas à découvrir
» deux petites îles qui gisent, l'une dans l'ouest-
» sud-ouest, et l'autre dans le sud des îles Purdie,
» à la distance d'environ 10 milles; je nommai la
» plus considérable d'entre elles, *île Desbrosse*, et
» l'autre *île d'Après*.

» Le 6, dans l'après-midi, nous étions très-près
» de l'île Barbié-du-Bocage, et à 2 lieues envi-
» ron des terres continentales, que nous distin-
» guions parfaitement bien; elles étoient basses,
» stériles et sablonneuses.

» Après avoir prolongé quelque temps nos
» recherches dans ces parages, sans y trouver
» aucune trace du *Géographe*, sans y découvrir
» aucun lieu propre au mouillage, je me décidai
» à faire route de suite pour le port du Roi-
» Georges. Les motifs de cette détermination n'é-
» toient que trop impérieux. La *franche-ferrure*
» du gouvernail étoit cassée; il ne restoit plus à
» bord de l'eau que pour quatre jours, et j'avois
» 300 lieues à faire pour gagner le port du Roi-

» Georges, le seul point de la côte où je pusse en
» trouver... Qu'on juge de toute l'horreur de ma
» position ! Cette résolution prise, la ration d'eau
» fut réduite de moitié, et celle de biscuit fut di-
» minuée de trois onces. Malgré de telles priva-
» tions, il est horrible de le dire, la moindre
» contrariété dans les vents devoit entraîner no-
» tre ruine....

» Ce fut avec cette effrayante perspective qu'a-
» près avoir déterminé la position d'un brisant
» redoutable qui gît par $32^{\circ} 40' 30''$ de latitude
» sud, et par $130^{\circ} 31' 0''$ de longitude orientale,
» je pris la route de l'ouest, en donnant l'ordre
» de faire, jour et nuit, toute la voile que le bâ-
» timent pourroit porter.

» Le ciel sembla sourire à nos efforts; pendant
» six jours entiers la brise ne cessa pas un in-
» stant de souffler *bon frais*, de l'est-sud-est à
» l'est-nord-est par l'est, et conséquemment de
» nous pousser vent arrière sur le port. Nous
» l'atteignîmes enfin dans l'après-midi du 13 fé-
» vrier.... A cette époque, le navire se trouvoit
» tellement avarié, qu'il fallut l'échouer aussitôt
» sur la plage : *quelques bouteilles d'eau seule-*
» *ment restoient à bord....*

» Ainsi, sans cette circonstance, véritablement

» extraordinaire, de vents forcés pendant six
» jours, la mort la plus cruelle eût été pour
» nous le résultat d'une séparation aussi incon-
» cevable, et pour ainsi dire aussi volontaire que
» celle dont il s'agit. » .



CHAPITRE XXVII.

OPÉRATIONS A LA TERRE DE NUYTS : SÉJOUR AU PORT DU ROI-GEORGES.

Du 15 février au 8 mars 1803.

VERS l'extrémité occidentale de la terre de Nuyts, par $35^{\circ} 3' 30''$ de latitude sud, et par $115^{\circ} 38' 6''$ de longitude à l'est du méridien de Paris (position de notre observatoire), se trouve le port du Roi-Georges (*pl. 1 et 15*). Découvert en 1791 par Vancouver, il est d'une importance d'autant plus grande, que sur une étendue de côtes au moins égale à la distance qu'il y a de Paris à Pétersbourg, c'est le seul point bien connu de la Nouvelle-Hollande où il soit possible de se procurer de l'eau douce en tout temps. Environné de terres très-hautes, il est ouvert du côté de l'est, et n'est abrité sur ce point que par les petites îles Break-Sea et Michaelmas. Trois bassins principaux forment l'ensemble de ce port :

le plus grand et le plus oriental offre partout un bon brassiage, et pourroit recevoir les plus gros vaisseaux de guerre : c'est la rade proprement dite. Dans le havre de la Princesse-Royale, qui n'est séparé du bassin précédent que par une langue de terre sablonneuse et peu élevée, les navires d'un moindre tirant d'eau se trouveroient parfaitement abrités; mais d'immenses bancs de sable encomrent le fond de ce havre, et quoique le canal qui communique au dehors soit trop étroit pour y louvoyer, cependant on pourroit y entrer à la touée. Le havre aux Huitres est d'un accès encore plus difficile que celui de la Princesse; et ce n'est guère que dans une espèce de chenal peu profond et de peu de largeur qu'il seroit possible d'yarriver; quant à l'intérieur du havre lui-même, les vastes bancs de sable qui l'enveloppent en rendront toujours l'usage très-borné. Mais je ne puis faire qu'indiquer ici ces détails qui se trouvent exposés fort au long dans la relation du capitaine Vancouver, et sur lesquels M. Freycinet doit revenir dans la partie Nautique de notre voyage.

Autant les vents de la partie de l'est et du sud s'étoient montrés constans pendant notre séjour aux îles Saint-Pierre, autant ceux de l'ouest et

du nord nous tourmentèrent opiniâtement au port du Roi-Georges. Ceux du sud-ouest, du sud-sud-ouest et de l'ouest-sud-ouest surtout, soufflèrent avec violence ; plusieurs fois ils nous firent chasser sur nos ancres : les vagues étoient si fortes au large, que la petite île Break-Sea dispa-roissoit parfois sous les torrens d'écume qu'elles élevoient jusqu'à son sommet... Et lorsqu'on vient à penser que ce gros temps, que ces vents impétueux ont suivi de si près l'arrivée du *Casuarina*, on se reporte involontairement sur les dangers que ce navire a courus, et l'on frémit encore à leur souvenir.

Les variations de l'atmosphère n'ont été que trop subordonnées à ces vents ; un ciel toujours couvert, nuageux et même brumeux, de fréquentes averses de pluie ont signalé leur triste règne, et les instrumens météorologiques ont marché, pour ainsi dire, au gré de leurs caprices : ainsi le baromètre, de 28 pouces 3 et 4 lignes, est descendu souvent jusqu'à 27 pouces 10 et 11 lignes ; le thermomètre, de 12 et 13 degrés, s'est élevé jusqu'à 22 et même 24 degrés ; et l'hygromètre a varié du 63^e au 100^e degré : variations d'autant plus remarquables et plus fortes, que la marche des instrumens, à de telles la-

titudes, est ordinairement plus régulière et plus uniforme. (*Voy. chap. III.*)

La constitution physique de cette partie de la terre de Nuyts offre un contraste bien singulier avec tout le reste de cette même terre et celle de Leuwin : là s'élèvent le mont Bald-Head, qu'on découvre de 14 lieues au large, et le mont Gardner, dont le sommet peut s'apercevoir à la distance de plus de 20 lieues, et se montre comme la pointe d'un cône immense porté sur les eaux. A mesure qu'on s'en rapproche, on le voit se développer et s'étendre; il s'élargit sur sa base, ses flancs se prolongent, et il reste isolé comme une île gigantesque. Tout le pourtour de cette montagne est tellement escarpé, qu'elle sembleroit être inaccessible; on y distingue cependant çà et là quelques traces de sillons diversement entrecroisés, qui forment peut-être autant de profondes crevasses. Du reste, le mont Gardner est de la plus effrayante stérilité, sans arbres, sans arbrisseaux, d'une couleur sombre; sa masse entière se compose de roches primitives. Avec la même constitution générale, le mont Bald-Head présente un phénomène unique jusqu'à ce jour dans les fastes du globe, et sur lequel nous ne manquerons pas d'insister dans notre xxxvii^e chapitre.

Bien souvent dans le cours de cette histoire j'ai cru devoir attribuer la disette d'eau douce à l'absence des montagnes, à la dépression du sol, à sa nature sablonneuse, ainsi qu'à la faiblesse de la végétation. Avec des circonstances physiques absolument différentes, le port du Roi-Georges présente sous ce rapport des résultats bien différens aussi. Au sommet des montagnes qui l'environnent viennent se réunir d'abondantes vapeurs, qui, condensées par une température plus froide, se résolvent en une rosée féconde, et pour ainsi dire continuelle; de là ces sources limpides qu'on voit jaillir de toutes parts, et qui, suivant la disposition des lieux inférieurs, forment des ruisseaux ou des étangs, des rivières ou des lacs : mais il convient d'entrer à cet égard dans quelques détails plus particuliers. 1° Sur la côte méridionale du port, à trois milles environ à l'ouest de Bald-Head, est une anse sablonneuse, au fond de laquelle coulent deux petits ruisseaux; c'est là que Vancouver fit aiguade, ainsi que nous. 2° Sur la péninsule qui sépare le havre de la Princesse d'avec la rade, on voit plusieurs étangs d'eau douce qui sont très-profonds, et nourrissent une espèce d'écrevisse particulière à ces rivages. 3° Dans le ha-

vre même de la Princesse, indépendamment d'une multitude de petites sources, il existe encore trois ruisseaux, dont le plus méridional surtout est important sous le rapport du volume et de la pureté des eaux qu'il roule. 4° Plusieurs marais saumâtres, une crique large, profonde, et pareillement saumâtre, occupent la rive occidentale du havre aux Huîtres; mais c'est surtout la rivière du nord de ce même havre, que nous avons désignée sous le nom de *rivière des Français*, qui mérite de fixer l'attention. Nous dirons bientôt les particularités qui la distinguent; il suffit à notre objet présent d'annoncer qu'elle est à son embouchure aussi large que la Seine à Paris, qu'elle remonte au loin dans l'intérieur des terres, et que la profondeur de son lit varie de 6 à 8, 10 et même 12 pieds. 5° Entre le havre aux Huîtres et le mont Gardner nous avons reconnu plusieurs étangs d'eau douce; et vers le fond de la grande baie qui se trouve à l'est de cette dernière montagne nous avons pareillement découvert plusieurs grands lacs semblables, qui forment une espèce de chaîne continue et sans communication directe avec la mer. Enfin, il n'est pas jusqu'aux revers des montagnes qui ne présentent çà et là d'excel-

lente eau douce au fond des petites cavités répandues à leur surface. « Il paroissoit même, dit » Vancouver, y en avoir sur les lieux les plus » élevés; ce qui produisoit un singulier spectacle » quand le soleil brilloit dans certaines directions » sur ces montagnes dénuées de terreau. Ces » lieux, rendus humides par un écoulement d'eau » continu, brilloient alors d'un éclat qui les » faisoit ressembler à des collines couvertes de » neige. » (*Vancouver, tome I, pag. 74.*)

Toutes les côtes de cette partie de la terre de Nuyts sont essentiellement primitives, et se composent des mêmes élémens dont nous avons successivement parlé. Parmi les produits minéraux qui paroissent lui être plus particuliers, on distinguoit, 1^o une espèce de granit rempli de grenats; dont quelques-uns étoient de la grosseur du petit doigt; 2^o une substance que M. Bailly, notre minéralogiste, crut devoir regarder comme de la mine de plomb; 3^o une roche si riche en fer, que dans les environs de Bald-Head, où elle se trouve plus abondamment, il fut impossible à notre géographe M. Boullanger de faire ses observations ordinaires sur les variations de l'aiguille aimantée. « Suivant, dit-il, que je mettois le compas à telle ou telle place, je le

» voyois en un instant varier de 15 à 20^d. »
4° Vers le fond du havre aux Huitres, et dans un très-petit nombre d'autres lieux, on trouve une espèce de mauvaise tourbe et de substance argiloso-marneuse. 5° Le sable de ces rivages mérite également une attention plus approfondie; il est très-fin, d'une blancheur éclatante, et forme tantôt des dunes énormes, tantôt de vastes bancs de sable qui encombrant le port et ses dépendances : il couvre en grande partie la péninsule qui sépare le havre de la Princesse d'avec la rade; il s'avance au loin vers l'intérieur des terres, en couches plus ou moins profondes : en un mot, ce sable funeste joue sur ces plages le rôle destructeur que nous lui avons vu jouer sur tant d'autres points de la Nouvelle-Hollande. 6° Il faut ajouter à ces derniers produits minéraux du pays, ces admirables zoophytes qui couvrent le sommet de Bald-Head, et dont nous parlerons plus en détail dans le chapitre suivant.

Considéré sous le rapport de la végétation, le sol du port du Roi-Georges et de ses environs n'est pas, à beaucoup près, aussi fertile qu'on seroit tenté de le croire, d'après l'ensemble des circonstances physiques qui se rattachent à son histoire. En effet, tout le pourtour de la rade

est stérile; la péninsule qui sépare le havre de la Princesse d'avec le port ne nourrit dans ses sables mobiles que de misérables broussailles; et, si l'on en excepte quelques bosquets très-agréables qui se trouvent disséminés au bord des ruisseaux et des marais, il en est à peu près de même du havre de la Princesse. « L'aspect de » l'intérieur du pays sur ce point, dit M. Boul- » langer dans son journal, est véritablement hor- » rible; les oiseaux même y sont rares; c'est un » désert silencieux. » En pénétrant jusqu'aux extrémités de ce havre, j'ai pu me convaincre par mes propres yeux que ce tableau n'a rien d'exagéré.

C'est du même oeil que cette partie de la Nouvelle-Hollande a été vue par Vancouver; c'est de la même manière qu'il en a parlé; écoutons cet immortel voyageur, décrivant le port, si précieux d'ailleurs, qu'il venoit de découvrir. « La » solitude apparente, le triste aspect du pays d'a- » lentour, qui n'offroit guère que des idées de » famine et de besoin, ajoutaient à nos sentimens » de pitié pour les misérables indigènes; les ri- » vages présentoient des roches nues ou à pic, » ou des sables stériles et *d'un blanc de lait*. Le » sol sembloit plus loin revêtu d'arbres d'un

» vert fané, et par-ci par-là de quelques arbris-
» seaux rampans ou d'arbres nains, disposés à
» une grande distance les uns des autres. »
(*Vancouver*, tom. I, pag. 61.)

Le havre aux Huîtres est le seul point de toute cette côte auquel cette description de Vancouver ne soit pas rigoureusement applicable; nous en exposerons ailleurs les causes physiques; cherchons d'abord à déterminer l'origine d'une stérilité d'autant plus singulière, qu'elle semble moins en rapport avec les principaux caractères de l'atmosphère et du sol, avec la hauteur des montagnes et l'abondance des eaux qui s'écoulent perpétuellement de leurs sommets. Quelques propositions générales, des plus incontestablement admises, doivent précéder nos recherches et leur servir de base.

De tous les agens de la fécondité, les plus puissans comme les plus ordinaires sont sans doute la chaleur et l'eau : mais la réunion de ces deux agens ne suffit pas aux grandes opérations de la nature; il faut encore un sol qui puisse répondre à leur action, et se prêter à cette longue suite de décompositions et de recompositions qui sont le premier élément de la fécondité, comme elles en sont le terme.

En l'examinant sous ce dernier point de vue, le pays qui nous occupe présente de nouveaux et intéressans phénomènes. Le fond du sol est formé partout d'une roche granitique extrêmement dure, compacte, et dès lors très-difficilement décomposable; sur cette base reposent des couches plus ou moins profondes du sable dont nous avons déjà parlé. « Ce sable, dit Vancouver, est blanc comme du lait; » donc il est plus propre à réfléchir la lumière et la chaleur qu'à s'en laisser pénétrer : il est très-fin, très-mobile, et par là peu susceptible de prêter aux végétaux le point fixe dont ils ont besoin; enfin il est quartzeux, et par conséquent presque indécomposable.

D'une autre part, cette terre végétale, ces précieux débris que roulent ordinairement avec eux les pluies et les torrens qui descendent du haut des montagnes, ne sauroient enrichir les vallées dont nous parlons; et c'est encore une de ces nombreuses bizarreries qui distinguent la Nouvelle-Hollande.

Quelque solide, en effet, que puisse être le noyau des montagnes, l'expérience apprend toutefois qu'en général elles sont susceptibles de nourrir sur leurs revers des végétaux plus

ou moins nombreux et plus ou moins robustes : ce n'est guère qu'en s'élevant aux dernières cimes de ces montagnes et jusqu'à la région des glaces, qu'on voit cesser toute trace de végétation et de vie.

Les montagnes de la Nouvelle-Hollande ont un caractère différent. Déjà nous avons parlé dans le précédent volume de la prodigieuse stérilité des Montagnes-bleues (*Tom. II, pag. 309, 310*); les montagnes de la terre de Nuyts ne leur cèdent en rien sous ce triste rapport. Misérables taupinières, en comparaison de nos grandes montagnes européennes, elles n'en sont pas moins d'une nudité plus affreuse qu'aucun sommet des Alpes ou des Pyrénées. « Le mont Bald-Head (Tête-chauve), dit Vancouver, a été ainsi nommé » parce qu'il est *uni* et dénué de verdure (*pag. 60*). » Le mont Gardner, ajoute-t-il ailleurs, est d'une belle forme, et sa surface de *roche polie* presque sans interruption jusqu'au sommet, le rend très-remarquable; » (*pag. 75*) et cette expression de *roche polie* est rigoureusement exacte, non-seulement pour les montagnes dont parle ici le célèbre navigateur anglois, mais encore pour toutes celles qui se rattachent à cette portion de la terre de Nuyts. Sur ces montagnes

pelées on ne voit pas un arbre, pas un arbrisseau, pas un arbuste; rien, en un mot, qui puisse faire soupçonner l'existence de quelque terre végétale. La dureté du roc paroît braver ici tous les efforts de la nature, et résister à ces mêmes moyens de décomposition qu'elle emploie ailleurs avec tant de succès.

Telles m'ont paru être les principales causes de la stérilité du port du Roi-Georges; elles se rattachent d'ailleurs d'une manière si particulière à la constitution physique du sol, qu'il semble impossible de concevoir un autre état de choses. Ce n'est guère que dans un petit nombre de bas-fonds; qu'on peut trouver quelque terre végétale; mais formé par l'accumulation des débris de mauvaises plantes, toujours inondé plutôt qu'arrosé, cette espèce de terreau présente un caractère de tourbe qui le rend peu convenable aux besoins d'une bonne et franche végétation : le plus souvent aussi, ce terreau ne forme qu'une couche de peu d'épaisseur. « Cette » croûte superficielle, dit Vancouver, s'ébran- » loit sous nos pas; des eaux abondantes cou- » loient dans toutes les directions à sa surface » et dans son sein; la plupart des ruisseaux tra- » versent ce sol, et c'est à l'imprégnation qui

» résulte de ce passage, qu'il faut attribuer la
» couleur généralement remarquable de l'eau.»
(*Pag.* 78.)

D'après tout cela, comment oser dire maintenant que le port du Roi-Georges est un des lieux les plus riches en productions végétales qu'il soit possible de trouver, et que, sur ce seul point de la Nouvelle-Hollande, mon digne collègue M. Leschenault a rassemblé plus de deux cents espèces de plantes, dont un grand nombre étoient nouvelles? Une telle profusion de végétaux paroissant contraire à tout ce que je viens d'exposer sur la stérilité générale du sol, il est indispensable de nous y arrêter quelques instans; la solution de ce problème appelle ici l'exposition de l'un des phénomènes les plus curieux de l'histoire végétale du continent qui nous occupe.

Le commodore Phillip, en contemplant d'une part les marais immenses de Botany-Bay, et de l'autre les sables arides qui l'environnent, cherchoit en vain à découvrir la cause de l'enthousiasme avec lequel Cook et ses compagnons parlent de ce lieu sauvage.... A la tête d'une colonie nombreuse qui venoit y chercher une patrie et des subsistances, Phillip voyoit ces bords d'un œil bien différent que ses compatriotes. Cook,

dans sa relâche à Botany-Bay, avoit trouvé un mouillage commode et sûr, de bonne eau, d'excellent poisson, du bois en abondance, de doux ombrages, de charmans bosquets, et cette réunion d'avantages étoit bien suffisante pour justifier ses éloges : d'un autre côté, Banks et Solander recueilloient sur ces bords plusieurs centaines de plantes inconnues; ils s'arrêtoient avec admiration devant ces gigantesques eucalyptus qui frappaient leurs regards pour la première fois; partout ils observoient des arbustes élégans et variés, des fleurs éclatantes, des fruits singuliers, partout ils respiroient un air pénétré des plus douces odeurs, des parfums les plus suaves; et sous le double rapport de la science et de l'agrément ils avoient dû célébrer ces lieux..... De tels avantages ne suffisoient pas à Phillip; c'étoit de la terre végétale qu'il lui falloit; il en cherchoit partout; partout il faisoit fouiller le sol, et ce sol ingrat ne lui présentoit partout qu'un sable aride..... Il se hâta de fuir, en maudissant des lieux si vantés naguère par les navigateurs les plus célèbres de sa patrie.

En se réfugiant au port Jackson, Phillip obtint, il est vrai, d'autres avantages importans; mais sous le rapport de la fécondité du sol il ne ga-

gna guère au change : nul pays en effet n'est plus stérile que les environs de ce port magnifique; on n'y trouve, pour ainsi dire, que du grès et du sable; et durant une grande partie de l'année toute la contrée manque d'eau douce. Partout ailleurs qu'à la Nouvelle-Hollande la végétation d'un tel endroit seroit misérable, et cependant rien de plus riche sous ce rapport, rien de plus élégant et de plus magnifique même que les lieux dont il s'agit. D'innombrables arbrisseaux, entremêlés de plus grands arbres, se disputent tous les points de ce sol aride et brûlant; c'est pour ainsi dire une suite de bosquets enchanteurs; là croissent pêle-mêle diverses espèces de mimosas, de corréas, de conchyums, de mélaleucas, de casuarinas, de banksias, de métrosidéros, d'embothriums, de chorizemas, de leptospermes, d'exocarpos, de phormiums, de cycas, de xanthoreas, et une foule d'autres végétaux inconnus en Europe; là brillent les fleurs les plus éclatantes et les plus agréablement parfumées; leur feuillage, toujours vert, répand sur la campagne un air de fraîcheur qui donne un nouveau charme à ces lieux, et récrée agréablement la vue. Heureuse illusion, aimable artifice, que semble employer la nature pour déguiser

la stérilité dont elle frappa ces tristes bords!

Ce qu'on observe au port Jackson et à Botany-Bay se retrouve, d'une manière plus ou moins sensible, sur les divers points de la Nouvelle-Hollande; partout, au milieu des sables brûlans, croissent de nombreux végétaux; créés pour ce continent sauvage, ils semblent se complaire aux ardeurs et à l'aridité qui le caractérisent. Considérés sous ce dernier point de vue, la plupart des plantes de la Nouvelle-Hollande me paroissent dignes d'une attention suivie : peut-être viendra-t-il un jour où, transplantées au milieu des landes arides de nos départemens méridionaux, elles pourront y fournir des bois utiles et d'élégans bosquets!.....

Le chien et le kangaroo sont les seuls mammifères terrestres dont nous ayons pu constater l'existence. Divers débris de baleine accumulés vers le fond du havre de la Princesse, annonçoient évidemment qu'un énorme cétacé avoit péri naguère en ce lieu. Quelques phoques ont été vus çà et là dans la mer, sans que nous ayons pu en prendre aucun pour en déterminer l'espèce : c'est principalement sur une petite île voisine de Bald-Head, que ces animaux habitent; et c'est d'après cela que Vancouver a désigné cette île

sous le nom de *Seal-island* (Ile aux Veaux-Marins).

Les oiseaux de terre et de mer étoient également rares au port du Roi-Georges, et tous se montrèrent si craintifs, si farouches, qu'il fut presque impossible d'en approcher; une telle défiance nous parut être le résultat de la chasse continuelle que leur font les habitans : du reste, ces oiseaux appartenoient aux mêmes espèces que celles dont il a successivement été fait mention dans le cours de cet ouvrage. Il faut en excepter une sarcelle, remarquable par un appendice membraneux qu'elle a sous le bec, et dont M. Lesueur parvint avec beaucoup de peine à se procurer quelques individus.

De tous les lieux où nous avons séjourné à la Nouvelle-Hollande, le port du Roi-Georges est, après la baie des Chiens-Marins, celui qui nous a fourni du poisson en plus grande abondance : les espèces n'en étoient pas très-variées, mais elles étoient excessivement nombreuses en individus. On y pêchait entre autres une sorte de scombres, assez semblables aux maquereaux d'Europe, mais beaucoup plus petits que ces derniers, et qui seuls auroient pu suffire aux besoins d'une flotte considérable; les autres espèces apparte-

noient aux genres spare, mullet, scorpène, labre, ostracion, squalé, balistes, etc. Un œuf de cartilagineux me frappa surtout par sa forme extraordinaire. Le beau syngnathe à banderole se trouvoit sur ces plages; on y voyoit aussi des raies, des murènes, des ésox, etc. : en un mot, sous le rapport de la pêche et des ressources qu'elle peut offrir, le port du Roi-Georges paroisoit être, à l'époque où nous nous y trouvions, un des endroits les plus précieux que les navigateurs puissent fréquenter dans ces parages; on pourroit au besoin y faire d'abondantes salaisons.

D'autres animaux moins utiles méritent pourtant d'être indiqués ici. De l'ordre des batraciens, j'ai découvert une charmante et nouvelle espèce du genre hyla; c'est la seule grenouille, après celles du port Jackson, que j'aie pu voir à la Nouvelle-Hollande, et l'exclusion des animaux de cette famille dépend évidemment de la rareté de l'eau douce dont ils ont besoin. Les lézards m'ont fourni trois espèces, dont deux du genre scinque; et dans l'anse de l'Aiguade, j'ai tué un reptile de six pieds de longueur, et qui, dans la méthode de M. de Lacépède, devoit servir de type à un genre nouveau, voisin de celui des boa : ce terrible reptile est armé de crochets venimeux.

Les insectes étoient en petit nombre, et ne m'ont rien offert d'intéressant. Dans les crustacés, j'ai réuni quinze espèces inconnues jusqu'alors, parmi lesquelles on distinguoit une écrevisse qui vit dans les étangs et les ruisseaux; c'est la seule espèce de crustacé d'eau douce que j'aie pu voir sur toute l'étendue de la Nouvelle-Hollande, et la raison en est bien simple.

Les mollusques, proprement dits, les vers et les zoophytes mous, comptent sur ces bords de riches et nombreuses espèces; mais, sous le double rapport de la magnificence et de la variété, les coquilles l'emportent de beaucoup sur tout le reste. Dans le court espace de quelques jours j'en ai rassemblé plus de cent soixante espèces, dont la plupart s'offroient pour la première fois à mon observation. On y distinguoit surtout d'élégans trochus, d'énormes turbos, d'éclatantes haliotides, un cône d'une belle couleur rose, des lépas gigantesques, huit ou dix espèces de patelles, plusieurs stomates agréablement nuancées des couleurs les plus fraîches et les plus gracieuses, une nouvelle espèce de janthine de la plus rare beauté, un térébra de 5 à 7 pouces de longueur, et qui a beaucoup de rapport avec une espèce du même genre qu'on trouve fossile

aux environs de Paris; on y voyoit encore de jolies arondes, d'excellentes huîtres, de belles et bonnes moules, des murex variés, des serpules, des bulles, des dentales, etc..... Mais, au milieu de tant de richesses, il devient même impossible d'indiquer les objets les plus précieux; je me contenterai donc de présenter ici quelques remarques d'un intérêt plus général, et qui m'ont été, sinon suggérées, du moins confirmées par l'examen des diverses productions animales du port du Roi-Georges.

Lorsque l'histoire naturelle n'avoit pas encore son langage propre et rigoureux, lorsque les méthodes de cette science étoient incomplètes et défectueuses, les voyageurs et les naturalistes ayant confondu sous un même nom, pour ainsi dire à l'envi les uns des autres, des animaux essentiellement différens, il n'est aucune classe du règne animal qui, dans l'état actuel des choses, ne compte plusieurs espèces *orbicoles*, c'est-à-dire, plusieurs espèces qui sont indistinctement communes à toutes les parties du globe, quelles qu'en puissent être d'ailleurs la position géographique et la température. D'autres espèces, quoique restreintes à de certaines latitudes, passent cependant pour être communes

à tous les climats, à toutes les mers comprises dans ces latitudes : l'existence de ces derniers animaux est regardée comme indépendante des longitudes. Ainsi, pour nous restreindre à des espèces marines, on voit répéter chaque jour dans les ouvrages, les plus estimables d'ailleurs, que la grande baleine (*balæna mysticetus*, Lin.) se retrouve également au milieu des frimas du Spitzberg et des glaces du pôle antarctique; que les loups marins, les veaux marins, les lions marins, etc. comptent également d'innombrables tribus dans les mers les plus reculées des deux hémisphères; que la tortue franche et le caret habitent indifféremment l'océan atlantique, la mer des Indes et le grand océan équinoxial...

Quand on ne consulteroit que la raison et l'analogie, de telles assertions pourroient paroître douteuses; en recourant à l'expérience, elles se trouvent absolument fausses. Qu'on parcoure, en effet, tous les monumens sur lesquels reposent ces prétendues identités; on verra qu'elles n'existent réellement que dans les noms, et qu'il n'est pas un seul animal *bien connu* de l'hémisphère boréal, qui ne soit spécifiquement différent de tout autre animal *également bien connu* de l'hémisphère opposé. J'ai pris la peine

d'établir cette comparaison difficile pour les cé-
tacés, pour les phoques, etc.; j'ai compulsé plu-
sieurs centaines de relations de voyages, j'ai
rassemblé toutes les descriptions des animaux
dont il s'agit, et j'ai connu d'importantes diffé-
rences entre les moins dissemblables de ces êtres
supposés d'espèce identique.

Personne plus que moi, j'ose le dire, n'a re-
cueilli d'animaux de l'hémisphère austral; je les
ai tous observés et décrits sur les lieux; j'en ai
rapporté plusieurs milliers d'espèces en Europe;
elles sont déposées dans le muséum d'histoire
naturelle de Paris : que l'on compare ces nom-
breux animaux avec ceux de notre hémisphère,
le problème sera bientôt résolu, non-seulement
pour les espèces d'une organisation plus par-
faite, mais encore pour toutes celles qui sont
beaucoup plus simples, et qui, sous ce rapport,
sembleroient devoir être moins variées dans la
nature; qu'on examine, je ne dirai pas les doris,
les aplysies, les salpas, les néréides, les amphi-
nomes, et cette foule de mollusques et de vers
plus composés qui se sont successivement offerts
à notre observation; qu'on descende jusqu'aux
holothuries, aux actinies, aux méduses; qu'on
s'abaisse même, si l'on veut, jusqu'à ces éponges

informes, que tout le monde s'accorde à regarder comme le dernier terme de la dégradation, ou plutôt de la simplicité de l'organisation animale; dans cette multitude pour ainsi dire effrayante d'animaux antarctiques, on verra qu'il n'en est pas un qui se retrouve dans les mers boréales; et l'on sera forcé de conclure de cet examen bien réfléchi, de cette longue suite de comparaisons rigoureuses, ainsi que j'ai dû le faire moi-même, *qu'il n'est pas une seule espèce d'animaux bien connue, qui, véritable cosmopolite, soit indistinctement propre à toutes les parties du globe.*

Il y a plus, et c'est en cela surtout que brille l'inépuisable variété de la nature; quelque imparfaits que ces animaux puissent être, ils ont reçu chacun une partie distincte; c'est à certains parages qu'ils sont fixés; c'est là qu'ils se trouvent plus nombreux, plus grands et plus beaux: à mesure qu'ils s'éloignent de ce point, les individus dégénèrent, et l'espèce finit par s'éteindre. Prenons pour exemple cette énorme oreille de mer, dont j'ai parlé tant de fois sous le nom d'*haliotis gigantea*: c'est à l'extrémité du globe, c'est sous le choc des flots polaires, qu'elle se complait; c'est là qu'elle atteint la longueur de

6 à 7 pouces ; c'est là qu'elle forme ces bancs précieux sur lesquels l'homme vient chercher une nourriture abondante et salubre.... A peine nous sommes à l'île Maria, nous n'avons fait, pour ainsi dire, que traverser le canal d'Entrecasteaux, et déjà ce grand coquillage a perdu de ses dimensions; à l'île King, il est plus petit encore, et plus rare; sa dégradation devient de plus en plus sensible à mesure qu'on remonte davantage vers l'île des Kanguroos et vers les îles Saint-Pierre; dans les misérables avortons de cette espèce qui végètent sur les rochers de la terre de Nuyts, on a peine à reconnoître le plus grand coquillage de la terre de Diémen; et au-delà du port du Roi-Georges, on en chercheroit en vain la trace.

Il en est de même pour ces phasianelles, naguère si rares et si précieuses, et que nous avons rapportées en si grand nombre : l'île Maria est leur véritable patrie; c'est là qu'il seroit possible d'en charger des vaisseaux.... Comme l'*haliotis gigantea* du cap sud, elles expirent au port du Roi-Georges, après avoir éprouvé, comme elle, une suite de dégradations presque insensibles, il est vrai, mais qui finissent pourtant par anéantir l'espèce.

Il me seroit facile de multiplier les exemples; mais ce que je viens de dire sur la plus grande et sur la plus belle coquille de cette partie du grand océan austral, suffit pour prouver *que les animaux originaires des pays froids ne sauroient s'avancer impunément jusqu'au milieu des zones brûlantes.*

D'un autre côté, *les animaux de ces derniers climats ne paroissent pas plus destinés à vivre dans les pays froids*, et notre propre expérience nous en fournit encore une preuve évidente. De tous les pays que j'ai vus, il n'en est point qui soit comparable à Timor pour l'abondance des coquillages et pour leur variété; la richesse de ces bords est véritablement en ce genre, au-dessus de toute expression : plus de vingt mille coquilles, appartenant à plusieurs centaines d'espèces, y ont été réunies par mes soins. Eh bien ! de cette multitude prodigieuse d'animaux, il n'en est pas un que j'aie pu retrouver, soit à la terre de Diémen, soit dans les parties australes de la Nouvelle-Hollande; c'est à la terre d'Endracht, et conséquemment aux approches des régions équatoriales, qu'on voit paroître *quelques-unes* des coquilles timoriennes.

Ce n'est pas seulement pour les espèces que

cette exclusion remarquable a lieu; on l'observe aussi parmi les genres. En effet, sans parler de ces crassatelles, de ces houlettes, de ces trigonies surtout, qui paroissent être si rares à l'état de vie, il est des genres dont les nombreuses espèces semblent avoir été presque exclusivement attribuées à telle ou telle partie du globe; c'est ainsi, par exemple, que les pays équatoriaux réunissent une multitude de ces cônes, de ces olives, de ces cyprées, etc., que l'on connoît à peine sur les rivages plus froids de l'un et de l'autre hémisphère. Ainsi, tandis que Timor et toutes les îles voisines fourmillent de ces brillans coquillages, deux ou trois espèces, petites, obscures, osent à peine se montrer dans les parties australes de la Nouvelle-Hollande. C'est à la hauteur du port du Roi-Georges qu'on voit reparoître avec quelque éclat les testacés de ces genres pompeux; ils succèdent, pour ainsi dire, aux phasianelles, aux haliotis, et continuent, en l'embellissant encore, cette admirable échelle géographique des productions de la nature. Envisagée sous ce point de vue, la science me paroît offrir une nouvelle carrière aussi utile que brillante à parcourir, et dont les belles divisions géographico-zoologiques de M. de Lacépède, et le

précieux travail hydrographico-zoologique de M. de Fleurieu, ont glorieusement marqué l'ouverture.

Je viens de terminer tout ce qui concerne l'histoire physique et naturelle du port du Roi-Georges. Par sa position à l'extrémité de la côte Sud-ouest de la Nouvelle-Hollande, il établit, pour ainsi dire, la ligne de démarcation qui existe entre les animaux du nord et ceux du sud de ce vaste continent; sous ce dernier rapport, il méritoit bien le développement plus particulier que j'ai cru devoir donner à sa description. C'est aux détails de notre séjour et de nos travaux dans ce port qu'il convient de passer maintenant,

Lorsque Vancouver visita ces régions, il faisoit route pour la côte nord-ouest d'Amérique, où la saison lui faisoit une loi de se rendre le plus promptement possible; ce navigateur célèbre ne pouvoit donc guère employer à la reconnaissance du port qu'il venoit de découvrir et de ses environs, tout le temps nécessaire à un examen détaillé : aussi ne tardâmes-nous pas à nous apercevoir que la carte angloise étoit incomplète, et même assez défectueuse sur plusieurs points, pour qu'il fût indispensable de la refaire,

En conséquence, M. L. Freycinet se chargea de revoir le havre de la Princesse royale ; M. Faure partit pour visiter le havre aux Huîtres et l'avant-port ou rade proprement dite : M. Ransonnet fut expédié vers le mont Gardner, avec ordre de reconnoître toute la portion de côte qui, du pied de cette montagne, se prolonge vers l'est jusqu'à la hauteur de l'île Pelée. Je vais indiquer successivement les principaux résultats de ces trois expéditions.

Sous le rapport de la géographie, la tâche de M. L. Freycinet n'étoit pas la moins difficile, et cependant ne fut pas la moins heureuse. D'immenses bancs de sable qui encombrant tout le fond du havre de la Princesse, ne permettent pas aux plus foibles embarcations d'en approcher ; c'est à pied seulement qu'il étoit possible de faire un travail exact, et c'est à pied que M. Freycinet fit le sien. Pendant plusieurs jours il continua ses relèvemens de pointe en pointe, de cap en cap ; il fit le tour des plus petites anses, et parvint ainsi à dresser le plan du havre avec une perfection qu'il est bien rare de pouvoir mettre dans ces sortes de travaux : aussi le sien l'emporte-t-il de beaucoup sur celui des Anglois. Arrêté, sans doute, par les hauts-fonds,

Vancouver n'avoit pu, à ce qu'il paroît, visiter exactement le fond du havre, et s'étoit complètement mépris sur ses dimensions principales. Dans sa carte, en effet, il ne lui donne pas trois milles de l'est à l'ouest, tandis qu'il en a réellement plus de quatre. Du nord au sud, au contraire, l'échelle angloise suppose une dimension de plus de quatre milles, et dans ce dernier sens le havre a moins d'une lieue. La carte de Vancouver ne présente d'ailleurs aucun de ces détails multipliés dont le géographe françois a enrichi la sienne.

Des perfectionnemens analogues, la découverte d'une rivière assez importante, ont été le fruit de la mission de M. Faure dans le havre aux Huîtres; l'histoire de l'homme s'est aussi enrichie, sur ce point, de plusieurs observations nouvelles et précieuses : sous l'un et l'autre rapport, il convient donc d'insister plus particulièrement sur cette expédition.

Le havre aux Huîtres est de moitié plus petit que celui de la Princesse royale; on y pénètre par un chenal très-étroit, où l'eau n'a guère plus de 15 à 17 pieds de profondeur, à marée basse. L'intérieur du havre en a davantage; mais il est tellement encombré de hauts-fonds, que pour

peu qu'un bâtiment vînt à chasser sur ses ancres, il lui seroit difficile d'éviter un échouement dangereux. D'excellentes huîtres, recouvertes à peine de quelques pieds d'eau, pullulent sur ces bancs de sable et de vase; nos matelots en pêchèrent tant qu'ils voulurent. Non loin de l'entrée du port est un petit îlot sur lequel Vancouver avoit fait semer diverses graines utiles, et que pour cette raison, il avoit désigné sous le nom d'île du Jardin (*Garden's island*). En y descendant, nos compagnons ne trouvèrent aucune trace de plantes européennes; d'innombrables légions de grosses fourmis leur parurent être la principale cause de la destruction des germes de ces utiles végétaux.

Derrière la pointe occidentale de l'entrée du havre est un grand lagon d'eau saumâtre qui communique à la mer par un canal très-étroit, et dont la carte angloise ne montre aucun vestige. Plus loin, et à l'ouest, s'offrit une grande embouchure qui parut être celle d'une rivière; mais, en remontant à quelques milles dans l'intérieur, M. Faure parvint à s'assurer que ce n'étoit qu'une grande crique marécageuse et salée: elle est mal placée sur la carte de Vancouver, et dessinée de la même manière que les plus

petits ruisseaux de cette carte; ce qui en donne une idée fausse.

Toute la côte occidentale du havre étant fixée, notre ingénieur se dirigea vers le nord. Là, se trouve une ouverture dont on aperçoit à peine quelque trace sur la carte angloise, et qui, mieux observée par nous, méritoit cependant d'y figurer d'une manière moins obscure. Cette espèce d'embouchure est, ainsi que nous l'avons dit, à peu près de la largeur de la Seine à Paris; mais obstruée par d'innombrables bancs de sable, embarrassée de marécages et de végétaux sur ses bords, elle est difficile à bien reconnoître; et telle est évidemment la raison pour laquelle Vancouver n'indiqua sur ce point qu'un foible ruisseau.

Au-delà des bancs on ne trouve pas moins de 12 à 13 pieds d'eau; mais cette profondeur diminue insensiblement jusqu'à huit, et se maintient long-temps à ce point : de distance en distance quelques petits ruisseaux d'eau douce viennent s'y réunir. Ce fut après avoir remonté l'espace d'une lieue et demie environ que l'on découvrit un des monumens les plus extraordinaires, sinon de l'industrie, du moins des idées politiques ou religieuses des habitans de la Nouvelle-Hol-

lande. Sur la rive droite de l'un des plus gros ruisseaux dont il vient d'être fait mention, à 8 pieds de distance environ du bord, on voyoit un espace circulaire, de 3 à 4 pieds de circonférence, entièrement dépouillé d'herbes, et environné de onze sagaies bien effilées, revêtues d'une couche de résine si rouge, qu'on la prit d'abord pour du sang; ces sagaies, fichées en terre par leur base, avoient toutes la pointe dirigée vers la rive gauche. Sur cette dernière rive s'élevoit un second monument semblable à celui que jè viens de décrire, soit pour la forme et les proportions, soit pour le nombre des sagaies, leur couleur, etc.; il n'en différoit que par la direction des pointes de ces armes, qui se trouvoient tournées vers la rive droite.... Quel peut être l'objet de ces deux monumens? indiqueroient-ils les limites du territoire de deux hordes voisines, et les sagaies opposées sur les deux rives annonceroient-elles de part et d'autre, que cette espèce de barrière ne sauroit être franchie sans entraîner la guerre? La couleur d'un rouge sanguin dont les armes sont peintes paroîtroit assez favorable à cette supposition. Seroient-ce plutôt les tombes de deux guerriers ou de deux chefs de tribus ennemies, frappés dans un même combat général

ou particulier? Cette dernière opinion nous paroît avoir le plus de vraisemblance; mais pour ne laisser aucun doute sur cet intéressant problème, il eût été nécessaire de tenir compte de toutes les circonstances locales, de fouiller la terre sur l'une et l'autre rive, etc.; rien de cela n'ayant été fait par M. Faure, dont la mission avoit d'ailleurs un tout autre but que des recherches de ce genre, nous nous trouvons malheureusement réduits à l'incertitude des conjectures.

Un mille au-delà, nos compagnons furent arrêtés par un nouveau produit de l'industrie humaine. Deux digues, solidement construites en pierres sèches, interceptoient, en se raccordant de droite et de gauche avec une petite île située au milieu de la rivière, toute espèce de passage à l'embarcation; de distance en distance, cette muraille étoit percée par des embrasures, placées, pour la plupart, au-dessous de la ligne de marée basse, et dont la partie tournée vers la mer étoit très-large, tandis que l'autre étoit, vers l'intérieur du pays, beaucoup plus étroite. Par ce moyen, le poisson qui, à mer haute, remontoit la rivière, pouvoit aisément traverser la chaussée; mais toute retraite lui étant à peu près

interdite, ce poisson se trouvoit dans une espèce de réservoir, où il étoit facile aux pêcheurs de le prendre ensuite à leur gré.

Après avoir reconnu que la *rivière des François* (car c'est ainsi que nous avons nommé celle dont il s'agit) étoit, au-dessus de la digue, tout aussi profonde et tout aussi libre qu'au-dessous, M. Faure résolut de pousser plus loin ses recherches. A force de travail, on parvint à franchir cette digue, et l'on se remit en route; mais à peine l'embarcation avoit fait un mille, qu'elle fut arrêtée par de nouvelles murailles, plus solides encore et mieux construites que la première; dans l'espace de moins d'un tiers de mille on en comptoit six. M. Faure ne perdit pas courage, et mit pied à terre avec une partie de son équipage pour continuer la reconnoissance de la rivière intéressante qu'il venoit de découvrir; des difficultés d'une autre nature le forcèrent enfin à rétrograder. Les sinuosités de la rivière étoient si fréquentes, les marécages et les végétaux si multipliés sur ses bords, qu'il étoit presque impossible de la remonter plus avant. Au point où s'arrêta M. Faure, elle se dirigeoit à l'ouest vers une haute chaîne de montagnes intérieures : sa profondeur étoit encore de six à sept pieds, et

sa vitesse d'un mille à l'heure; mais sous le rapport de la salure de ses eaux, elle ne présentait absolument aucune différence sensible avec celle de l'océan..... Ainsi ce n'est encore qu'une espèce de petit bras de mer, plus ou moins prolongé dans les terres, et qui s'y termine sans doute par quelque misérable ruisseau d'eau douce. C'est une répétition en miniature de ce que nous ont successivement offert la rivière du Nord, la rivière Dalrymple, celles d'Hawkesbury, de Parramatta, le golfe Spencer, la rivière des Cygnes, etc., etc. Ainsi ce singulier phénomène est constant à la Nouvelle-Hollande, sur quelque partie de ce vaste continent qu'on aborde, quelque grandes ou quelque petites que puissent être les rivières qui le traversent, ou plutôt qui y pénètrent.....

Du sommet d'une montagne assez haute où nos compagnons gravirent, ils découvrirent au loin divers lacs, sur les bords desquels s'élevaient de nombreuses colonnes de fumée : on en voyoit également plusieurs du côté des montagnes où la rivière alloit prendre sa source ; mais les seules difficultés dont je viens de rendre compte auroient suffi pour empêcher M. Faure de songer à s'y rendre. Du reste, si

l'on en excepte deux ou trois individus qui s'enfuirent précipitamment au milieu des bois, on ne vit aucun naturel. Tout le long de la rivière on remarqua des traces de leurs feux ; on recueillit même quelques sagaies ; elles étoient assez semblables à celles de la terre de Diémen, et conséquemment beaucoup plus grossières que celles des habitans de la Nouvelle-Galles.

L'encaissement profond du havre aux Huitres, l'élévation des terres qui l'environnent, la multiplicité des ruisseaux, le nombre des marais et leur étendue, la présence d'une rivière assez considérable, tout concourt à lui donner un aspect plus agréable que celui des autres parties de cette côte : la végétation y est aussi plus active, et l'on y voit de beaucoup plus grands arbres que dans le port et le havre de la Princesse. Cette heureuse différence dépend encore de la dépression extraordinaire du terrain, et de l'uniformité de son niveau, suffisamment établies l'une et l'autre par le prolongement du bras de mer que je viens de décrire, et par le mouvement des marées qui s'y fait sentir.

Toutes ces observations étant ainsi terminées, M. Faure se rapprocha de la côte septentrionale de l'avant-port, et la prolongea jusqu'au mont

Gardner : se rabattant ensuite sur Bald-Head , il visita la côte du sud. Dans cette dernière partie, le travail des Anglois reçut également quelques modifications importantes : il en fut de même pour la portion de côtes qui se trouve comprise entre le mont Gardner et l'île Pelée, et que M. Ransonnet était allé reconnoître. Plusieurs circonstances remarquables se rattachent à cette dernière expédition, dont il me reste à rendre compte.

« Le 20 février à midi, j'étois déjà, dit cet officier, par le travers et tout près du mont Gardner; j'en fis rapidement le tour, et je me trouvai presque aussitôt à l'ouverture d'une jolie baie, dans le fond de laquelle, à mon grand étonnement, j'aperçus un navire au mouillage; c'étoit le brick anglo-américain *l'Union*, capitaine James Pendleton, venu de New-Yorck en quatre mois, et qui depuis deux jours seulement avoit atterri sur ce point. L'objet de son entreprise étoit de se procurer des fourrures d'animaux marins, dont M. Pendleton se proposoit de faire le commerce à la Chine. Aussitôt qu'il eut appris que le *Géographe* se trouvoit au port du Roi-Georges, il partit pour s'y rendre, et, de mon côté, je

» commençai de suite les relèvemens nécessaires pour construire le plan de cette baie. Le mouillage y seroit en général assez bon ; il y a partout de 10 à 12 et même 15 brasses d'eau ; tout près de la côte, il n'y en a pas moins de 5 à 6. Des marais et des lacs d'eau douce occupent tout le fond de cette baie ; ils y forment diverses ramifications qui paroissent remonter assez loin dans les terres, mais qui n'ont aucune communication sensible avec la mer. »

Après avoir terminé la reconnoissance de cette première baie, que nous avons désignée sous le nom de *baie des Deux-Peuples*, en mémoire de la rencontre que nous y fîmes, M. Ransonnet visita fort en détail le reste de cette côte : il y découvrit entre autres une petite crique, qui s'enfonce de plus d'un mille dans l'intérieur des terres, et dont la profondeur varie successivement de 7 à 5, 4, 3 et 2 brasses : ce seroit un abri parfaitement sûr pour les petites embarcations. Cette partie de côtes se compose de hautes murailles granitiques taillées presque à pic, et pour ainsi dire inaccessibles.

Fatigué depuis plusieurs jours par les vents impétueux du sud-ouest, M. Ransonnet, dans la journée du 26, vint chercher un asile au fond

d'une petite anse voisine de l'île Pelée; et là, plus heureux que Vancouver, d'Entrecasteaux et nous, il put avoir une longue et paisible entrevue avec les naturels de la terre de Nuyts. Nous allons exposer, d'après M. Ransonnet; tous les détails de cette rencontre; ils sont d'autant plus précieux à recueillir, que c'étoit la première fois qu'il étoit donné à un Européen d'aborder les peuples sauvages de cette région.

« A peine nous parûmes, dit M. Ransonnet,
» que huit naturels, qui nous avoient en vain
» appelés par leurs gestes et par leurs cris le premier jour de notre apparition sur cette côte,
» se présentèrent d'abord tous réunis; ensuite
» trois d'entre eux, qui sans doute étoient des
» femmes, s'éloignèrent. Les cinq autres, après
» avoir jeté leurs sagaies au loin, probablement
» pour nous convaincre de leurs intentions pacifiques, vinrent nous aider à débarquer. Les
» matelots, à mon exemple, leur offrirent divers présents, qu'ils reçurent avec un air de satisfaction, mais sans empressement : soit apathie, soit confiance, après avoir reçu ces objets, ils nous les rendoient avec une sorte de plaisir; et lorsque nous leur remettions de nouveau ces mêmes objets, ils les abandonnoient sur la

» terre ou sur les roches voisines. Plusieurs
» chiens très-beaux et très-grands se trouvoient
» avec eux ; je fis mon possible pour les engager
» à m'en céder un ; je leur offris à cet effet
» tout ce qui étoit en mon pouvoir ; mais leur
» volonté fut inébranlable. Il paroît qu'ils s'en
» servent surtout pour la chasse des kanguroos,
» dont ils font leur nourriture, ainsi que du
» poisson, que je leur ai vu moi-même darder
» avec leur sagaies. Ils burent du café, mangè-
» rent du biscuit et du bœuf salé ; mais ils re-
» fusèrent de manger du lard que nous leur of-
» frîmes, et le laissèrent sur des pierres sans y
» toucher.

» Ces hommes sont grands , maigres et très-
» agiles ; ils ont les cheveux longs, les sourcils
» noirs, le nez court, épaté et renforcé à sa nais-
» sance, les yeux caves, la bouche grande, les
» lèvres saillantes, les dents très-belles et très-
» blanches. L'intérieur de leur bouche paroissoit
» noir comme l'extérieur de leur corps. Les trois
» plus âgés d'entre eux , qui pouvoient avoir
» de quarante à cinquante ans , portoient une
» grande barbe noire ; ils avoient les dents comme
» limées, et la cloison des narines percée ; leurs
» cheveux étoient taillés en rond et naturelle-

» ment bouclés. Les deux autres, que nous ju-
» geâmes être âgés de seize à dix-huit ans, n'of-
» froient aucune espèce de tatouage; leur longue
» chevelure étoit réunie en un chignon poudré
» d'une terre rouge dont les vieux avoient le
» corps frotté. Du reste, tous étoient nus, et ne
» portoient d'autre ornement qu'une espèce de
» large ceinture composée d'une multitude de
» petits cordons tissus de poil de kangaroo. Ils
» parlent avec volubilité, et chantent par inter-
» valles, toujours sur le même ton, et en s'ac-
» compagnant des mêmes gestes. Malgré la bonne
» intelligence qui ne cessa de régner entre nous,
» ils ne voulurent jamais nous permettre d'aller
» vers l'endroit où les autres naturels, proba-
» blement leurs femmes, s'étoient allés cacher;
» ils consentirent seulement à mener un de nos
» matelots à un puits voisin, creusé par eux, et
» dont je trouvai l'eau très-bonne. Ce ne fut qu'à
» la nuit que je me décidai à quitter ces gens
» paisibles pour aller mouiller au large, et me
» tenir prêt à partir au premier bon vent. »

Tels sont les renseignemens pleins d'intérêt
que mon ami M. Ransonnet a bien voulu me
communiquer sur cette entrevue remarquable,
et qui me rappelle celle que j'avois eue moi-

même avec la bonne famille du port des Cygnes. M. Ransonnet reçut en présent de l'un de ces sauvages une hache de pierre, qui diffère essentiellement de celles des indigènes de la Nouvelle-Galles. M. Laugier a fait des recherches intéressantes sur la composition du mastic qui soude le granit au manche de bois de cette hache; mastic précieux, et dont la dureté le dispute à celle de la roche. Mais déjà l'étendue de ce chapitre me presse d'arriver à sa fin; hâtons-nous de terminer tout ce qui peut concerner encore notre séjour à la terre de Nuyts.

En arrivant à bord du *Géographe*, le capitaine américain nous répéta tout ce qu'il avoit dit à nos compagnons, et ne nous dissimula pas l'inquiétude qu'il éprouvoit. Sur la foi de Vancouver, il étoit venu dans ces parages : il espéroit les trouver couverts d'amphibies marins; à peine en avoit-il aperçu ça et là quelques individus, et il lui falloit vingt mille fourrures pour compléter sa cargaison. Nous lui apprîmes que Vancouver n'avoit nullement exagéré l'abondance des phoques dans ces mers; que la véritable cause du mécompte dont il se plaignoit, tenoit à la mauvaise saison qu'il avoit choisie pour son voyage; que Vancouver se trouvant ici dans

l'hiver des régions australes, il avoit dû voir partout d'innombrables troupeaux de phoques, qui viennent y chercher une température moins froide; mais qu'au milieu de l'été où nous étions alors, ces amphibies s'étoient réfugiés dans des climats moins chauds, et conséquemment plus rapprochés du sud. En même temps nous lui indiquâmes les îles Saint-Pierre et l'île des Kanguroos comme pouvant encore lui fournir un assez grand nombre de fourrures; nous le prévinmes de la rareté de l'eau, à laquelle il se trouveroit bientôt réduit, afin qu'il ne négligeât pas d'en faire le plus qu'il lui seroit possible avant son départ. Nous l'avertîmes aussi du danger qu'il y auroit pour lui à s'aller établir dans le détroit de Bass; en un mot, nous lui donnâmes tous les renseignemens qu'une longue expérience nous avoit appris sur l'objet de son voyage. Nous le retînmes à dîner, et le renvoyâmes ensuite pénétré de reconnoissance pour nous, mais rempli d'inquiétude sur la suite de ses opérations. Ce malheureux navigateur, ignorant, en effet, comme le capitaine Lecorre, les prétentions exclusives des Anglois, avoit calculé comme lui qu'après avoir touché à l'île d'Amsterdam et au port du Roi-Georges, il iroit s'établir dans le dé-

troit de Bass pour compléter sa cargaison, et que de là il pourroit aller se ravitailler au port Jackson pour continuer sa route vers la Chine... Vains calculs ! et trop heureux le capitaine Pendleton, s'il a pu se soustraire à la ruine que les Anglois préparent dans ces parages lointains aux armateurs de tous les peuples !...

Ce fut le 1^{er} mars au matin que nous sortîmes du port du Roi - Georges, après une relâche de douze jours, bien utilement employés sous tous les rapports.

Contrariés par des vents impétueux du sud-ouest, assaillis de rafales pesantes, de brumes épaisses; fatigués par une mer toujours orageuse, nous restâmes pendant plusieurs jours en vue du mont Gardner, de Bald - Head, des îles de l'Eclipse et du cap Howe, courant sans cesse d'inutiles bordées pour nous éloigner de cette côte sauvage. Les terres en sont hautes, et relevées encore de distance en distance par des mornes plus saillans; du côté de la mer, elles paroissent taillées à pic.

Le 5 nous nous trouvions à peine à la hauteur du cap Howe. De là jusqu'à la pointe de Nuyts, la carte de Vancouver et celle de l'amiral d'Entrecasteaux laissoient beaucoup à désirer : d'une

part, en effet, le navigateur anglois ayant atterri plus à l'est n'avoit pu prendre connoissance de la portion de côte dont il s'agit; et de l'autre, les frégates françoises avoient été portées si loin au large, par les vents contraires qu'elles avoient éprouvés sur ce même point, que leur exploration avoit été fort incomplète. Un nouvel examen parut donc avec raison nécessaire, et M. L. Freycinet reçut ordre de partir avec *le Casuarina* pour le faire : nous devions louvoyer le long de la côte, en l'attendant; mais deux jours s'étant écoulés dans une vaine attente, et les vents pendant cet intervalle étant devenus favorables, nous fîmes route pour la terre de Leuwin : *le Casuarina* nous y avoit devancés, et ce ne fut qu'à l'île Rottneest que nous pûmes le rejoindre. Là M. Freycinet nous rendit compte des travaux géographiques qu'il avoit exécutés pendant sa séparation d'avec nous, et l'ordre naturel du récit et des dates me commande d'en placer ici le détail.

Contrarié lui-même par les vents, M. L. Freycinet ne put accoster la terre qu'il devoit explorer que le lendemain du jour où il s'étoit séparé de nous, c'est-à-dire le 6 mars au matin. A midi, il se trouvoit à la hauteur d'un premier

cap peu saillant, qu'il nomma *cap Pingré*. Bientôt après il atteignit un petit îlot stérile et rocailleux qui paroissoit tenir à un second cap, qu'il désigna sous le nom de *cap Faujas*. « Entre ce » dernier cap, dit-il, et le cap Pingré, la côte » forme une petite baie, au milieu de laquelle j'a » perçus des brisans. Les terres du fond de cette » baie sont basses, et permettent de voir d'autres » terres plus hautes qui forment un second plan. » Le cap Faujas, sans être bien élevé, l'est cependant plus que les caps voisins; il est d'ailleurs » taillé à pic. Entre ce dernier cap et celui que » j'ai désigné sous le nom de *cap Lacroix*, en » l'honneur de l'un de nos plus savans géomètres, » se trouvent trois grandes anses; celle de l'ouest » surtout est remplie de brisans dangereux : » les terres du rivage sont très-basses; mais de » ce point on distingue plusieurs plans de montagnes éloignées.

» Trois milles environ à l'ouest du cap Lacroix, est une nouvelle chaîne de brisans. A » quatre heures, je découvris les *îles du Casuarina*, et m'avançai jusqu'à la hauteur du cap » *Mably*. Bientôt après j'atteignis la pointe de » Nuyts, qui m'avoit été fixée pour terme de » cette reconnoissance, et de suite je fis porter

» au large pour rejoindre *le Géographe*. Toute
» la portion de terre que je venois de découvrir
» est aride et dépourvue de végétation : les îles
» du Casuarina sont rocailleuses et d'un aspect
» fort triste; elles sont d'ailleurs environnées de
» récifs; et, sous ce rapport, on ne doit s'en
» approcher qu'avec beaucoup de réserve.

» A peine j'avois quitté la terre, qu'une forte
» brume s'éleva; en peu d'instans elle devint
» assez épaisse pour me dérober la vue de tous les
» objets. Dans cette position critique, je courus
» différens bords pour chercher à me rappro-
» cher du *Géographe*; des fanaux étoient placés
» en tête des mâts; à chaque instant je faisois
» lancer des fusées; tout fut inutile. Présument
» alors que ce bâtiment avoit craint de s'arrêter
» plus long-temps sur cette côte inhospitalière,
» à cause des brumes; rassuré d'ailleurs sur ma
» réunion avec lui par les deux rendez-vous qui
» m'avoient été fixés à l'île Rottnest et à la baie
» des Chiens-marins, je fis route pour la terre
» de Leuwin, dont j'avois à compléter la re-
» connoissance. »

Nous verrons dans le chapitre suivant avec quel succès M. Freycinet s'acquitta de cette dernière partie de sa mission.

CHAPITRE XXVIII.

NOUVELLES OPÉRATIONS A LA TERRE DE LEUWIN :
RETOUR A LA TERRE D'ÉDELS.

Du 7 au 16 mars 1803.

TANDIS qu'au milieu des brumes, qui nous avoient dérobé la marche du *Casuarina*, nous le cherchions encore à la terre de Nuyts, il se trouvoit déjà sur les côtes de celle de Leuwin.

Dès le 7 mars, à six heures du soir, M. Fréycinet étoit à vue du cap *Gosselin* (*pl.* 1.); bientôt il atteignit un second cap, qu'il désigna sous le nom de cap *Hamelin*, et qui gît par $34^{\circ} 14' 0''$ de latitude sud, et par $112^{\circ} 40' 0''$ de longitude orientale. C'est à peu de distance au nord de ce dernier point que se trouve la grande tache blanche dont j'ai parlé dans le premier volume de cette histoire (*pag.* 169).

Toute la matinée du 8 fut employée à reconnaître la portion de côte qui du cap Hamelin

se prolonge jusqu'à la baie du Géographe. Cette dernière partie de la terre de Leuwin, dans une étendue de plus de 50 milles, court presque en droite ligne du nord au sud, et ne présente d'autres points saillans que le *cap Mentelle* et le *cap Clairault*.

Favorisé par un bon vent sud-sud-est, notre habile géographe ne tarda pas à doubler le cap du Naturaliste, qui forme la pointe australe de la grande baie dont je viens de parler (*pl.* 15.), et qui gît par $33^{\circ} 27' 42''$ de latitude sud, et par $112^{\circ} 39' 48''$ à l'est du méridien de Paris.

Au milieu des contrariétés de toute espèce qui nous avoient assaillis dans la baie du Géographe, il ne nous avoit pas été possible d'en terminer la reconnoissance; mais personne n'étoit plus propre que M. L. Freycinet à compléter cette partie de nos travaux, et personne plus que lui, n'en sentoit l'importance. Contournant donc toute la profondeur de la baie, multipliant partout les relèvemens et les sondes, naviguant toujours à une très-petite distance de terre, il parvint, dans la journée du 8 et dans celle du 9 mars, à recueillir tous les matériaux d'une carte aussi précieuse par son exactitude que par ses détails. Durant cette dernière partie

de sa navigation, il rencontra une innombrable quantité de baleines mortes, qui, flottant à la surface des eaux, présentoient, dit-il, un spectacle aussi bizarre que surprenant.

Ce fut vers le milieu de la journée du 9 que M. Freycinet atteignit la pointe nord de la baie du Géographe, qu'il désigna sous le nom de *pointe du Casuarina*. Derrière se montrait un petit port bien abrité; mais jugeant avec raison qu'il ne contenoit pas assez d'eau, même pour son foible navire, notre compagnon poursuivit sa route au nord.

Déjà il a dépassé le *cap Bouvard*; il est à vue de l'île Buache et de l'île Rottnest; le brassiage se soutenoit depuis long-temps entre sept et huit brasses, fond de corail: il croyoit pouvoir passer entre les îles et le continent; déterminer la position de l'embouchure de la rivière des Cygnes avec plus d'exactitude encore que nous n'avions pu le faire dans notre première campagne à la terre d'Edels; il ne désespéroit même pas d'y découvrir un mouillage plus sûr et mieux abrité que celui de l'île Rottnest..... A de si flatteuses illusions succédèrent bientôt les plus pressans périls. Ecoutons M. L. Freycinet lui-même.

« Le 10 mai, à midi, je me trouvais, dit-il, à

» peu de distance d'une pointe saillante et très-
» aiguë , que je désignai sous le nom de *cap Pé-*
» *ron*. A mesure que je m'en approchai pour cher-
» cher à la doubler, je vis diminuer le fond; bientôt
» la sonde ne rapporta plus que deux brasses , et
» j'apercevois des brisans de l'avant à moi. Je virai
» de bord pour m'échapper par l'ouest ; mais une
» longue chaîne de nouveaux récifs se présenta
» dans cette dernière direction. En se prolongeant
» beaucoup au sud, elle sembloit m'interdire tout
» passage; alors, la sonde, à la main, il me fal-
» lut chercher à découvrir quelque coupure au
» milieu de ces brisans : tous mes efforts ne ser-
» virent qu'à me confirmer l'imminence du péril.
» Pour comble d'embarras, le calme survint, et les
» courans auxquels je me trouvois livré m'entraî-
» noient sur les roches. La seule ressource qui me
» restât , celle de mouiller, étoit assez précaire,
» à cause de la nature du fond; mais comme il
» n'y avoit point d'autre parti à prendre , je lais-
» sai tomber l'ancre.... A cinq heures du soir,
» la brise s'éleva, et je me hâtai de fuir, en dou-
» blant les récifs par le sud....

» Malgré cette inutile et périlleuse épreuve,
» je ne crus pourtant pas devoir renoncer au
» dessein de pénétrer entre le continent et les

» îles; en conséquence, le 11, dès la pointe du
» jour, je fis route, avec un bon vent de sud,
» pour me rapprocher de l'île Rottnest, et tra-
» verser le large canal qui la sépare d'avec l'île
» Buache et l'île Berthollet; mais la multitude
» des hauts-fonds et des brisans qui ne tardèrent
» pas à se laisser apercevoir me fit assez con-
» noître combien seroit difficile et dangereux le
» passage que je cherchois, en supposant même
» qu'il existât. Renonçant donc à toute recher-
» che ultérieure de ce genre, je virai de bord
» pour doubler l'île Rottnest par le sud-ouest,
» et gagner l'ancien mouillage du *Naturaliste*, au
» nord de cette île. Je l'atteignis sur les onze
» heures du matin; et le *Géographe* ne s'y trou-
» vant pas encore rendu, je mouillai, pour l'at-
» tendre, par 10 brasses d'eau, fond de sable
» blanc, et à moins d'un demi-mille de terre. »

Tandis que M. Freycinet complétait ainsi ses nobles travaux au milieu des périls, nous en éprouvions nous-mêmes de très-grands à la terre de Leuwin, où nous venions d'arriver.

Le 9 mars au matin, nous dépassâmes la petite île Saint-Allouarn, qui n'est autre chose qu'un rocher stérile, voisin du cap Gosselin, et dans l'ouest du cap Leuwin (*pl. 1*). Alors la mer

étoit belle, le ciel assez pur; et les vents qui souffloient du sud-est nous étoient si favorables, que nous filions de 6 à 7 milles à l'heure. Frappés encore du souvenir des dangers que nous avions courus naguère dans ces parages, nous observions la terre avec une sorte de complaisance et d'intérêt, lorsque tout-à-coup le bruit des récifs se fit entendre en avant du navire.... C'étoit une énorme roche à fleur d'eau, qui, placée précisément sur la ligne de route que nous suivions, avoit trompé l'attention des vigies. Nous en étions si près, qu'à peine eûmes-nous le temps de l'éviter en venant subitement au lof : heureusement elle se trouvoit fort écore, à ce qu'il paroît; car, malgré toute la rapidité de notre évolution, nous n'en passâmes cependant pas à plus d'une demi-portée de pistolet. Ce ne fut qu'après avoir échappé, comme par miracle, à ce dernier péril, qu'il nous fut possible d'en apprécier toute l'étendue : quelques secondes encore, et notre vaisseau se trouvoit brisé sur cette même côte où, deux ans auparavant, notre chaloupe avoit été perdue, et sur laquelle, en supposant que quelques individus eussent échappé à la mort, nous avions acquis la triste certitude qu'il étoit impossible de se procurer aucune nourriture, et

même de découvrir aucune source d'eau douce. La roche dangereuse dont il est question gît par $34^{\circ} 20'$ de latitude australe, et par $112^{\circ} 38' 30''$ à l'est du méridien de Paris.

Le péril passé, nous ralliâmes de nouveau la côte, pour reprendre la suite de nos relèvemens. Ainsi que je l'ai fait observer ailleurs, cette portion de la terre de Leuwin se compose de dunes blanchâtres, qui nourrissent à peine quelques misérables arbrisseaux : partout elle est basse, uniforme et sablonneuse ; mais plus loin vers l'intérieur du pays, on aperçoit quelques plans de montagnes assez élevées, qui paroissent s'avancer du milieu du continent pour venir expirer sous les sables plus voisins du rivage.

Le 10, à la pointe du jour, nous nous dirigeâmes vers la terre, dont nous nous étions beaucoup trop éloignés la nuit en courant au nord ; et bientôt après nous nous trouvâmes par le travers de ce redoutable récif du Naturaliste, que nous n'avions fait qu'apercevoir dans notre première campagne. Il paroît avoir la forme d'un immense triangle, et les vagues déferloient contre lui avec un bruit terrible. Nous ne vîmes pas sans effroi combien, au milieu des ténèbres, nous avions passé près de ces brisans.

Toute la journée du 10 fut employée à regagner au sud ce que nous avions indiscretement perdu par nos marches nocturnes, et à prolonger une partie des côtes de la baie du Géographe, dans le fond de laquelle nous mouillâmes le soir, par neuf brasses, fond de sable fin.

Alors tous les regards étoient fixés sur la plage voisine; on y distinguoit de très-grands feux allumés tout près du bord de la mer: c'étoit là, précisément en face de notre mouillage, que le malheureux Vasse avoit été laissé comme mort au milieu d'une nuit profonde... L'horreur d'un pareil abandonnement avoit toujours été pour nous un sujet de deuil et d'amertume; et quoiqu'il eût été commandé par les circonstances les plus désastreuses, personne à bord du *Géographe* n'avoit pu s'en consoler. D'ailleurs ces grands feux, auxquels nous n'avions rien vu de comparable lors de notre premier séjour, avoient porté dans tous les cœurs un trouble involontaire, une anxiété à la fois pénible et douce. Le temps étoit superbe, la mer parfaitement belle, et les vents mêmes, en soufflant mollement alors du côté de l'ouest, sembloient nous inviter à des recherches, infructueuses peut-

être, mais faciles du moins autant que sacrées... Oh ! combien la tristesse fut générale et profonde, lorsque le lendemain au matin notre commandant donna l'ordre de partir, et de s'éloigner de ces feux qui brûloient encore sur la rive.... !

Le 11, à midi, nous nous trouvions par le travers de ce petit port dont M. Freycinet n'avoit fait que reconnoître l'ouverture. M. de Montbazin partit aussitôt pour en lever le plan, et nous mouillâmes en attendant son retour. Le travail de cet officier nous apprit que le port dont il s'agit, et que nous avons nommé *port Leschenault*, en l'honneur de l'un de nos plus précieux collègues, a près d'une lieue et demie de profondeur ; qu'il est, vers sa pointe occidentale, défendu par des brisans dangereux ; que l'ouverture en est obstruée dans toute sa largeur par un banc de sable qui, des deux côtés de la terre, est à fleur d'eau, et ne laisse de passage libre que vers son milieu, où il n'y a pas moins d'une brasse. Au-delà de ce haut-fond, la profondeur augmente jusqu'à deux brasses et demie, fond de vase. Sur quelques points de l'une et l'autre rive le débarquement est facile ; on y trouve une brasse d'eau à pic, et tout près de terre : dans d'autres endroits, au contraire, il

est impossible d'accoster, à cause des bancs de vase. Plus loin est une île de sable qui, en se rattachant de part et d'autre aux terres voisines, interdisait tout passage à l'embarcation. M. de Montbazin mit pied à terre avec une partie de son équipage; mais bientôt il se vit arrêté dans sa marche par de vastes marais d'eau salée, qui ne lui permirent pas de s'avancer assez loin pour découvrir le fond du port. « Je fus d'autant plus » affligé de ce contre-temps, dit-il, qu'au-delà » des bancs, l'eau paroisoit très-bleue, et le fond » assez grand. Nous vîmes partout beaucoup de » sarcelles très-sauvages, des pélicans et d'autres » oiseaux de mer. Nous ne remarquâmes pendant une heure ni courant, ni changement dans la hauteur des eaux. On voyoit à terre un grand nombre de feux récents, auprès de l'un desquels je recueillis quelques ossemens d'un gros kangaroo, auxquels restoient encore des chairs non corrompues. Le terrain des environs du port est argileux et bas; mais, à quelque distance de là, les terres s'élèvent, et le pays est très-boisé. L'île sablonneuse dont j'ai parlé est couverte d'arbrisseaux et de buissons touffus. »

En examinant avec attention le plan du port

Leschenault, il paroîtroit assez probable qu'il se prolonge vers son fond en une petite rivière analogue à celle que nous avons désignée par le nom du malheureux Vasse; peut-être même ne seroit-il pas impossible qu'elle se réunît à cette dernière pour former toutes les deux ensemble une chaîne non interrompue de lagons et de marais salés, qui, du nord au sud, s'étendroient tout le long de la côte orientale de la baie du Géographe. Quoi qu'il en soit de cette supposition, il est bien évident, d'après tout ce que je viens de dire sur le port Leschenault, qu'il ne sauroit admettre que de très-petits navires; mais ils y trouveroient dans toutes les saisons un abri parfaitement sûr.

Le 10, nous prolongeâmes la portion de côtes qui, de l'extrémité nord de la baie du Géographe, s'étend à l'île Rottneest. Elle présente en général le même aspect que le reste de la terre de Leuwin, c'est-à-dire une chaîne de dunes énormes, en premier plan sur le rivage de la mer; et à quelque distance au-delà de ces dunes, un rideau de très-hautes collines d'une couleur et d'un prolongement assez uniformes. A 11 heures du matin, le fond, qui s'étoit assez régulièrement soutenu jusqu'alors entre 8 et 10 brasses,

diminua bientôt jusqu'à 7, puis il baissa encore davantage. Nous nous pressâmes de laisser arriver pour regagner le rivage; mais malgré toute la célérité de nos manœuvres, nous ne pûmes éviter de passer sur un banc de sable, à l'extrémité duquel nous trouvâmes 4 brasses d'eau seulement. Comme le fond étoit très-blanc sur ce point, on distinguoit parfaitement à sa surface diverses espèces de coquillages, de fucus et d'ulvas.

Ce dernier péril ainsi passé, nous voulûmes revenir sur la côte; mais de nouveaux sauts de sonde nous contraignirent encore à nous éloigner. Comme *le Casuarina*, nous tentâmes de pénétrer entre le continent et les îles; les mêmes récifs nous repoussèrent; et de même que notre conserve, il nous fallut laisser arriver à l'ouest pour doubler le cap Boullanger, qui forme la pointe sud-ouest de l'île Rottnest.

M. Freycinet, ainsi que je viens de le dire, nous y attendoit au mouillage. Aussitôt qu'il eut aperçu *le Géographe*, il mit sous voiles, et ne tarda pas à opérer sa jonction avec nous; alors les deux bâtimens prirent leur direction au nord pour se rendre directement à la baie des Chiens-Marins. Le commandant de notre expé-

dition, en effet, regardant la terre d'Édels comme suffisamment connue par les travaux réunis des anciens navigateurs hollandais, par ceux du *Naturaliste*, et par les nôtres même, avoit résolu de ne pas s'y arrêter. D'après cette détermination, nous nous éloignâmes des côtes d'Édels pour éviter les Abrolhos. Le 14 au soir, nous dépassâmes la hauteur de ces écueils dangereux; et le 16, dès la pointe du jour, nous eûmes connoissance de la portion des terres d'Endracht, qui forme avec l'île Dirck-Hatichs, l'entrée sud de la baie des Chiens-Marins, où nous ne tardâmes pas à laisser tomber l'ancre.



CHAPITRE XXIX.

NOUVEAU SÉJOUR A LA TERRE D'ENDRACHT; ENTREVUE
PÉRILLEUSE AVEC LES SAUVAGES DE CETTE CONTRÉE;
DESCRIPTION DE LEURS DIVERSES ESPÈCES D'HABI-
TATIONS.

Du 16 au 26 mars 1803.

DÉJÀ, dans le vi^e chapitre de cette histoire, j'ai tracé le tableau physique de la baie des Chiens-Marins (*pl.* 14); déjà, dans le x^e, M. L. Freycinet a fait connoître les principaux résultats des opérations géographiques exécutées par M. Faure et lui. En reparoissant sur ces bords, notre but essentiel étoit d'y recueillir le plus grand nombre possible de ces grandes tortues qui, lors de notre premier séjour, couvroient pour ainsi dire les vastes bancs de sable du havre Hamelin (*tom.* I, *pag.* 391). A cet effet nous vîmes occuper le mouillage du *Naturaliste* à la baie de Dampier; et dès le 17 mars au matin, nous y laissâmes tomber l'ancre par cinq brasses, fond de sable fin. Bientôt après, M. Ransonnet partit

avec deux canots pour aller faire la pêche des animaux dont je viens de parler; et M. L. Freycinet reçut ordre de reconnoître, avec plus de détails que nous n'avions pu le faire dans la première campagne, toute cette partie de la baie qui, du mouillage où nous étions, se prolonge vers le nord jusqu'au parallèle de l'extrémité septentrionale de l'île Bernier.

Ces premières dispositions venoient à peine d'être arrêtées, lorsqu'un de nos canots, qui déjà depuis quelques heures étoit parti pour aller pêcher sur la côte voisine, revint précipitamment; la frayeur étoit encore peinte sur le visage de ceux de nos gens qui le montoient. « Des hommes » d'une force et d'une grandeur extraordinaires » étoient venus, disoient-ils, s'opposer à leur » descente. Ces espèces de géans, au nombre de » cent et plus, portoient de grands boucliers et » d'énormes sagaies; une longue barbe noire » leur descendoit jusqu'au milieu de la poitrine : » ils couroient comme des furieux sur la grève, » en brandissant leurs armes; ils pousoient de » longs hurlemens, et menaçoient nos pêcheurs » qui précipitoient leur fuite vers le vaisseau. »

Tandis qu'on se moquoit à bord de la terreur panique de ceux-ci, un second détachement de

pêcheurs, qu'on avoit expédiés pour le même objet vers un autre point de la terre continentale, revenoit en toute hâte en donnant les mêmes signes d'épouvante : se trouvant déjà établis sur la plage, ils avoient vu de plus près encore, disoient-ils, les prétendus géans, et ce n'étoit pas sans peine qu'ils étoient parvenus à leur échapper.

Quelque extravagantes que de pareilles assertions pussent paroître, il étoit nécessaire de prendre des renseignemens précis à cet égard. En conséquence on fit préparer la chaloupe; on l'arma de plusieurs espingoles, les soldats de la garnison s'y embarquèrent, et M. Ronsard reçut ordre de partir le lendemain à la pointe du jour pour aller reconnoître l'extrémité nord de la presqu'île.

Une expédition de ce genre devenoit d'autant plus agréable pour cet officier, que c'étoit à lui-même que nous étions redevables de la chaloupe nouvelle dont il s'agit. A peine, en effet, celle qu'il avoit précédemment construite à Timor (*tom. I, pag. 342*) venoit d'être submergée dans le détroit de Bass (*tom. III, pag. 29*), que M. Ronsard s'offrit non-seulement à en mettre une autre sur les chantiers, mais encore à la

construire à bord du vaisseau, sans gêner les manœuvres, et sans apporter aucun retard aux opérations ordinaires de la campagne. Sous ce double rapport, M. Ronsard tint parole; lui-même, à l'île des Kanguroos, alla choisir tous les bois dont il avoit besoin; lui-même les fit travailler sur le gaillard d'arrière de la corvette. Tout le monde s'empressa de concourir au succès de son entreprise; ceux qui n'étoient pas assez habiles pour devenir charpentiers se firent scieurs de long; et avant même d'arriver au port du Roi-Georges, nous eûmes une bonne et grande embarcation..... Ainsi le dévouement d'un petit nombre d'hommes triomphoit de tous les obstacles, réparoit toutes les fautes, multiplioit toutes les ressources, et préparoit les grands résultats qui devoient faire de notre expédition l'une des plus glorieuses entreprises de ce genre.

En arrivant à terre, nous ne trouvâmes aucun des prétendus géans qui s'y étoient montrés la veille; en vain pour en découvrir nous parcourûmes tous les environs, fouillâmes toutes les broussailles; nous n'en pûmes voir aucune trace. La découverte de douze à quinze cabanes, que je décrirai bientôt plus en détail, fut le

seul résultat de nos recherches en ce genre.

Alors je me rapprochai du rivage de la mer, impatient que j'étois d'en observer les brillans coquillages. Dampier avoit déjà célébré leur magnificence¹; et les collections qui en avoient été faites par quelques personnes du *Naturaliste* répondoient bien à la haute opinion que cet ancien navigateur en donne. Malheureusement la presque totalité de ces riches collections, par une suite déplorable de l'indiscrete prodigalité de leurs possesseurs, avoit passé depuis entre les mains de quelques Anglois du port Jackson : les plus beaux individus de celles qui se trouvoient déposées dans les caisses de l'infortuné M. Levillain avoient eu le même sort. Toutes les réclamations que notre commandant put faire à cet égard auprès du gouverneur de la Nouvelle-Hollande furent inutiles, et nous eûmes la dou-

¹ « Le rivage étoit couvert d'un nombre infini de coquilles » fort extraordinaires et d'une grande beauté, soit pour la » couleur ou pour la figure; elles étoient admirablement bien » tachetées de rouge, de vert, de jaune, etc.; et de ma vie je » n'en avois vu d'aussi curieuses: j'en pris une grande quan- » tité; mais je les perdis presque toutes, et il ne m'en resta » qu'une petite partie des moins belles. » (Dampier, Voyage aux Terres australes; tom. IV, pag. 102.)

leur de voir expédier cette précieuse partie de nos conquêtes pour l'Angleterre, à l'époque même où nous nous trouvions encore au port Jackson.

En voyant ainsi les musées britanniques s'enorgueillir de nos propres découvertes, il est pénible d'avoir à se rappeler que quelques-uns de nos principaux compagnons du *Naturaliste* ont été les instrumens aveugles de cette espèce de spoliation nationale. Un homme de mer, dans des expéditions de ce genre, devrait avoir sans cesse présent à l'esprit, que quelque étranger qu'il puisse être à la plupart des recherches qui s'y font, toutes ces recherches cependant ont un but commun, celui d'ajouter à la gloire de la patrie, et que leurs résultats dès lors doivent être sacrés pour tous. Souvent, en effet, les travaux qui paroissent les plus inutiles aux marins ne sont pas ceux qui doivent répandre le moins d'éclat sur l'expédition dont ils font partie : d'ailleurs, l'officier véritablement instruit et laborieux a bien autre chose à faire pendant de tels voyages, qu'à recueillir des papillons ou des coquilles; il doit se reposer de ce soin sur ceux dont le premier devoir est de se livrer à de pareilles recherches, et qui par leur instruction

en ce genre peuvent les faire avec plus d'avantage. Dans tous les cas, ce doit être une sorte de crime, aux yeux de l'homme d'honneur, de livrer le fruit de ces recherches à des étrangers, et même à des ennemis de sa nation.... Ainsi pensoient surtout ces deux respectables frères et ce M. Ransonnet, dont les noms se reproduisent dans cette histoire presque autant de fois qu'il y est question de travaux nautiques et géographiques....

Quoi qu'il en soit des pertes que notre expédition avoit faites, il étoit de mon devoir, et en quelque sorte de mon honneur, de chercher à les réparer par tous les moyens possibles. Sans poursuivre plus long-temps les géans fantastiques de la terre d'Endracht, je descendis donc au rivage, accompagné d'un matelot armé.

L'extrémité nord de la presqu'île Péron, où nous nous trouvions alors, a près de 4 lieues de largeur, et se termine à l'ouest par le cap Lesueur, à l'est par celui des Hauts-Fonds. Ce fut vers cette dernière pointe que je dirigeai mes recherches. Il étoit alors 11 heures du matin; le soleil brilloit d'un éclat extrêmement vif; l'air étoit calme et presque suffocant; il falloit marcher sur une plage de sable qui fatiguoit également la vue par

sa blancheur, et les pieds par sa mobilité. Malgré ces obstacles, j'arrivai au point du rivage où je m'étois proposé d'atteindre. Mais, à l'exception d'un petit nombre de coquilles mortes que je recueillis sur la grève, je ne rapportai rien de cette course pénible et longue.

Trompé du côté des eaux, je gravis sur les dunes; du sommet de l'une des plus hautes, je reconnus distinctement à l'ouest les rivages élevés de la côte orientale. Les flots sur ce point paroisoient immobiles, et leur couleur blanchâtre annonçoit bien la présence de ces hauts-fonds si redoutés des navigateurs, mais si précieux pour le conchyliologiste. De même en effet que tels ou tels groupes de coquilles sont plus particulièrement fixés à tels ou tels parages (*tom. III, pag. 244*); de même aussi l'habitation particulière de chaque espèce est restreinte à telle ou telle portion d'une même côte. Ainsi, tandis que les carinaires, les hyales, les janthines, les argonautes et les autres testacés fragiles flottent librement à la surface des mers, les trigonies et les nautilus sont relégués dans leurs profondeurs; c'est au milieu des récifs, parmi d'affreux rochers, qu'il faut aller recueillir les patelles, les nérites, les spondyles, les tridacnes,

les lépas, etc. Les olives, les cyprées, les cônes, les volutes, etc., se plaisent aux endroits rocaillieux ; les pinnes gigantesques et fragiles ne sauroient habiter que les places herboso-vaseuses : ici les tarets se creusent un asile dans les vieux bois submergés et pourris ; là, vivent incrustés dans les pierres ou dans les madrépores les pholades et les houlettes ; ailleurs, les placunes, les marteaux, les vulselles, les pernes, les avicules et les autres coquilles lamelleuses, vont chercher des abris plus analogues à leur délicatesse extrême ; les unes s'établissent au sein des alcyons, d'autres s'enveloppent pour ainsi dire de la substance des éponges ; celles-ci reposent sur des couches de conferves et d'ulvas ; celles-là se fixent aux tiges des fucus, et se laissent comme eux doucement balancer par les flots : mais c'est aux bancs de sable surtout qu'appartiennent des coquilles plus nombreuses, plus élégantes et plus variées ; c'est là que le naturaliste doit aller chercher les mactres, les pétoncles, les myes, les solens, les vénus, les pectens, les tellines, les glycimères, et une multitude d'autres testacés analogues. C'étoit sans doute de pareils lieux que provenoient la plupart de celles qu'on avoit recueillies à bord de

notre conserve, et dont, par les raisons que je viens d'indiquer, les côtes sauvages de l'île Bernier n'avoient pu nous fournir aucun échantillon.

A peine de retour à bord du navire, j'allai rendre compte au commandant de l'inutilité de mes recherches, et des espérances que j'avois conçues. Je le priai de m'accorder, ou bien une petite embarcation pour me conduire jusqu'aux bancs de sable, ou bien une escorte de quelques hommes armés pour m'y rendre par terre. L'une et l'autre demande furent également repoussées par lui..... Ainsi, réduit à la triste alternative, ou de ne rien faire à la baie des Chiens-Marins, ou de pénétrer seul jusqu'à la rive opposée, je n'hésitai pas.

Le lendemain 19 mars au matin, la chaloupe retournoit à terre avec l'ordre d'y établir quelques fourneaux, et de préparer par l'évaporation de l'eau de la mer une petite quantité de sel, pour ajouter à la foible provision qui restoit encore à bord..... Deux jours devoient être employés à cette opération. Une telle circonstance me parut favorable à l'exécution de mon projet, et je partis avec M. de Montbazin, qui commandoit l'embarcation. A peine nous avions touché la terre, que je me mis en route pour aller re-

connoître la portion occidentale de la baie de Dampier qui me restoit à visiter. Cette nouvelle tentative ne fut pas moins infructueuse que celle de la veille, pour tout ce qui tenoit à mes recherches conchyliologiques ; mais elle devint l'occasion d'une découverte bien intéressante pour l'histoire physique des peuples de la terre d'Endracht.

Au fond d'une petite crique qui se trouve immédiatement à l'est du cap Lesueur, j'aperçus trois ouvertures semi-circulaires, assez rapprochées les unes des autres, et trop régulièrement semblables entre elles pour qu'il fût possible de les attribuer au hasard seul. Je m'avançai ; un grand nombre d'empreintes de pieds humains paroissoient sur le sable, et des débris de feux récemment allumés à l'entrée de ces espèces de souterrains ne me permettoient pas de douter qu'ils ne fussent l'ouvrage des indigènes, et qu'ils ne leur servissent de retraite. Pour lever toute espèce d'incertitude, je m'engageai dans l'un de ces réduits obscurs : à peine avoit-il un mètre de hauteur à son orifice ; il fallut donc me courber pour y entrer, et m'y traîner pour ainsi dire à quatre pattes. Sa profondeur étoit d'environ cinq mètres, sur une largeur du tiers de cette der-

nière dimension. La partie supérieure de la voûte étoit assez unie; mais de distance en distance on avoit pratiqué dans le bas plusieurs petites cavités qui me semblèrent propres à recevoir quelques ustensiles de ménage. Le plancher inférieur de cette habitation étoit tapissé d'une couche épaisse d'herbes marines. L'éloignement où je me trouvois alors de la chaloupe, mon isolement, et surtout la nuit qui s'approchoit, ne me permirent pas de parcourir les deux autres souterrains; mais par tout ce que j'en pus voir, ils me parurent absolument semblables à celui que je viens de décrire.

Quelque grossières qu'eussent été de telles habitations, elles n'en sont pas moins les plus parfaites que nous ayons eu l'occasion d'observer à la Nouvelle-Hollande; sous ce rapport, il en est de même des cabanes dont j'ai déjà parlé, mais qu'il convient de faire connoître ici dans tous leurs détails.

Sur un sol de sable, précédemment dépouillé de toute espèce de végétaux, s'élèvent ces cabanes de la terre d'Endracht (*pl.* 35); elles ont la forme d'une demi-sphère légèrement déprimée dans sa partie supérieure; le développement de leurs parois décrit un tour de spire, de manière

que l'entrée en est oblique et latérale, à peu près comme celle d'une coquille de limaçon. Leur hauteur est de 4 à 5 pieds, sur un diamètre de 6 à 8. Elles se composent d'arbrisseaux implantés dans le sable, rapprochés entre eux, le plus ordinairement disposés sur deux ou trois rangs, et dont les rameaux, recourbés dans toutes les directions, entre-croisés dans tous les sens, forment la voûte supérieure, et comme le plancher de ces habitations. Sur cette voûte sont appliquées à l'extérieur plusieurs couches de feuillages et d'herbes sèches, recouvertes d'une grande quantité de sable. A peu de distance, et vis-à-vis l'ouverture de chacune de ces espèces de fours, on voit les restes d'autant de gros feux, autour desquels gisent çà et là quelques débris d'alimens.

Tant d'efforts et de soins sembleroient d'abord indiquer un état de civilisation plus avancé parmi les peuples de la terre d'Endracht que chez les autres indigènes de la Nouvelle - Hollande..... : ils ne sont que le résultat d'une misère plus profonde, d'une nécessité plus impérieuse ; c'est du moins ce qui m'a paru résulter d'un examen approfondi de cet objet important, et des considérations diverses que je vais exposer ici.

Quelque habitué que l'homme sauvage puisse

être aux intempéries de l'atmosphère et des saisons, il ne sauroit jamais y être absolument insensible. Toutes les fois donc que des circonstances physiques quelconques viendront à exercer sur lui une action trop funeste, il cherchera, sinon à s'y soustraire entièrement, du moins à diminuer leur douloureuse influence; les efforts même qu'il fera pour y parvenir seront toujours dans un rapport assez exact avec l'incommodité qu'il éprouve. Ainsi, nous avons vu les habitans de la terre de Diémen, pour se mettre à l'abri des vents trop froids et trop impétueux du sud, élever des abris grossiers (*pl. I. I.*), il est vrai, mais construits pourtant et dirigés de manière à tempérer le plus possible l'énergie redoutable de ces aquilons polaires (*tom. II, chap. XII*).

Sans doute il y a loin de ces frêles abat-vents aux souterrains et aux cabanes que je viens de décrire; mais il n'y a pas moins de différence entre les inconvéniens physiques auxquels l'un et l'autre de ces deux moyens sont opposés.

L'indigène de la terre de Diémen habite, à la vérité, un climat plus froid que celui dont il s'agit maintenant; mais ce n'est pas le froid par lui-même, ou la chaleur, qui nuit le plus à la vigueur de l'homme, à sa santé; c'est le passage

trop brusque et trop fréquent de l'un à l'autre; ce sont les modifications extraordinaires de l'état hygrométrique de l'atmosphère qui produisent les infirmités, les maladies et la mort. A cet égard, nul pays peut-être n'est plus à redouter que celui qui nous occupe. J'ai souvent eu occasion d'insister sur la chaleur excessive qu'on y éprouve le jour, et sur la froidure pénétrante des nuits; le lecteur a pu voir combien nous eûmes à souffrir du naufrage de notre chaloupe à la baie du Géographe (*tom. I, chap. v*); il se rappellera peut-être à quelles anxiétés je me trouvai de nouveau réduit, lorsque, égaré sur l'île Bernier, je tombai de fatigue et d'épuisement sur les sables : alors aussi le froid le plus vif tourmentoît les hommes qui m'attendoient au rivage, et les empêchoit de se livrer au sommeil, malgré les feux énormes dont ils s'étoient pour ainsi dire environnés. Des observations analogues ont été rapportées dans le ix^e et dans le x^e chapitre ; là, M. Freycinet nous apprend lui-même que les montres marines du *Naturaliste* eurent tellement à souffrir de ces alternations extraordinaires d'une chaleur brûlante et d'un froid excessif, que le capitaine Hamelin fut obligé de les faire revenir promp-

tement à bord, et de lever l'observatoire qu'il avoit établi sur cette même presque (*tom. I, pag. 387*) où se trouvent les terriers et les cabanes qui nous occupent. L'influence funeste de ces variations atmosphériques ne se fit pas sentir avec moins d'énergie à ceux des ouvriers du *Naturaliste* qui, pour les réparations de la chaloupe de ce navire, étoient obligés de séjourner à terre. Malgré les tentes et les couvertures de laine qui protégeoient ces hommes, la plupart d'entre eux furent attaqués de diarrhées abondantes, qu'il ne fut possible de guérir qu'en rappelant les malades à bord; diarrhées que le respectable médecin du *Naturaliste*, M. Bellefin, crut devoir, et sans doute avec raison, exclusivement attribuer aux vicissitudes prodigieuses de l'atmosphère dans ces parages. (*Voy. Applications utiles de la météorologie à l'hygiène navale. Bulletin méd. avril 1808, pag. 30.*)

Tous ces faits, et plusieurs autres encore qu'il me seroit facile de rapporter ici, s'accordent parfaitement avec le résultat des observations météorologiques que j'ai faites sur ces bords, et à l'égard desquelles il devient nécessaire d'entrer dans quelques détails.

Trois époques distinctes peuvent être assignées

aux modifications journalières de l'atmosphère : la première s'étend de midi au soir ; la seconde comprend la nuit tout entière , et la troisième se rapporte au temps qui s'écoule entre le lever du soleil et l'élévation de cet astre au méridien.

1^{re} époque. Dans un pays si voisin des tropiques, sous un ciel toujours si pur , le soleil , au plus haut point de sa carrière, brille d'un éclat extrêmement vif; la chaleur dont il pénètre tous les corps est naturellement excessive, et tout concourt encore à en accroître l'intensité; les calmes, qui ont lieu plus particulièrement à cette heure du jour, l'aridité du sol, l'absence des bois et des forêts , et, par-dessus tout, la blancheur des sables qui réfléchissent les rayons de cet astre, et les rendent insoutenables. Alors le thermomètre , observé à l'ombre , et à une époque correspondante aux mois de novembre et de décembre de nos climats, s'élève au-delà de 24, et quelquefois même de 25^d. L'hygromètre n'indique pas encore une très-forte portion d'humidité; ses variations méridiennes , à l'ombre et derrière les dunes , étoient ordinairement comprises entre 80 et 88^d; mais bientôt, soumise à l'action puissante

d'une haute température, la surface des mers s'échauffe; elle paroît quelquefois comme toute fumante: une énorme quantité de vapeurs s'élève dans l'atmosphère; elle y forme une sorte de voile léger, qui se dissipe insensiblement à mesure que l'évaporation diminue avec la chaleur, et que l'eau vaporisée parvient à se mêler d'une manière plus intime, et pour ainsi dire à se dissoudre dans l'air.

II^e ÉPOQUE. A peine le soleil s'est abaissé sous l'horizon, que la diminution de la chaleur et l'accroissement de l'humidité deviennent de plus en plus rapides; alors, en effet, les vapeurs élevées durant le jour, ne pouvant plus rester suspendues dans une atmosphère trop refroidie, se condensent, et se précipitent vers la terre avec une telle abondance, que sur les 4 à 5 heures du matin on diroit plutôt d'une pluie très-fine que d'une rosée. L'hygromètre depuis long - temps est arrivé au terme extrême de l'humidité; le thermomètre se soutient à peine de 10 à 12^d, et quelquefois même je l'ai vu au - dessous de 8^d. C'est surtout à cette dernière partie de la nuit qu'appartient la froidure pénible dont j'ai tant de fois parlé; elle est d'autant plus

insupportable et plus pernicieuse, qu'elle succède plus brusquement à la chaleur suffocante du jour.

III^e ÉPOQUE. Cependant, à mesure que la rosée tombe ainsi, l'air s'épure, et l'humidité diminue : souvent une petite brise de l'est survient; elle se fait distinguer par une douce température et par une grande sécheresse; sous son influence, la dissolution des vapeurs qui pouvoient rester encore suspendues dans les couches inférieures de l'atmosphère ne tarde pas à s'opérer; la sérénité devient parfaite, et l'hygromètre, du 100^e degré de son échelle, redescend précipitamment jusqu'au 80^e, et même au 60^e.

Tel est le cercle ordinaire des révolutions diurnes de la température de ces rivages; à une matinée fraîche et très-sèche succède une journée brûlante, terminée par une nuit excessivement humide et froide.

Victime de ces vicissitudes meurtrières, l'habitant de cette terre malheureuse eût bientôt succombé sans doute, si, dirigé par un instinct toujours sûr, il n'avoit cherché de bonne heure les moyens de se prémunir contre leur malignité.

Le premier de ces moyens est incontestable-

ment celui de se préparer des abris, disposés de manière à fournir pendant le jour un ombrage salutaire, et durant la nuit un asyle indispensable contre la froidure et l'humidité. Cette double intention se révèle au premier coup d'œil, non-seulement par la forme des cabanes que nous avons décrites, mais encore par la disposition de leur ouverture, et le choix des matériaux dont elles se composent; on la retrouve jusque dans ces feux qui, placés précisément en face de la porte, et tout près des habitations, peuvent répandre une douce chaleur au-dedans, et repousser à l'extérieur ces innombrables légions de petits *tanabus* qui nous poursuivoient impitoyablement partout.

Quelques avantages que l'indigène puisse retirer de cet ensemble de précautions, ils cessent d'exister pour lui lorsqu'il est contraint à s'éloigner pour aller à la recherche des alimens dont il a besoin. Sans doute l'expérience lui aura suggéré, dans ces cas, la même ressource qu'elle révéla aux indigènes de l'Afrique et de l'Amérique¹, celle de s'ensevelir au milieu des sables.

¹ Voyez J. Long, Voyage de l'Amérique septentrionale, pag. 120; et Ravenau de Lussan, Journ. d'un voyage à la mer du Sud, en 1684.

- Cette pratique singulière, dont plusieurs voyageurs ont parlé, mérite d'autant mieux de nous arrêter un instant ici, qu'elle se rattache d'une manière plus intéressante à l'objet de nos recherches actuelles. Ce fut dans ce but que je crus devoir entreprendre, lors de notre séjour à l'île Bernier, quelques expériences directes sur la température de l'intérieur des sables qui recouvrent par tout cette île. Pénétrés profondément par la chaleur du jour, ils conservoient en effet durant la nuit une température beaucoup plus élevée et beaucoup moins variable que celle de l'atmosphère. Le thermomètre de Réaumur, plongé sous ces sables à la profondeur de 2 pieds à 2 pieds et demi, ne descendit pas au-dessous de 16^d, et les variations de l'hygromètre se portèrent assez régulièrement de 75 à 80^d, tandis que le même instrument, à la même heure et au même lieu, éprouvoit des oscillations de 25 à 30^d, et que le thermomètre descendoit de 24 à 12 et 10^d.

Ainsi les usages les plus extraordinaires des peuples se rapportent souvent à l'étude la plus rigoureuse des phénomènes de la nature.

C'est au même esprit d'observation, ou, pour mieux dire, au même instinct de besoin, qu'ap-

partient l'origine des retraites souterraines que j'ai décrites. En effet, toujours errant sur le rivage, poussant au loin ses excursions journalières, l'indigène, épuisé de fatigue et de chaleur, eut souvent occasion de se reposer à l'ombre de quelque antre profond, de quelque grotte creusée par la nature; il dut souvent y chercher un abri contre des averses soudaines; il dut enfin y trouver, au milieu des nuits les plus froides, une température plus douce et plus égale que dans sa cabane : de tels endroits dès lors durent l'attacher davantage, et sans doute il s'y fixa de préférence, toutes les fois qu'il put découvrir aux environs des moyens certains d'existence.

Dans le cas contraire, il dut, en s'éloignant à regret de ces cavernes hospitalières, emporter le sentiment de leurs avantages. Ce regret devint encore plus vif, lorsqu'au retour de l'hiver il se vit assailli dans sa cabane par des vents plus impétueux et plus humides, par des averses plus répétées et plus pesantes, par des intempéries de l'air plus brusques encore et plus meurtrières.

Ainsi livré aux injures des élémens, le malheureux indigène de la terre d'Endracht fut

contraint de déposer un instant son apathie naturelle : il arma son bras d'un morceau de bois pointu ; le rivage voisin se compose partout d'une substance calcaréogréuse peu dure, il osa l'attaquer, et bientôt il vit ses efforts payés des plus grands avantages.

Dans ces espèces d'asyles souterrains, il trouve en effet durant le jour une intensité d'ombre, une fraîcheur salubre que sa cabane ne sauroit lui offrir ; pendant la nuit au contraire il y est moins accessible aux impressions du froid et de l'humidité ; les légions d'insectes habitués à le poursuivre sur la plage ne sauroient l'atteindre ici ; et du fond de sa petite caverne, il peut braver impunément la fureur des ouragans et des averses, qui caractérisent surtout les régions équatoriales et celles qui les avoisinent.

Tels sont les résultats de mes longues méditations sur cet intéressant objet. J'ai dû les présenter ici avec détails, afin de prouver de plus en plus combien il est indispensable, lorsqu'on veut approfondir l'étude de l'homme sauvage, de s'aider d'observations sur la nature physique du sol. Modifié sans cesse par l'influence des lois, des gouvernemens, de l'éducation, des idées politiques et religieuses, sans doute *l'homme so-*

cial est plus indépendant du climat et des saisons; sans doute leur action sur lui est moins générale et moins exclusive : *l'homme sauvage*, au contraire, dans chacune des circonstances particulières de son existence, se trouve heurté par elle; partout elle doit le plier à son gré, et le modifier dans sa constitution physique, dans ses mœurs, dans ses habitudes, dans ses arts naissans et grossiers; elle doit principalement exercer un empire absolu sur lui dans tout ce qui a trait aux besoins physiques, et aux moyens de s'y soustraire ou d'y pourvoir.

Déjà depuis plus d'une heure il étoit nuit lorsque je fus de retour au mouillage de notre chaloupe; la course que je venois de faire m'avoit ôté tout espoir, non-seulement pour le lendemain, mais encore pour le reste de la relâche. Je me déterminai à ne plus différer mon excursion vers la côte orientale de la presqu'île. Le commandant avoit défendu à M. de Montbazin de me donner aucune espèce d'escorte; mais notre jardinier, le bon et laborieux M. Guichenot, qui ne trouvoit pas plus de plantes que moi de coquillages sur cette partie de la côte, s'offrit avec empressement à m'accompagner, et M. Petit se décida aussi à venir avec nous.

A peine avions-nous fait un demi-mille, que nous parvînmes à des espèces d'étangs d'eau salée, sur les bords desquels on voyoit partout une grande abondance de sel marin cristallisé. Un matelot de la chaloupe qui venoit également d'arriver à ce lieu, repartit aussitôt pour prévenir l'officier, qui ne tarda pas à s'y rendre.

Les étangs dont il s'agit sont très-peu profonds; le terrain qui les environne ne nourrit d'autres végétaux qu'une espèce de salicorne, qui paroisoit languissante et rabougrie. La chaleur de l'été, au milieu duquel nous nous trouvions alors, avoit fait évaporer toute l'eau de ces étangs, et cristalliser leur sel en une couche de l'épaisseur de quatre lignes environ, qui couvroit la surface du sol; l'intérieur même du terrain en étoit imprégné à la profondeur de plus d'un pouce. Au milieu de cette plaine saline, je découvris, le premier, une espèce de puisard qui paroisoit assez profond, et dont l'ouverture n'avoit pas moins de 18 à 20 pieds de diamètre. Toutes ses parois étoient revêtues de cristallisations salines, parmi lesquelles on en distinguoit quelques-unes d'une belle couleur rose.

Après avoir observé ces étangs, et recueilli divers échantillons du sel qu'ils contenoient, je

poursuivis ma route avec mes deux compagnons. Il étoit environ dix heures du matin lorsque nous arrivâmes à la côte orientale de la presqu'île. Alors toutes mes présomptions se tournèrent en certitude : nous trouvâmes ces bancs de sable, ces flots paisibles et ces beaux coquillages que nous venions chercher sur ce point. A la faveur des attérissemens, on pouvoit s'avancer à de grandes distances, ayant à peine de l'eau jusqu'aux genoux, et il suffisoit en quelque sorte de plonger la main au milieu des sables pour en retirer les plus belles coquilles. Dans le même temps, diverses troupes de poissons évoluoient sans crainte autour de nous : on y distinguoit entre autres des labres éclatans, des chétodons singuliers, diverses espèces de balistes, de scombres, de raies, de tétrodons, et plusieurs grands squales. Un de ces derniers s'étant approché tout-à-coup de M. Petit, celui-ci dans sa frayeur fit feu sur l'animal.

Ne doutant pas que les sauvages dont nous venions d'apercevoir des traces récentes sur la grève, ne s'empressassent d'y revenir à ce bruit, je proposai à mes compagnons de quitter aussitôt la mer pour aller reprendre nos vêtemens et

nous cacher dans les broussailles. M. Guichenot n'hésita pas à se rendre à ma proposition ; mais l'imprudent M. Petit s'obstina, malgré nos prières, à rester dans la mer, en affectant même de se railler de notre prudence. Son indiscrete sécurité ne tarda pas à faire place à l'épouvante.

En effet, nous n'avions pas encore fini de nous vêtir, M. Guichenot et moi, lorsque des cris terribles se firent entendre, et en même temps nous aperçûmes une troupe de sauvages qui, du sommet d'une dune voisine du *cap Guichenot*, se précipitoient sur la grève. A cette vue, M. Petit, plein de terreur, saisit à la hâte quelques-uns de ses vêtements, et accourt à moitié nu pour venir nous rejoindre. Après avoir doublé une pointe voisine qui nous cachoit aux sauvages, nous nous arrêtâmes M. Guichenot et moi pour attendre M. Petit et concerter nos préparatifs de défense ; toutes nos armes consistoient en un fusil et deux pistolets ; nous les chargeâmes à double et triple balles, nous retouchâmes nos pierres, et après nous être bien promis de ne faire feu qu'à la dernière extrémité, mais à bout portant, nous reprîmes notre route le long de la grève.

Les sauvages ne tardèrent pas à doubler la

pointe qui les avoit quelque temps dérobés à notre vue. Dans leur course rapide, ils poussaient des clameurs terribles et menaçantes. Déjà ils n'étoient plus qu'à cent cinquante pas; toute retraite ultérieure n'eût servi qu'à les enhardir. Nous fîmes volte-face, et marchâmes avec assurance à leur rencontre. Cette manœuvre parut un instant les déconcerter; ils s'arrêtèrent. L'un d'eux s'avança seul en nous faisant divers gestes, et nous adressant des paroles fort animées qui nous parurent être une espèce d'invitation à l'un de nous de se détacher de même pour s'aboucher avec lui. Une entrevue de ce genre, dans la position difficile où nous nous trouvions, étoit précisément ce qu'il nous importoit le plus d'éviter. Indépendamment, en effet, de l'isolement où nous nous trouvions réduits, il étoit à craindre que le nombre des sauvages n'augmentât d'un instant à l'autre, et que nos moyens de défense, si foibles déjà, ne devinssent tout-à-fait inutiles; enfin nous ne savions que trop, par notre propre expérience, combien il est difficile de se débarrasser de ces hommes farouches, lorsqu'on s'est commis avec eux sans des forces suffisantes pour prévenir ou repousser leurs attaques. Bien loin donc de consentir à nous di-

viser, nous continuâmes à marcher de front, résolu, au besoin, à vendre chèrement notre vie.

Les naturels ne nous attendirent pas; et quoi qu'ils fussent au nombre de quatorze, tous armés de sagaies et de casse-têtes pareils à ceux de la Nouvelle-Galles (*pl.* 30.), après quelques momens d'incertitude et de délibération, ils tournèrent le dos, en se dirigeant vers le point de la côte d'où ils étoient partis. Cette espèce de retraite se faisoit à pas lents et sans apparence de crainte ni de désordre. Pour donner nous-mêmes aux indigènes une plus haute idée de notre confiance et de notre courage, nous les suivîmes à une très-petite distance, en réglant notre marche sur la leur, sans chercher à les joindre. Ce fut ainsi que nous arrivâmes jusqu'au pied du cap Guichenot; ils y gravirent avec une promptitude admirable, et s'arrêtèrent au sommet. De là, multipliant les cris et les gestes, ils sembloient insister sur ce que l'un de nous se détachât pour arriver jusqu'à eux. Après leur avoir répondu quelque temps par des cris et des gestes analogues, nous leur fîmes une espèce d'adieu, et reprîmes tranquillement notre chemin le long du bord de la mer. A peine nous les eûmes perdus de vue, que nous franchîmes

les dunes pour rentrer dans l'intérieur du pays, et traverser la presqu'île. Mais avant d'arriver à cette triste et dernière partie de notre histoire , il convient de terminer d'abord tout ce qui concerne les hommes dont je viens de parler.

Les plus anciennes chroniques que nous ayons sur cette partie de la Nouvelle-Hollande nous la représentent comme habitée par une race de géans redoutables; Vlaming, en 1697, parle des empreintes gigantesques de pieds humains qu'il observa sur les bords de la rivière des Cygnes, à la terre d'Edels; deux de nos officiers, MM. Heirisson et Moreau, en avoient rencontré de semblables en remontant la même rivière (*tom. I^{er}, pag. 357*); M. L. Freycinet, à son tour, avoit été saisi d'étonnement à la vue d'une empreinte de ce genre, qu'il trouva à la baie des Chiens-Marins (*tom. I^{er}, pag. 384*).

Ces rapprochemens divers, auxquels ne manquoient pas de se livrer les amis du merveilleux (car on en comptoit aussi quelques-uns parmi nous), leur paroissoient être, avec le double rapport de nos pêcheurs, sinon des démonstrations rigoureuses, au moins des probabilités bien fortes en faveur de l'existence d'une race d'hommes géans sur ces bords.

Le résultat des observations que nous pûmes faire à cet égard suffiroit seul pour détruire une telle hypothèse. Des quatorze naturels dont il vient d'être question, un seul paroissoit avoir 5 pieds 4 à 5 pouces; c'étoit celui-là même qui marchoit à la tête de la bande, et qui nous avoit plus particulièrement harangué. A cet individu près, tous les autres étoient d'une taille ordinaire, même petite; et nous distinguâmes bien en eux cette foiblesse des membres, cette gracilité des formes, qui caractérisent les diverses peuplades de la Nouvelle-Hollande (*tom. II, pag. 407, 431*). D'un autre côté, MM. Saint-Criq et Bailly, dans l'attaque qu'ils eurent à soutenir contre les hommes farouches de cette même presqu'île (*tom. I^{er}, pag. 387*), ne leur trouvèrent rien de plus extraordinaire que nous, soit dans la taille, soit dans le courage. Il n'est pas jusqu'aux dimensions des cabanes et des souterrains que j'ai décrits, qui ne démentent l'existence de ces nouveaux géans du sud.

A peine étoit-il une heure après midi, lorsque nous nous remîmes en route pour retourner à la chaloupe; chargés des plus riches collections de ces bords, nous nous félicitons, mes compagnons et moi, du résultat heureux de notre

entreprise, et nous étions bien loin de soupçonner le péril imminent qui nous menaçoit alors.

Bientôt, en effet, par une suite de circonstances qu'il seroit inutile de rapporter ici, nous nous trouvâmes égarés au milieu des broussailles qui couvrent la presqu'île. Le soleil étoit encore au plus haut point de sa carrière ; sa chaleur, réfléchie par les sables blancs, étoit insupportable ; nul souffle de vent ne rafraîchissoit l'atmosphère, et les végétaux misérables parmi lesquels nous errions, ne pouvoient nous fournir aucune espèce d'ombrage ; une soif ardente nous tourmentoit, et nous manquions également de boisson et de nourriture. Dans cet état, trois heures entières furent employées à une marche des plus soutenues et des plus pénibles, au bout de laquelle, en redescendant au rivage, nous nous trouvâmes à une demi-lieue du point d'où nous étions partis.....

Le triste essai que nous venions de faire ne nous permettant pas de tenter une seconde fois le passage de la presqu'île, nous nous déterminâmes à suivre le contour de la grève, quelque long que ce dernier chemin dût être.

Cependant le soleil s'étoit abaissé vers l'ouest,

il frappoit en plein contre le revers des dunes que nous avions à prolonger : cette réverbération ajoutoit à l'excès d'une chaleur que le calme de l'atmosphère et des eaux rendoit suffocante. Nous ne tardâmes pas à en ressentir les funestes effets ; une sueur excessive et continuelle résolvait nos corps. Notre foiblesse fut bientôt à son comble : vainement nous nous remplissions la bouche de petits cailloux pour déterminer l'afflux de quelques gouttes de salive, la source en paroissoit tarie ; un sentiment de sécheresse et d'aridité pénible, une insupportable amertume, nous rendoient la respiration difficile et en quelque sorte douloureuse ; nos jambes tremblantes ne pouvoient plus nous soutenir ; à chaque instant nous tombions les uns ou les autres, et nous étions long-temps avant de pouvoir nous relever.

Ce fut alors que je me vis contraint d'abandonner la plus grande partie des riches collections que je venois de conquérir au prix de tant de dévouement et de périls, et que le bon M. Guichenot avoit eu la complaisance de m'aider à traîner jusque là : mais bientôt, accablé lui-même sous le poids de la fatigue, de la chaleur, de la soif et de la faim, il tomba sur le sol, pâle, défiguré,

les yeux presque éteints. Tous nos secours furent impuissans; il ne pouvoit plus se relever; il vouloit, disoit-il, mourir sur ce point. En attendant que notre malheureux compagnon eût repris quelque force, je proposai à M. Petit de nous plonger dans l'eau de mer jusqu'à la poitrine, et d'y rester quelques instans, bien assuré d'avance que cette espèce de bain apporteroit un peu d'allègement à nos peines ¹. L'effet surpassa de beaucoup toutes mes espérances; une douce fraîcheur sembloit pénétrer par tous les pores; notre bouche devint moins brûlante; le tiraillement pénible que nous ressentions dans l'estomac et le bas-ventre cessa comme par enchantement; nous sentîmes renaître quelque vigueur;..... en un mot, ce bain salulaire nous arracha vraisemblablement à la mort; sous sa douce influence, M. Guichenot parut se ranimer. Pour prolonger les bons effets que nous en éprouvions, nous résolûmes, après avoir abandonné une partie

¹ « Lorsqu'il se sentoit accablé de fatigue (Cook parle d'un de ses matelots perdu sur l'île de Noël), il se déshabilloit, se mettoit pendant quelque temps dans les basses eaux qu'on voit sur la grève, et il dit que cette manière de se rafraîchir ne manqua jamais de le soulager. » Cook, 3^e Voyage; tom. II, pag. 328.

de nos vêtemens et nos chaussures, de continuer à marcher dans la mer. Au coucher du soleil, une petite brise s'éleva du large; nous sortîmes de l'eau pour reprendre le chemin de la grève, et cheminer, s'il étoit possible, un peu plus vite. Notre épuisement ne tarda pas à se renouveler, et la nuit vint nous surprendre au milieu des plus pénibles efforts. Après nous être traînés de pointe en pointe, nous aperçûmes enfin un grand feu, que nos compagnons avoient allumé pour nous servir de point de reconnoissance..... Cette vue ranima momentanément notre courage, et nous parvîmes au lieu du rendez-vous à dix heures et demie du soir. Mais en ce moment la prostration de nos forces étoit à son comble; à moins de deux cents pas, nous tombâmes comme inanimés sur la grève. Nos bonx compagnons s'empressèrent d'accourir; ils nous relevèrent, ils nous soutinrent, et, disposant plusieurs feux autour de nous, ils parvinrent à rallumer le flambeau d'une vie prête à s'éteindre. Leur empressement étoit d'autant plus vif, que déjà ils avoient perdu l'espoir de nous retrouver. Mon ami M. de Montbazin avoit envoyé de toutes parts des détachemens à notre recherche, et l'inutilité de ces tentatives le portoit à croire que nous étions

tombés sous les coups des sauvages. Son amitié généreuse ne s'étoit pas bornée à ces soins ; il avoit refusé d'obéir à l'ordre trois fois répété que le commandant lui avoit donné de repartir pour le bord , en faisant tirer trois fois le canon du vaisseau. Les motifs de sa désobéissance étoient si impérieux , qu'il ne doutoit pas qu'elle ne fût approuvée par le commandant lui-même.....

Cependant nos peines étoient bien loin d'avoir atteint leur dernier terme. Il ne restoit sur la chaloupe aucune espèce de nourriture ou de boisson¹ ; il fallut passer la nuit entière étendus

¹ Parmi les principales causes de nos désastres, il faut compter surtout l'inconcevable opiniâtreté de notre commandant à ne jamais prendre à bord de ses vaisseaux que la quantité de vivres rigoureusement nécessaire pour le temps qu'il se proposoit de consacrer à chacune de ses campagnes, sans jamais tenir compte des difficultés ou des obstacles imprévus qui pouvoient en prolonger la durée. Les mêmes calculs produisoient des résultats non moins déplorables sur nos embarcations ; chacune d'elles ne recevoit, en partant, que les vivres absolument indispensables pour le nombre des hommes qu'elle portoit, et pour celui des jours qu'ils étoient censés devoir employer à leur mission. Il en étoit de même pour les divers campemens que nous établissions à terre. De là, ces privations pénibles, qui pesoient sur nous à la

sur le sable, dans nos vêtemens tout trempés d'eau de mer. Pour comble de malheur, un

moindre contrariété que nous éprouvions dans nos opérations générales ou particulières.

Il n'étoit pas jusqu'au système de distribution de l'eau qui ne fût essentiellement vicieux. Ainsi, pour me borner au cas particulier dont il s'agit maintenant, la ration journalière étoit d'une pinte par homme. Cette quantité, déjà si modique pour les individus qui restoient à bord du navire, devenoit absolument insuffisante aux besoins des matelots qui, sous un soleil brûlant, devoient tamer quelquefois des journées entières; il en étoit de même pour les naturalistes, qui, par le genre de leurs recherches, étoient obligés de faire des courses lointaines sur ces plages arden-tes. Souvent le cri du besoin, plus impérieux que la voix de la raison, réduisoit les plus sobres à consommer, dans quelques heures, ce qui devoit leur servir pour la journée, et à s'abandonner ainsi aux angoisses les plus déchirantes..... Il n'étoit pas, sous des prétextes d'économie non moins funestes, jusqu'aux armes, jusqu'aux boussoles même, qu'on ne refusât souvent à nos embarcations.....

Sans doute il est pénible d'avoir de tels détails à rapporter; mais ils intéressent trop essentiellement le succès et même le salut des navigateurs qui doivent courir la même carrière que nous, pour que ce ne fût pas une sorte de crime de les leur taire; et s'il est vrai que la leçon du malheur soit susceptible de se graver plus profondément dans le cœur de l'homme, puisse celle que nous leur aurons fournie rester toujours présente à leur pensée !....

brouillard épais, qui s'éleva le lendemain matin à la surface des flots, ne nous permit pas, faute de boussole ! de rejoindre le navire avant deux heures du soir. Alors nous nous trouvions réduits au plus déplorable état. Depuis quarante-quatre heures nous n'avions ni bu ni mangé, et nous en avions marché quatorze. Pâles et tremblans, les yeux caves, la physionomie éteinte, à peine nous pouvions nous soutenir, à peine je pouvois distinguer les objets ; je n'entendois presque plus ¹, et ma langue desséchée se refusoit à la parole.

Tout le monde, en nous voyant ainsi défaillans, se sentit pénétré de compassion et d'intérêt ; c'étoit à qui nous témoigneroit les soins les plus doux, les sollicitudes les plus affectueuses..... Notre commandant seul resta pour nous ce qu'il avoit été jusqu'alors pour tous ses misérables compagnons... En vain, M. de Mont-

¹ « Et pour fin de nos misères, quand nous fûmes arrivés » à Nantes, nous fûmes environ huit jours oyans si dur, » et ayant la vue si offusquée, que nous pensions devenir » sourds et aveugles. » De Léry, Hist. de la navigation, etc., pag. 420.

Cet effet de l'imagination sur les organes de la vue et de l'ouïe me paroît digne de l'intérêt des physiologistes.

bazin rapportoit douze à quinze cents livres de sel d'une expédition qui ne devait pas, d'après les instructions qu'il avoit reçues, en produire dix livres; le commandant lui fit un crime *de ne pas nous avoir abandonnés tous les trois* (ce sont les expressions de ce chef) : il le condamna à payer 10 francs par chaque coup de canon tiré pour son rappel; et cet affreux jugement, il osa l'inscrire sur son journal..... Homme malheureux ! j'avois, pour lui sauver la vie à Timor, partagé avec son médecin la foible provision de l'excellent quinquina que je conservois pour moi-même (*tom. I, pag. 332*)..... Les soins les plus touchans de l'estime et de l'amitié ne purent prévenir une fièvre violente qui se déclara dès le soir de notre retour, et qui me retint plusieurs jours au lit. M. Guichenot fut également très-malade, et nous eûmes l'un et l'autre beaucoup de peine à nous rétablir de l'épuisement où nous étions tombés.

Tandis que ces divers événemens se passaient au mouillage de la corvette, M. L. Freycinet exécutoit d'intéressans travaux dans la partie nord de la baie. Naviguant pendant cinq jours entiers au milieu des hauts-fonds, cet habile officier étoit parvenu à sonder tous les points, à fixer la

position de tous les bancs, à déterminer toutes les passes, complétant ainsi le bel ensemble de ses anciens travaux géographiques sur la vaste baie dont il s'agit, et préparant à notre expédition l'une des cartes les plus importantes dont elle ait enrichi la science nautique ¹.

Sous d'autres rapports, l'expédition de M. Ransonnet dans le havre Hamelin mérite de nous occuper à son tour. L'objet essentiel de cette expédition, ainsi que nous l'avons déjà dit, étoit de se procurer le plus grand nombre possible de ces tortues dont, à bord du *Naturaliste*, on avoit fait une pêche si riche et si facile (*tom. I, pag. 391*) : malheureusement la saison étoit peu favorable à nos recherches, et M. Ransonnet put à peine en huit jours se procurer douze de ces animaux aux mêmes lieux où nos compagnons les avoient, autrefois, rencontrés par milliers ². Cette rareté des tortues est aussi sim-

¹ Cette carte, dont nous ne présentons ici (*pl. 14*) qu'une faible réduction, a été publiée, avec tous ses détails, dans la partie Géographique de notre Voyage, qui a paru sous les auspices du Ministre de la marine.

² Lors du premier séjour du *Naturaliste* dans la baie des Chiens-Marins, les tortues étoient si abondantes sur l'île

ple à expliquer qu'elle étoit facile à prévoir. C'est au printemps, en effet, que ces amphibiens s'approchent des îles désertes et sablonneuses, pour y déposer leurs œufs et les faire éclore à la chaleur du soleil : ils séjournent à terre aussi long-temps que l'éducation de leur jeune famille l'exige; après quoi ils regagnent la haute mer, où ils vivent habituellement. Un petit nombre d'individus foibles ou malades restent seuls au rivage, et ce fut parmi ces derniers que nous pûmes nous en procurer quelques-uns.

Ainsi l'habitation des tortues marines, comme celle des phoques, est essentiellement subordonnée à la marche des saisons, et le navigateur prudent doit tenir compte de cette circonstance, pour ne pas être trompé dans ses recherches et dans les spéculations commerciales qu'il

Faure, que ceux de nos gens qui la découvrirent purent dans quelques instans en remplir leur canot; il n'y avoit absolument qu'à les prendre. Après avoir dépecé huit de ces tortues pour se débarrasser de leurs carapaces et des viscères, ils en rapportèrent dix-huit autres vivantes, qui pesoient de 250 à 300 livres chacune. Celles dont ils n'avoient conservé que la chair étoient encore plus fortes. (Note communiquée par M. Ransonnet, qui se trouvoit, à l'époque dont il s'agit, embarqué sur *le Naturaliste*.)

voudroit faire sur les animaux dont il s'agit. Il en faut dire autant de ces baleines qui nous avoient pour ainsi dire *effrayés*¹ par leur nombre, lors de notre premier mouillage à la baie des Chiens-Marins (*tom. I, chap. VI*), et dont nous ne rencontrâmes pas un seul individu à notre retour dans cette baie.

Quelques détails assez intéressans se rattachent encore à l'expédition de M. Ransonnet; pendant son séjour sur l'île Faure, il recueillit plusieurs observations précieuses pour l'histoire de cette île. Nous allons les faire connoître ici.

L'île Faure, située au milieu du havre Hamelin, a 3 lieues de longueur environ, sur une

¹ Pour prouver que cette expression n'a rien d'exagéré, il suffira de rappeler ce que l'intrépide Dampier dit lui-même de ces baleines de la terre d'Endracht :

« Notre navire en étoit environné de toutes parts.....
» J'avoue que le bruit de leur souffle et le battement de leurs
» queues, qui faisoit blanchir la mer comme s'il y eût eu
» quelque brisant et que les vagues eussent donné contre des
» rochers, nous imprimèrent *une grande frayeur*. » (Dampier, Voyage aux Terres australes, *tom. IV, pag. 107.*)

IV. B. C'étoit à la même époque que nous, c'est-à-dire au printemps de l'hémisphère austral, que Dampier se trouvoit à la Nouvelle-Hollande.

largeur de 6 à 7 milles; elle est basse, stérile, dépourvue de toute eau douce; sa surface est entièrement couverte de dunes sablonneuses, peu élevées, et mobiles; le fond du sol paroît formé d'une espèce de grès calcaire, tout rempli de coquilles de diverses sortes. D'immenses bancs de sable enveloppent cette île de toutes parts, laissant à peine entre eux quelques intervalles, où l'on trouve de 9 à 12 pieds d'eau. C'est surtout à ces endroits plus profonds qu'appartiennent les plantes marines dont les tortues se nourrissent; ces amphibiens eux-mêmes habitent plus particulièrement la côte occidentale de l'île. La partie de l'est est infestée de requins d'une grandeur et d'une voracité également remarquables : un de ces monstres faillit dévorer ce même Lefèvre qui m'avoit sauvé la vie aux îles Saint-Pierre (*tom. III, page 188*); déjà il étoit renversé; le terrible squalo alloit l'engloutir, lorsque trois autres matelots, accourus à ses cris, parvinrent à le soustraire à la gueule de l'animal. Furieux de se voir enlever sa proie, le requin s'élança à diverses reprises contre le matelot, parvint à lui arracher une partie de ses vêtemens, et ne se retira qu'après avoir reçu cinq blessures.

Plusieurs fois nous avons indiqué d'intéressans rapports entre la nature du sol et celle des êtres vivans qui lui sont propres; nous avons vu partout les diverses tribus d'animaux de terre ou de mer, correspondre à telles ou telles latitudes, à tels ou tels climats, s'accommoder exclusivement de telle ou telle température, de tels ou tels alimens, et ne pouvoir exister que là où se trouvent réunies toutes les circonstances physiques indispensables à leurs besoins. Ce n'est pas seulement au naturaliste que des considérations de ce genre doivent être utiles; souvent le géographe peut en retirer de précieuses lumières; il peut souvent en déduire des conséquences du plus grand intérêt pour l'objet de ses recherches. Malheureusement, il faut l'avouer, cette partie si belle et si philosophique de l'histoire naturelle est à peine ébauchée; et les relations des voyageurs, qui devroient lui servir de base, n'offrent ordinairement que des inexactitudes ou des erreurs, au lieu des faits précis et des notions rigoureuses dont la science auroit besoin. Ce qui nous reste à dire encore sur la baie des Chiens-Marins fournira la double preuve de cette dernière assertion et de l'importance des recherches dont il s'agit.

Parmi les nombreuses observations que Dampier avoit faites à la baie des Chiens-Marins, il en étoit une d'autant plus importante à vérifier, qu'elle contrastoit davantage avec tout ce que nous avons pu voir nous-mêmes dans ces parages; je veux parler de cette tête d'hippopotame que le célèbre navigateur anglois prétendoit avoir trouvée dans l'estomac d'un requin : il est, en effet, bien prouvé pour les naturalistes :

« Nous primes quantité de chiens marins que nos matelots mangeoient de fort bon appétit. Nous en primes un, entre autres, qui avoit 11 pieds de long : l'espace entre les deux yeux étoit de 20 pouces, et il y en avoit 18 d'un coin de la bouche à l'autre. Son estomac étoit comme un sac de cuir fort épais, et si dur, qu'à peine un couteau bien affilé put le couper : nous y trouvâmes la tête et les os d'un *hippopotame*, dont les lèvres velues étoient encore saines et la mâchoire ferme; j'en tirai plusieurs dents, deux desquelles étoient de la grosseur du pouce, et avoient 8 pouces de long; elles étoient déliées au bout et un peu crochues; mais les autres n'avoient pas plus de la moitié de cette longueur. L'estomac du chien marin étoit rempli d'une gelée qui sentoit fort mauvais, ce qui ne m'empêcha pas de garder ses dents et sa mâchoire, et de donner la chair à mon équipage, qui eut soin de n'en laisser rien perdre. » (Dampier, Voyage aux Terres australes, tom. IV, pag. 102.)

1° Que le véritable hippopotame (*hippopotamus amphibius*, Lin.) appartient exclusivement à l'Afrique;

2° Que cet animal ne sauroit se passer d'eau douce;

3° Qu'on ne le trouve que dans les plus grands lacs et les principaux fleuves de l'Afrique, tels que le Nil, le Niger, le Sénégal, la Gambie, le Zaïre, la rivière Orange, etc. ;

4° Qu'il est même assez rare de le voir descendre jusqu'à l'embouchure de ces fleuves (*rarior ad ostia fluviorum*, Erxl.).

Mais, de ce qu'il est bien démontré que l'existence de l'hippopotame se rattache essentiellement à celle des plus grandes réunions d'eau douce, l'observation de Dampier porteroit tout naturellement à conclure qu'il en existe de pareilles à la baie des Chiens - Marins : une telle conséquence se trouvant justifiée d'ailleurs par quelques particularités de la navigation du capitaine anglois ¹, et surtout par l'ignorance absolue où il nous avoit laissés sur tous les détails de ce vaste enfoncement, on ne sauroit être surpris que plusieurs géographes aient cru pou-

¹ *Op. cit.* pag. 103, 104, 105.

voir fixer à ce point l'embouchure de l'une de ces grandes rivières qu'on s'obstine à vouloir donner à la Nouvelle-Hollande. Cette dernière hypothèse ayant été complètement détruite par la belle reconnoissance de MM. Freycinet et Faure (*tom. I, chap. x*), il nous restoit à découvrir quel étoit l'animal qui pouvoit avoir trompé un observateur aussi habile que Dampier, et toutes nos recherches avoient été vaines jusqu'alors. Un heureux hasard nous fournit enfin la solution du problème, et cette dernière découverte fut encore le résultat de la mission de M. Ransonnet dans le havre Hamelin.

Tout près de l'endroit où Lefèvre faillit être dévoré par un requin, gisoit étendu sur la grève un animal de 6 à 7 pieds de longueur, à demi décomposé déjà par la putréfaction, et qui parut à nos matelots assez différent des phoques, pour que ces bonnes gens crussent devoir m'en rapporter au moins quelques débris; ne pouvant se charger de la tête entière, à cause de la puanteur extrême qu'elle exhaloit, ils en arrachèrent sept dents qu'ils vinrent m'offrir. Il me fut facile de reconnoître que ces dents avoient appartenu, à la vérité, à un animal herbivore, comme l'hippopotame, mais qu'elles différoient essentielle-

ment d'ailleurs de celles qui caractérisent ce dernier genre. Elles provenoient en effet d'un *dugon*, mammifère marin peu connu, et qui paroît être relégué dans l'océan Indien. « Cet » animal, dit Leguat (et cet ancien voyageur » est celui qui en parle avec le plus de détail), » parvient jusqu'à la longueur de 20 pieds..... » Il pâit par troupeaux comme les moutons, » à 3 ou 4 pieds d'eau seulement..... Nous en » trouvions quelquefois trois ou quatre cents » ensemble, qui païssoient l'herbe au fond de » l'eau..... Nous n'avons pas remarqué que cet » animal vienne jamais à terre; je doute qu'il » pût s'y traîner, et je ne crois pas qu'il soit » amphibie. » (Leguat , *tom. I, Voy. pag. 94-96.*)

« Chacun de ces poissons prodigieux, dit Bar- » chewitz, avoit plus de six aunes de long; le » mâle étoit un peu plus gros que la femelle : » leur tête ressembloit à celle d'un bœuf.... Lors- » qu'on les tua, ils se promenoient, à quelques » toises de profondeur, et mangeoient d'une » herbe verte qui croît sur le rivage. » (Barchewitz , *Ost-Indian Reise-Beschreib. pag. 381.*)

C'est à ce caractère d'herbivore, que le dugon seul dans ces régions partage avec l'hippopotame,

qu'il faut attribuer sans doute l'erreur de Dampier ; erreur d'autant plus excusable, que ce célèbre voyageur n'avoit eu sous les yeux qu'une tête à moitié décomposée par la digestion. A l'égard des deux dents plus longues dont parle Dampier, et qui vraisemblablement auront aussi contribué à l'abuser, elles appartiennent également à l'hippopotame et au dugon, avec cette différence essentielle, que le premier de ces deux animaux les porte à la mâchoire inférieure, et le dernier à la mâchoire supérieure ; mais le silence du navigateur anglois exclut ici tout moyen de distinction, et même toute possibilité de comparaison.

Du reste, nous n'avons vu nous-mêmes aucune trace de dugon dans ces parages ; à moins peut-être qu'il ne faille rapporter à ce genre l'animal monstrueux qui, dans la rivière des Cygnes, causa tant d'épouvante à nos compagnons. *Ce hurlement terrible, semblable au mugissement d'un bœuf, mais beaucoup plus fort, et qui paroissoit sortir des roseaux* (tom. I, pag. 359), ne sauroit appartenir, en effet, qu'à l'une des plus grandes espèces d'animaux que l'océan Indien nourrisse dans ses flots : or, de tous ceux que l'on y connoît, le dugon seul présente des di-

mensions analogues au *bruit terrible* dont il s'agit. Une telle présomption se trouve confirmée d'ailleurs par tous les détails que nous avons déjà donnés sur la rivière des Cygnes, ou plutôt sur le long bras de mer qu'on désigne sous ce nom.

Ainsi, grâce à l'intérêt que de simples matelots vouloient bien, à l'exemple de leurs officiers, accorder à mes travaux, nous nous trouvons conduits à une solution aussi simple que précise de deux problèmes également importants pour la zoologie et pour l'histoire physique de la Nouvelle-Hollande.

Toutes nos recherches à la baie des Chiens-Marins étant ainsi terminées, nous appareillâmes le 23 mars au matin, pour nous porter directement à la terre de Witt; et dès le lendemain, nous passâmes pour la sixième fois le tropique du capricorne. Le thermomètre se soutenoit alors de 20 à 24 degrés; le baromètre varioit de 28 pouces à 28 pouces 2 lignes; le ciel étoit couvert, nébuleux, et l'hygromètre indiquoit de 90 à 95 degrés d'humidité. A cet ensemble de phénomènes, il étoit facile de reconnoître les régions équatoriales au milieu desquelles nous devions désormais naviguer.

Le 27, nous atteignîmes la hauteur du cap Nord-ouest, où finit la terre d'Endracht et commence la terre de Witt. Les détails de la nouvelle campagne que nous fîmes sur ce périlleux théâtre feront le sujet du chapitre suivant.



CHAPITRE XXX *.

DEUXIÈME CAMPAGNE A LA TERRE DE WITT; NOUVELLE
RECONNOISSANCE DE L'ARCHIPEL BONAPARTE; MOUIL-
LAGE AUX ÎLES DE L'INSTITUT; RENCONTRE D'UNE
FLOTTILLE MALAISE; PÊCHE DES HOLOTHURIES OU
TRIPANS.

Du 27 mars au 29 avril 1803.

DE toutes les parties de la Nouvelle-Hollande, il en est peu qui aient été l'objet d'autant de tentatives de la part des navigateurs européens que la terre de Witt; et cependant tous les détails de cette terre immense restoient encore à peu près inconnus à l'époque où nous l'abordâmes nous-mêmes pour la première fois. Alors une multitude d'îles sauvages et de hauts-fonds dangereux furent découverts ou fixés par nous d'une manière exacte; alors plusieurs points de

* Péron avoit commencé la rédaction de ce chapitre; à sa mort j'ai refondu ce travail pour le compléter sous divers rapports. L. F.

la terre continentale furent reconnus avec soin ; et en prolongeant l'archipel Bonaparte dans toute son étendue, nous avons marqué la limite des dernières terres vers le nord-ouest.

Cependant tous ces travaux , quelque intéressans qu'ils fussent, étoient bien loin de présenter l'ensemble de la géographie de ces vastes régions : il nous restoit à pénétrer au-delà de ces récifs et de ces archipels nombreux qui nous avoient arrêtés dans notre première campagne ; il nous restoit à reconnoître les détails de ces mêmes îles dont nous avons déterminé l'ensemble ; il nous restoit enfin à aborder sur cette terre continentale, dont toutes les productions étoient encore inconnues à l'Europe.

Aguerris par une longue navigation de ce genre, aidés par le *Casuarina*, nous espérions, plus heureux que Guillaume de Witt, que Vianen, et les autres navigateurs hollandois, triompher des obstacles qui jadis avoient forcé Dampier à s'éloigner deux fois de ces parages, et qui depuis avoient également repoussé Saint-Allouarn..... Flatteuses illusions, qui ne tardèrent pas à s'évanouir !

Immédiatement à l'est du cap Nord-ouest est une espèce de grande baie de 20 milles d'ou-

verture environ , vers le fond de laquelle nous crûmes distinguer quelques coupures ; c'est à ce point de la terre de Witt qu'appartient le groupe des îles de Rivoli, dont nous avons déjà parlé dans le premier volume (*chap. vii*) ; plus loin , en remontant vers le nord-est, se trouvent deux autres îles, de 3 à 4 milles chacune, dont la plus septentrionale fut désignée sous le nom d'*île Rosily*, en l'honneur du navigateur célèbre à qui la marine française est redevable de tant de cartes précieuses de la mer Rouge, du golfe Persique, de la Cochinchine, des Philippines, etc.

La journée du 27 mars fut remarquable par la rencontre que nous fîmes de plusieurs récifs. Dès la pointe du jour, la couleur blanchâtre de la mer parut annoncer des hauts-fonds ; nous continuions cependant notre route, lorsque l'agitation des vagues nous permit de distinguer un brisant dangereux dont nous n'étions plus qu'à la distance de moins d'un mille.

Bientôt après, de grands bancs de sable se firent apercevoir en avant de la terre que nous cherchions à rallier ; nous les prolongeâmes à la distance d'une lieue ; enfin nous atteignîmes le continent : il étoit sur ce point extrêmement bas, sablonneux et stérile ; une ligne légè-

ment onduleuse en dessinoit le profil ; nous y reconnûmes successivement le *cap Poivre*, le *cap Malouet* et le *cap Dupuy*.

Déjà nous nous félicitions de ces découvertes, lorsqu'un nouveau banc de sable, environné de brisans, se montra à nos regards ; en vain, pour l'éviter, nous nous pressâmes de virer de bord ; le sable, qui parut se mêler avec l'eau de mer dans la ligne de notre sillage, fit assez connoître que nous avions effleuré la surface du banc : dans ce moment critique, le commandant ordonna de suspendre les sondes, qui, devenues inutiles, ne pouvoient plus qu'alarmer l'équipage. Notre latitude à midi se trouvoit de $20^{\circ} 31' 52''$ sud, et notre longitude de $112^{\circ} 59' 42''$ à l'est de Paris.

A peine échappés à ce dernier péril, nous voulûmes revenir sur la terre ; une nouvelle chaîne, très-étendue, de hauts-fonds et de récifs, nous obligea de renoncer à cette entreprise. Tout le reste du jour fut employé à tourner ces brisans par le nord. Plusieurs d'entre eux nous parurent devoir rester en partie découverts à marée basse.

C'est à cette dernière circonstance qu'il faut attribuer sans doute la multiplicité extraordinaire des animaux marins sur cette partie des côtes de la Nouvelle - Hollande : d'innombrables

légions de pétrels , de mauves , de goëlands , de sternes , de fous , de cormorans , etc. , planoient dans les airs ; des milliers de poissons de diverses sortes se pressoient autour de nos navires , et de longs reptiles marins sillonnoient rapidement la surface des flots.

Le 28 mars fut plus particulièrement consacré à connoître les *îles Montebello* : elles sont au nombre de trois , et chacune d'elles n'a pas moins de 10 à 12 milles de circonférence ; stériles d'ailleurs , comme toutes celles de ces parages , elles paroissent être inabordables du côté de l'ouest , à cause des redoutables récifs dont je viens de parler.

De ces trois îles , celle du nord-ouest seulement avoit été aperçue lors de notre première campagne à la terre de Witt , et désignée par nous sous le nom d'*île l'Hermite* ; les deux autres furent appelées *île Lowendal* et *île la Trimouille*. Cette dernière est la plus orientale , et paroît de loin comme formée de deux îles distinctes.

Pendant toute la journée du 29 , nous naviguâmes à vue d'un nombre prodigieux d'îles et d'ilots , que nous jugeâmes devoir être l'archipel où aborda Dampier en 1699. « Du haut de notre » grand mât , dit ce navigateur célèbre , nous dé-

» couvrîmes une infinité d'îles à l'est et à l'ouest,
» aussi loin que notre vue pouvoit s'étendre. De
» même vers le sud on ne voyoit que des îles.....
» Les grandes étoient assez hautes, mais elles pa-
» roissoient arides et jaunâtres. » (Dampier, Voy.
aux Terres australes, *tom. IV, pages 109 et*
112.) Ces îles nombreuses sembloient former
une triple chaîne en avant de la terre continen-
tale, que nous crûmes distinguer sur quelques
points, à une grande distance vers le sud. Les
plus considérables d'entre elles ne nous parurent
pas avoir au-delà de 4 à 5 milles d'étendue; plu-
sieurs sont défendues par des bancs de sable et de
corail, que *le Casuarina* reconnut de très-près, en
rangeant à moins de 50 toises l'une des princi-
pales, probablement celle où débarqua Dampier,
et qu'il désigna sous le nom d'*île du Romarin*.
Le triste tableau qu'il fait de cette île et de celles
qui l'avoisinent, les précautions excessives qu'il
lui fallut prendre pour en approcher, les dan-
gers qu'il y courut durant un mouillage de vingt-
quatre heures, l'empressement de tous ses offi-
ciers à s'éloigner de ces parages, la crainte qu'il
eut lui-même de s'engager parmi ces îles, mal-
gré l'espoir qu'il avoit *d'y trouver quelque sorte*
de bon minéral ou de l'ambre gris (Op. cit.

pag. 112); toutes ces circonstances parurent à notre commandant autant de motifs pour ne pas s'y arrêter : en conséquence, il continua sa route vers l'est. A sept heures du soir nous avons dépassé les dernières îles de ce groupe : nous le nommâmes *archipel Dampier*, en l'honneur du fameux navigateur à qui l'on devoit les seules notions exactes que nous eussions encore sur les îles qui le composent.

Le 30, pendant toute la matinée, nous naviguâmes par un fond assez égal de 7 à 11 brasses, dépassant successivement plusieurs îles sauvages, que nous désignâmes sous différens noms, et derrière lesquelles nous crûmes, à diverses reprises, apercevoir le continent : une espèce de coupure que nous y découvrîmes, nous parut indiquer l'ouverture d'un port; nous l'avons désignée sur nos cartes sous le nom d'*entrée Bouguer*. A midi, nous nous estimions par la latitude de 20° 28' 40" sud, et par 114° 59' 22" de longitude à l'est de Paris : à trois heures, nous avons atteint la hauteur des îles Forestier (*tom. I, chap. VII*). Cette partie de la Nouvelle-Hollande présente un caractère de désordre et de déchiremens qui sembleroit attester de grandes catastrophes physiques; la présence d'une île volcanique sur ce

point paroît en être à la fois la preuve et l'effet.

Bientôt nous nous trouvâmes aux écores des basses du Géographe; pendant tout le reste du jour, nous prolongeâmes cette barrière dangereuse sans pouvoir en atteindre l'extrémité qu'à la nuit. Alors l'obscurité nous contraignit à jeter l'ancre dans un chenal que forment entre eux, d'une part les récifs dont je viens de parler, de l'autre une batture que nous avions découverte lors de notre première campagne, et qui restoit à moins de deux lieues de nous, vers le nord-ouest; position difficile, et qui auroit pu nous être funeste, si nous y eussions éprouvé quelques-unes de ces brises nocturnes *carabinées* dont parle Dampier (*loc. cit. pag. 114*), et dont nous avons eu nous-mêmes à nous plaindre (*tom. I, pag. 280*). Heureusement la nuit fut très-belle; plusieurs de nos matelots l'employèrent à pêcher à la ligne, ce qui nous procura une magnifique espèce d'amphinone. Ce beau ver marin, qui brille des plus riches reflets de l'or, de la pourpre et de la rose, n'a quelquefois pas moins de 7 pouces de long : avalant à chaque instant les hameçons de nos pêcheurs, il les désoloit en quelque sorte par sa voracité.

Du 30 mars au 2 avril, nous ne pûmes point

voir la terre d'assez près pour en faire la géographie ; on aperçut cependant une fumée dans le lointain , preuve évidente que ces contrées sauvages recèlent aussi quelque horde misérable de l'espèce humaine.

Le 2 avril , à neuf heures du matin , nous découvrimus des brisans qui se projetoient en avant d'une terre voisine. Le *Casuarina* reçut ordre d'aller les reconnoître de plus près , et de s'assurer s'il y avoit un passage entre ce point et le continent.

La terre dont il s'agissoit est un îlot bas et sablonneux , entouré d'un banc de récifs à fleur d'eau , qui a paru composé de corail et de roches. En prolongeant ces récifs à moins d'une encablure , on s'aperçut que le *mirage* les faisoit paroître beaucoup plus étendus qu'ils ne le sont réellement ; leur longueur totale , du nord-est au sud-ouest , n'excède pas 3 milles. L'effet de ce mirage étoit d'ailleurs tel , que le *Géographe* , qui naviguoit à plus d'une lieue des brisans , paroissoit en être environné de toutes parts , et qu'il n'étoit personne à bord du *Casuarina* qui ne le crût dans un péril imminent. La magie de l'illusion ne fut détruite que par son excès même : en voyant ce navire affecter successivement mille po-

sitions diverses, et paroître tantôt au-dessus, tantôt au-dessous des flots, nous reconnûmes bientôt le même phénomène qui nous avoit déjà causé des craintes et des surprises semblables (*tom. I, pag. 174, et tom. III, pag. 158 et 159*). Dans le sud-ouest de ce premier îlot, on en découvrit un autre également environné de brisans : nous les désignâmes tous les deux sous le nom d'*îlots des Tortues*, à cause du grand nombre d'animaux de ce genre que nous aperçûmes dans ces parages. Au-delà, vers le sud, on distinguoit très-bien, du haut des mâts, une longue bande de terres basses et rougeâtres qui faisoient évidemment partie du continent. Notre latitude, à midi, fut observée de $19^{\circ} 50' 13''$ sud, et la longitude de $116^{\circ} 23' 48''$ à l'est de Paris.

Cependant nous continuions à courir vers l'est, naviguant par un fond assez égal de 10 à 12 brasses, lorsque, sur les six heures du soir, la sonde tomba tout-à-coup de 10 à 8, puis à 7, 6 et 5 brasses. Vainement nous cherchons, par les manœuvres les plus rapides, à nous tirer du péril qui nous menaçoit; les sondes diminuent encore; déjà nous n'avons plus que 15 pieds d'eau, et notre navire en tire près de 14. Pour comble d'alarme, le plomb indique partout fond de ro-

che. Ce fut un moment bien intéressant que celui-là : familiarisé depuis long-temps avec tous les dangers de la navigation, l'équipage fit preuve alors du plus honorable courage ; un silence profond régnoit à bord ; on eût dit que chacun cherchoit à saisir le premier bruit du brisement du navire. Dans cette position la nuit vint nous surprendre, et rendit nos manœuvres plus incertaines ; en vain nous retrouvâmes durant quelques instans un fond de 8 brasses, il étoit impossible de jeter l'ancre parmi les roches qui le tapissoient. Nous ne tardâmes pas à retomber par 3 brasses ; et pendant plus de deux heures il fallut suivre dans l'obscurité cette périlleuse navigation : heureusement le temps étoit beau, la mer calme, et les vents foibles ; sans cette réunion de circonstances favorables, c'en étoit fait du *Géographe*, dont le grand tirant-d'eau rendoit la navigation plus embarrassante. Enfin nous parvînmes à découvrir, par 6 brasses, un petit espace sablonneux ; nous y laissâmes tomber l'ancre, au risque d'y rester échoués dans le cas où la mer seroit haute alors. Malgré cette appréhension, que la force des marées en ces parages¹ rendoit assez probable, tout le monde

¹ Les marées sont quelquefois de 25 pieds sur les côtes

se trouvoit tellement fatigué des manœuvres du soir, que la nuit se passa dans la sécurité la plus parfaite : tant l'habitude du péril rend l'homme supérieur à la crainte qu'il peut inspirer !

Le jour si désiré parut enfin, et nous sentîmes mieux alors tout le bonheur que nous avions eu de trouver un point si favorable à notre mouillage; une grande partie des hauts-fonds que nous avions en vue étoient à sec, et paroissoient se prolonger dans le sud jusqu'aux terres continentales. *Le Casuarina* mit sous voile le premier pour s'assurer du passage; *le Géographe* le suivit bientôt, et nous parvîmes ainsi à déborder cette vaste batture, à laquelle nous avons donné le nom de *banc des Amphinomes*. Notre latitude, le 3 avril à midi, étoit de $19^{\circ} 41' 31''$ sud, et notre longitude de $117^{\circ} 3' 24''$ à l'est de Paris. De midi à trois heures, nous eûmes un calme plat; mais à cette dernière heure une petite brise s'étant élevée, nous en profitâmes

de la terre de Witt. Voyez *tom. I, pag. 274*; et Dampier, *Voyage autour du monde, tom. III, pag. 146*; idem, *Voyage aux Terres australes, tom. IV, pag. 121*. Nous ne les avons jamais observées directement nous-mêmes de plus de 15 pieds; Voy. le texte de la *partie Géographique* de notre Voyage; *liv. II, chap. VIII*.

pour porter à l'est. Bientôt le fond diminua de 12 à 10, puis à 4, puis à 3 brasses; enfin la sonde n'indiqua plus que 14 pieds; c'étoit, à quelques pouces près, le tirant-d'eau du *Géographe*. On ne doutoit plus qu'il ne fût près d'échouer; mais la nature du fond diminua cette fois la terreur qu'une telle perspective devoit inspirer; il étoit en effet d'un beau sable blanc très-pur. La mer, autour de nous, paroissoit tellement blanchâtre, qu'il étoit hors de doute que nous fussions environnés de bancs de sable : nous parvînmes toutefois à nous retirer d'une position aussi dangereuse; et sur les huit heures du soir, nous laissâmes tomber l'ancre par un fond de 25 brasses. La terre, durant presque tout le jour, et lors même que nous étions engagés sur les hauts-fonds, avoit à peine été aperçue.

Tous ces bancs, tous ces récifs qui nous désespéroient en nous empêchant de nous occuper de la géographie des côtes, étoient au contraire bien favorables à nos recherches d'histoire naturelle; et pendant ces jours d'alarmes, nous nous enrichîmes d'une foule d'espèces d'animaux marins qui nous étoient encore inconnues. Les serpens de mer nous étonnèrent surtout par leur

nombre prodigieux : on en distinguoit de toutes couleurs et de diverses proportions; quelques-uns étoient de la grosseur du bras, et n'avoient pas moins de 5 à 6 pieds de long. Mais ce qui fixa plus particulièrement nos regards, ce fut une espèce de poussière grisâtre qui couvroit la mer sur un espace de plus de 20 lieues de l'est à l'ouest. Déjà ce phénomène extraordinaire avoit été observé par Banks et Solander dans les parages de la Nouvelle-Guinée¹; ces deux illustres voyageurs rapportent que les matelots anglois, comparant cette poussière à de la *sciure de bois*, l'avoient désignée sous ce dernier nom, *sea saw-dust*. Il y a, en effet, une sorte de ressemblance grossière entre les deux objets dont il s'agit; mais en soumettant cette prétendue sciure de bois au foyer d'un microscope, on reconnoît dans chacun des atomes qui la composent une conformation si régulière et si constante, qu'on ne doit pas hésiter à les regarder comme autant de petits corps organiques. Du reste, ils étoient assez semblables à des *glumes* ou balles d'avoine; leur excessive petitesse, jointe à l'absence de toute espèce de mouve-

¹ Collect. d'Hawkesworth, tom. IV, pag. 146-149.

ment sensible, doit les faire considérer comme de véritables œufs de quelque espèce d'animal marin.

La multiplication prodigieuse que suppose une telle quantité d'œufs n'est pas sans exemple dans la nature; il suffira de rappeler à cet égard ces *mers de sang* dont parlent plusieurs navigateurs célèbres, et qui doivent leur couleur à une seule espèce de crustacés microscopiques 1.

1 Voyez, pour les différentes couleurs que la mer est susceptible d'affecter dans certains cas, et qui, *pour la plupart*, doivent être attribuées à des animaux microscopiques :

Anson, Voyage autour du monde, *pag.* 145.

Bougainville, Voyage autour du monde, *tom.* I, *pag.* 15.

Byron, Voyage autour du monde, *tom.* I, *pag.* 14.

Cook, 3^e Voyage, *tom.* I, *pag.* 66.

De Gennes, Voyage au détroit de Magellan, *pag.* 88.

De Brosses, Navig. aux Terres australes, *tom.* I, *pag.* 352.

Hatch (John), Journ. *in* Purchas, *tom.* I, *pag.* 618

Kircher, Mund. subter., *tom.* I, *pag.* 295.

Le Maire, Voyage autour du monde, *in* Purchas, *tom.* I, *pag.* 90.

Olafsen et Polvesen, Voyage d'Islande, *tom.* IV, *pag.* 218 et 439.

Pring, 2^e Voyage, *in* Purchas, *tom.* I, *pag.* 632.

Schouten (Guill.), Voyage autour du monde, *pag.* 31.

Du 4 au 7 avril, nous nous trouvâmes tellement contrariés par les calmes, les courans et les hauts-fonds, qu'à peine pûmes nous, à de rares intervalles, reconnoître quelques points des terres. Ce dernier jour, à midi, nous étions par 18° 51' 31" de latitude sud, et par 119° 4' 36" de longitude. De cette heure jusqu'à quatre, nous prolongeâmes d'assez près une partie du continent; le *cap Jaubert*, le *cap Fré-*

Sebald de Wert, *Voy. in Purchas, tom. I, pag. 79.*

Van-Neck, *Rec. des Voy. de la Comp., tom. I, pag. 646.*

M. Du Tilleul, ex-commissaire de marine, a fait, durant un voyage de France à la côte de Coromandel, des observations analogues le long des côtes de Guinée. La mer, pendant plusieurs jours, parut comme couverte de sang, tout aussi loin que la vue pouvoit s'étendre; ce phénomène, qui d'abord effraya beaucoup les matelots, paroissoit dû à une couche assez épaisse d'animaux microscopiques.

N. B. M. Péron se proposoit de revenir un jour, dans un ouvrage particulier, sur ce phénomène remarquable de l'histoire de l'océan; il espéroit prouver alors que tous ces prodiges de mer jaune, de mer de lait, et surtout de *mer de sang*, dont parlent tant d'auteurs célèbres de l'antiquité, ne sont pas aussi absurdes qu'on s'est plu de nos jours à le répéter, et qu'ils doivent rentrer dans la classe des faits physiques, tout aussi bien que les pluies de pierres, etc. : je n'ai trouvé aucune trace de ce travail dans ses manuscrits. L. F.

zier, le cap *Duhamel* et le cap *Bossut* en étoient les points les plus remarquables. De nouveaux récifs, que le *Casuarina* reçut ordre d'aller reconnoître, obligèrent le *Géographe* à tenir le large, et à manœuvrer tout le reste du jour pour les doubler au nord. A sept heures du soir, le commandant laissa tomber l'ancre par 15 brasses d'eau, fond de sable.

Tandis que le *Géographe* arrivoit ainsi au mouillage, le *Casuarina* continuoit, au milieu des périls, la reconnoissance dont il avoit été chargé. Naviguant à une très-petite distance de terre, par une profondeur de 4 à 5 brasses, il aperçut une traînée de récifs, qui du cap *Bossut* se projetoit à plus d'une lieue au large; dans ce moment les sondes tombèrent à 3 brasses, fond de roches. Le *Casuarina* revira de bord; mais les vents étoient contraires à sa route, et les courans le drossoient avec une telle force, qu'il sentit bientôt l'impossibilité de s'éloigner des brisans dont il étoit entouré. Dans une position aussi critique, l'incertitude de ses manœuvres pouvoit lui devenir plus funeste qu'une décision franche et hardie. Il se détermina en conséquence à chercher un passage entre les récifs, et il choisit le point où le courant

étoit le plus violent, persuadé que la profondeur de l'eau devoit aussi y être plus considérable qu'ailleurs; le bâtiment fut mis sous petite voile, et, la sonde à la main, on l'abandonna à sa bonne fortune. Il franchit de la sorte, avec rapidité, un espace de plusieurs milles au milieu d'une mer remplie d'écumes blanchâtres, et de récifs qui faisoient un bruit horrible à entendre.

Les sondes suivirent une progression régulière, et passèrent suceessivement de 4 à 3 et 2 brasses; ensuite de 2 à 4 et 6 brasses, tantôt fond de sable pur, et tantôt fond de roche.

Les 8, 9 et 10 avril, nous fûmes assez heureux pour pouvoir prolonger d'assez près une partie de terres médiocrement élevées et d'un aspect moins triste que celles que nous avions vues jusqu'alors. En quelques endroits, la verdure étoit d'une douce fraîcheur; circonstance d'autant plus agréable pour nous, que cette végétation contrastoit plus fortement avec la stérilité générale de cette partie des côtes de la Nouvelle-Hollande: nous en désignâmes les points principaux sous les noms de *cap Latouche-Tréville*, d'*île Gantheaume*, de *cap Boileau*, de *cap Bertholet*, d'*île Carnot*. etc.

De petits orages que, depuis quelques temps,

nous éprouvions chaque soir, et qui, partis des régions de l'est, prolongeoient d'abord la terre pour se répandre ensuite sur ces rivages en une pluie abondante, paroissoient être le principe de ce caractère de fertilité particulier à la portion de côte qui étoit en face de nous. Ces orages, accompagnés de beaucoup d'éclairs et de forts coups de tonnerre, ne duroient pas plus d'une heure et demie ou deux heures.

Nous aperçûmes, par $17^{\circ} 26'$ de latitude, deux naturels qui se promenoient sur la plage : ils étoient noirs, et avoient les cheveux courts ; la vue de nos vaisseaux ne parut pas faire sur eux la moindre impression.

Le soir du 10 avril, *le Casuarina*, poussé par les courans, fut porté dans un ras de marée, et successivement près des récifs qui sont au nord de la plus septentrionale des *îles Lacépède*. Dans cette position dangereuse, il laissa tomber l'ancre pour attendre le jour. La vitesse du courant mesurée à son *maximum*, pendant la nuit alloit à près de 2 milles par heure.

Le 11 avril, nous traversâmes de nouveau ce groupe de bancs et de récifs qui, lors de notre première campagne, avoit été nommé par nous *bancs des Baleines*.

D'innombrables légions d'oiseaux que nous vîmes s'élancer, dès le matin, du continent vers la pleine mer, et revenir à la nuit sur la grande terre, nous firent soupçonner qu'indépendamment des hauts-fonds littoraux parmi lesquels nous nous trouvions, il en existoit encore de plus au large, susceptibles d'assécher, et sur lesquels ces animaux alloient, durant le jour, chercher une nourriture plus abondante et plus facile.

Le 12 avril, nous reçûmes un orage violent de la partie du sud qui nous fit chasser sur nos ancres durant la nuit.

Le 13, à la pointe du jour, nous eûmes connoissance de plusieurs petites îles auxquelles nous donnâmes le nom d'*îles Emériau*. Nous distinguâmes aussi, à diverses reprises, quelques parties d'une terre que nous présumions appartenir au continent. Ce fut dans ces parages que vint aborder, en 1688, le célèbre Dampier : il ne mit cependant pas à terre sur ce point ; mais il alla jeter l'ancre dans une baie que nous n'avons pas visitée, et qui gît à peu de distance dans l'est du *cap l'Evêque*.

Pendant la nuit, nous eûmes beaucoup d'éclairs très-vifs, et une atmosphère extrêmement humide et nébuleuse ; circonstance fort rare dans

ces parages, ainsi que nous avons eu déjà l'occasion de le faire observer lors de notre première exploration de cette côte.

Le 14 avril, dans la matinée, nous eûmes encore la terre en vue, mais à une trop grande distance pour pouvoir distinguer les détails de la côte. Nous passâmes la nuit au mouillage. Un orage violent fit chasser *le Géographe*, ce qui fatigua tellement son câble, que le lendemain il rompit à l'appareillage : l'ancre fut perdue.

Le 15, peu de temps après que nous fûmes sous voiles, on aperçut la terre; nous la reconnûmes pour une île de deux lieues de longueur : elle fut nommée *île Caffarelli*. A neuf heures du matin, nous nous rapprochâmes d'un banc assez étendu, dont la partie septentrionale, qui est rocailleuse et à fleur d'eau, étoit alors entièrement à sec; la sonde, jetée à petite distance, ne trouva point de fond à 25 brasses. Un banc de sable sous l'eau tient à ce récif, et se prolonge à grande distance; nous ne croyons pas cependant qu'il aille se joindre à l'île Caffarelli, vers laquelle toutefois il se dirige. Nous avons désigné ce danger sous le nom de *récif Brué*, du chef de timonnerie du *Casuarina*, jeune

homme rempli de dispositions et de zèle pour la géographie.

Sur les trois heures, la terre fut de nouveau découverte de l'avant à nous, et bientôt nous la reconnûmes pour un groupe d'îles, dont l'une, l'*île Adèle*, lors de notre campagne précédente, nous avoit paru tenir au continent. Une brume épaisse qui régnoit à l'horizon, à cette époque, fut cause de cette erreur singulière, qui n'a pu être réellement démontrée pour nous qu'après la discussion de nos relèvemens et la construction de nos cartes.

Après nous être éloignés de la côte pendant deux jours, nous nous en rapprochâmes le soir du 18 avril, à la hauteur des îles Champagny. Nous relevâmes de nouveau ce groupe d'îles et la partie du continent qui en est voisine; nous reprîmes ensuite la bordée du large. Durant la nuit, nous eûmes un violent orage, accompagné de fortes rafales, qui soufflèrent successivement de tous les points de l'horizon, et nous obligèrent de mettre à la cape.

Le 20 avril, de grand matin, nous aperçûmes la terre, que l'on reconnut pour appartenir à ces groupes d'îles et d'ilots que nous avions désignés, en août 1801, sous les noms d'îles d'Arcole et

d'îles Maret; nous découvrîmes encore plusieurs autres îles qui n'avoient point été aperçues : elles furent nommées *île Fontanes*, *île Tournefort*, *île Augereau*, *île Championnet*, etc. Le commandant ne voulant pas s'engager au milieu de cet archipel, et ne jugeant pas à propos d'y envoyer le *Casuarina*, se contenta d'en prolonger une seconde fois extérieurement le contour. Nous retrouvâmes ici ces formes bizarres de tombeaux antiques, de plateaux uniformes, de pyramides régulières, de cônes élevés, qui dans notre première exploration avoient si particulièrement fixé tous les regards.

Dans la soirée, nous doublâmes, à petite distance, un grand récif hérissé de roches à fleur d'eau, qui gît au nord-ouest des îles Maret. La sonde, à un mille de ce banc, ne trouva pas le fond à 30 brasses. Nous mouillâmes la nuit au nord de cette batture par les 30 et 40 brasses d'eau, fond de marne.

Le 21 avril fut employé à continuer la reconnaissance de l'archipel que nous avions en vue. Quelques points d'une terre éloignée, dont le plus saillant fut désigné sous le nom de *cap Château Rendult*, nous parurent appartenir au continent; plusieurs fumées que l'on distinguoit

ça et là étoient une induction favorable à cette opinion. Nous passâmes la nuit à l'ancre dans le nord-ouest et fort au large des *îles Montalivet*.

Les 22 et 23 avril nous fûmes tellement contrariés par les calmes et les courans, que nos opérations géographiques furent presque entièrement nulles. Ce dernier jour, dans la matinée, nous doublâmes un banc à fleur d'eau, qui fut contourné dans l'est par le *Casuarina*. A midi, nous étions par $13^{\circ} 59' 2''$ de latitude sud, $123^{\circ} 8' 0''$ de longitude orientale, et en vue des îles de l'Institut (*pl.* 13).

Le 24 au matin, le calme continuant toujours, notre commandant se décida à mettre un canot à la mer, pour envoyer reconnoître l'île Cassini, qui étoit alors par notre travers. Il eût été à désirer que cette portion intéressante de la côte, qui jusqu'à ce jour n'avoit été examinée par aucun Européen, pût être explorée sous les rapports de la géographie et de l'histoire naturelle; on doit donc regretter que le commandement de cette embarcation ait été confié à un simple matelot. Le soir, étant sur un fond propre au mouillage, nous laissâmes tomber l'ancre dans le nord-ouest de l'île Cassini, pour attendre

notre embarcation, dont le retour avoit été fixé pour le lendemain matin.

Le 25 avril, au lever du soleil, nous découvrîmes notre bateau qui manœuvroit pour rejoindre le bâtiment; à sept heures, nous le vîmes changer de route tout-à-coup, s'enfoncer dans une grande ouverture comprise entre deux îles voisines, et bientôt on le perdit de vue. Cette conduite étonna d'autant plus tout le monde à bord, que cette embarcation s'éloignoit ainsi beaucoup de nous, et agissoit en opposition aux ordres directs qui lui avoient été donnés.

A midi, nous la vîmes reparoître et sortir de l'enfoncement dans lequel elle étoit entrée le matin; à deux heures elle fut de retour à bord. Nous apprîmes alors que les manœuvres dont nous n'avions pu deviner la cause avoient eu pour but de se rapprocher d'une flottille de *pros* malais, aperçue par nos gens derrière ces îles.

Sur cette même île Cassini, où notre canot avoit abordé, et dans une anse de sable voisine de celle où il avoit passé la nuit, se trouvoient au mouillage deux grands *pros* malais qui n'avoient pas été vus dans la soirée; mais à la pointe du jour, ces bâtimens ayant mis sous voiles pour se rapprocher de l'*île Condillac*, notre

canot se mit à leur poursuite. A peine avoit-il doublé la pointe derrière laquelle s'étoient tenus les deux pros, qu'on en aperçut deux autres qui mettoient sous voiles avec précipitation. Notre embarcation ne put joindre que l'un de ces derniers, les autres s'étant enfuis à force de rames. Quelle fut la surprise de nos gens de voir que l'équipage de ce navire étoit entièrement composé de Malais ! malheureusement il n'y avoit personne à bord du canot qui fût par son instruction en état de profiter d'une rencontre si singulière ; aussi nos matelots, après avoir échangé quelques œufs de tortue pour du biscuit, se hâtèrent de revenir à bord pour apporter la nouvelle de ce qui venoit de leur arriver.

Il étoit important d'acquérir des renseignements exacts sur l'objet de la présence des Malais sur cette côte ; il fut en conséquence décidé que notre canot seroit réexpédié dès le même jour pour aller faire les recherches nécessaires. Cette embarcation fut mise sous le commandement du chef de timonnerie du *Géographe*, et le *Casuarina* ne reçut ordre de la suivre que pour la protéger en cas d'attaque. Le calme le plus absolu régnoit alors à la surface des flots, et ne permettoit pas au *Casuarina* de faire usage de

ses voiles : obligé de s'avancer à l'aviron, le canot eut sur lui les plus grands avantages ; aussi ce dernier parvint-il seul à établir quelques rapports avec les Malais. A l'égard du *Casuarina*, la rigueur de ses ordres l'obligea de revenir au mouillage où étoit le *Géographe*, avant même d'avoir pu atteindre la flottille indienne.

Quelque peu favorisée qu'ait été la navigation du *Casuarina* derrière les îles auprès desquelles nous étions mouillés, elle a cependant enrichi la géographie de cette partie des côtes de la Nouvelle-Hollande de la connoissance de vingt îles nouvelles. Ces îles composent la plus grande partie du groupe que nous avons désigné sous le nom d'îles de l'Institut, en l'honneur de cette société célèbre dont s'enorgueillit notre patrie. Les principales furent nommées *île Bougainville*, *île Borda*, *île Corneille*, *île Laplace*, *île Lavoisier*, etc. (Voyez le plan particulier de ces îles, pl. 13.)

A la faveur de ses avirons, notre canot, ainsi que je viens de le dire, avoit pu joindre les navires malais, et voici ce que nous recueillîmes, tant des matelots, que de la personne chargée de diriger cette mission importante.

La flottille que l'on étoit allé reconnoître,

beaucoup plus considérable que nous ne l'avions cru d'abord, consistoit en vingt-quatre ou vingt-six grands pros, expédiés de Macassar pour faire sur cette côte la pêche des holothuries, espèce de zoophyte connu des Malais sous le nom de *tripan*. Chaque année, plusieurs flottilles de ce genre viennent sur ces rivages à la faveur de la mousson du nord-ouest, et s'en retournent, au commencement de celle du sud-est, chargées du produit de leur pêche. Le commandant de ces pros étoit un vieux raja malais, et le seul de sa flotte qui eût une boussole; cet instrument, de deux pouces de diamètre seulement, et d'une construction fort imparfaite, lui suffisoit cependant pour diriger la route commune de tous les navires sous ses ordres.

Nos gens apprirent que toute cette côte étoit garnie de grands bancs de sable qui asséchoient en partie de basse mer; qu'ils étoient alors couverts d'une énorme quantité d'animaux divers, particulièrement de ces holothuries dont les cargaisons des Malais se composoient; que les tortues franches, et même *le caret*, se trouvoient en nombre très-considérable sur l'accore de ces bancs, et fournissoient aux pêcheurs une nourriture abondante et salubre; que tous ces ri-

vages étoient excessivement poissonneux ; que le continent étoit à peu de distance, et qu'il se trouvoit de l'eau douce dans une petite rivière qui venoit se jeter à la mer ; que les habitans de cette partie étoient extrêmement farouches, et que chaque fois qu'on vouloit faire de l'eau sur le continent, on étoit obligé d'y descendre en grand nombre et armé ; qu'il étoit rare que ces expéditions se terminassent sans effusion de sang de part ou d'autre ; que tout récemment un Malais avoit été tué à la suite d'une attaque de ce genre, et que plusieurs d'entre eux y avoient été blessés.

Tels furent les renseignemens que nous procura la rencontre la plus inattendue et la plus intéressante qu'il fût possible de faire sur ces bords.

Ainsi que nous l'avons fait observer dans le VIII^e chapitre de cette relation (*tom. I*), les Malais paroissent avoir connu le commerce et la navigation à une époque dont les fastes de l'histoire ne sauroient assigner la date précise, ou même vraisemblable ; on peut donc présumer qu'ils découvrirent la Nouvelle-Hollande bien des siècles peut-être avant que les Européens connussent eux-mêmes l'existence du grand archipel d'Asie.

Cette connoissance des rivages de la Nouvelle-Hollande ne dut pas être pour les Malais un motif de s'y fixer. En effet, ces plages arides et sablonneuses, ces rivages noyés, privés presque partout d'eau douce, étoient peu susceptibles de séduire des peuples établis au milieu des régions les plus fécondes et les plus riches par leur sol. On peut donc croire que les Malais, après avoir examiné les côtes de la Nouvelle-Hollande, s'abstinrent long-temps de les fréquenter. A une époque plus moderne, leurs rapports multipliés avec les Européens et les Chinois ayant étendu leur commerce, les peuples malais ont dû naturellement tâcher de se procurer plus abondamment ceux des objets que les Chinois recherchent avec tant d'empressement et d'ardeur. Parmi ces objets, la classe des aphrodisiaques mérite une attention particulière de la part de l'observateur.

Quelques éloges que l'enthousiasme ou l'esprit de parti se plaise à donner à la nation chinoise et à son gouvernement, toujours est-il vrai que nul peuple au monde ne porte plus loin le raffinement de la corruption et de la débauche. Il n'est aucun voyageur qui n'ait pu juger, par ses rapports avec les Chinois, combien à cet

égard leur imagination est fertile et féconde , dans les simulacres de quelques-uns de leurs dieux , dans la forme de leurs vases , dans leurs statues mécaniques , dans leurs peintures , et jusque dans leurs feux d'artifice , il n'est sorte de combinaisons dégoûtantes , d'attitudes obscènes qu'ils n'aient su reproduire.

Mais à la Chine, comme en Europe, cet excès de libertinage ne demeure pas impuni ; l'épuisement le suit de près. Il a donc fallu chercher, dans la nature et dans l'art, les moyens d'exciter des forces affoiblies ou même presque entièrement éteintes. De là l'usage immodéré de tant de substances excitantes, et cette foule de pratiques infâmes qu'il seroit indiscret de développer ici ; de là encore ces philtres des courtisanes chinoises dont les Chinois que nous avons pu voir à Timor ne parloient qu'avec une sorte d'ivresse : secours perfides, qui ne rendent aux organes une vigueur momentanée que pour précipiter leur ruine, et amener bientôt tous les maux qu'elle traîne après elle !

Il y a d'autres aphrodisiaques , beaucoup moins déraisonnables sans doute, mais qui me paroissent cependant emprunter des préjugés une grande partie de leur célébrité : ce sont

ces nids d'hirondelles gélatineux, si renommés dans tout l'Orient, et qui forment une branche de commerce importante; ce sont aussi les pieds de cerfs, les ailerons de requins ou de squales; certaines espèces de coquillages qu'on sale légèrement et qu'on mange à moitié corrompus; ce sont enfin ces tripans ou ces holothuries dont la pêche occupe annuellement un si grand nombre de navires dans les mers équatoriales de l'Asie.

Plusieurs espèces d'holothuries existent dans nos mers d'Europe; mais c'est entre les tropiques surtout qu'elles se montrent plus variées et plus nombreuses. Ces animaux, que les naturalistes rangent dans la classe des *zoophytes mous*, sont d'une forme cylindroïde; leurs proportions varient suivant les espèces: il en est qui n'ont pas moins de 25 à 30 pouces de longueur; l'Île-de-France en nourrit sur ses rivages qui quelquefois ne sont guère au-dessous de ces dimensions. Dans la plupart des contrées du monde on fait rarement usage de ces holothuries; mais les Chinois s'en servent comme d'un puissant aphrodisiaque, et répandues dans tout l'empire, elles s'y vendent à très-haut prix.

Les bancs nombreux qui existent entre les îles

du grand archipel d'Asie étant très- riches en zoophytes de ce genre, les Malais se trouvent depuis long-temps, à ce qu'il paroît, en possession d'en faire le commerce principal; et cette exportation est d'autant plus avantageuse, que la manière de les préparer est plus simple et plus prompte; il suffit en effet, après les avoir retirés de l'eau, de les placer sur des nattes étendues à la surface de la terre, et de les exposer au soleil ardent de ces régions. Ces animaux se resserrent tellement alors sur eux-mêmes, que leur longueur se réduit à environ cinq ou six pouces. Quand ils ont été parfaitement desséchés, on les embarque dans des pros destinés à cette sorte de pêche, et de là ils sont portés à Batavia, à Macassar, et dans différens autres lieux d'où on les expédie ensuite pour Canton ou pour Macao.

D'après les renseignemens que nous nous sommes procurés à Timor auprès de quelques Chinois éclairés, il paroîtroit que la forme des tripan, qui leur a mérité en diverses contrées le nom de *priapes marins*, ainsi que leurs grandes dimensions, sont la source principale des rares vertus qu'on leur prête; mais si c'est là un préjugé ridicule, il s'en faut de beaucoup qu'on doive porter le même jugement du fait lui-même,

c'est-à-dire de la vigueur nouvelle qu'une pareille nourriture est susceptible de rendre à l'homme. En effet, toutes les parties de ce zoophyte se trouvent enveloppées dans une espèce de sac épais et membraneux que l'on peut par une forte cuisson résoudre en une gelée très-épaisse, très-substantielle et dès lors très-corroborative; il en est de même des ailerons de requins, des nids gélatineux, des pieds de cerfs, etc. Cette classe d'aphrodisiaques est sans doute préférable à la première, et il faut convenir que si le principe sur lequel se fonde l'usage est absurde, du moins l'effet en est sûr et même très-puissant. A la vérité, plusieurs substances indigènes, les pieds de veau, par exemple, pourroient offrir les mêmes propriétés; mais à la Chine, ainsi qu'en Europe, les préjugés se trouvent favorables à tout ce qui porte avec soi le double intérêt d'une production exotique et de la rareté. Servis exclusivement sur la table des riches et des grands de l'empire, ces nids, ces ailerons, ces pieds de cerf et ces tripans, s'y présentent à la fois comme une source de vigueur nouvelle, et comme un témoignage de la fortune et de la puissance de l'homme qui en fait usage.

Quoi qu'il en soit, à mesure que la consom-

mation de ces objets s'est multipliée, les pêcheurs de tripans ont été forcés d'étendre le théâtre de leurs excursions. Le grand banc de Sabul, qui se trouve au sud de Timor, occupe tous les ans un grand nombre de barques destinées à cette pêche; il en est de même des bancs de la côte nord-ouest de la Nouvelle-Hollande. Mais ici tout semble concourir au succès de recherches de ce genre : d'immenses bancs de sable, dont plusieurs se découvrent à mer basse, et présentent au pêcheur des millions d'animaux divers, se développent de toutes parts; ici brille toujours un soleil ardent sur une terre sablonneuse, stérile et blanchâtre, qui ajoute encore à l'ardeur de ses rayons, et rend par là plus facile et plus prompte la dessiccation de ces zoophytes.

Ceux de nos gens qui avoient été sur l'île Cassini rapportèrent un assez grand nombre de coquillages, qui tous appartenoient, à quelques variétés près de couleurs et de proportions, aux espèces que nous avons précédemment recueillies à Timor; en revanche, pas une seule des espèces du sud de la Nouvelle-Hollande et de la terre de Diémen : résultat curieux, également applicable, comme nous l'avons dit ailleurs, à toutes les branches du règne animal. Nous ap-

prîmes encore de nos matelots, que toute la portion de l'île sur laquelle ils avoient abordé étoit composée de substances madréporiques et calcaires, et que, sous ce rapport, la constitution de ces rivages étoit semblable à celle de Timor.

A peine notre canot et le *Casuarina* furent-ils de retour, que notre commandant s'empressa d'appareiller pour reprendre l'exploration des terres en vue; mais bientôt il fut contraint par les calmes de laisser de nouveau tomber l'ancre.

Le *Casuarina*, qui à six heures du soir étoit à quelques milles dans le nord-ouest du *Géographe*, découvrit et vint reconnoître, à la distance d'une ou deux encâblures, un banc de sable et de roches à fleur d'eau, sur lequel la mer doit briser avec force lorsqu'elle est agitée par le vent. La sonde, à moins d'un mille de ce banc dangereux, a rapporté 35 brasses.

Le 28 avril nous continuâmes à prolonger cette suite immense de bancs, auxquels nous avons donné le nom de *bancs des Holothuries*. Quelques-uns étoient à découvert, et l'on apercevoit de distance en distance des pointes de rochers qui se montraient sur leur surface blanche par l'écume des vagues. Une terre, aperçue

à grande distance au-delà, nous laissa incertains si elle appartenoit à des îles ou au continent.

Le 29 et le 30 avril, après avoir été de nouveau contrarié par l'extrême foiblesse du vent, suite ordinaire du revirement de la mousson dans ces parages, notre commandant désespéra de pouvoir continuer, à l'époque où nous nous trouvions, la reconnoissance de la terre de Witt, et se décida, en conséquence, à faire une seconde relâche à Timor. Son projet étoit, après avoir pris les rafraîchissemens dont il avoit besoin, de s'élever contre mousson jusqu'à la hauteur du cap Walshe, à l'extrémité sud-ouest de la Nouvelle-Guinée, et de profiter ensuite des vents de sud-est qui seroient alors dans toute leur force, pour explorer le golfe de Carpentarie, et compléter la reconnoissance de la terre de Witt. Nous verrons dans le xxxiii^e chapitre quel fut le succès de cette dernière partie de nos opérations aux Terres australes.

Par suite de cette détermination, l'ordre fut donné de faire route au nord, et le 30, à six heures du matin, nous mîmes sous toutes voiles pour gagner la relâche projetée.

Ainsi se termina pour la seconde fois notre navigation à la terre de Witt. Sur la simple

exposition des faits, le lecteur aura pu se convaincre que cette partie de la Nouvelle-Hollande offre un grand nombre de dangers et d'obstacles, et sans doute il faudra un concours de circonstances bien favorables, pour que la géographie en soit faite avec tous les détails qu'elle comporte. Les récifs, les hauts-fonds, les courans, les hautes marées, les vents, les calmes, la brièveté même des jours, tout semble ici se réunir pour repousser le navigateur, et contrarier ses opérations.

A la vérité, les pros malais fréquentent habituellement ces rivages; mais d'abord, si l'on fait attention à la petitesse de ces barques qui leur permet de naviguer sans danger au milieu des hauts-fonds et des bancs de sable; si l'on observe que le long séjour près des côtes, qu'exige la pêche des Malais, leur fournit l'avantage de pouvoir profiter de la mousson du nord-ouest pour l'arrivée sur ces plages, et de celle du sud-est pour leur retour dans les îles d'Asie, on devra convenir qu'une navigation de ce genre est absolument dégagée de tous les périls qui se réunissoient contre nous.

Au reste, quelque peu complets que soient nos résultats particuliers, ils n'en sont pas moins

précieux. En effet, la position géographique des divers points de la terre de Witt n'ayant été déterminée que par des navigateurs fort anciens, ne l'avoit même été par eux que d'une manière aussi défectueuse que les méthodes dont ils faisoient usage. On peut au contraire regarder comme exact ce que nous avons pu faire en ce genre; l'excellence de nos instrumens et l'attention scrupuleuse de nos observateurs en sont un sûr garant : d'ailleurs la plupart de nos relevemens ont été vérifiés sur les lieux à deux époques différentes, et peu de travaux de cette espèce ont eu à subir une pareille vérification.

On pourra donc partir aujourd'hui, pour de nouvelles découvertes, des points, très-nombreux d'ailleurs, que nous avons fixés; et conséquemment éviter cette foule de récifs et de hauts-fonds au milieu desquels nous avons tant de fois couru de si grands périls.

Sans doute il sera possible, à l'avenir, de faire mieux que nous sur ces rivages; mais nos propres efforts et nos découvertes n'en conserveront pas moins l'honorable titre des premières difficultés vaincues, et nos travaux seront toujours un des élémens essentiels des succès qu'ils auront préparés. Ainsi la perfection dans les découvertes

nautiques, cōme dans les sciences, est le fruit tardif de l'expérience et du temps ; on ne peut y arriver que par une suite de degrés plus ou moins rapides, dont souvent les derniers ne sont pas les plus difficiles à parcourir.



CHAPITRE XXXI *.

SECOND SÉJOUR A TIMOR : COURSE A BABAO ET OLINAMA ; CHASSE DU CROCODILE : PRODUCTIONS VÉGÉTALES ET ANIMALES.

Du 30 avril au 3 juin 1803.

DES vents variables et légers nous conduisirent heureusement des côtes de la Nouvelle-Hollande en vue des terres de Timor, dont nous aperçûmes les cimes les plus élevées, le 3 mai, au coucher du soleil. Le lendemain, nous nous avançâmes pour traverser le détroit de Rottie; mais, contrariés par les calmes, nous ne pûmes exécuter cette manœuvre que dans la journée du 5.

* Dans la première édition de cet ouvrage, j'avois rédigé ce chapitre, en grande partie, sur les manuscrits laissés par Péron à sa mort; mais j'en ai modifié ici la rédaction, et, après quelques retranchemens de faits, qui seront reportés au xxxii^e chapitre, j'y ai ajouté plusieurs détails sur les productions animales et végétales du pays, également tirés des papiers de Péron. L. F.

Après avoir doublé dans l'ouest l'île de Simao, nous arrivâmes, le 6 mai, à l'entrée de la baie de Coupang (*pl.* 36); le pilote hollandois fut reçu à bord avant la nuit, et toutefois la foiblesse extrême de la brise ne nous permit d'arriver au mouillage que fort tard : nous mîmes enfin à l'ancre à 10 heures et demie du soir, près de terre et dans le voisinage du fort Concordia.

7 Mai. Après le salut d'usage, et pendant qu'on s'occupoit à bord du soin d'affourcher nos bâtimens, les naturalistes et les officiers de l'expédition, réunis au commandant, s'empressèrent de remplir un devoir d'étiquette. Le gouverneur actuel de Coupang étoit M. Joanis Giesler, précédemment secrétaire de la Compagnie des Indes hollandoise dans cette résidence : nous allâmes tous chez lui, et revîmes avec beaucoup de plaisir un homme honnête et bon, des procédés duquel nous avions eu fort à nous louer, lors de notre première relâche. Il nous apprit la mort de l'ancien gouverneur, M. Lofstett, qu'une fièvre aiguë avoit emporté en trois jours. M. Giesler, qui l'avoit remplacé, étoit lui-même dangereusement malade; et nous avons su depuis qu'il avoit succombé, malgré les soins éclairés que lui avoit prodigués pendant notre relâche,

notre médecin M. Lharidon. Tel est le climat de cette partie de Timor, que les Européens ne peuvent y vivre long-temps; vérité effrayante, mais malheureusement trop bien prouvée par la rapide succession des gouverneurs hollandois, et par nos propres désastres : les malheurs arrivés au navire *le Hunter*, désarmé en entier par les maladies, nous en fourniront bientôt une nouvelle preuve.

Ce fut M. Giesler qui nous apprit la relâche que le capitaine Flinders, commandant la corvette angloise *l'Investigator*, avoit faite sur cette rade, dans les premiers jours d'avril. Après avoir pris les rafraîchissemens qui lui étoient nécessaires, cet habile officier devoit se rendre au port Jackson pour réparer les avaries de son navire. Les derniers travaux qu'il avoit exécutés sur les côtes de la Nouvelle-Hollande avoient eu pour objet la reconnoissance du golfe de Carpentarie : opération pénible, mais d'un haut intérêt, sous le double rapport de la géographie et de la navigation.

Le gouverneur nous promit de pourvoir à nos divers besoins; et sur-le-champ il donna des ordres pour que chacune des demandes que nous lui fîmes fût exactement remplie. Il

accorda aussi, avec beaucoup de grâce, des logemens à notre commandant, et à ceux d'entre nous que le genre de leurs travaux devoit retenir à terre pendant notre séjour dans la baie.

Après cette entrevue, nous retournâmes tous à bord : les uns, pour faire disposer ce qui intéressoit le service des navires ; les autres, pour se préparer à reprendre le lendemain, de la manière la plus utile, le fil de leurs recherches et de leurs observations.

Nous ne vîmes jamais une plus belle soirée : le ciel étoit serein, la mer parfaitement calme ; et la lune, en éclairant de ses premiers rayons la verdure des arbres dont l'île est couverte, répandoit sur tous les objets une teinte vaporeuse et incertaine ; la douceur de la température inspiroit je ne sais quelle vigueur, quel sentiment de bien-être difficile à définir, mais qui, en rendant indifférent pour toute sensation extérieure, faisoit désirer la durée de cet état agréable et doux, que je comparerois volontiers à *la force d'inertie* d'un corps en repos. L'influence de la température et du climat sur les habitudes physiques et sur les affections morales de l'homme de ces contrées, formeroit sans doute

un sujet intéressant de méditations pour le physiologiste et le philosophe.

Le 8 mai, dès la pointe du jour, nos bariques d'armement furent envoyées à terre pour le service de l'aiguade ; une embarcation malaise, avec son équipage, étoit destinée à faire notre eau et à la transporter à bord ; mesure sans contredit très-favorable à la santé de nos matelots et à la célérité de l'ouvrage. Le commandant alla s'établir dans la maison de l'ancien gouverneur Lofstett, tandis que nos naturalistes et nos astronomes se logèrent dans les appartemens qu'on leur avoit préparés dans le fort Concordia.

Tous les Malais que nous avons connus lors de notre première relâche, ceux surtout avec lesquels nous nous étions liés plus particulièrement, nous témoignèrent par de vives démonstrations d'allégresse, le plaisir qu'ils avoient de nous revoir. Ces bons insulaires s'informoient de la santé de chacun de nos compagnons de voyage, et ils s'affligeoient avec nous de la mort de ceux que nous avons perdus depuis notre départ de Timor. Si quelquefois il arrivoit qu'ils eussent oublié le nom de l'un d'entre nous, ils le désignoient par les occupations auxquelles ils l'avoient vu se livrer le plus habituellement : c'est

ainsi que M. Lesueur étoit l'*oran mati bourou* (l'homme tueur d'oiseaux); M. Bailly, notre minéralogiste, l'*oran batou* (l'homme cail-lou), etc.

A notre tour nous eûmes à partager leurs regrets sur la mort de quelques-uns des amis que nous avions laissés à Coupang : le roi de Solor, Naba Léba (*pl.* 38), et le raja d'Amassi, étoient de ce nombre. Ce dernier n'étoit pas encore enterré, quoiqu'il fût mort depuis plusieurs mois.

Nous dirons dans le chapitre suivant quelles sont les causes qui occasionent souvent des retards semblables.

Du 9 au 13 mai, des embarcations s'occupèrent de transporter à bord le riz et l'arack destinés à compléter nos provisions de campagne. Ces objets nous furent fournis des magasins de la Compagnie à un prix raisonnable, ainsi que les buffles donnés en ration journalière et comme rafraîchissement à nos équipages. Quant à ce qui étoit personnel à chacun de nous, nous préférâmes traiter directement avec les rajass de notre connoissance; les Hollandois toléroient ces échanges de petite valeur, mais ils n'eussent pas souffert que nous fissions de la sorte l'approvisionnement de nos vaisseaux,

voulant jouir eux-mêmes du bénéfice qui en résultoit.

Le 14 on aperçut à l'entrée de la baie, au nord de Simao, un navire à trois mâts, qui faisoit des signaux de détresse : nous nous empressâmes d'envoyer le grand canot, du *Géographe* à son bord, pour lui porter les secours que nous pouvions offrir. Ce bâtiment, reconnu pour être anglo-américain, et qui se nommoit *le Hunter*, ne put arriver au mouillage que le lendemain. Il venoit de l'établissement portugais de *Dillé*¹, sur la côte septentrionale de Timor ; il étoit chargé de cire et de bois de sandal. Son équipage, attaqué par les plus affreuses épidémies, la dysenterie et la fièvre, se trouvoit alors réduit à trois hommes en état de travailler ; les autres étoient morts ou dangereusement malades ; le capitaine surtout étoit à l'extrémité. Nos médecins prodiguèrent à ces infortunés tous les soins que l'humanité réclame : ils les firent descendre à terre, les placèrent dans un local salubre, et leur administrèrent les plus généreux

¹ J'écris ici *Dillé*, et non *Diély*, qui étoit dans la première édition, afin de me conformer à la véritable orthographe de ce mot, dont j'ai eu, depuis, occasion de m'assurer.

secours ; mais tous ces efforts vinrent échouer ¹ contre une maladie qui , lorsqu'elle se développe avec une certaine intensité , est *irrévocablement mortelle*. (*Voy. tom. I, pag. 339.*)

Du 16 au 20 mai. Nos courses fréquentes aux environs de Coupang n'avoient pas pour but unique l'achat des subsistances que nous voulions embarquer ; nos naturalistes y trouvoient l'occasion de faire de nombreuses et d'intéressantes moissons pour augmenter les collections, déjà si riches, qu'ils avoient rassemblées : ces courses nous mettoient encore à portée d'étudier d'une manière particulière, et plus complète que nous ne l'avions fait jusqu'à ce jour , les mœurs et les usages domestiques des Malais ; et de mieux connaître aussi une langue pleine d'harmonie , de simplicité et de douceur, quoique privée souvent de cette variété de formes qui est un des principaux caractères du langage des peuples dont la civilisation est plus avancée. Le chapitre suivant contiendra une partie de ces recherches ;

¹ Nous avons appris plus tard que le navire *le Hunter*, entièrement désarmé par les maladies, fut abandonné dans la baie de Coupang, où les Hollandois l'ont acheté pour le compte de la Compagnie.

à l'égard de celles sur la langue malaise, elles ne sauroient convenir qu'à un ouvrage spécialement destiné à recueillir des données de ce genre.

Les naturels des environs de Coupang nous ont paru être fort attachés à leurs princes, quoiqu'ils ne leur donnent pas ces marques de respect excessif dont les autres peuples de l'Inde sont si prodigues. Souvent nous sommes allés chez ces rajas timoriens, et toujours nous les avons vus entourés de leurs sujets, et assis au milieu d'eux, plutôt comme des compagnons que comme des maîtres.

21 Mai. Depuis notre arrivée en rade, nous jouissions sans interruption d'un temps superbe. Le calme régnoit pendant la nuit, et sur le matin on éprouvoit de légères fraîcheurs de l'est au sud-est. Dans le courant du jour, les brises varioient assez souvent de l'est au nord-est, et rarement au nord-ouest; les brises d'est et d'est-sud-est étoient quelquefois très-violentes et accompagnées de pesantes rafales : c'est ce que nous éprouvâmes principalement dans la journée du 21 mai, où *le Géographe* chassa sur ses ancres, au point d'être obligé de réaffourcher.

22 Mai. Malgré toutes les précautions dont

l'expérience nous avoit démontré la nécessité ; plusieurs personnes de nos équipages ne purent échapper à l'influence maligne du climat. Quel-

1° Nous croyons utile de rapporter ici en quoi consiste principalement ce petit nombre de préceptes d'hygiène : 1° n'user qu'avec une extrême sobriété de toute espèce de fruits, et particulièrement de ceux qui sont le plus aqueux, tels que melons, bananes, oranges, etc., et généralement de toutes les substances débilitantes ou laxatives ; 2° éviter l'usage du lait, et notamment de celui de buffle, qui est extrêmement pernicieux ; 3° ne boire ni *calou* ni *touac* (deux sortes de liqueurs fermentées, retirées par incision du palmier), et modérément de l'eau de cocos ; 4° s'interdire toute espèce d'excès, soit en boissons, soit en travaux forcés, etc ; 5° ne point s'exposer à la pluie ; 6° ne jamais laisser sécher sur soi ses habits ; 7° ne jamais se baigner pendant que le soleil est sur l'horizon, mais seulement le matin et le soir ; 8° ne point s'exposer au serein et encore moins y dormir ; 9° ne jamais coucher sur la terre ni sur un sol humide, etc., etc.

Il ne faut pas craindre d'épicier, même assez fortement, tous les mets ; le piment, le gingembre et le curcuma ou safran de l'Inde, sont en général les épices qu'il faut préférer. A l'égard des boissons, on doit choisir l'eau de fontaine plutôt que celle de rivière qui contient toujours des principes terreux et putrides : le café, le thé, le vin, le punch même, conviennent mieux que la bière et surtout que les limonades, les orangeades, etc., qui, prises avec trop d'abondance, sont ici de véritables poisons.

ques-unes furent attaquées de la dyssentérie ; mais cette maladie n'avoit point encore le caractère effrayant de malignité qui nous désola lors de notre précédente relâche, et qu'un plus long séjour auroit pu lui donner ; c'est pourquoi nous hâtons nos préparatifs de départ.

Le 23 mai, nos infatigables naturalistes, Péron et Lesueur, après avoir recueilli une multitude d'échantillons d'objets divers relatifs à la zoologie, voulurent encore joindre à leurs collections le squelette d'un crocodile ; ils se déterminèrent à aller en faire la chasse dans les plaines de Babao, où, parmi les marais infects, ces animaux pullulent d'une manière étonnante. Ce n'est pas qu'il ne s'en trouve aussi à Coupang, et même qu'on n'y en aperçoive chaque jour ; mais ici, les localités convenant moins sans doute à leur espèce, ils viennent rarement dormir à terre : or, c'est surtout dans cette position que le crocodile doit être attaqué, si l'on ne veut s'exposer soi-même à une mort presque certaine. Le commandant voulut bien permettre à nos amis de faire cette incursion, et le gouverneur se chargea de leur procurer, non-seulement les chevaux et l'escorte dont ils avoient besoin, mais aussi de puissantes recommandations auprès du raja de

Babao. Ce prince, allié des Hollandois, fut invité à faciliter l'opération dont il s'agit, et même à la protéger de tout son pouvoir.

Le 26 mai, jour de leur départ pour Babao, MM. Péron et Lesueur se mirent en route de très-grand matin; cinq Malais montés et quatre qui ne l'étoient pas, devoient être leurs guides et leur escorte; nos messieurs eurent aussi un cheval pour chacun d'eux, mais ils durent se résoudre à les monter à poil, *le pamalis* ou interdiction de l'usage des selles, superstition dont nous parlerons dans le chapitre suivant, ayant lieu sur la route de Coupang à Babao.

Quelque pressantes que fussent les instances de nos amis, bien décidés à prendre sur eux toute l'influence du maléfice, il ne leur fut pas possible de vaincre l'opposition des Malais, qui se croyoient déjà, sans doute, obligés de veiller à la conservation des personnes confiées à leur garde. Il fallut donc prendre son parti de bonne grâce, et se mettre en route ainsi équipé.

Le cortège, composé en tout de onze personnes, se dirigea d'abord au travers des bois jusqu'à *Oba* (pl. 36), où se trouvent la belle habitation de madame Van-Esten (voy. tom. I, pag. 307, 312 et suiv.), et l'humble demeure

du respectable Néas (*tom. I, pag. 312 et suiv.*), ancien roi de cette partie de la vallée. D'Oba, nos voyageurs, se rapprochant du bord de la mer, suivirent le *Passer-Panguian*, touchèrent à *Calapa-Lima*, lieu nommé ainsi des cinq cocotiers qui s'y trouvoient autrefois plantés, et arrivèrent enfin au joli village d'*Osapa-Kitkil*. Là, ils s'arrêtèrent un instant sous le toit hospitalier d'un vénérable vieillard, qui, d'un air aisé et plein d'obligeance, vint de lui-même leur offrir des cocos, du lait et du riz.

A peu de distance d'*Osapa-Kitkil*, on découvre près du rivage deux îles basses, ombragées par de vieux palétuviers à demi plongés dans la mer. La route présente ici les plus agréables aspects : sur la gauche, de nombreux palétuviers, dont les branches rares et pendantes suffisent à peine pour produire une ombre légère, forment cependant un abri où viennent se réunir, en foule, divers oiseaux pélagiens. Quand, à l'instant du flux, les eaux se reversent sur la plage, on les voit se réfugier dans cette forêt marine, pour y attendre l'heure où le retrait de la mer leur permettra de chercher, au milieu des roches, leur nourriture accoutumée.

A droite du chemin, de magnifiques cocotiers balancent dans les airs leurs têtes majestueuses, qui dominent sur une multitude d'arbres de plusieurs espèces, chargés de fleurs et de fruits. A l'ombre de ces arbres remarquables par leur taille et par leur beauté, croissent de nombreuses lianes, qui, s'élevant jusqu'à leur sommet, forment autant de colonnes de verdure. Partout règne une douce fraîcheur, partout aussi le plus profond silence; diverses espèces de tourterelles l'interrompent quelquefois par leurs accens plaintifs et amoureux; et la douce mélancolie qu'elles font éprouver dans ces lieux enchantés, remplit l'âme d'une émotion involontaire.

La route jusqu'à *Ossapa-Bessar* est tracée au milieu des bois les plus agréables. Le village, bâti dans la forêt, occupe une assez grande étendue de terrain, parce que les maisons sont fort éloignées les unes des autres; cependant il ne contient pas plus de trois ou quatre cents habitants, parmi lesquels on compte quelques Chinois.

Nos voyageurs passèrent la rivière d'Osapa-Bessar auprès du village de ce nom, et se dirigèrent ensuite vers *Nonsouis* par des chemins

étroits et rocailleux qu'entre-coupent souvent de profonds ravins.

Péron rapporte qu'au-delà de Nonsouis, une troupe de chevaux gardés par des Malais lui offrit un assez singulier spectacle. « La liberté dont jouissent ces animaux, dit-il, les rend impatients, vifs dans leurs mouvemens, impétueux dans leur course; viennent-ils à s'éloigner, leurs gardiens, serrant des genoux les épaules du cheval qui les porte, se dirigent aussitôt sur leurs traces, passent entre les arbres avec la rapidité de la foudre, et manœuvrent ces rapides coursiers avec une telle adresse, qu'ils évitent les arbres placés sur leur passage, et courent, ou volent pour mieux dire, comme en rase campagne. C'est ainsi qu'ils rallient les chevaux écartés du troupeau, avec une légèreté et une souplesse dont rien en Europe ne peut donner l'idée; ces cavaliers, comme les centaures de la fable, semblent ne faire qu'un seul corps avec le cheval qu'ils montent. »

Meniki et *Tarousse*, villages de peu d'importance, furent successivement traversés par nos voyageurs, qui passèrent ensuite la rivière de *Pannefenaïe*, dont les bords marécageux nourrissent de nombreux crocodiles; puis ils se ren-

dirent à *Nobaki*, hameau d'une foible étendue, mais riche cependant par ses cultures de cannes à sucre, de maïs et de riz. Continuant leur route au milieu d'une forêt épaisse et sombre, ils virent successivement les villages de *Panamoutti* et d'*Oëbello*, et parvinrent enfin à la petite ville de Babao, terme principal de leur voyage, après avoir parcouru, depuis Coupang, une route d'environ huit lieues.

Leur petite caravane présentait quelque chose de singulier : les Malais qui servoient d'escorte, n'ayant pour tout vêtement que des pagnes drapés d'une manière gracieuse, dont le vent changeoit à chaque instant les plis, rappeloient assez bien la marche de ces patriarches voyageurs dont parle la Bible; l'ombre religieuse des forêts répandue sur la scène, y ajoutoit un certain caractère auguste dont il seroit difficile de rendre l'effet.

MM. Péron et Lesueur descendirent chez le raja auquel ils étoient recommandés, et qui les reçut de la manière la plus obligeante. C'étoit un homme de petite taille, maigre, très-vif, d'une figure ouverte et riante. Sa demeure, avantageusement située sur le dernier plan d'une colline, étoit ombragée par de grands arbres, et

λ

entourée d'un bois de cocotiers, de palmiers et de tamariniers, qui y entretenoit une douce fraîcheur. De ce point, on a la vue sur une belle plaine, limitée au nord par l'immense rideau des montagnes d'*Anmfoa* ; des collines, des prairies et des groupes d'arbres divisent cette étendue en plusieurs compartimens qu'entrecoupent plusieurs petites rivières, dont les embouchures se perdent dans les marécages.

Nos amis ne tardèrent pas à prendre les renseignemens dont ils avoient besoin pour se diriger dans la chasse périlleuse qu'ils avoient à faire¹ ; ils s'informèrent surtout du lieu où il falloit aller chercher les crocodiles : mais quand

¹ Les habitans assurent qu'il y a des crocodiles de plus de 36 pieds de longueur ; ils attaquent également les hommes, les chevaux, les sangliers et les buffles, et n'épargnent même pas leur propre espèce, puisqu'on a vu souvent de vieux crocodiles en dévorer de plus jeunes. Quelques-uns ont la peau couverte de coquillages, et parfois aussi de plantes marines, telles que des ulves et des fucus, qui, croissant sur leur dos, cachent, en quelque sorte, ces animaux redoutables sous leur verdure.

Leur présence, dit-on, rend inhabitables, dans le nord de la baie, les rivages où se trouvent les marais de *Toupi*, *Bénon*, *Pónin*, *Oëaná* ; et dans l'est, ceux de *Léléta-nounac*. (Voy. pl. 36.)

ils proposèrent aux Malais de les aider dans cette expédition, ceux-ci tressaillirent d'horreur, et se refusèrent unanimement à ce qu'on leur demandoit. Vainement le raja, chargé par le gouverneur hollandois de seconder cette entreprise, voulut-il interposer son autorité, les préjugés religieux et la crainte l'emportèrent toujours. La seule chose qu'on put obtenir, à force de menaces d'une part, de promesses et de prières de l'autre, ce fut que deux d'entre eux iroient indiquer la retraite habituelle de ces monstres.

Le lendemain, dès la pointe du jour, on se mit en marche; et d'abord ce ne fut pas sans peine que nos messieurs parvinrent à traverser plusieurs rivières profondes, sur des ponts formés d'un seul tronc de palmier de 15 à 20 pieds de longueur; les Malais, au contraire, y marchaient aussi librement que s'ils eussent foulé du pied le sol le plus uni.

Arrivés au milieu d'une vaste rivière qui venoit d'être inondée tout récemment, la route offrit des difficultés encore plus grandes; comme on ne pouvoit marcher que sur la crête d'un talus en dos d'âne et fort étroit, la jambe, au moindre faux pas, s'enfonçoit jusqu'au genou dans le sol devenu fangeux par le séjour des eaux.

« Seuls avec nos guides au milieu de ces marais, dit M. Lesueur, et cherchant parmi les lagunes à découvrir des crocodiles, nous fûmes souvent menacés d'être abandonnés par nos conducteurs; nous les décidâmes cependant à pénétrer dans un bois de lataniers coupé en plusieurs sens par une petite rivière. En avançant vers un point où cette rivière forme un coude assez brusque, nous découvrîmes enfin à vingt-cinq pas de distance un crocodile couché en partie dans l'eau, où il paroissoit endormi; je l'ajustai sur-le-champ, pour le frapper au dessous de l'aisselle, et comme l'animal me présentait le côté, je tirai de manière à lui rompre les vertèbres dorsales, et j'y réussis. Dès que le monstre se sentit blessé, il voulut se jeter à l'eau; mais comme il ne put y parvenir, on le vit se débattre et s'agiter avec fureur. Son sang couloit en abondance, et au bout de quelques minutes, il nous parut près d'expirer. Bien sûrs alors qu'il ne pourroit nous échapper, nous résolûmes de renvoyer au lendemain le soin d'enlever ses dépouilles. Les serpens et les autres reptiles dont ces lieux humides sont remplis, effrayés de l'explosion d'une arme à feu, s'enfuirent rapidement çà et là parmi les herbes et jusque entre nos jambes; spectacle

aussi nouveau qu'effrayant et dangereux pour nous. Quant à nos guides, qui se tenoient toujours prudemment à une grande distance, ils parurent fort surpris de voir que les crocodiles n'étoient point à l'épreuve de la balle : cette découverte ranima un peu leur courage, et leur donna en nos moyens une confiance qu'ils n'avoient pas encore eue; toutefois leur étonnement fit place à la satisfaction, lorsque nous reprîmes avec eux le chemin de Babao. »

De retour chez le raja, les deux Malais, fiers du courage dont ils venoient de donner la preuve, racontèrent avec enthousiasme les détails de l'expédition; ils eurent soin de ne pas s'oublier dans le récit, en se louant outre mesure, circonstance qui offre un contraste assez plaisant avec les craintes dont ils avoient été réellement agités.

On se mit à table, ou plutôt chacun s'accroupit, selon l'usage du pays, sur la natte même où les mets étoient servis : une gaité générale et assez bruyante anima le repas.

Lorsqu'on eut dîné, le raja engagea ses hôtes à aller promener avec lui vers les habitations voisines de sa demeure, et même jusqu'à *Olinama*, joli village des environs. « Rien de plus

agréable à voir, dit Péron, que ces cabanes spacieuses, ombragées par de grands arbres. Les familles étoient généralement groupées autour de quelques vieillards, dont la sérénité annonçoit la vie tranquille : partout le bonheur étoit peint sur le visage de ces bons insulaires; les uns filoient du coton, les autres préparoient leur chandelle de *coussambi*, ou s'amusoient à faire des paniers et de petits ouvrages du même genre. Les enfans se livroient à différens jeux; tandis que de tendres nourrissons, couchés sur des espèces de berceaux suspendus aux branches des arbres, étoient balancés mollement par leurs mères. »

Nos voyageurs cependant ne perdoient pas de vue l'objet principal de leur excursion. Ils avoient à transporter à Babao les dépouilles du crocodile; et, comme la nature des chemins ne leur permettoit pas de se servir de chevaux, il fallut engager une douzaine de Malais à venir le lendemain dans la plaine pour aider à l'enlever. Le succès de la première expédition avoit inspiré plus de confiance en faveur de nos amis; la manière généreuse dont ils récompensèrent leurs guides, autant peut-être que leurs pressans discours, acheva de les décider.

28 Mai. Arrivés au lieu où gisoit le crocodile, les Malais, saisis de terreur, se mirent promptement en prières, affectant de se tenir à l'écart. MM. Péron et Lesueur commencèrent la dissection du reptile¹; et cette opération fut d'autant plus pénible, qu'il fallut, pour en venir à bout, se mettre parfois dans l'eau jusqu'à la ceinture. Quand les diverses parties du squelette et la peau

» M. Lesueur donne dans son journal la description suivante de ce crocodile : « Sa longueur étoit de neuf pieds et demi; son dos, le dessus de sa queue et de ses pattes, d'un brun foncé, varié de légères teintes jaunâtres et rousâtres plus ou moins foncées, et formant des marbrures assez agréables; le ventre, le dessous des pattes et de la queue étoient d'un jaune clair qui s'éteignoit peu à peu, en remontant jusqu'à ce qu'il se confondît avec la couleur brune des parties supérieures.

» La queue étoit *carinée*, plate sur les côtés, et disposée de manière à seconder les mouvemens du reptile; les plaques de sa peau, assez larges sur le dos et sur les flancs, diminuoient d'une manière insensible à mesure qu'elles se rapprochoient davantage des parties plus susceptibles de mouvement; aux articulations surtout, elles étoient si petites et si rapprochées, qu'on eût dit une mosaïque.

» Ses pattes étoient courtes, fortes et armées d'ongles; mais il lui manquoit l'avant-bras du côté gauche, qui probablement avoit été mangé par les autres crocodiles. »

furent rassemblées et qu'on voulut les transporter, les Malais, qui jusqu'à cet instant avoient été paisibles spectateurs, refusèrent unanimement d'y toucher ; ils fuyoient au moindre mouvement que faisoient ces messieurs pour se rapprocher d'eux , et même ils firent mine plusieurs fois de s'en retourner sur-le-champ. Dans cette perplexité, et pour ne pas perdre, faute d'un secours indispensable, le fruit de tant de peines et de dangers, nos intrépides naturalistes eurent recours à de nouvelles promesses et à un expédient qui réussit : ils se firent apporter deux grands bambous, au milieu desquels ils attachèrent fortement les dépouilles de l'animal ; les Malais ne firent plus alors aucune difficulté de charger le fardeau sur leurs épaules ; mais ils eurent grand soin de se tenir toujours aux extrémités de cette espèce de brancard.

Tout étant ainsi disposé, on se remit en route pour Babao ; le soleil étoit dans toute sa force, et l'on fut obligé de marcher pendant une heure avant de rencontrer de l'ombre. A peine nos voyageurs furent-ils arrivés sous les arbres, qu'ils aperçurent de loin trois personnes qui venoient à eux ; c'étoit la fille du raja , la jeune et intéressante Canaga, qui, suivie d'une de ses

femmes et d'un esclave, leur faisoit apporter des rafraîchissemens : ils remercièrent cette aimable personne de son attention obligeante, et firent halte sous un beau massif de palmiers pour reprendre haleine et se restaurer.

A quatre heures après midi, ils arrivèrent à Babao. « Le roi nous attendoit, dit Péron ; et du plus loin qu'il nous vit, il envoya un de ses officiers pour nous faire déposer sous un arbre, assez loin de son habitation, le fardeau *sacrilège* que nous escortions.

» Nous fûmes surpris de voir tous les curieux dont nous avons été entourés les deux jours précédens, s'éloigner aujourd'hui de nous avec précipitation : le raja lui-même, quoiqu'il nous accueillît avec sa bonté ordinaire, ne voulut pas nous approcher, que préalablement nous ne nous fussions purifiés ; il nous le fit entendre, en nous montrant du doigt une auge creusée dans un tronc d'arbre, où nous devons entrer pour recevoir les ablutions d'usage. Cette cérémonie ne nous plaisoit guère ; mais il n'y eut pas moyen de l'éviter. Tous les Malais, hommes, femmes et enfans, formoient un cercle autour de nous ; et malgré les règles de la bienséance européenne, il fallut nous déshabiller tout-à-fait.

L'auge ne pouvant contenir qu'une seule personne, nous y passâmes, M. Lesueur et moi, successivement; deux esclaves apportèrent de grands vases remplis d'eau, et nous les vidèrent sur la tête : nous reçûmes ainsi chacun une vingtaine d'ablutions.

» Pendant que tout cela s'exécutoit, un Malais se servit d'un long bambou pour enlever nos hardes, et les porter, sans y toucher autrement, dans le bassin d'une fontaine voisine. Lorsque nous fûmes ainsi suffisamment *purifiés*, le raja nous fit donner de grandes pagnes du pays, dont nous nous vêtîmes : dès ce moment tout le monde nous approcha sans crainte; et chacun, en plaisantant sur notre nouveau costume, se faisoit un plaisir de nous appeler *oran malayo* (hommes malais). »

Rien ne retenant plus nos amis, et les ordres du chef de l'expédition les forçant de presser leur retour, ils remercièrent le raja de toutes les politesses qu'ils avoient reçues de lui, et le prévirent que leur départ pour Coupang auroit lieu le lendemain avant l'aurore. Ce bon raja fit, ainsi que sa famille, les plus vives instances pour retenir plus long-temps ses hôtes auprès de lui; mais lorsqu'il en vit l'impossibilité, il voulut

au moins leur laisser un souvenir agréable, en égayant les derniers momens de leur séjour à Babao. Tout fut donc disposé pour une fête nocturne, semblable à celles que nous avons vues quelquefois à Coupang, où elles font le charme des plus belles soirées.

Le peuple malais de ce canton se réunit sous de grands tamariniers, dont l'épais feuillage ajoutoit à l'agrément du site que l'on avoit choisi. Un grand feu qui éclairoit la scène, rendoit plus supportable la fraîcheur de la nuit, en même temps qu'il dissipoit l'humidité toujours très-grande de ces plaines marécageuses et couvertes de bois; il servoit aussi à détruire les moustiques, qui, attirées par l'éclat de la flamme, venoient s'y précipiter par milliers.

Les vieillards, rangés autour du foyer, sembloient présider à la fête. Bientôt les danses commencèrent au son de quelques instrumens simples et particuliers au pays, qu'accompagnait le chant des danseurs; leur voix juste, et graduée sans art, exécutoit des morceaux pleins d'harmonie, quoique d'une facture un peu sauvage. « Nous admirions, dit Péron, avec quelle énergie ces insulaires exprimoient le caractère de chacune de leurs danses; les femmes surtout mo-

disoient avec beaucoup de grâce les airs qui indiquoient le changement des figures propres à émouvoir les diverses passions, ou à les peindre. Ce tableau piquant et animé le devint encore davantage dans les pantomimes guerrières, auxquelles le costume du pays prêtoit infiniment. L'obscurité profonde qui régnoit autour de nous, donnoit à ce spectacle quelque chose de féroce, surtout après un chant triste et sourd, assez comparable à un rugissement. Les Malais, sur deux rangs, pressés les uns contre les autres, un peu courbés et représentant des hommes qui vont à la découverte de l'ennemi pour tâcher de le surprendre, levant les pieds et les posant doucement, marchaient accompagnés de ce chant lugubre. Tout-à-coup, et comme s'ils eussent atteint leurs ennemis, ils s'élançoient, en poussant des cris perçans, tellement prolongés et confus, qu'il étoit difficile de ne pas en être effrayé. Bientôt ils reprenoient un air calme, évoluoient de diverses manières, et recommençoient les manœuvres qu'ils avoient déjà faites, jusqu'à ce que le besoin du repos se fit sentir. »

Cette fête agréable se continua fort avant dans la nuit, et ne laissa à nos voyageurs que quelques instans pour se délasser des fatigues du

jour et se disposer au trajet qu'ils avoient à faire.

Le 29 mai, de très-grand matin, nos amis commencèrent leurs préparatifs de départ. A six heures, ils prirent congé du raja de Babao et se mirent en route pour Coupang, accompagnés de l'aimable Canaga et de plusieurs personnes de sa suite, qui voulurent les reconduire à quelque distance. Cette augmentation de compagnie ajouta beaucoup à la gaité du cortège. Le cheval chargé des dépouilles du crocodile étoit conduit par un esclave, qui le tenoit comme en lesse, mais au bout d'une corde de 50 à 60 pieds de longueur, tant il avoit peur de se souiller. Tous les Malais que l'on rencontra sur la route, prévenus par les cris de ceux de l'escorte, s'enfuyoient avec précipitation dans les bois, afin de passer à la plus grande distance possible de ce convoi redoutable. La fille du raja s'amusoit beaucoup de la frayeur de ces pauvres gens, et leur fuite précipitée lui fournit matière à beaucoup de plaisanteries.

Arrivée sur les bords de la rivière Meniki, Canaga se disposa à quitter nos amis; ceux-ci lui firent de petits cadeaux qu'elle reçut avec plaisir : elle ne put leur présenter comme preuve de sa reconnoissance, que le panier à bétel dont

elle se servoit habituellement. Après leur avoir fait ses adieux , elle partit au grand galop avec sa suite , et disparut bientôt comme un trait.

Nos voyageurs poursuivirent leur route , repassant à très-peu près par les mêmes chemins qu'ils avoient suivis d'abord , et arrivèrent à Coupang au milieu du jour, excédés de fatigue et de chaleur.

Malgré toutes les précautions qu'ils avoient prises, la peau du crocodile avoit subi un commencement de putréfaction , qui empêcha absolument de la conserver ; il fallut la jeter à la mer , ce qui causa un vif regret aux deux personnes qui en avoient fait la conquête au prix de tant de peines et de dangers. Le squelette de l'animal fut donc pour eux le seul fruit de l'expédition qu'ils venoient de faire ; ils s'empressèrent d'en nettoyer les diverses parties et de les envoyer à bord. Transporté depuis en France, il se trouve maintenant à Paris dans le cabinet d'anatomie du Muséum d'histoire naturelle , comme un témoignage du dévouement et du zèle des deux savans naturalistes aux soins desquels on le doit : il faut leur en savoir d'autant plus de gré , que cette course audacieuse fut faite entièrement à leurs frais.

L'activité de Péron n'étoit étrangère à aucune classe d'observations; et, quoiqu'il ne rentrât pas dans ses obligations immédiates de s'occuper de recherches sur le règne végétal, nous lui devons cependant un tableau des principales productions du sol, que le lecteur sera sans doute bien aise de trouver ici : nous y joindrons un aperçu du même auteur sur les animaux utiles ou nuisibles à l'homme qui se rencontrent sur les mêmes lieux.

Le tableau de la végétation de Timor offre un caractère de grandeur qui étonne : partout la terre est couverte de forêts; la ville de Coupang même est tellement voilée par les grands arbres qui croissent dans les rues, dans les jardins et sur le bord de sa rivière, qu'on l'aperçoit à peine de la rade; et, lorsqu'au-delà des premiers plans de montagnes, on vient à descendre dans ces vallées, où le besoin força l'homme à quelques défrichemens, on y trouve encore une telle fraîcheur de verdure, une telle abondance de produits, que le premier sentiment est celui du regret qu'on éprouve de voir un sol aussi fécond presque entièrement négligé.

Je ne me propose point d'entrer ici dans des détails que ne sauroit comporter la nature de

cet ouvrage, mais je crois devoir indiquer sommairement quelques-uns des végétaux les plus utiles à l'homme, et le plus communément employés à ses besoins.

La canne à sucre se trouve à Timor ; mais comme sa culture et la préparation de son suc exigent des machines et des soins également étrangers aux Malais, elle y est généralement négligée. Les cannes qu'on cultive, en petite quantité, se mangent fraîches, et les rajas pensent ne pouvoir rien faire de plus agréable à leurs convives , que de leur offrir un morceau de canne à sucre à mâcher. Le peuple de Coupang connoît peu l'usage du sucre proprement dit ; il le remplace par celui du miel , et par une espèce de mélasse qu'il retire de la liqueur concentrée du latanier. Cette substance bien préparée n'est pas désagréable , mais elle est ordinairement noire et comme charbonnée.

C'est principalement aux environs de Babao , dans le fond de la baie de Coupang, qu'on cultive le riz. Là se trouvent de vastes plaines presque toujours inondées ; on les partage en petits carrés de 25 à 30 pieds, séparés par une espèce de chaussée en terre ; ces carrés sont ouverts de manière à ce que les eaux , dirigées

sur les compartimens supérieurs, puissent se répandre dans les compartimens inférieurs latéraux, et les submerger. Alors de nombreux troupeaux de buffles domestiques sont amenés dans ces champs, et pendant plusieurs jours de suite on les fait piétiner dans ces carrés, jusqu'à ce que la terre soit réduite en une espèce de bouillie liquide; quelques jours après on sème le riz, et les buffles sont employés de nouveau à l'enfouir dans la vase. Ce graminé est ici d'une bonne qualité, particulièrement celui qu'on appelle *riz sultan*. Il fait la nourriture habituelle de toutes les personnes libres et des Chinois, et forme la base de tous les repas : cuit à sec, il remplace ordinairement sur les tables notre pain d'Europe. Une livre de riz se vendoit à peu près deux liards de France, lors de notre séjour.

Le maïs est très-abondant; les esclaves en font surtout usage, et ils le mangent préparé en une espèce de pain, ou simplement torréfié. C'est particulièrement sur le revers des montagnes qu'on le cultive; il y vient d'une beauté rare.

Une des plantes les plus communes du pays, le bambou, est aussi une des plus utiles. L'homme sait, en effet, l'approprier à ses besoins : il en

fait des vases d'une assez grande capacité (*pl.* 46, *fig.* 13; *pl.* 48, *fig.* 8); des étuis (*pl.* 47, *fig.* 8), des cuillères, des peignes (*pl.* 47, *fig.* 3 et 4), des meubles, divers instrumens de musique (*pl.* 44, *fig.* 22 et 25), des vergues et même des mâts pour les navires (*pl.* 49). Réduit en lames très-minces, on en forme des tissus solides; ses jeunes tiges fournissent des sarbacanes (*pl.* 44, *fig.* 18), dont le Malais sait se servir avec adresse; et jusqu'à ses pousses les plus tendres peuvent être employées d'une manière avantageuse : coupées par tranches, on les confit au vinaigre avec des pimens et diverses épices, ce qui donne des achars fort estimés. Au reste, cette plante s'élève ici à une hauteur prodigieuse; il n'est pas rare d'en rencontrer de 50 à 60 pieds de hauteur, et même davantage.

C'est à Timor que les beaux arbres de la famille des palmiers se rencontrent avec tous les caractères de vigueur et de beauté qui caractérisent cette famille. Là, paroissent des forêts tout entières de cocotiers, d'aréquiers, de lataniers, etc.

La tige de l'aréquier s'élance, en quelque sorte, plutôt qu'elle ne s'élève, à une grande hauteur. Cet arbre élégant se distingue par ses anneaux

circulaires, et par le beau panache de verdure qui le couronne; c'est lui qui fournit à l'habitant de ces rivages le principal ingrédient du bétel, préparation dont nous aurons occasion de parler dans le chapitre xxxviii de cet ouvrage.

C'est à Timor qu'il faut voir les secours que le cocotier peut fournir à l'habitant des tropiques, réduit encore aux seules productions de la nature. L'eau sucrée, ou plutôt l'espèce de lait que contient son fruit, est pour eux la boisson par excellence; l'intérieur de la noix se mange fraîche; desséchée, elle fournit une huile qu'on extrait en la faisant bouillir assez longtemps dans une chaudière; cette huile est employée à la préparation des alimens et à l'éclairage; les habitans s'en servent aussi pour faire ces frictions habituelles dont nous aurons occasion de parler ailleurs; ils en oignent leurs cheveux, pratique d'où résulte l'odeur insupportable, pour les étrangers, qu'ils exhalent partout.

Le test de la noix est employé à faire des vases de formes et de grandeurs variées; on en fait aussi des cuillères assez commodes (*pl.* 46, *fig.* 4, 6 et 9); on tresse des cordes avec le brou qui revêt la noix, et la tige sert à construire des vases assez grands et dont quelques uns sont re-

marquables par leurs formes et par les sculptures dont ils sont ornés. En un mot le cocotier est le plus beau présent que la nature ait fait à l'homme de ces régions.

Les avantages qu'on retire du latanier ne sont pas moins importants. C'est avec la feuille, disposée d'abord sous la forme d'un immense éventail, qu'on prépare assez promptement les grands vases qui servent à puiser de l'eau (*pl. 43*), et d'autres plus petits qui remplacent nos aiguères et nos verres (*pl. 48, fig. 2*); c'est avec la même feuille, coupée en lanières étroites, qu'on tresse des chapeaux et des nattes (*pl. 44, fig. 4, 8 et 13*); c'est avec elle encore qu'on forme les tissus qui servent de voiles aux pirogues et à quelques-uns des pros de ces contrées : l'habitant trouve également dans le latanier la matière dont sa cabane est couverte ; celle dont sont composés ces vases élégans dont tous les feuillets en glissant les uns sur les autres se déroulent et prennent l'agréable forme d'une nautille (*pl. 48, fig. 4 et 5*); c'est du latanier qu'il retire, à l'aide d'une incision faite au sommet de l'arbre, cette liqueur rafraîchissante connue sous le nom de *calou*, dont on peut préparer un sirop agréable, et même, par des procédés faciles, un véritable sucre cris-

tallisé; enfin, par une fermentation de quelques jours, une liqueur forte, enivrante, et qui tient lieu à la fois de nos liqueurs vineuses et spiritueuses.

Le fruit, lorsqu'il est jeune, contient dans trois capsules intérieures trois masses de la grosseur chacune d'un œuf de poule, qui sont destinées à devenir des semences huileuses, mais qui, mangées avant leur maturité, sont pour les habitans un aliment fort recherché.

L'igname est ici d'une bonne qualité, mais les plus estimées viennent de l'île Solor, d'où l'on en apporte des cargaisons entières. Il croît encore à Timor un grand nombre de racines mangeables, mais nous n'avons pu en déterminer ni le genre, ni la famille.

Le safran ou curcuma y est aussi très-commun et très-abondant; il est employé comme condiment dans la plupart des mets. C'est un des ingrédients constitutifs des achars.

Les bananes sont aussi extrêmement abondantes; il y en a plusieurs variétés, parmi lesquelles une très-petite d'une saveur très fine et très-agréable. Le bananier sauvage, au contraire, fournit un fruit sec et rempli de semences : son goût est mauvais; en général ce fruit est l'un des

principaux alimens dont les habitans fassent usage; ils le préparent de diverses manières, et le mangent cuit ou cru; mais, grillé sous la cendre, il est moins indigeste et d'un meilleur goût. Le bananier croît dans toutes les expositions. Entremêlé avec quelques autres végétaux, il forme des bosquets charmans, remarquables surtout par la fraîcheur de la verdure et le luxe de la végétation. Les tiges de bananiers fournissent un fourrage agréable aux animaux : c'est une provision excellente pour les bestiaux qu'on embarque à bord des navires.

Sur tous les points de l'île on trouve abondamment du gingembre de bonne qualité; on l'emploie dans tous les besoins de la vie, soit comme excitant, comme médicament, ou pour assaisonner les mets : il entre, comme ingrédient indispensable; dans la préparation des caris et des achars et dans presque toutes les préparations alimentaires : on le voit sur toutes les tables.

Il n'en est pas de même du cardamome, qui est assez rare; on assure même qu'il est étranger à Timor. On mâche cette graine, surtout après les repas, seule ou mélangée avec le cachou, qui, de même que le cardamome, n'est

guère qu'à l'usage des princes du pays et des personnes très-riches.

On recueille sur l'île une espèce de muscade, connue vulgairement sous le nom de *muscade longue* : elle est employée comme aromate et comme condiment.

Le tabac est fort abondant ; les Chinois surtout le préparent avec beaucoup de soin et d'adresse ; il est d'un goût fin et d'une odeur agréable. L'usage du tabac en poudre est extrêmement rare, s'il n'est pas nul dans ces régions.

Une des substances le plus généralement employées dans la cuisine, à Timor, c'est le piment, qu'on trouve partout avec abondance ; il entre dans toutes les préparations avec un tel excès, qu'il est souvent impossible aux Européens de pouvoir toucher à aucun des mets. C'est surtout d'une espèce de très-petit piment, désigné par les Européens sous le nom de *piment enragé*, que ces peuples font usage.

Le calebassier vient sur tous les points de l'île en grande quantité : son fruit est petit et n'est guère employé à d'autres usages qu'à recevoir la chaux vive dont on se sert pour la préparation du bétel. Dans ce cas elles sont ordinai-

rement ciselées avec beaucoup d'adresse et de goût. (*pl. 47, fig. 9.*)

On trouve le frangipanier également partout. Les femmes se servent de ses fleurs odoriférantes pour parfumer leurs cheveux; elles en tressent des guirlandes, qu'elles portent sur leur sein, ou qu'elles placent élégamment en forme d'écharpe au-dessus de l'épaule droite.

On recueille un peu d'anis, mais la plus grande partie de celui qu'on consomme ici est importé de Batavia. Comme dans tous les pays équatoriaux, les oranges, les citrons et les pamplemousses sont fort abondans à Timor. Les oranges offrent un très-grand nombre de variétés et sont excessivement abondantes, de même que les pamplemousses, qui sont fort grosses. Les écorces de cette dernière espèce de fruit servent de base à une confiture qu'on prépare dans le pays, qui est d'une conservation facile, et qui, par l'amertume agréable qu'on peut lui donner en y faisant entrer la pellicule extérieure de l'écorce, devient un excellent tonique.

Il existoit à Coupang dans un jardin particulier quelques pieds de vigne, originaires du cap de Bonne-Espérance; ils étoient foibles, languis-

sans et desséchés. Quelquefois on recueille des raisins, mais il faut pour cela que l'année soit moins humide et moins chaude qu'elle ne l'est habituellement. Comment ce fruit intéressant pourroit-il être vigoureux et d'un bon rapport sur un sol où le thermomètre, exposé au soleil et près de ces pieds de vigne, monte rapidement jusqu'à 45^d de Réaumur!

Non-seulement on trouve à Timor plusieurs espèces de cotonniers proprement dits, mais encore on y voit en grande quantité le bel arbre qui produit la ouatte. La plupart des vêtemens des gens du pays sont tissus de ces deux substances, que les femmes filent avec adresse, et dont elles font elles-mêmes diverses étoffes. Mais l'indolence des habitans les empêche de profiter de la fertilité du sol, pour développer la culture de cet arbrisseau : ils se contentent de recueillir pour leur usage le coton et la ouatte, qui se trouvent naturellement au milieu des forêts.

Les attes sont communes sur les différens points de l'île ; on en trouve deux ou même trois espèces, dont la *muricata*, sans doute faute de culture, est la moins estimée.

Le sandal, cet arbre intéressant qui parvient

à la hauteur de nos noyers, forme dans l'intérieur de l'île des forêts entières. C'est de là que la Compagnie retire ces riches cargaisons qu'elle transporte annuellement à la Chine , et que les rois ses tributaires sont tenus , moyennant quelques bagatelles, de lui faire apporter jusque dans le fort Concordia où sont les magasins des Hollandois. On sait que les Chinois font une consommation prodigieuse de ce bois, soit pour brûler devant leurs idoles , soit pour faire des boîtes odorantes , soit pour parfumer l'intérieur de leurs appartemens, ou enfin pour en extraire une huile essentielle, qui leur sert à se frictionner au sortir du bain.

La goïave, le jam-malac, le jambous, la grenade, se trouvent, avec profusion et de bonne qualité, sur tous les points de l'île.

Un arbre remarquable par sa grandeur, par l'élégance de son port et de son feuillage, le tamarinier est extrêmement commun aux environs de Coupang : quelques-uns sont d'une hauteur véritablement prodigieuse. On fait de ses fruits une boisson acidule et relâchante dont l'usage modéré peut être très-salutaire, mais dont il faudroit bien se garder d'abuser : on l'emploie surtout comme médicament.

Le cassier est aussi très-commun ; les siliques en sont belles et bien nourries ; les naturels en emploient, comme nous, la substance qui les purge légèrement.

Il croît une espèce particulière de haricots et de lentilles : les haricots sont inférieurs aux nôtres, mais la lentille, que les habitans désignent sous le nom de *cadiang*, est tendre, succulente et de bon goût.

Les mangues sont partout très-multipliées ; avant leur maturité on les emploie avantageusement à faire d'excellens achars. Lorsqu'elles sont mûres, c'est un des meilleurs fruits de ces climats. On en fait aussi de fort bonnes confitures.

Les pistaches ne sont pas rares, mais celles qu'on voit à Coupang viennent en grande partie de l'île Simao ; on les mange ordinairement grillées sous la cendre.

La carambole, avant d'être mûre, peut être confite dans le vinaigre en achars ; lorsqu'elle est mûre, c'est un fruit aqueux et très-rafraîchissant : on en trouve partout aux environs de Coupang.

Il en est de même du melon d'eau et du melon musqué. L'espèce de potiron qu'on désigne

sous le nom de *giraumont* est d'un excellent goût; il se conserve très-long-temps, et, sous tous les rapports, c'est un des meilleurs végétaux qu'on puisse embarquer à bord des navires.

La papaye, cultivée dans les jardins, est commune et aussi bonne qu'un pareil fruit puisse l'être.

Mais un des arbres les plus remarquables de ces régions, c'est le figuier bagnian. De l'extrémité de chaque branche partent, comme on sait, des prolongemens filiformes qui redescendent vers la terre, s'y enfoncent, y poussent des racines et deviennent eux-mêmes de véritables troncs réunis par leur extrémité supérieure à celui dont primitivement ils se sont détachés. Nous avons vu une pareille association d'arbres former une espèce d'étable très-vaste, dans laquelle couchoient habituellement cent cinquante buffles domestiques. On se sert des pousses de cet arbre comme de cordes : elles sont d'une très-grande force. Des buffles sauvages attachés par les cornes avec ces cordes naturelles, ne peuvent parvenir à les rompre.

Deux arbres très-remarquables et très-multipliés sont l'arbre à pain et le jacquier. Les

habitans sont avides du fruit du jacquier, qui est quelquefois plus gros que nos plus fortes citrouilles ; les semences de cet arbre , grillées au feu , ont quelques rapports avec nos châtaignes : ces fruits offrent la singularité de croître tout le long de la tige, et c'est une précaution admirable de l'auteur de la nature, car il n'y auroit aucune branche capable de supporter de pareilles masses. Le fruit de l'arbre à pain , infiniment moins volumineux que celui du jacquier, en diffère plus particulièrement, en ce qu'au lieu de ces grosses semences intérieures, il fournit une espèce de pulpe farineuse assez semblable, étant cuite, à celle de nos meilleures pommes-de-terre. Délayée avec du lait et assaisonnée avec un peu de cannelle et de muscade, cette pulpe de l'arbre à pain offre une nourriture savoureuse et délicate; mais sans cette espèce de préparation elle est fade. Le fruit pousse à l'extrémité des branches, ce qui n'a pas lieu pour celui du jacquier, ainsi que nous l'avons dit plus haut.

Le bétel, plante de la famille du poivre, est cultivé partout, et joue un rôle trop important dans l'histoire économique des peuples équatoriaux pour que nous ne devions pas revenir plus

tard, avec quelques détails, sur son usage (*voy. chap. xxxviii*). La consommation qu'on fait de sa feuille et de son fruit jeune est véritablement prodigieuse. A l'égard du poivre proprement dit, il est défendu de le cultiver, et celui qui se consomme à Goupang est fourni par la Compagnie.

La patate est très-abondante et de très-bonne qualité à Timor; on y trouve d'ailleurs une foule d'autres racines mangeables dont je n'ai pu me procurer les noms, et qui vraisemblablement sont encore inconnues de nos botanistes d'Europe.

On rencontre communément le camphre dans l'intérieur de l'île. On le fait passer à Batavia, d'où il est ensuite envoyé en Hollande dans son état encore brut : il est d'une qualité fort inférieure à celui de Bornéo.

Le bois de camouny est excessivement dur et pesant; c'est avec lui que les anciens habitans de l'île faisoient leurs massues et leurs casse-têtes; c'est encore avec ce bois que les hommes de l'intérieur fabriquent les mêmes armes; il est d'une couleur jaune, comme celle du buis, croît très-lentement et n'acquiert jamais, m'a-t-on dit, plus de 3 à 4 pouces de diamètre. J'ignore à quelle famille il doit appartenir; je n'en connois ni le fruit ni la fleur.

Il est une autre espèce de bois qu'on trouve à Coupang, et que les Malais désignent sous le nom de *cayou méra* (bois rouge); la Compagnie s'est réservé le droit exclusif de vendre ce bois, qui a une très-grande valeur en Chine. Nous n'avons pu savoir pareillement à quel genre devoit appartenir ce bois précieux.

Je puis en dire autant d'une espèce de racine que les Malais appellent *mahé* et qui est un poison excessivement caustique. Notre botaniste, M. Leschenault, en fit la cruelle expérience; à peine touchait-il du bout des lèvres cette perfide racine, que presque instantanément sa figure se trouva horriblement gonflée; il fut plusieurs jours sans pouvoir parler et sans avaler autre chose que des liquides : tout l'intérieur de sa bouche changea de peau; et telle fut la violence des symptômes qu'il éprouva dans cette circonstance, qu'il paroît hors de doute que s'il avoit eu le malheur d'en avaler la moindre parcelle, la mort s'en seroit promptement suivie. C'est cependant avec cette racine redoutable que les Malais engraisent leurs cochons; mais ils la rendent propre à cet usage en la coupant par tranches et en la faisant macérer pendant quelques jours dans l'eau de mer.

Parmi les fleurs agréables qu'on trouve à Coupang, il faut distinguer le magouri et le négasari, fleurs charmantes et qui exhalent le plus doux parfum. Tous les soirs des hommes chargés de ces productions odorantes traversent la ville en invitant par leurs cris les habitants à en acheter. C'est surtout alors que la plupart des femmes se parent de guirlandes et d'écharpes parfumées, ainsi que nous le dirons ailleurs.

Nous venons de présenter une esquisse des principales productions végétales de Timor; nous avons vu cette grande île couverte de vastes forêts et produisant sur un sol varié, mais toujours fertile, des herbages précieux pour les bestiaux, des fruits succulents et des racines abondantes pour la nourriture de l'homme. Tant de circonstances réunies sont trop favorables à la multiplication des animaux de tout genre, pour que leurs diverses tribus ne se présentent pas à nous aussi nombreuses que belles.

Là se trouvent d'innombrables troupes de singes à aigrettes qui, multipliant dans les forêts leurs troupeaux indociles, dévastent quelquefois les plantations de riz et de maïs; leur chair est blanche, délicate, extrêmement tendre, et les naturels en font le plus grand cas.

Ici se présentent les tristes légions de chauve-souris, animaux nocturnes et voraces, qui se tiennent cachés pendant tout le jour dans les creux d'arbres ou dans les anfractuosités des rochers : c'est là que les habitans tâchent de les surprendre. Armés d'un gros bâton, un ou plusieurs hommes se placent à la sortie de leur retraite; à mesure qu'excités par les clameurs des hommes qui les attaquent, ils cherchent à s'échapper par leur issue ordinaire, ils sont assommés à coups de bâtons, et deviennent la proie de l'intelligent Malais qui fait un très-grand cas de leur chair. Nous en avons mangé quelquefois avec plaisir.

Le chat, redevenu sauvage, pullule dans les bois et les montagnes : cet animal a des formes plus robustes, il paroît aussi plus agile que le chat domestique; il est surtout plus méchant et plus cruel.

Le chien est commun à Timor, mais il y est foible; il a le poil ras, et se rapproche beaucoup du *canis brevipilis* (*Lih.*). Il est employé, comme dans presque tous les pays du monde, à la garde des troupeaux et à la sûreté des habitations.

Dans l'ordre des pédimanes se trouve le phi-

landre oriental, petit animal à queue prenante, d'une odeur forte et pénétrante, d'une fourrure fine et très-épaisse : il est commun dans l'intérieur des forêts. Ennemi des oiseaux, il en détruit un grand nombre, soit en découvrant leurs nids, soit en les surprenant à l'improviste. Sa chair est d'un rouge très-foncé, d'une odeur forte et sauvagine; elle se corrompt aisément, et devient, dans ce cas, de la plus insupportable fétidité.

Dans les marais fangeux se vautrent habituellement une foule de sangliers féroces et très-redoutables, tandis qu'autour de chacune des cases malaises, pullule le cochon de la Chine réduit à l'état domestique. Il fournit aux Malais une viande blanche et savoureuse, une graisse délicate et susceptible d'être employée à tous ses besoins.

Sur les revers des montagnes bondissent de nombreuses troupes de chèvres mambrines et de chèvres de la Chine, aux poils longs, soyeux et touffus; tandis que les troupeaux de brebis africaines reposent paisiblement dans les vallées.

Le bœuf d'Europe, dégénéré par la chaleur, se promène d'un pas timide au milieu des bois; il semble craindre la rencontre de ces troupeaux de buffles sauvages qui se trouvent en nombre

si considérable au milieu des forêts, qu'on peut s'en procurer autant qu'on en désire à moins d'un franc la pièce. Le même animal, réduit à l'état domestique, forme de grands troupeaux. La plupart de ces animaux ont des dimensions gigantesques, et méritent bien le titre que leur donne Ludolf de *bovis inusitatae magnitudinis*.

Le cheval est partout aussi multiplié que le buffle, on en trouve une immense quantité de sauvages sur tous les points de l'île : les habitants font grand cas de sa chair, lorsqu'il est très-jeune.

Nous venons de voir d'innombrables légions de buffles, de cerfs, de singes, de phalangers, de chats sauvages, de chauve-souris, de sangliers, de chevaux errans au milieu des forêts, ou retirés dans la profondeur des rochers, ou se roulant dans la fange des marais ; nous avons vu la brebis, la chèvre et le cochon se répandre dans les vallées, gravir les coteaux et multiplier de toutes parts leurs utiles phalanges ; il nous seroit facile maintenant de présenter pour les oiseaux un tableau plus animé, plus riche et plus agréable : mais les bornes de ce travail se refusent même à une simple nomenclature de tant d'objets.

Il me suffira de dire que plusieurs belles es-

pèces de perroquets, de perruches, de cacatoës, embellissent les forêts; qu'on y retrouve une grande quantité de passereaux, deux espèces de calaos; plusieurs merozes, de charmans alcyons; beaucoup de pigeons, entre autres l'aromatique; cinq espèces de tourterelles, presque toutes de la plus grande beauté; une espèce de perdrix, trois espèces de cailles. Autour des habitations pullulent ensemble les poules d'Europe et de l'Inde, dont une a la chair, la peau et même les os absolument noirs, ce qui ne l'empêche pas d'être d'un goût très-délicat; les mêmes poules, re-devenues sauvages, se trouvent en grand nombre au milieu des forêts où elles ont, dit-on, perdu leur voix. Dans toutes les mares, comme sur la rivière de Coupang, on voit nager des troupes nombreuses de canards et d'oies domestiques qui, transportés d'Europe, de l'Inde et de Manille, ont également bien réussi. Plusieurs espèces de hérons, de courlis, de pluviers, de mauves, de fous, etc., se montrent sur les rivages de la mer, sur ceux des rivières, et partout en nombre prodigieux.

Les quadrupèdes ovipares présentent les mêmes richesses; depuis la tortue franche et le carret, depuis le crocodile jusqu'au charmant lézard

volant, tous les genres se reproduisent ici. Il en est de même des reptiles; depuis le boicinga qui, dans la profondeur des forêts, dévore les hommes, les chevaux et les buffles, jusqu'au foible reptile dont le venin redoutable faillit enlever M. Lesueur (*tom. I, pag. 327*), que de nuances de forces, de proportions, de couleurs et d'habitudes!

Même sujet d'admiration dans l'innombrable famille des poissons. Quelle variété prodigieuse! Les raies qui se complaisent dans la vase; les pleuronectes qui cherchent les fonds sablonneux; les murènes amies des roches; les perches qui préfèrent la grève; les balistes qui aiment à vivre au milieu des madrépores; les cottes qui rampent sur les hauts-fonds; la scorpène volante qui s'élance au-dessus des flots; en un mot, toutes les espèces diverses trouvent également à se satisfaire dans cette baie favorisée de la nature.

A l'égard des mollusques mous, la même fécondité se fait remarquer sur les rivages de Timor, et je ne crains pas d'exagérer en assurant que, dans la seule baie de Coupang, il en existe plus d'espèces qu'on n'en connoît encore en histoire naturelle. On en pourroit dire presque autant des mollusques testacés. Rien n'est compa-

nable à la multitude prodigieuse de ces animaux, à la variété des individus qu'on y trouve et que nous y avons recueillis.

La plupart de ces animaux offrent à l'homme une nourriture qu'il regarde, avec raison, comme délicieuse; et rien n'est curieux comme de voir des milliers de Malais descendre, à marée basse, sur le rivage de la mer pour y prendre les coquillages qui forment une partie de sa nourriture habituelle.

La nature fut ici également prodigue en crustacés; les torrens, les rivières, les rivages de la mer, fournissent une énorme quantité de crabes, de langoustes, d'écrevisses, de homards qui pourroient presque seuls suffire aux besoins d'une population nombreuse.

Les arachnéides, les insectes, les échinodermes, se montrent avec la même abondance et la plus inépuisable fécondité.

Nous parlerons plus tard (*chap. xxxvii*) des prodigieux travaux dûs aux zoophytes; des récifs qu'ils projettent de toutes parts, des montagnes qui paroissent être exclusivement leur ouvrage: monumens d'une activité inconcevable, et dont l'origine remonte à la plus haute antiquité.

On voit par cet aperçu des principales pro-

ductions végétales et animales de Timor, que nul sol ne fut plus libéralement partagé par l'auteur de la nature, et que pour aucun peuple il ne fit autant que pour celui de ces rivages : sans travail, sans sueur, sans prévoyance, l'homme trouve à toutes les époques de l'année, et pour ainsi dire autour de sa cabane, les fruits les plus savoureux, les plus variés; les animaux les plus salubres et les plus propres à satisfaire ses besoins.

Tant de faveurs et de prévoyance rendroient cette île un séjour de délices, si l'insalubrité du climat ne venoit souvent rappeler l'homme aux misères dont il est inséparable, et compenser par des maux réels une masse aussi grande de richesses et de bienfaits.

Pendant que nos observateurs se livroient aux plus utiles travaux, nous faisons en rade toute la diligence possible pour mettre sous voiles incessamment.

Nos vivres étoient embarqués, nos instrumens d'astronomie rapportés de l'observatoire, quand la désertion de six des meilleurs matelots du *Géographe* vint nous forcer, tout-à-coup, à retarder notre départ. L'état de foiblesse de l'équipage, non moins diminué par les maladies, qu'épuisé par les fatigues inséparables du voyage,

nous faisoit attacher une grande importance à retrouver nos déserteurs; aussi primes-nous, sur-le-champ, de concert avec le gouverneur, les mesures les plus efficaces pour découvrir le lieu de leur retraite.

Le 1^{er} juin, deux d'entre eux revinrent à bord, désespérant sans doute de pouvoir long-temps se soustraire aux recherches que nous faisons de toutes parts, et voulant éviter la punition qui leur eût été infligée, si on les avoit ramenés de force. Deux de leurs camarades, qui s'étoient cachés sur l'*île Bourou*, au nord de la baie, furent repris par nos détachemens. Enfin, pour ne pas retarder indéfiniment notre départ, nous décidâmes à laisser les autres à Timor, dans le cas où ils ne seroient pas rentrés avant deux jours.

Le 2, nous primes congé du gouverneur, et fîmes à bord nos derniers préparatifs d'appareillage. La difficulté de relever nos ancres d'affourche, profondément enfoncées dans une vase molle et tenace, rendit ces dispositions assez longues.

Indépendamment de nos dyssentériques, dont j'ai déjà parlé, et de notre estimable botaniste, M. Leschenault, que sa mauvaise santé obligea de

rester à terre, notre astronome, M. Bernier, étoit aussi fort affoibli. Frappé de l'idée que s'il retournoit en mer, il ne reverroit jamais sa terre natale, il avoit voulu débarquer. Poursuivi sans cesse par les plus funestes pressentimens, il étoit devenu sombre et rêveur; il parloit de sa mère, de sa famille, de ses amis, et s'affligeoit lui-même du chagrin que sa mort devoit causer aux personnes qui lui étoient chères. Cependant un excès de zèle l'emportant bientôt sur des considérations qu'il regardoit comme pusillanimes, il ne jugea pas que cet état d'indisposition fût de nature à l'empêcher de continuer le voyage; il sentit combien sa présence étoit utile dans une expédition où les observations astronomiques sont de la plus grande importance, et se détermina à suivre les nouvelles chances de notre navigation..... L'infortuné n'avoit, hélas! que trop bien prévu quelle devoit être sa destinée! Mais n'anticipons point sur les événemens.

M. Brévedent, mon second sur *le Casuarina*, ayant obtenu depuis quelques jours, pour raison de santé, de passer à bord du *Géographe*, M. Ransonnet, officier plein de mérite et d'instruction, destiné à le remplacer, voulut bien consentir à partager mes travaux et toutes les

fatigues inséparables d'une navigation faite sur un navire aussi petit et aussi frêle que le mien.

Le 3 juin, à neuf heures du matin, dès que la brise se fut élevée, le commandant fit le signal d'appareillage et mit sous voiles un instant après. *Le Casuarina* se disposoit à le suivre, lorsque des sept cochons qui y avoient été embarqués, quatre se jetèrent à la mer et nagèrent vers la terre. Cette perte de la plus grande partie de mes rafraîchissemens me fut fort sensible; mais il n'y avoit point de remède; il m'étoit impossible de m'arrêter plus long-temps : *le Géographe*, qui s'éloignoit sous toutes voiles, me réitérant l'ordre formel d'appareiller avec célérité, je ne tardai pas à le suivre; et dès que je l'eus rallié, nous fîmes route de conserve, pour doubler au nord et à l'ouest l'île de Simao. Les calmes qui nous contrarièrent au milieu du jour, ne nous permirent pas de dépasser pendant la nuit le parallèle de cette île.

FIN DU XXXI^e CHAPITRE ET DU TOME TROISIÈME.

TABLE

DES CHAPITRES DU TROISIÈME VOLUME.

LIVRE IV.

DU PORT JACKSON A LA TERRE D'ARNHEIM, INCLUSIVEMENT :

RETOUR EN EUROPE.

	<i>Pages.</i>
CHAPITRE XXII. Ile King : îles Hunter : partie nord-ouest de la terre de Diémen; du 18 novembre au 27 décembre 1802.	3
CHAP. XXIII. Histoire de l'Éléphant marin, ou phoque à trompe (<i>Phoca proboscidea N.</i>) : pêches des Anglois aux Terres australes.	55
CHAP. XXIV. Retour à la côte Sud-ouest de la Nouvelle-Hollande : île des Kanguroos; du 27 décembre 1802 au 1 ^{er} février 1803.	116
CHAP. XXV. Golfes de la côte Sud-ouest de la Nouvelle-Hollande; du 10 janvier au 2 février 1803.	145
CHAP. XXVI. Suite de la côte Sud-ouest : îles Saint-Pierre et îles Saint-François; du 1 ^{er} au 17 février 1803.	165

	<i>Pages.</i>
CHAP. XXVII. Opérations à la terre de Nuyts : séjour au port du Roi-Georges; du 15 février au 8 mars 1803.	221
CHAP. XXVIII. Nouvelles opérations à la terre de Leuwin : retour à la terre d'Edels; du 7 au 16 mars 1803.	269
CHAP. XXIX. Nouveau séjour à la terre d'Endracht; entrevue périlleuse avec les sauvages de cette con- trée; description de leurs diverses espèces d'habi- tation; du 16 au 26 mars 1803.	282
CHAP. XXX. Deuxième campagne à la terre de Witt; nouvelle reconnoissance de l'archipel Bonaparte; mouillage aux îles de l'Institut; rencontre d'une flotille malaise; pêche des holothuries ou tripans; du 27 mars au 29 avril 1803.	333
CHAP. XXXI. Second séjour à Timor : course à Babao et Olinama; chasse du crocodile; productions de Coupang et de ses environs; du 30 avril au 3 juin 1803.	373

FIN DE LA TABLE.

